

Hygiène physiologique de la femme, ou de la femme considérée dans son système physique et moral, sous le rapport de son éducation et des soins que réclame sa santé à toutes les époques de sa vie / par C. Lachaise.

Contributors

Lachaise, C. (Claude), 1797-1881.

Publication/Creation

Paris : Méquignon-Marvis, 1825.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ukga7kaa>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

BRIGHTON AND SUSSEX

Medico - Chirurgical Society.

EXTRACT

FROM THE

REGULATIONS OF THE LIBRARY.

5. All books shall be returned half-yearly, on January 1 and July 1, that they may be inspected by the Committee.

6. Any member having had a book out in his name for a fortnight detaining it after it has been applied for by the Honorary Secretaries, shall be fined sixpence per day for each volume so detained.

7. Each member shall be held accountable for and shall make good any injury to or loss of any volume or series of volumes belonging to the Society while in his possession.

8. Any member who may notice an imperfection of any volume belonging to the Society is requested to make the same known to the Librarian.

31777/B

J. XVI
19/2

B. 61

BRIGHTON AND SUSSEX

Medico - Surgical Society.

EXTRACT

FROM THE

REGULATIONS OF THE LIBRARY.

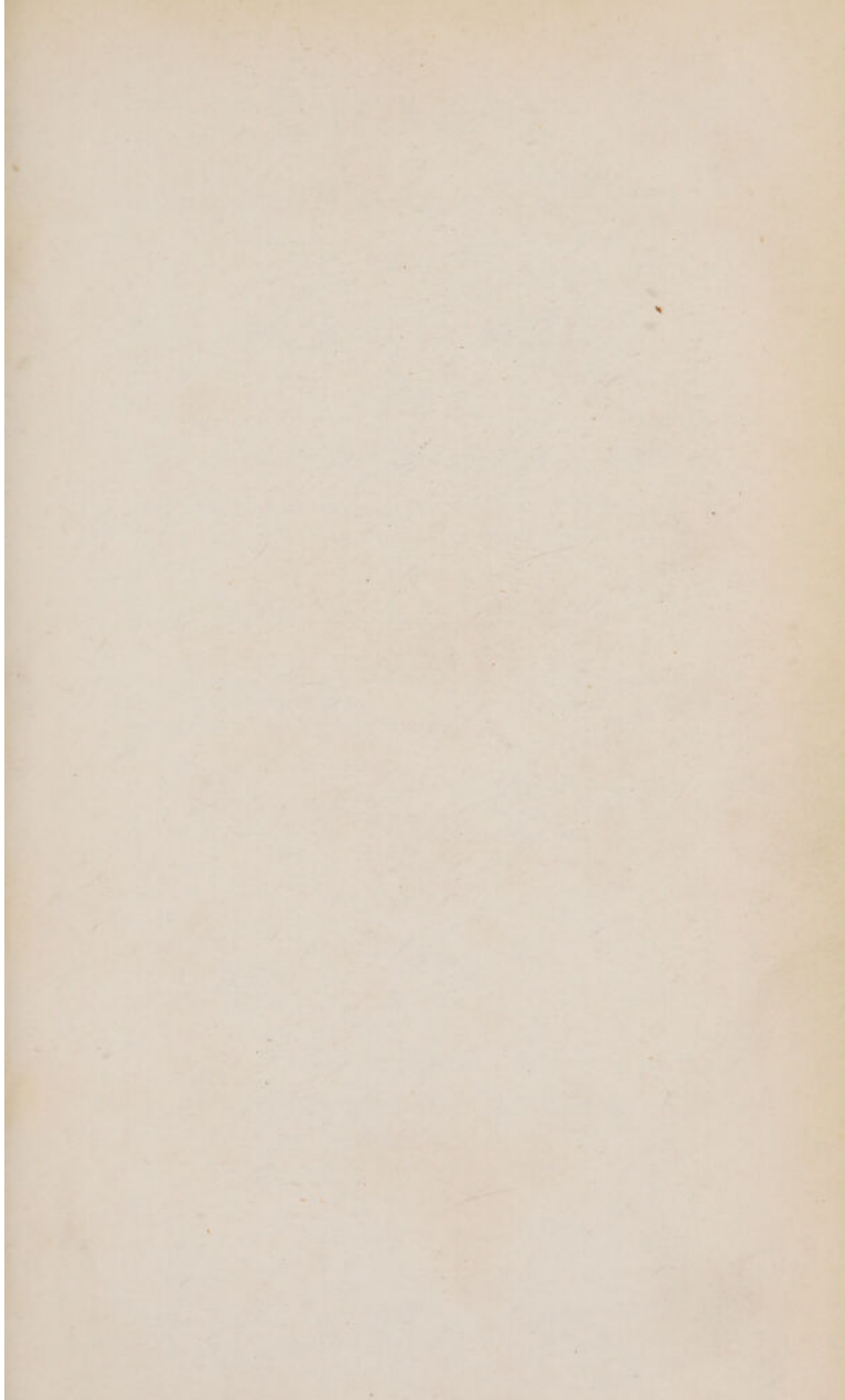
5. All books shall be returned half-yearly on January 1 and July 1 that they may be inspected by the Committee.

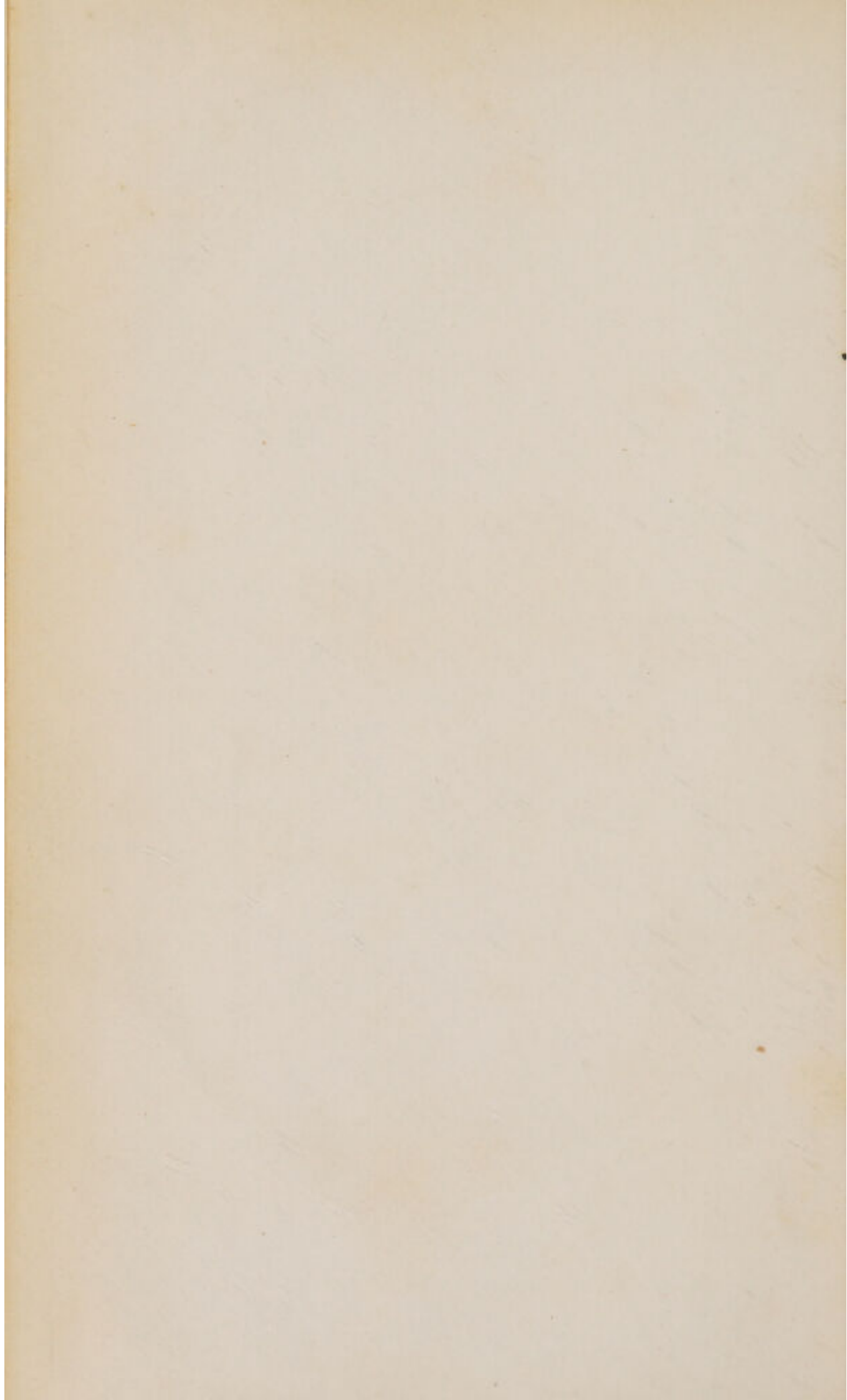
6. Any member having had a book out in his name for a fortnight detaining it after it has been applied for by the Honorary Secretaries shall be fined six-pence per day for each volume so detained.

7. Each member shall be held accountable for and shall make good any injury to or loss of any volume or series of volumes belonging to the Society while in his possession.

8. Any member who may notice an imperfection of any volume belonging to the Society is requested to make the same known to the Librarian.

31777/2





HYGIENE

PHYSIOLOGIQUE DES ENFANTS

DE LA FEMME.

DANS SON SYSTEME PHYSIQUE ET MORAL.

PAR L'AUTEUR DE L'HYGIENE DE L'ENFANT, ET DE L'HYGIENE DE LA FEMME.

PAR C. LAFFRÈRE.

PARIS, CHEZ M. LAFFRÈRE, RUE DE LA HARPE, N. 10.

PARIS,

CHEZ M. LAFFRÈRE, RUE DE LA HARPE, N. 10.



HYGIÈNE
PHYSIOLOGIQUE DE LA FEMME,
OU
DE LA FEMME

CONSIDÉRÉE

DANS SON SYSTÈME PHYSIQUE ET MORAL,

SOUS LE RAPPORT DE SON ÉDUCATION ET DES SOINS QUE RÉCLAME
SA SANTÉ A TOUTES LES ÉPOQUES DE SA VIE;

PAR C. LACHAISE,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION
ET DE CELLE DE MÉDECINE-PRATIQUE DE LA MÊME VILLE, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE MACON.

La médecine est-elle jamais plus digne de
la place distinguée qu'elle occupe parmi
les autres sciences, que quand elle cher-
che à prévenir les maladies?

PARIS,
CHEZ MEQUIGNON MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU JARDINET, N° 13,
QUARTIER DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

1825.



A MONSIEUR CHAUSSIER,

PROFESSEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, MÉDECIN
EN CHEF DE L'HOSPICE DE LA MATERNITÉ, MEMBRE DE
L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
CHEVALIER DES ORDRES ROYAUX DE SAINT-MICHEL ET DE
LA LÉGION D'HONNEUR, etc., etc.

Illustre Professeur,

Vous avez daigné honorer de votre approbation
en recommander au suffrage de l'Académie royale
de Médecine, le premier fruit de ma pratique
et de mes recherches dans la science que vous avez
enrichie de vos immortels travaux; permettez-moi
de vous donner un témoignage public de ma gra-
titude, et veuillez regarder ce nouvel ouvrage

comme une preuve de mes efforts à faire fructifier
les connaissances que j'ai puisées à vos savantes
leçons.

Recevez, Monsieur le Professeur, l'assurance
de la respectueuse considération de votre très humble
et très obéissant serviteur,

C. Lachaise.

INTRODUCTION.

Tous les êtres qui ont la vie en partage marquent leur passage sur la terre par des changemens perpétuels de forme et de texture. L'homme, que ses facultés physiques, et ses attributs intellectuels surtout, placent au premier rang parmi ces êtres, ne fait point exception à cette loi générale. Comme eux il est soumis à des périodes successives d'accroissement et de dépérissement; comme eux il change depuis le moment de sa naissance, jusqu'à l'époque fatale où, entraîné vers sa fin par des altérations progressives, suite inévitable de la marche de la vie, il rend à la nature les parties élémentaires dont elle l'avait formé, et la portion du principe occulte qui les animait et les maintenait en harmonie.

Tel est bien le sort commun à tous les corps qui touchent par un point de leur surface à ce moteur général dont l'action éternelle entretient un équilibre constant dans l'ensemble des choses. Mais l'homme, plus qu'aucun autre, se trouve, à l'occasion des changemens que la marche immuable du temps fait subir à son organisation, dans un nouveau rapport avec tous les objets qui l'environnent, et, par suite naturelle, dans de nouveaux besoins. C'est, d'une part sur le ca-

ractère particulier des nuances différentes dont se revêt successivement l'ensemble de l'économie, et de l'autre sur l'exposé des soins qu'exige chaque position nouvelle, qu'est basée l'histoire médicale des âges.

Mais ce qu'il importe surtout de remarquer, pour ceux qui veulent approfondir l'étude naturelle et philosophique de l'espèce humaine, c'est que les différens changemens que nous venons de signaler ne s'effectuent pas de la même manière dans les deux sexes. Dans l'homme ils se succèdent le plus ordinairement avec une telle régularité qu'on a quelque peine à saisir avec précision le moment où chacun d'eux s'opère. Les liens qui les unissent offrent parfois chez lui des nuances tellement graduées et si peu apparentes, pour l'instant même, qu'il n'est souvent possible de les apprécier que par la nouvelle sphère d'activité dans laquelle ils placent l'économie, et par le nouveau mode d'organisation qu'ils lui impriment en dernier résultat : de telle sorte que ce n'est souvent que par la comparaison avec lui-même de son individu, à différentes époques de son existence, que la somme de ces effets partiels est devenue sensible.

La femme, cette compagne assidue de ses souffrances et de ses plaisirs, est loin de se trouver, sous ce rapport, dans des circonstances aussi favorables que l'homme. Chacune des périodes principales de son existence est marquée par quelques secousses qui ne

sont propres qu'à rendre sa vie plus orageuse, et semblent, ainsi que nous le verrons bientôt, ne s'offrir à elle que comme une triste compensation des chances de vie et de santé qu'elle trouve dans les occupations sédentaires auxquelles la nature de son organisation l'appelle. Les douleurs auxquelles est asservi tout être faible et sensible, dans les premiers momens d'une vie mal assurée, assiègent son enfance, et sa constitution, naturellement plus délicate, les lui fait éprouver plus vivement. Le temps des plaisirs de l'amour ne s'annonce chez elle que par des incommodités; et le titre de mère, la plus pure des jouissances qu'elle éprouve, elle ne l'obtient qu'aux dépens de ses forces, de sa santé, et quelquefois de sa vie. A peine a-t-elle échappé aux périls de l'enfantement, que la jeunesse de ses enfans alarme à chaque instant sa tendresse, et leur sort futur est pour elle un motif continuel d'inquiétudes et de tourmens. Enfin, le moment qui la rend inhabile à la génération s'annonce encore par de nouveaux dangers : à cette époque, en effet, la circulation chez elle est régie par de nouvelles lois, et le trouble que ce changement occasionne compromet quelquefois tout à coup sa vie, ou dans d'autres cas, décide la manifestation de quelques maladies que le médecin peut rarement prévenir et qu'il ne reconnaît souvent que pour savoir qu'elles sont peut-être incurables.

Ces diverses circonstances constituent pour la femme

une série d'écueils dont on ne saurait contester les dangers sans être résolu à refuser de se rendre à l'évidence des faits les plus avérés ; mais autorisent-elles à admettre que sa vie toute entière n'est qu'un tissu de révolutions qui la placent à chaque instant sur le bord d'un précipice toujours prêt à l'engloutir ? Jetons un coup d'œil sur ce qui se rattache à cette question , et cherchons-en la solution , non dans des observations éparses choisies à dessein , ou dans des données physiologiques arbitrairement interprétées ; mais dans des faits soumis aux lois rigoureuses de l'arithmétique. Nous reconnaitrons bientôt alors que , si d'un côté on a exagéré les chances de mortalité propres à la femme, d'un autre côté aussi on a commis une erreur en réduisant tout à quelques vues générales , et en admettant sans examen que ces chances sont de beaucoup inférieures à celles qui appartiennent à notre sexe.

Si nous consultons , en effet , les registres de l'état civil de la ville de Paris , dont la population , quoique variable dans quelques circonstances , est à peu près fixe dans ses résultats généraux , nous trouvons que sur le nombre de vingt-trois mille huit cents , qui forme le terme moyen des naissances annuelles , douze mille deux cents environ appartiennent au sexe masculin , et onze mille six cents seulement au sexe féminin : d'où il résulte que le nombre des garçons est à celui des filles à peu près comme vingt-cinq est à

vingt-quatre. Si maintenant nous établissons une année moyenne sur les tables de mortalité d'une certaine quantité d'années, par exemple, des dix qui se trouvent entre 1805 et 1818, déduction faite des 1814 et 1815, nous reconnaitrons que les hommes l'emportent sur les femmes de onze cents environ. En prélevant sur cette quantité le nombre de six cents que donnent en plus les naissances des premiers, leur mortalité ne l'emporterait plus que de cinq cents. Mais en admettant, ce qu'on nous accordera sans peine, que sur cent décès du sexe masculin, cinq seulement pussent être rangés parmi les morts violentes, résultant de causes à l'action desquelles les femmes ne sont pas ordinairement soumises, on aurait encore, en portant pour lui l'année moyenne des décès à onze mille, une réduction de quatre cent cinquante environ à faire subir au nombre de six cents excédant la mortalité des femmes, et il se trouverait ainsi naturellement réduit à cinquante; ce qui ne constituerait alors qu'une bien faible différence dans une population de près de 800,000 âmes.

Or, pour qu'une espèce d'équilibre pût s'établir et se maintenir entre le nombre relatif des naissances et des décès dans les deux sexes, il fallait nécessairement qu'indépendamment des causes de maladies qui sont communes à tous deux, la femme rencontrât dans la nature même de son organisation et des fonctions qui

lui sont propres, des chances de destruction que l'homme trouve dans les écueils inséparables d'une vie agitée et tumultueuse. Ce qui prouve évidemment que c'est dans l'ensemble des fonctions qui ont trait à la reproduction que ces chances défavorables existent pour elles, c'est que dès l'instant qu'elle a complètement cessé d'être sous l'influence de ces fonctions, ou dès le moment qu'elle devient inhabile à les remplir, elle acquiert une somme de probabilités de vie infiniment supérieure à celle qui est dévolue à l'homme. Si on compare, en effet, les tableaux de mortalité des mêmes années que nous avons déjà prises pour exemples, on voit que les femmes de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq ans donnent dans tout cet espace de temps 3572 décès; de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix 1408; de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze 309; enfin de quatre-vingt-quinze à cent 50; tandis que les hommes n'en fournissent, pour la première époque, que 2767; pour la seconde, 1002; pour la troisième, 186, et pour la quatrième seulement 29.

Gardons-nous d'attribuer, comme l'ont fait plus d'une fois des hommes qu'aveuglait sans doute la misanthropie, les innombrables incommodités auxquelles est assujetti le sexe féminin uniquement au genre de vie que lui assignent nos institutions sociales. Sans doute, l'art des sensualités et les raffinemens du luxe ne sont propres, ainsi que nous n'aurons que trop oc-

easion de le voir , qu'à aggraver et à perpétuer les diverses altérations du système cérébral, dans les centres de la civilisation. Mais il n'en reste pas moins certain que c'est particulièrement dans la nature même de son organisation, que la plupart des maladies de la femme prennent leur naissance : elles attaquent presque indifféremment, et avec la même intensité, celle qui vit dans l'humble chaumière, et celle qui consume son existence dans nos cités populeuses, au milieu du luxe, de la richesse et des plaisirs de tout genre.

Roussel a donc été bien mal inspiré quand, pour expliquer les motifs qui rendent les femmes plus vivaces que les hommes, ou, pour parler plus clairement, qui leur donnent quelques chances de longévité de plus, il a prétendu qu'elles devaient posséder toutes les qualités vitales au degré le plus exquis, par cela même qu'elles étaient plus sensibles que robustes, plus mobiles que capables de mouvoir. Cette extrême sensibilité n'est-elle donc pas évidemment plus défavorable que propice à leur santé, et n'est-elle pas la seule cause qui puisse rendre compte de l'inégale répartition entre les deux sexes considérés, toutes choses égales d'ailleurs, dans la position la plus ordinaire de la vie, des maladies nerveuses et des nombreuses altérations des fonctions intellectuelles ? Faudrait-il chercher ailleurs que dans cette source de toute impression, les motifs qui rendent la femme si accessible à l'action

de tous les agens accidentels de destruction générale ? A la rigueur des hivers des années 1816 , 1817 , 1818 , 1819 , se joignirent la cherté des vivres et leur mauvaise qualité , et le nombre des décès chez les femmes l'emporte de dix-sept cent trente-six sur celui des hommes , au lieu d'être pour ces quatre années , suivant ses rapports ordinaires , de quatre mille quatre cents au dessous.

Les diverses époques où l'économie animale prend des nuances différentes, et semble même, chez certains individus, se réformer jusque dans ses fondemens, étaient des points trop saillans dans la durée de la vie pour n'avoir pas fixé l'attention des premiers observateurs; aussi, les caractères nouveaux les plus remarquables dont se revêt successivement l'organisation, leur ont-ils servi à établir les divisions relatives à cette durée. Ceux d'entre eux qui les premiers rédigèrent en principes les notions acquises sur l'histoire naturelle de l'homme, ne dûrent d'abord tenir compte que de la période d'accroissement, l'état stationnaire et l'époque du déclin, qui formaient l'enfance, la virilité et la vieillesse. Mais, à mesure que la physiologie fit des progrès, on sentit le défectueux de cette division, et l'on reconnut qu'elle resserrait trop le sujet, surtout pour la première moitié de la vie : on admit dès-lors entre l'enfance et la virilité une quatrième période essentiellement distincte, et cette époque fut

celle de la jeunesse. Au moyen d'une semblable division, qui a été conservée même de nos jours, où elle n'a reçu encore d'autre modification que celle qui résulte de l'addition à la jeunesse d'un prélude ou d'un temps précurseur qu'on nomma l'adolescence, la vie fut avec quelque raison comparée aux quatre saisons de l'année, quelquefois même aux quatre parties du jour.

Pendant les deux époques qui forment les extrémités de la vie, c'est-à-dire pendant l'âge de l'accroissement et du déclin, les deux sexes sont soumis à des lois, non certainement identiques, mais seulement modifiées sur le caractère particulier des attributs de l'espace intermédiaire; n'offrent, en un mot, de différences que celles qui sont déterminées par leur organisation respective, ou, comme on le dit en physiologie, ils appartiennent à la vie commune. Mais, dans l'espace intermédiaire, la femme, appelée par la nature à remplir un ordre de fonctions essentiellement distinct, puisqu'il ne saurait être assimilé à rien chez l'homme, mérite une attention toute particulière. C'est de l'examen analytique et de la juste appréciation des conditions sur lesquelles repose l'exécution pleine et harmonique de cet ordre de fonctions, que je me proposais d'abord de faire l'objet exclusif de mes recherches. Envisageant alors le sujet sous un tout autre point de vue que sous celui des âges proprement dits, je n'aurais examiné la femme que pendant cette longue période de sa vie qui s'étend

depuis sa quatorzième jusqu'à sa cinquantième année environ , c'est-à-dire depuis la puberté jusqu'à la disparition complète de la menstruation. Placée alors sous l'influence immédiate d'une constitution organique pour ainsi dire étrangère aux autres périodes de sa vie, elle éprouve une multitude de maladies qu'on ne peut rapporter ni à l'enfance ni à la vieillesse, et qui réclament, par conséquent, des soins et des précautions qui ne seraient appropriés à aucune autre circonstance.

Je reconnus bientôt que la nature, dans la conformation de la femme, avait eu en vue, plus encore que dans celle de l'homme, la reproduction ou la transmission perpétuelle de la vie, et que les premiers actes, quelque peu raisonnés qu'ils fussent, de son existence, se modelaient d'avance sur cette importante fonction, en prenant graduellement la teinte des principaux phénomènes par lesquels s'exprime tout ce qui s'y rattache. Plus j'approfondissais le sujet, plus je demeurais convaincu que le développement et l'action simultanément régulière de l'ensemble des différens systèmes d'organes qui participaient à cette fonction, étaient subordonnés à la direction imprimée aux mouvemens de l'organisation de la première période de la vie. J'accordai dès-lors une égale attention aux différentes parties de l'éducation de la femme et aux soins que requiert l'exécution de ses attributions sexuelles pro-

prement dites , tenant compte de ce qui appartient à la nature ou aux institutions sociales qui , soit dit en passant , n'offrent pas entre elles le contraste si choquant qu'on s'est plu quelquefois à leur reconnaître. Je fus ainsi conduit à embrasser la vie toute entière de la femme , considérée comme le sujet d'une application des points les plus exactement déterminés de l'hygiène , et souvent aussi comme l'objet de plusieurs questions physiologiques dont l'état actuel de la science , quelque brillant qu'il soit réellement , n'a point encore donné une solution satisfaisante , ou du moins à l'abri de toute contestation. Car il ne suffit pas d'avoir produit un grand nombre de faits en faveur de telle ou telle manière de voir , l'esprit humain va plus loin , il en sollicite l'explication. Sans doute l'empirisme a pu avoir quelques heureux résultats ; mais la théorie régularise l'observation , réduit les faits en système , crée et ennoblit la science.

On se plaint tous les jours de l'obscurité qui règne dans l'histoire des maladies de la femme ; on se plaint et on se résigne , comme si on avait tout fait pour la dissiper : on s'en prend à la nature mystérieuse de ce sexe , qui ne peut se trahir , mais voudrait être devinée ; et au lieu de remonter à l'étude véritablement physiologique de son organisation , et d'approfondir le rôle qu'elle lui assigne , on se contente de lui prodiguer des épithètes banales , et de la regarder comme un

être incompréhensible, comme un *abîme impénétrable*, un labyrinthe inextricable de caprices, de dissimulation et de volontés inconstantes.

Le nombre des ouvrages auxquels a donné naissance l'étude de l'histoire naturelle de la femme, est considérable sans doute, et pourtant il me semble encore au dessous de l'importance et de la fécondité du sujet. Cette étude appartient essentiellement à la physiologie; mais tout ce qui s'y rapporte ne figure dans les ouvrages des médecins, même les plus modernes, que comme des objets accessoires, comme un supplément à la description générale des fonctions de l'espèce. Ceux qui s'occupèrent particulièrement de la partie physiologique de l'art furent détournés de cette étude par l'aridité inséparable des descriptions anatomiques plus que suffisamment déjà exposées ailleurs, et par la crainte aussi de ne pouvoir rendre compatibles le développement des objets physiques et les discussions morales, auxquels elle pouvait donner lieu. Ceux au contraire qui s'occupèrent de l'examen des organes, voyant que le système nerveux et intellectuel jouait chez la femme un rôle tellement important, qu'il pouvait seul expliquer une foule de phénomènes sexuels des plus caractéristiques, s'imaginèrent que leur langage ne serait pas approprié à l'extrême *délicatesse* du sujet, et que, dans ce qui avait trait aux facultés intellectuelles, ils seraient trop souvent réduits à prendre

l'attitude du moraliste. Estranges erreurs qui n'eurent d'autres résultats que de perpétuer jusqu'à nous un assemblage d'opinions surannées évidemment contraires aux connaissances physiologiques actuelles ; et à abandonner tout ce qui a trait à la santé de la femme aux accoucheurs , qui ne furent que trop disposés à laisser croire que l'organe dont leur ministère les appelait à seconder les fonctions, était la source irrécusable de la constitution intime du sexe féminin , et la cause unique de la plupart de ses maladies, s'appuyant en cela sur l'autorité d'Hippocrate (1) et de Vanhelmont (2).

L'écrit le plus remarquable qu'ait produit de nos jours l'étude du système physique et moral de la femme, est, sans contredit, l'ouvrage de Roussel ; mais il faut avouer que cet ouvrage , écrit d'ailleurs sur un plan tout à fait neuf pour le moment de son apparition , et dans des vues éminemment philosophiques , est aujourd'hui plus digne de figurer parmi les productions qui appartiennent exclusivement à la littérature , que parmi celles qui forment le domaine particulier de la médecine ou seulement de l'hygiène. Séduit par l'exemple de Buffon qui avait orné du coloris brillant de son éloquence les parties les moins importantes de ses nombreux travaux , Roussel sacrifia la précision à la grâce et aux charmes du style ; et lorsque son ou-

(1) *Corpus totum utero omninò simile est.* , liv. v, apho. 62.

(2) *Fœmina omnem bis partitur morbum.*

vrage fut mis à l'épreuve d'un sévère examen, on reconnut qu'il renfermait des hypothèses hasardées et des erreurs physiologiques, auxquelles avaient d'abord servi d'égide l'heureux choix des mots et l'arrangement symétrique des expressions. La douceur de son esprit, ou peut-être même la faiblesse de son caractère, répandit sur cet ouvrage une teinte de monotonie peu propre à en faire ressortir les beautés. Doué de toute la profondeur et de la perspicacité nécessaires pour saisir les véritables rapports physiologiques du sujet qu'il avait embrassé, cet illustre ami de Bordeu n'eut pas la force de soutenir contre l'opinion de son temps des vérités qu'il avait entrevues, mais qu'il ne présente que sous la forme du doute : aussi se met-il quelquefois en contradiction avec lui-même en sacrifiant trop ouvertement ses brillantes inspirations aux erreurs communes.

Le docteur Moreau de la Sarthe traita le même sujet quelques années après Roussel ; mais il n'évita qu'une partie des écueils auxquels n'avait su échapper son prédécesseur ; et l'ouvrage de ce spirituel commentateur de Lavater ne fut d'une utilité marquée, ni pour les médecins, ni pour les gens du monde, et surtout pour les femmes auxquelles il semble particulièrement adressé. Les médecins parurent choqués de cette nouvelle association de matériaux si différens par leur nature, et ne donnèrent qu'une légère attention

à des principes de physiologie, exposés sous la forme d'une amplification de rhétorique. Pour les femmes, elles ne songèrent guère à aller puiser des conseils propres à les maintenir en santé, au milieu des discussions scientifiques et des hautes questions d'histoire naturelle, dont l'auteur cherche la solution, souvent par la voie des considérations les plus diffuses et des raisonnemens les plus abstraits. M. Moreau, pour qui l'hygiène était assurément une science familière, aurait dû pressentir que quelques détails sur l'art si important de la santé, auraient remplacé avantageusement les pages nombreuses qu'il consacre à l'analyse de la beauté. L'honorable professeur, dont le nom se recommande d'ailleurs par une foule d'écrits empreints d'esprit et d'érudition, me pardonnera sans doute le jugement, peut-être un peu sévère, que je porte sur son ouvrage; car ce jugement se trouve en tout conforme à l'opinion qu'il a lui-même provoquée, en déclarant, dans sa préface, l'espèce de condamnation dont il prévoyait que ne manquerait pas de le frapper une austère philosophie.

Il parut encore en 1804, c'est-à-dire presque immédiatement après l'ouvrage de M. Moreau de la Sarthe, un essai du docteur Jouard sur la même matière. Cet ouvrage, qui n'est que le développement d'une thèse inaugurale, est peu connu; mais il mériterait de l'être davantage; car il contient çà et là quelques éclairs de

vérité auxquels il n'a manqué , pour être sentis et devenir fructueux , que d'être exposés avec plus d'ordre et de précision.

Le dernier ouvrage qui ait été écrit sur l'histoire naturelle de la femme , est celui qu'a tout récemment publié le docteur Virey , et qui n'est qu'un extrait , souvent même une copie exacte , des articles par lesquels il a contribué pour sa part à charger le poids énorme de l'immense dictionnaire des sciences médicales. Là , comme ailleurs , ce fécond écrivain se montre élégant et érudit ; mais comme ailleurs aussi , il semble affecter de se tenir au-dessous de l'état réel de la science , en admettant des opinions dont il a été fait justice , même dans les ouvrages élémentaires , et en tranchant les questions physiologiques par un cliquetis de mots ou des phrases redondantes , et par des citations dont le nombre empêche de constater l'exactitude. M. Virey aurait reçu la mission secrète de déduire de quelques faits physiquement appréciables , des conséquences plaisantes , qu'il n'eût jamais mieux réussi qu'en s'exprimant ainsi , à l'occasion de quelques traits caractéristiques des sexes : « La femme est donc dominée par le principe humide , et l'homme par l'élément de la chaleur : les mâles vivent plus par la tête , le cœur , les membres extérieurs , les régions supérieures du corps ; les femelles par l'utérus , l'abdomen , le tissu cellulaire qui développe leurs mamelles.... La femme a les hu-

meurs plus aqueuses que les nôtres ; elle a plus de disposition aux stases et aux dépravations de la lymphe ; les règles , le lait, dénoncent en elle une surabondance de liquides , et les saisons comme les régions froides et humides sont plus défavorables à la santé que l'été et les climats chauds et secs. »

M. Virey objectera vainement que son ouvrage n'est point écrit pour les médecins : puisqu'il reconnaît que les progrès incontestables de la physiologie ont rendu surannées les théories de Roussel , il contractait évidemment l'obligation de substituer à ses erreurs les notions récemment acquises sur ces fonctions et les maladies du système nerveux par exemple. Loin de là, il se contente de reproduire les mêmes erreurs ; seulement il les enveloppe dans un style figuré , et les présente sous la forme d'idées métaphoriques. Ainsi , au lieu de dire simplement que dans la nymphomanie l'utérus éprouve une exaltation de sensibilité , un éréthisme inflammatoire , M. Virey s'exprime de la sorte : « Un démon secret s'agite , pour ainsi dire , dans les entrailles , et titille des ovaires gonflés d'une liqueur luxuriante. » Au reste, si M. Virey ne considère nullement la femme sous le rapport hygiénique , il se montre littérateur distingué dans la partie de son ouvrage qu'il consacre à l'analyse de l'espèce d'influence qu'elle exerce dans la société sur la littérature et les beaux-arts. Cette partie, qui décèle une plume exercée et une

connaissance approfondie des derniers temps de notre histoire moderne, avait été couronnée en 1809, par la société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon. Mais mes honorables concitoyens, en décernant le prix à ce mémoire, qui ne résout pas la question tout-à-fait en faveur du beau sexe, n'atteignirent pas le but qu'ils semblaient s'être proposé, et qui n'était sans doute que d'effacer le souvenir pénible de certaine question honteusement agitée par un concile dans le lieu même de leurs délibérations (1).

Je n'examine point ici quelques ouvrages à la publication desquels le dessein de piquer la curiosité et de fixer les regards a eu plus de part que le désir réel d'être utile. La plupart d'entre eux ne contiennent que des lieux communs, des idées banales exprimées le plus ordinairement par des expressions ridiculement ampoulées, et dont la médecine récuserait le sens, s'il était possible de leur en attacher un de positif. M. Marie de Saint-Ursin me permettra sans doute de placer dans ce nombre l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de l'*Ami des Femmes*.

Quoi qu'il en soit des succès et du mérite réel des

(1) Voyez Grégoire de Tours.... Il ne s'agissait de rien moins que de savoir si la femme devait raisonnablement faire partie de l'espèce humaine, ou si elle ne devait pas plutôt occuper la place que le sage Aristote lui avait follement assignée dans sa classification des êtres.

différens ouvrages dont l'examen médical de la femme, considérée dans le cours entier de sa vie, a été l'objet, j'ai dû me contenter d'émettre le jugement commun qui a été porté sur eux, sans entrer dans de grands développemens critiques à leur égard. Leur titre seul annonçait que le but de leurs auteurs était tout-à-fait différent de celui que je me propose, puisqu'ils n'ont entrevu que l'organisation du sexe féminin et les fonctions qui en découlent, et qu'ils se sont bornés à indiquer çà et là, dans des notes éparses, les regardant comme des digressions à leur sujet, les lois sur lesquelles repose l'intégrité de ces fonctions; tandis que c'est de ce dernier objet, sans contredit le plus important de tous, que je me propose uniquement de traiter. Si j'aborde quelques descriptions physiologiques, je ne cherche qu'à réduire à leur juste valeur des faits mal observés ou vicieusement interprétés à mon avis; et je ne regarde ces descriptions que comme une introduction indispensable à la juste appréciation des différens objets dont se compose le domaine spécial de l'hygiène, objet exclusif de mes vues.

Certes, ne pas pressentir les avantages d'une nouvelle application de cette science au système physique et intellectuel de la femme, ne pas admettre qu'elle puisse offrir des vues aussi importantes que neuves; je dis plus, ne pas reconnaître son utilité indispensable, en supposant d'ailleurs que la matière fût convenable-

ment traitée, ne serait-ce pas révoquer ou mettre en doute la facilité que les principes de la médecine physiologique ont donnée d'expliquer plusieurs lois de l'organisme, la marche à la fois naturelle et lumineuse que les travaux du docteur Gall ont imprimée à l'étude des facultés intellectuelles, la clarté enfin que quelques observateurs ont répandue sur la source et le traitement de plusieurs maladies nerveuses?

Si l'expérience atteste qu'un titre à la fois fastueux et nouveau n'est souvent qu'un voile qui sert à envelopper des idées connues et mille fois émises, elle démontre aussi que sous un titre simple on peut offrir des choses neuves, ou présenter ce qui est connu sous un jour plus profitable. Le moment d'écrire est surtout arrivé, quand les connaissances relatives au sujet qu'on veut traiter sont soupçonnées reposer sur des bases incertaines. Car, je le demande, si on excepte les accouchemens, dont les ouvrages de Baudelocque, de Gardien, de Capuron, contiennent la véritable doctrine, quel est, dans l'histoire naturelle de la femme, le point de physiologie ou d'hygiène qui ait été résolu d'une manière tellement irrévocable, que l'envie de le présenter sur un point de vue plus conforme à la vérité, ou le désir de fixer les opinions incertaines à son égard, ne puisse exciter le zèle de personne?

Est-ce l'éducation? Ce que les médecins ont écrit à cet égard se réduit à quelques exclamations vagues sur

l'usage des corsets, l'emploi des bains et les avantages de l'exercice. Toutes les personnes étrangères à l'art, qui abordèrent ce sujet, ont disserté longuement, mais la plupart du temps en vain; semblables à des voyageurs qui voudraient parcourir, assainir et cultiver un pays, sans avoir pris une connaissance préliminaire de sa situation géographique et de la nature intime de son terrain. Ici, ce sont de vertueux prélats, auxquels l'éloignement du monde, et surtout des femmes, fit échapper une foule de remarques importantes, et que l'austérité de leur ministère porta à n'effleurer que le sujet ou à le traiter sous le point de vue religieux. Là enfin, ce sont des femmes dont quelques unes, avouons-le, d'un esprit supérieur, qui, portant une teinte des préjugés de leur sexe, se servirent quelquefois du prétexte de l'éducation pour satisfaire à certain désir et régenter l'espèce humaine, et tracèrent des routes différentes de celles qui les conduisent à leur véritable destination naturelle et sociale, dont elles s'écartaient trop manifestement elles-mêmes.

Est-on d'accord en médecine sur les dangers de cette espèce de secousse générale que la puberté imprime à toute l'économie, sur les moyens de régulariser les phénomènes de la nubilité, ou sur les chances de l'âge critique? Non; on rencontre partout des controverses et des avis exagérés. Il n'est qu'un seul point sur lequel l'opinion commune est fixée; mais ce point fondamen-

tal est ce qu'il y a de plus erroné dans toute la doctrine du système naturel de la femme : c'est celui qui, de temps malheureusement immémorial, consiste à regarder la matrice comme un organe pensant, susceptible de passions, et imprimant seul à la femme les caractères qui décèlent son sexe ; et à ne voir dans la plupart de ses maladies nerveuses que le résultat d'un « prurit salace ou mordicant » de ce même organe dont l'appétit vénérien, ou dont l'abus des plaisirs a vicié la sensibilité ; pourquoi ne pas dire la raison ? *Quis, talia fando, possit retinere risum ?*

Mais ne tranchons aucune question prématurément ; attendons que les faits parlent d'eux-mêmes et que la vérité découle de leur juste interprétation. Voici l'ordre dans lequel le désir d'être clair et méthodique m'a engagé à classer les différentes matières dont se compose cet ouvrage, qui n'est réellement au fond, à proprement parler, qu'un code raisonné de santé, applicable à la femme considérée aux différentes époques de sa vie. J'essaierai d'en tracer les points fondamentaux, non pas comme on s'est contenté de le faire jusqu'ici, en rhétoricien ou en poète ; mais en médecin, et surtout en médecin physiologiste.

Tout ce qui a rapport à l'étude physiologique du sexe féminin, prise pour le sujet d'une application des règles les plus positives de la science de la santé, m'a semblé pouvoir être renfermé dans quatre points prin-

cipaux , suivant qu'on examine la femme dans son enfance ; dans le moment où la nature la rend propre à remplir les fonctions dévolues à son sexe ; dans les différentes positions où la place tout ce qui se rattache à ces fonctions ; et dans l'époque enfin où elle rentre dans la vie individuelle , perdant la faculté de concourir à la reproduction de l'espèce. Cette marche permet d'éviter l'étude des phénomènes organiques propres aux deux sexes , dans laquelle eût infailliblement entraîné une division basée sur les changemens successifs que les progrès de la vie font subir à l'organisation.

La première section contiendra les élémens du plan d'éducation véritablement conforme à l'organisation physique et intellectuelle de la femme , et compatible avec sa destination sociale. L'examen de ses attributs moraux nous arrêtera d'abord , et il nous sera facile d'en déduire cette conséquence , que l'éducation des jeunes filles forme presque toujours le contraste le plus choquant avec la portée réelle de leurs facultés cérébrales , et qu'un retour à des voies plus naturelles peut seul affranchir leur sexe de cette foule de maladies nerveuses au milieu desquelles se consume la plus grande partie de son existence , et qui changent en une indisposition continuelle les plus beaux jours de sa vie. La seconde partie de cette première section renfermera l'exposé des divers moyens de favoriser la régularité de l'accroissement de l'organisation physique des jeunes

filles ; ou mieux , l'exposé des règles suivant lesquelles doit être dirigé tout ce qui a rapport à leurs exercices, leur nourriture et leurs vêtemens.

La deuxième section sera exclusivement consacrée à l'époque de la puberté. Je la formerai de deux chapitres, destinés, l'un à la description des phénomènes physiologiques , tant intellectuels que physiques, qui signalent cette époque de la vie de la femme ; et l'autre aux ressources hygiéniques qui peuvent seules assurer leur développement. Dans le premier, je chercherai à démontrer que le nouveau rythme qui se trouve dans ce moment imprimé à toute l'économie , dépend de la concomitance d'accroissement, de la simultanéité d'action de plusieurs organes qui tendent à une fonction commune, et non pas uniquement de la vitalité particulière de l'un d'eux (la matrice), et de sa réaction mystérieuse sur tout l'organisme. Dans le second, je déterminerai la nature réelle des dangers que la secousse de la puberté entraîne chez la femme, et j'expliquerai par les lois mêmes qui ont présidé au développement des attributs de la nubilité, le mode d'action des divers moyens qui peuvent solliciter leur apparition, retardée par quelque disposition malade, et la solution favorable et spontanée de plusieurs affections graves rebelles jusqu'alors. Enfin, j'y exposerai les précautions hygiéniques que requiert le moment du retour périodique de la menstruation.

Dans la troisième section , je considérerai la femme dans l'union des sexes et dans les différentes positions où la place cette union. Une première division renfermera tout ce qui a rapport au mariage considéré relativement à la santé de la femme. Ainsi , après avoir exposé les effets du célibat chez elle , et démontré , par les preuves les plus positives , que l'état de non engagement a une influence plus marquée sur la production des maladies des filles , que la privation réelle des plaisirs de l'amour , j'exposerai les circonstances dans lesquelles elles peuvent contracter le mariage , et les causes qui doivent le leur interdire. Dans la seconde partie de cette troisième section , je noterai les modifications générales que le mariage imprime à toute son économie ; j'exposerai les conditions sur lesquelles repose la conception ; j'expliquerai , par une théorie tout-à-fait conforme aux lois de la physiologie , et non par des mots vides de sens , comme on l'a fait jusqu'alors , l'influence défavorable qu'exerce l'abus des plaisirs de l'amour sur sa santé ; et je développerai toutes les précautions hygiéniques requises par l'état de grossesse , les soins appropriés à l'accouchement , et les avantages ou les inconvéniens attachés à l'allaitement maternel.

La quatrième section contiendra tout ce qui a rapport au moment où la femme devient inhabile à la reproduction. Je chercherai à réduire à leur juste va-

leur, par des faits empruntés à la science des nombres, toutes les propositions exagérées qu'ont fait naître les dangers attachés à la cessation naturelle de l'hémorrhagie périodique à laquelle est assujetti le sexe féminin pendant près de la moitié de sa vie. J'y tracerai le plan de conduite qui doit lui permettre de parcourir sans accident cette époque, par fois trop redoutée, généralement désignée sous le nom de temps critique, ou d'âge de retour. Je terminerai en adressant aux femmes quelques avis sur les dangers auxquels s'exposent celles qui céderaient sans réserve au désir de paraître posséder, jusque dans un âge avancé, certains avantages physiques dont la nature a commencé à les priver en leur retirant le pouvoir de la fécondité.

Tel est le but que je me suis proposé ; telle est la tâche que je vais essayer de remplir. Heureux, si mes efforts sont couronnés de quelques succès ! Mille fois heureux, si je contribue en quelque chose à rendre moins orageuse la vie d'un sexe sans lequel les deux extrémités de notre existence seraient sans secours et le milieu sans plaisir, et qui me pardonnera sans doute quelques légères infractions aux lois parfois trop sévères de la galanterie, en faveur de tout le bien que j'ai prétendu faire ! Adorable moitié de nous-mêmes, toi qui paies par des souffrances continuelles l'avantage quelquefois si périlleux d'une beauté passagère, dont l'existence toute entière est vouée à notre félicité, sois

l'objet éternel de nos hommages et de nos respects; mais contente-toi de tout l'encens qui brûle pour tes charmes, et permets qu'on s'occupe sérieusement de ton véritable bonheur.

On aurait une fausse idée de mes prétentions si l'on pensait que je présente mon ouvrage comme un travail tout-à-fait neuf et original. Je le déclare, et je m'empresse de l'avouer, je n'ambitionne d'autre mérite que celui d'avoir fait un rapprochement utile de quelques vérités énoncées dans plusieurs ouvrages nouveaux, et d'avoir fait de ces vérités, et d'un grand nombre d'observations ou de réflexions qui me sont propres, une application directe et nouvelle à l'art si important, mais si souvent négligé, de conserver la santé ou de prévenir les maladies. Il est souvent plus facile de créer des idées nouvelles et de pressentir des vérités, que de mettre en harmonie toutes celles qui sont connues, et de déduire de leur rapprochement et de leur comparaison des conséquences fructueuses. La véritable gloire n'est pas celle qui se contente de l'éclat et se nourrit de prestiges, mais bien celle qui est réellement utile.

Sans doute, dans quelques circonstances, je reproduis ce qui a été dit dans plusieurs ouvrages écrits sur l'art des accouchemens ou d'autres branches des sciences médicales. Le désir d'innover doit-il donc porter à aller chercher dans l'incertain ce que l'expé-

rience a sanctionné ! Que sont la plupart des ouvrages élémentaires , si ce n'est un extrait de trois ou quatre ouvrages écrits sur la matière dont ils portent le texte ? Mais qu'on y regarde de près ; si je conseille dans quelques occasions des moyens employés par d'autres auteurs, j'ai sur quelques uns non seulement le mérite d'avouer l'emprunt , mais sur la plupart l'avantage d'expliquer le mode d'action des différentes ressources hygiéniques , par les véritables lois physiologiques et non par des explications qui , poussées un peu loin , mettraient évidemment le théoricien en opposition manifeste avec le praticien.

Comme en parlant des femmes je m'adresse quelquefois à elles-mêmes , quelques esprits superficiels , accoutumés à juger sur de simples apparences et à rapporter tout à des données générales , ne manqueront pas , je le sens , de m'adresser le reproche d'avoir cherché à rendre vulgaires des préceptes de médecine , et d'avoir tâché d'initier dans les secrets de l'art des personnes qui n'y ont point été disposées par les connaissances préliminaires indispensables. Je ne chercherai pas à me justifier de ce reproche et à détruire le pressentiment défavorable qu'il pourrait faire naître dans l'esprit de quelques médecins. Les hommes à qui l'expérience et la raison ont appris à juger sainement et à réduire les choses à leur juste valeur , ne penseront pas qu'il soit convenable que j'éta-

blisse ici la différence bien tranchée qui existe entre la thérapeutique et l'hygiène proprement dite. Elles me dispenseront de chercher à prouver que si, comme j'en suis moi-même éminemment convaincu, il est dangereux de mettre les préceptes de l'art de guérir à la portée des personnes étrangères à l'ordre médical, il est du moins de quelque utilité pour elles, que les médecins leur rendent accessibles les règles sur l'observation desquelles repose la conservation de la santé. Le traité des vapeurs du docteur Pome pourrait bien certainement, dans les maladies nerveuses, revendiquer autant de guérisons que les discussions scientifiquement embrouillées de quelques médecins de son époque; et les conseils que Tissot a adressés aux gens de lettres ont bien assurément, et quoiqu'on en puisse dire, échappé à la proscription générale à laquelle ont été justement voués la plupart des nombreux écrits de ce médecin célèbre.

DE LA FEMME

CONSIDÉRÉE

DANS SON SYSTÈME

PHYSIQUE ET MORAL,

SOUS LE RAPPORT DE SON ÉDUCATION ET DES SOINS QUE RÉCLAME
SA SANTÉ, A TOUTES LES ÉPOQUES DE SA VIE.

PREMIÈRE SECTION.

DE LA FEMME CONSIDÉRÉE PENDANT SON ENFANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Examen des différens points de l'organisation physique et intellectuelle de la femme, qui doivent fixer les règles sur lesquelles repose sa santé aux diverses époques de sa vie, et particulièrement durant son enfance.

§ I.

Considérations générales relatives au moment où les différences sexuelles se prononcent.

De toutes les espèces animales qui ont les deux sexes distincts et séparés, l'espèce humaine est, sans contredit, celle dont les individus présentent les traits caractéristiques les plus propres à les dis-

tinguer l'un de l'autre, et il suffit de l'observation la plus légère pour reconnaître que les motifs de cette dissemblance générale d'organisation, tant intellectuelle que physique, ne sont pas le résultat des progrès de la vie, comme semblerait le faire croire l'espèce d'indifférence qu'on a généralement portée dans leur analyse. Tout atteste qu'ils existent à l'instant même non de la naissance, mais de la conception, et qu'on chercherait vainement à leur imprimer une impulsion notablement différente de celle qui est inhérente à la nature même de leur source et de leur mode d'action.

Toute la concession qu'on a faite à cette vérité irrécusable est reversible sur les qualités physiques des sexes; de telle sorte que leurs attributs intellectuels sembleraient n'être que l'effet de nos institutions sociales, ou tout au plus le résultat des principaux besoins auxquels les facultés physiques, marchant au terme de leur entier développement, assujettissent chaque individu. Mais comment penser que les changemens moraux si remarquables, qui doivent se manifester un jour, pour établir les caractères généraux bien tranchés propres à chaque sexe, pourraient s'opérer, si l'organisation intime de chacun d'eux ne renfermait pas, dès le principe, la cause matérielle d'une impulsion primitive donnée dans le sens de ces changemens? Si le motif de cette impulsion existe, elle a dû se faire ressentir au premier instant; et si elle a agi, comment admettre raisonnablement que ses effets,

quelque peu considérables, ou quelque peu évidens qu'on veuille bien d'abord les supposer, soient absolument insensibles?

Les médecins qui, sous le titre de physiologistes, ont cherché à décrire les phénomènes relatifs à l'exécution normale des fonctions de l'espèce humaine, ont donc commis, pour la plupart, une erreur bien grande en pensant qu'ils devaient abandonner à une autre science qu'à celle qui a trait à l'organisation physique, l'analyse si difficile, et pourtant si importante, des facultés de l'entendement, considérées dans leur source primitive. Mais, sans sortir de notre sujet, nous pouvons remarquer qu'ils n'ont pas agi avec plus de raison en se persuadant qu'ils pouvaient, sans préjudice pour la science de l'homme en général, réunir dans les mêmes descriptions tout ce qui avait rapport aux deux sexes pendant leur enfance et leur vieillesse, et en se croyant seulement obligés d'examiner isolément la femme dans une partie de l'espace intermédiaire à ces deux grandes époques de sa vie : c'est-à-dire pendant le temps où la nature l'appelle à remplir un ordre de fonctions tout à fait étrangères à celles de l'homme. Quel motif, de nos jours, pouvait les maintenir dans une semblable conviction? Était-ce la crainte d'établir des parallèles trop peu saillans, et le désir d'éviter de minutieux détails, ou la certitude, enfin, de n'avoir à décrire que des nuances imperceptibles et de la

connaissance desquelles la médecine-pratique ou l'hygiène ne dussent tirer aucun profit? Je ne crois admissibles aucunes des raisons alléguées en faveur de leur opinion, et je pense que la description entièrement isolée des fonctions des deux sexes, à toutes les époques de leur vie, donnée dans les ouvrages élémentaires de physiologie, n'aurait pas été moins avantageuse pour l'art de guérir, dont le but exclusif est de favoriser le développement régulier de ces fonctions, et de les maintenir dans une harmonie constante, ou de les y rappeler quand elles en dévient, que pour cet art, non moins précieux, d'agrandir la sphère de leur activité et de les conduire à leurs résultats par les voies les plus sûres et les plus promptes; ce qui, rédigé en principes, constitue essentiellement l'éducation physique et morale.

Cette vérité fondamentale une fois reconnue, rien, ce me semble, ne me serait plus facile que d'établir avec une précision même rigoureuse les motifs et le caractère des différences générales et particulières que je viens de signaler, et, à l'exemple de quelques écrivains modernes, faire un pompeux et stérile étalage d'érudition, en réunissant des descriptions anatomiques et physiologiques à des discussions morales; au moyen d'une foule de citations poétiques empruntées à ce millier d'ouvrages qu'ont fait éclore les faiblesses et le mérite des femmes. Mais mon but, comme j'ai cherché à le faire sentir dans mon introduction, n'est pas

d'écrire l'histoire naturelle de la femme, ou, pour mieux dire, de développer tous les phénomènes de l'organisation dans lesquels les attributs du sexe paraissent se dévoiler en entier. Il me suffit, pour atteindre le but que je me suis proposé, de poser et d'établir un principe, et d'en déduire une conséquence. La femme n'est pas seulement femme par une série ou un appareil d'organes où la physiologie sexuelle se montre avec plus d'expression, c'est-à-dire par les ornemens ou mieux les attributs enchanteurs que nous nommons ses charmes; mais les principaux traits de son organisation intime se manifestent depuis ses premières années jusqu'à son extrême vieillesse, dans ses affections morales comme dans son système physique, dans ses jouissances comme dans ses douleurs : sa condition et celle de l'homme présentent, dans tous les points et dans toutes les époques de leur vie, une série d'oppositions et de contrastes; tel est le principe. L'exercice de fonctions différemment modifiées détermine dans l'organisation des changemens qui ont sur les rapports, soit sociaux, soit primitifs ou naturels des deux sexes, l'influence la plus marquée, et qui exigent, relativement à la femme, une direction toute particulière des différens moyens qui contribuent à l'entretien de la vie, et à la conservation de la santé; telle est la conséquence.

Analysons donc rapidement les principaux points de la constitution physique de la femme, pour

entrer dans quelques détails à l'égard de son système nerveux, et de son organisation cérébrale ou intellectuelle, dont la juste appréciation peut seule conduire aux principes qui doivent former la base de l'éducation appropriée à la première époque de sa vie. Quelque légère que soit cette analyse, elle suffira du moins pour nous convaincre que chaque sexe porte l'empreinte manifeste et inaltérable de sa destination.

§ II.

Considérations générales sur l'organisation physique de la femme.

La stature de la femme est en général plus petite que celle de l'homme. Les parties qui servent d'appui et de fondement à la machine humaine, c'est-à-dire les pièces qui composent la charpente osseuse, sont chez elle plus minces, plus délicates, plus blanches et moins résistantes. Son cou est moins gros et a plus de longueur. La partie antérieure et supérieure de sa poitrine est plus saillante, et les parties latérales et inférieures en sont moins écartées; il y a plus de mobilité dans les pièces principales qui la composent, surtout à la partie antérieure; d'où il résulte une différence très remarquable dans les mouvemens respiratoires; en outre l'extrémité inférieure du sternum est à la hauteur de la septième vertèbre, au lieu de correspondre, comme dans l'homme, à la onzième. Elle a les os innominés plus évasés, le sacrum et le coccyx plus

larges, plus courts et moins rentrants : il résulte de cette disposition que l'abdomen, ou la moitié inférieure du tronc, a plus d'amplitude naturelle, et cela de telle sorte que la partie antérieure de sa périphérie est bien plus saillante; la partie inférieure du torse, vue par devant, a bien plus de largeur, de côté a plus d'épaisseur, et par derrière laisse apercevoir un enfoncement plus marqué.

Les rapports de la poitrine et du bassin sont tels dans les deux sexes que si, comme on l'a dit mille fois après *Camper*, on renfermait l'homme et la femme dans une aire elliptique, les épaules du premier sortiraient de la ligne qui circonscrirait le reste du corps, tandis que les épaules de la femme seraient renfermées dans les lignes que ses hanches dépasseraient manifestement. Ainsi le torse chez celle-ci forme une pyramide dont la base est en bas et le sommet en haut; le contraire a lieu chez l'homme. Il était naturel que la partie inférieure du corps de la femme, qui devait se prêter à la dilatation de la matrice pendant la grossesse, et au passage du fœtus dans le travail de l'accouchement, offrît un développement proportionné à celui de la partie supérieure du corps de l'homme, qui représente la principale masse des forces physiques dont il est appelé à faire un si fréquent usage. Le tronc de la femme est aussi plus long, et le milieu de son corps est entre le pubis et l'ombilic, au lieu de correspondre, comme dans l'homme, directement au pubis; aussi a-t-elle les membres inférieurs moins longs.

Les muscles de la femme sont moins volumineux, moins saillans, moins forts, excepté cependant ceux des cuisses, qui sont comparative-ment plus volumineux et plus proéminens que dans l'homme. Le tissu cellulaire est chez elle moins solide; l'intervalle des faisceaux fibreux est rempli d'une plus grande quantité de graisse. Les tendons sont plus grêles et moins durs, et leur attache offre moins de résistance. Le tissu lamineux, partout où il existe, est plus graisseux; mais, comme nous l'avons dit, plus lâche et plus humide; le tissu adipeux ou graisseux qu'on y rencontre a moins de consistance; il acquiert avec l'âge plus de solidité, mais il conserve toujours une mollesse caractéristique. Ce sont ces deux tissus qui, en se distribuant diversement, adoucissent le passage d'un organe à l'autre, enlèvent aux articulations ce qu'elles ont d'inégal et de raboteux, et donnent à ses membres ces surfaces uniformes et polies, cette rondeur et ces contours gracieux que ceux de l'homme ne peuvent et ne doivent point avoir.

La peau de la femme diffère aussi beaucoup de celle de l'homme; le grain en est plus fin; ce qui la rend plus douce et plus délicate au toucher; elle se laisse plus facilement pénétrer par les vaisseaux capillaires rouges; elle a plus d'éclat et de blancheur, et ne se couvre de poils qu'au pourtour de la vulve et sous les aisselles. Sa chevelure est aussi plus longue, plus fine et plus abon-

dante ; elle se conserve plus uniformément , et ne se perd que dans un âge avancé.

Combien n'observe-t-on pas encore de différence dans les deux sexes , relativement au système splachnique ! Chez la femme , la pulpe cérébrale est moins ferme et moins volumineuse ; l'ouverture de la glotte a moins d'étendue , et le larynx est plus étroit ; aussi sa voix est beaucoup plus douce et plus flexible. Les poumons sont plus petits , plus dilatables et moins rouges ; le cœur est moins gros et moins ferme ; l'estomac est plus petit , et la plupart des viscères abdominaux sont très mobiles et susceptibles de céder facilement aux impressions qu'ils reçoivent pendant le temps de la gestation.

Enfin , c'est un fait anatomique tout à fait incontestable , que les organes de la génération de la femme , n'ont avec ceux de l'homme , pas plus d'analogie dans leur conformation que dans leur fonction. L'opinion de *Roderic à Castro* , qui pensait que ces organes avaient la même structure , avec cette différence seulement que d'un côté ils étaient repliés vers l'intérieur et de l'autre développés au dehors , est entièrement chimérique , et ne mérite aujourd'hui aucune réputation. Les deux sexes concourent par des moyens différens à l'œuvre importante de la génération : l'un est destiné à recevoir et l'autre à donner , ou mieux , là est une action indirecte et ici un rôle actif à remplir.

Quoique les femmes aient une constitution plus généralement identique que les hommes, il n'est cependant pas facile de préciser pour elles d'une manière positive cette disposition particulière du corps, cette manière d'être propre à chaque individu, qu'on désigne assez souvent sous le nom d'idiosyncrasie, mais plus communément sous celui de tempérament, et qui dépend, sans aucune exception, de la prédominance de volume ou d'activité d'un organe ou d'un système d'organes. Je dis sans aucune exception, car il est encore aujourd'hui même quelques personnes qui, sans doute par déférence pour leurs maîtres, ou peut-être aussi par suite de cet ascendant que conservent sur les esprits timides les opinions dans lesquelles ils ont été élevés, expliquent, dans des traités élémentaires d'hygiène, le tempérament lymphatique, par la faiblesse et le relâchement du système de ce nom. Cette erreur physiologique mérite d'être combattue quelque part qu'elle se rencontre; car elle conduit manifestement à de vicieuses conséquences médicales, en autorisant et même en commandant l'emploi immodéré des moyens stimulans dans les différentes affections scrophuleuses, qui ne sont au fond qu'une exaspération du tempérament lymphatique, une véritable irritation morbide de quelques uns des principaux organes de la force d'assimilation.

Quoi qu'il en soit, les femmes présentent plus

rarement qu'on ne le pense en général, le tempérament lymphatique dans toute sa pureté; il se combine fréquemment avec le sanguin, et de cet heureux mélange résulte une constitution particulière qui s'exprime, comme on sait, au physique par une blancheur générale de la peau, mais une coloration de la face, une mollesse et une délicatesse des tissus, et au moral par une sensibilité vive, facile à émouvoir, mais passagère, qui rend faciles toutes les fonctions, et donne au caractère cette légèreté et ce gracieux enjouement qu'elles savent mêler à leurs occupations même les plus sérieuses. Dans les grandes villes, les habitudes sociales, ainsi que nous le verrons bientôt, concourent à réunir une susceptibilité nerveuse, exaspérée avec la prédominance lymphatique; d'où il résulte également, pour le physique, un défaut général de force et d'énergie; mais pour le moral, une mobilité extrême, des volontés absolues, des goûts incertains et souvent éphémères.

Je ne puis m'abstenir de faire remarquer ici que si je place la disposition physique du tempérament avant l'état moral qui lui est propre, je ne prétends pas avancer que la constitution physique soit la cause déterminante des différents attributs moraux qui coïncident avec elle. Si j'étais même forcé de m'expliquer à cet égard, je n'hésiterais pas à me prononcer contre l'opinion généralement reçue, et à me ranger du côté

du petit nombre de personnes qui , sans nier l'action que les différens organes exercent sur le cerveau et sur ses fonctions , pensent que l'habitude générale du corps n'est , en grande partie , que l'expression de l'état de l'organe de la pensée , qui tenant , plus ou moins directement , sous sa dépendance toutes les autres parties , les porte à se développer en raison directe de la fréquence de l'emploi qu'il fait de chacun d'eux.

Les caractères différentiels des sexes dans notre espèce , ne se bornent pas à quelques changemens dans la conformation du tronc et des membres : la partie du corps qui renferme les organes de l'intelligence , offre encore des différences bien remarquables. Ne craignons même pas d'avouer que le peu d'attention qu'on s'obstine , de nos jours , à accorder à l'examen comparatif de la conformation du système cérébral de la femme , est la cause principale de la difficulté qu'on éprouve à déterminer , même d'une manière générale , la nature et la portée de ses facultés intellectuelles. D'abord la tête de la femme est beaucoup plus petite que celle de l'homme ; et cela non seulement d'une manière absolue , mais comparaison directement faite entre un homme et une femme de même structure : cette infériorité dans les dimensions du cerveau explique naturellement l'énergie moindre de ses fonctions prises collectivement. Le front de la femme est moins grand , moins découvert ; il est plus dans la direction du

nez, et laisse voir à peine une légère inflexion; aussi la femme possède-t-elle, en général, à un plus faible degré, les facultés dont les organes occupent la partie antérieure des hémisphères cérébraux; telles que la sagacité comparative, la pénétration métaphysique, et l'observation inductive, dont l'une fait saisir avec habileté tous les traits de similitude entre les choses, pour en fortifier le raisonnement, l'autre porte à remonter à l'origine des choses et à approfondir leur nature, et la troisième à mûrir et à faire fructifier les observations en déduisant toutes les conséquences qui peuvent en découler. Chez la femme, le diamètre transversal de la base du crâne a, toutes choses égales d'ailleurs, moins d'étendue; et le peu de développement des facultés dont les organes occupent cette partie du cerveau, la compense d'une manière honorable du rang que la nature lui a assigné sous le rapport de plusieurs autres facultés.

§ III.

Disposition du système nerveux et intellectuel de la femme; de la nécessité et des moyens de mettre son développement en harmonie avec l'ensemble de son organisation et la nature des rapports sociaux auxquels cette organisation l'appelle.

C'est une chose incontestablement prouvée, quoi qu'on ait pu dire à cet égard, que le système nerveux est, en général, dans toutes ses ramifica-

tions , moins considérable chez la femme que chez l'homme. Ce fait contredirait directement l'opinion générale qui consiste à regarder la femme comme douée d'une sensibilité éminemment supérieure à celle de l'homme , si l'observation n'avait pas laissé entrevoir dans la disposition particulière de ce système des différences qui peuvent compenser , et au-delà , son infériorité en développement. En effet , le tissu cellulaire qui revêt la pulpe nerveuse, ou qui s'insinue dans ses divisions, est plus abondant; les enveloppes qu'il forme sont plus muqueuses et conséquemment plus humides et plus lâches. Les mouvemens , par suite nécessaire de cette disposition , s'y opèrent d'une manière plus facile et en même temps plus prompte. Ils s'y font d'une manière plus vive, tant à cause de la docilité correspondante ou du défaut d'énergie vitale des fibres musculaires et des vaisseaux qui offrent peu d'obstacle à ces mouvemens, que par rapport à la brièveté relative de toute la stature. Ainsi, tandis que chez l'homme c'est le développement effectif du système nerveux qui est la mesure de sa sensibilité ; chez la femme c'est la faiblesse relative des autres organes, et peut-être aussi cette espèce de facilité qu'ont les nerfs d'éprouver les vibrations, ou toute autre modification physiologique, en vertu desquelles les sensations semblent être transmises.

La faculté qui résulte nécessairement de cette

organisation, expose la femme aux impressions d'un plus grand nombre d'objets, et doit produire dans son esprit une foule de déterminations qui sont à chaque instant détruites les unes par les autres. Cherchant vainement à se dérober à la tyrannie des sensations, elle s'attache particulièrement aux causes immédiates qui les produisent, et ne peut pas s'élever à la hauteur convenable pour les embrasser toutes d'une seule vue. D'ailleurs une susceptibilité nerveuse très rapide, doit naturellement entraîner des impressions peu profondes et peu durables; car si les sensations étaient d'autant plus prolongées qu'elles sont plus vives, ou que l'impression est plus vivement transmise, le cerveau ne résisterait certainement jamais à ses secousses et serait bientôt épuisé, oberré par cet exercice trop soutenu. Tel agent, en effet, qui ne produit chez nous qu'une sensation à peine remarquable, excite chez la femme des sensations très vives et quelquefois même des convulsions.

L'extrême susceptibilité nerveuse des femmes, la tendance aux affections spasmodiques, qui en est l'effet naturel et inévitable, mais surtout l'accès que le faible développement des organes de la pénétration métaphysique et de l'observation inductive donnent chez elles aux idées superstitieuses, sont les motifs sans doute qui portaient la plupart des peuples anciens à croire qu'elles avaient une relation plus intime que les hommes avec la divinité, et à les regarder par cela même comme

plus propres à remplir les fonctions de sibylles ou de pythonisses , et à jouer le rôle de sorcières et de devineresses. Et, disons-le ici sans méchanceté , si la bouche des femmes a paru dans l'antiquité vraiment digne d'interpréter les décrets des dieux , et de dicter leurs arrêts en rendant des oracles , combien de nos jours ne voyons-nous pas encore d'hommes qui , spéculant sur le fait matériel de cette malheureuse disposition , parviennent à les immiscer adroitement dans une foule de stratagèmes et de complots dirigés contre l'ignorance et la crédulité , mais dont elles ont l'adresse de cacher les ressorts et de rendre les effets miraculeux. Quel parti Mesmer , Cagliostro et quantité d'autres charlatans célèbres n'ont-ils pas tiré de leur enthousiasme et de leur docilité ? Je me rappelle à ce sujet la réponse tout à la fois énergique et naïve que me fit en Italie un homme du peuple. J'admirais , à quelques centaines de lieues de ma patrie , les ruines encore majestueuses de cette antique ville de Pompeïa qui resta pendant près de dix-huit siècles ensevelie sous les laves du Vésuve. En parcourant les détours d'un temple consacré à Isis , j'aperçus à travers les débris imposans des colonnes qui ornaient le sanctuaire de ce monument , une porte dérobée qui conduisait au centre même de l'autel ; je demandai à notre guide (*Cicerone*) quelle pouvait être la destination de cette porte. C'est par là , me dit-il , que pénétrait furtivement la femme

chargée de représenter la divinité qu'on adorait en ces lieux. Je lui demandai aussitôt sur quoi il se fondait en m'assurant que ce temple était desservi par des femmes plutôt que par des hommes : « C'est que de tout temps, me répondit-il malignement, les femmes ont été plus rusées, et qu'elles ont toujours été plus propres à jouer la comédie. »

Cette rapidité habituelle dans la succession des impressions et des idées forme le caractère spécial des enfans, et détruit heureusement chez eux l'effet d'une susceptibilité excessive qui rend à cet âge toutes les impressions si vives, et les rendraient si dangereuses, si elles étaient durables.

De semblables attributs sensitifs et intellectuels doivent donc être naturellement ceux de la plupart des femmes, et se trouvent d'autant plus prononcés qu'elles jouissent davantage des faveurs de la fortune, c'est-à-dire d'autant plus marqués que la faiblesse des muscles est plus grande, et que par un exercice continuél, le système nerveux a acquis plus de développement et d'énergie. Il est aussi important d'observer que comme ce dernier système, aussi bien que la constitution morale, est diversement modifié par le climat et les habitudes sociales des différens peuples, la disposition que je viens de signaler appartient particulièrement à certaines nations. Nous ne pouvons malheureusement dissimuler qu'elle ne soit l'apanage de la nation française. Madame de

Graffigny (1) a dit fort ingénieusement que les Français semblaient être sortis des mains de la nature, lorsqu'il n'était encore entré dans leur composition que l'air et le feu. Cette expression métaphorique est le langage de la vérité, sans doute; mais la vérité serait bien plus directe si les femmes étaient le sujet de l'application : deux corps tels que l'air et le feu n'expliquent-ils pas merveilleusement la légèreté de la plupart de nos dames ? mais rendons justice à la discrétion de madame de Graffigny ; elle n'a sans doute pas voulu trahir le secret de son sexe.

Ces aperçus anatomiques et ces explications physiologiques, quelque déplacés qu'ils semblent au premier abord, étaient cependant indispensables ici ; et dussent-ils former une digression, elle trouvera une excuse suffisante dans les motifs qui l'ont déterminée. J'ai pensé que des faits positifs prouveraient mieux que des suppositions, que la mobilité propre au caractère des idées et à l'état des affections, que l'inconstance enfin et la légèreté, puisqu'il faut trancher le mot, devaient être considérées comme une disposition naturelle de la femme. Quelqu'incompatible que soit même ici le rôle de panégyriste avec la sévérité que je serai parfois obligé de déployer pour la destruction d'une foule de préjugés, ou la réfutation de quelques paradoxes qui ont entraîné des conséquences contraires au bonheur de ce sexe aimable,

(1) Lettres péruviennes.

il faut le reconnaître et l'avouer, la nature ne semble-t-elle pas n'avoir doué la femme d'un peu d'inconstance dans ses goûts, que pour donner plus de vivacité à nos désirs et plus de force à nos jouissances ? De combien en effet le prix d'une faveur ou même d'un simple acte de bienveillance n'est-il pas augmenté par la crainte qu'on a de voir le plus léger motif devenir la cause d'une disgrâce ou d'un entier abandon. Buffon a commis, il me semble, une erreur bien grave en disant que les femmes avaient plus gagné par l'art de se faire désirer et rechercher, que par le don même de la beauté dont les hommes jugent si différemment. Les douces résistances et la pudeur qui forment la base de ce prétendu art, sont toutes aussi naturelles que la beauté elle-même, avec laquelle elles concourent évidemment au même but ; ce sont autant d'aiguillons dirigés vers nos désirs. Oui, adroite coquetterie, innocens détours, et toi-même, pudeur mystérieuse, vous formez, par votre réunion, le plus puissant aiguillon de l'amour ; car vous n'êtes réellement au fond qu'une heureuse et délicate combinaison de l'instinct qui répond au désir, même en le repoussant, et cherche à rehausser à nos yeux le prix des conquêtes, en prolongeant pour nous le rêve enchanteur de l'illusion !

Mais il y a loin, sans doute, de cette légèreté aimable et naturelle qui nous plaît malgré nous chez la femme, et que souvent nous admirons en

elle , à cette mobilité turbulente et incoërcible , à cette succession rapide et comme instantanée d'idées , qui semblent naître et pulluler dans l'entendement , à ce concours tumultueux d'émotions et d'affections morales , de sentimens de joie , de tristesse , de colère , qui naissent et disparaissent sans presque laisser aucune trace. Condition vraiment déplorable ; mais qui , malheureusement , est celle d'un grand nombre de femmes élevées dans les hauts rangs de la société , chez lesquelles la sensibilité a été détériorée par une éducation vicieuse et dont le principal défaut est d'être trop recherchée et trop peu conforme aux vœux de la nature. Les écrits de Michel Montaigne , de Lock , de Rollin , de La Bruyère et de J.-J. Rousseau , ont fait briller du plus vif éclat cette importante vérité.

La sensibilité des femmes , et cette aptitude qu'elles apportent en naissant à recevoir des impressions si diverses et si multipliées , forment donc l'objet qui doit fixer toute l'attention dans l'éducation appropriée aux premières années de leur vie. D'une direction favorable donnée à cette faculté dépend leur santé , leur propre bonheur et celui des personnes qui sont destinées à vivre auprès d'elles : que de ménagemens , de soins et d'égards n'exigent-elles pas ! Je regrette que les bornes que je me suis imposées ne me permettent pas d'entrer à ce sujet dans de grands développemens ; mais je dois faire remarquer ici , en thèse générale , que rien ne contribue plus à exalter ,

et par conséquent à détériorer cette heureuse et brillante fonction, que les soins et l'empressement qu'on apporte communément à développer les facultés intellectuelles des jeunes filles au delà du cercle que la nature leur a elle-même évidemment tracé. Que de tristes exemples attestent tous les jours, en effet, combien il est déplacé, même dangereux, de forcer les jeunes filles encore dans l'enfance à la culture des sciences, et viennent démontrer les inconvéniens qui sont chez elles le résultat d'une application trop soutenue ! Les ouvrages dans lesquels Boerhave, Hoffmann, Ramazzini, Tissot surtout et Zimmermann ont déposé le fruit de leur longue expérience, ne contiennent-ils donc pas des faits assez affligeans ou assez nombreux pour faire ressortir l'influence pernicieuse qu'exerce sur la santé des enfans toute précocité factice de leurs facultés intellectuelles, et pour détourner les parens de ce mouvement de vanité qui les porte à vouloir faire des petits prodiges ou des génies prématurés ?

L'excitation outrée et prolongée du cerveau ne se borne pas ici à faire de cet organe un centre exclusif d'actions et de mouvemens, qui ralentit l'énergie des autres organes ou trouble leur accroissement, comme cela se remarque chez la plupart des enfans de l'autre sexe qu'on place dans des circonstances analogues. Mais, en l'exerçant sur des matières qui ne sont pas comprises en la sphère d'activité dans laquelle il est donné à ses

fonctions de se développer, on le force encore à devenir le siège d'une susceptibilité morbifique qui engendre et perpétue cette malheureuse disposition aux céphalalgies ou migraines périodiques, aux maux de nerfs, aux vapeurs, à l'hystérie et à une foule d'autres affections qui empoisonnent les plus beaux jours de l'existence des femmes. N'est-ce pas, enfin, cette même disposition qui peut seule expliquer la fréquence chez elles des altérations profondes des facultés intellectuelles, collectivement désignées sous le nom générique d'aliénation mentale?

L'espèce d'empire qu'exercent maintenant chez nous les femmes dans la société, exige à la vérité, pour elles et pour nous, qu'elles ne soient point ignorantes; mais qu'on se borne, dans leur éducation, à leur faire éviter l'inconvénient d'un contraste trop marqué avec l'instruction et l'éducation des hommes, dont elles partagent et embellissent la destinée. Aujourd'hui, l'inutilité d'une culture approfondie et recherchée de l'esprit des femmes est un fait qui, à mon avis, devait résulter du progrès des lumières et de leur application immédiate au bonheur de la société. Aussi, la plupart de celles qui, cédant à une lubie d'amour-propre plutôt qu'à l'amour véritable de la science, renonceraient au triomphe certain que leur assurent les nombreuses et brillantes qualités qui sont l'apanage naturel de leur sexe, pour se lancer dans la carrière politique ou dans le domaine de

la haute littérature philosophique et de la poésie , mériteraient plus que jamais de subir le ridicule dont Molière et d'autres observateurs spirituels les ont frappées avec autant de succès que de raison.

Le temps présent a tout renouvelé, et la destinée des femmes, dans leur propre intérêt, a changé comme la société tout entière, en suivant le cours des améliorations que la raison n'aurait pas dû abandonner à l'expérience le soin d'introduire parmi nous. Leur éducation morale devient donc, pour ainsi dire, une question nouvelle qui doit fixer l'attention de tous les philanthropes, et particulièrement des médecins auxquels il est surtout donné d'apprécier la nature et la portée de leur système intellectuel.

C'est en vain que pour excuser quelques prétentions, ou flatter un amour-propre déplacé, on objectera qu'il a existé, et qu'il existe même encore aujourd'hui, plusieurs femmes d'un talent éminent, qui ont presque égalé tout ce que notre sexe offrait de supérieur dans divers points de la littérature et des beaux-arts. Ces exemples ne forment que de rares exceptions, et sont loin de détruire la règle générale. Peut-être même que si l'on voulait approfondir les productions du plus grand nombre de ces femmes à grands talens, et porter sur leur mérite un jugement impartial et sévère, on finirait par reconnaître que les unes n'ont fait qu'exploiter avec succès les avantages

d'une mémoire fidèle , heureusement dirigée par l'esprit d'observation qui est naturelle chez toutes , et que les autres ont été guidées par les inspirations d'un tempérament hystérique , ou , pour parler plus physiologiquement , par l'exaltation de l'organe du sentiment de l'amour. Mais , n'en déplaît aux plus zélés admirateurs de leurs grâces et de leur beauté , on ne trouvera jamais dans leurs ouvrages cette profondeur , cette élévation , cette sublimité enfin , cachet du vrai génie , dont les œuvres de Newton , de Descartes et de Bacon , de Racine et de Voltaire , de Montesquieu et de Rousseau , de Raphaël et de Michel-Ange , offrent partout , dans des genres différens , l'empreinte ineffaçable.

J'entrevois toute la défaveur avec laquelle une semblable déclaration peut être accueillie , et l'espèce d'anathème dont ne manqueront pas de la frapper quelques femmes ; je pressens même à quels subtils et brillans paradoxes sa réfutation pourra entraîner des hommes qui croiront à tort la gloire du beau sexe compromise : l'erreur a toujours compté plus d'apologistes que la vérité. Mais telle était notre position dans cette occurrence , qu'il fallait ou renoncer à notre but , ou y parvenir en établissant , pour les appliquer ensuite à notre sujet , les vérités physiologiques qui découlent de l'étude du système nerveux et intellectuel de la femme , réduit à sa véritable expression. Je le demande à tous les hommes de bonne foi ,

habitués à réclamer le témoignage du temps et de l'expérience dans l'examen de toutes les questions dont la solution peut intéresser directement le bonheur de notre espèce ; les époques les plus mémorables de notre histoire moderne ne déposent-elles pas en faveur de l'opinion que je viens d'avancer ? Partout nous y voyons qu'autant les femmes , se bornant aux véritables rapports sociaux que réclame la nature de leur sexe , ont contribué à l'élégance de notre langage , à la politesse de nos mœurs , et par cela même aux progrès de notre civilisation , autant leur influence a été nuisible à la littérature , aux sciences , aux beaux-arts , et a favorisé le débordement du luxe , lorsqu'on leur a imprudemment permis de toucher aux rênes de l'État , et de diriger l'opinion de leur siècle.

Mais , si la femme n'est pas plus appelée à briller par la profondeur et l'étendue de ses facultés intellectuelles , qu'à régner par l'ascendant de ses forces physiques , de combien aussi n'est-elle pas supérieure à l'homme par tout ce qui est du ressort des facultés affectives , ou , comme on le dit généralement , par tout ce qui tient au sentiment et au cœur. C'est de cette source commune qu'émanent la perspicacité avec laquelle elle sait démêler les mouvemens secrets du cœur humain , ce sentiment si exquis des convenances qui ne la trahit jamais , et lui permet de régler adroitement ses actions et son langage selon les circonstances ,

cette bienveillance dénuée d'intérêt, cette humanité sans prétention, cette douceur enfin, et cette élégante politesse de mœurs capable d'adoucir les caractères les plus farouches. Dons précieux de la nature, qui voulut faire les délices d'une moitié du genre humain avec les mêmes moyens qui devaient assurer à l'autre moitié un triomphe moins éclatant, il est vrai, mais du moins doux et surtout éternel.

La femme, en effet, aime non pas plus énergiquement, mais plus profondément et surtout plus délicatement que l'homme (vérité fondamentale dont nous rechercherons plus tard la cause, en examinant tout ce qui se rattache au sentiment de l'amour proprement dit). Ses soins sont dictés par une tendresse mieux entendue : nous en voyons l'exemple dans la manière dont elle soigne les malades ; elle s'identifie, pour ainsi dire, avec eux, et devine leurs besoins. Elle console mieux ; elle sait mieux parler le langage du cœur, par cela même que c'est le seul qu'elle comprenne bien et auquel elle cède toujours ; aussi a-t-on dit fort honorablement pour elle : *Ubi non est mulier, ibi ingemiscit æger*.

Nous pouvons nous flatter, sans doute, de courir de notre propre détermination à des dangers dont l'aspect, ou le simple récit, les glaceraient d'effroi ; la témérité siérait mal à qui la nature a refusé la force de se défendre ; mais convenons aussi qu'elles attendent dans leurs lits

des périls aussi grands et non moins terribles, avec une patience inouïe, et qu'elles en supportent les épreuves douloureuses avec une douceur et une résignation que la plupart des hommes n'imitent pas ordinairement, même pour des maux plus légers.

L'enthousiasme de ce sentiment aussi pur qu'honorable, qui nous porte à compâtrir aux maux de nos semblables, et à les soulager, a quelquefois fait faire à des femmes ce qui n'est bien souvent chez les hommes que l'effet d'une détermination évidemment calculée et basée sur des intérêts matériels. Sans aller chercher la preuve de cette vérité dans des annales quelquefois douteuses d'une époque reculée, n'avons-nous pas vu de nos jours des femmes réclamer d'elles-mêmes, comme une véritable faveur, l'honneur périlleux d'aller secourir des pestiférés au delà de leur patrie? Ah! s'il est permis de soupçonner que les médecins dont elles ont si généreusement partagé les dangers, ont cédé à l'amour de la gloire, à l'appât des honneurs ou à tout autre motif tant soit peu mondain, soyons du moins assez justes pour reconnaître que le dévouement de ces charitables sœurs ne portait l'empreinte d'aucun intérêt personnel: l'amour de l'humanité, le désir de la servir autrement que par des vœux, étaient les seuls mobiles de leur conduite et l'unique récompense qu'elles attendaient du sacrifice de leur vie.

Les facultés affectives chez les femmes sont

même susceptibles d'une exaspération, ou mieux d'une exaltation capable de développer brusquement en elles des qualités qui ne sont pas l'apanage ordinaire de leur sexe : c'est ainsi qu'elles acquièrent tout à coup le courage le plus étonnant, et deviennent capables des actions les plus héroïques. Que de mères n'a-t-on pas vues se précipiter à travers les flammes pour sauver leurs enfans ! Que d'amantes ou d'épouses n'a-t-on pas vues encore braver les plus effrayans périls, et se jeter au devant d'une mort certaine, pour en garantir les objets de leur amour ! Et, disons-le à la gloire de nos contemporaines, ce sont elles qui, par leur courage et l'infatigable persévérance du plus noble dévouement, ont adouci les scènes les plus désastreuses de nos derniers troubles politiques.

Enfin, si nous analysons les vœux de la nature dans la répartition des attributs de chaque sexe, nous retrouverions sans doute qu'en douant la femme de la faculté d'improviser, pour ainsi dire, la bienveillance, et de céder aux élans d'une bonté soudaine et irréfléchie, elle pensait au bonheur de l'espèce humaine, dont la conservation eût été souvent compromise, si elle l'eût réduite à compter, dans les premiers momens de la vie, sur les soins tardifs d'une détermination calculée.

Nous ne devons donc plus en douter, les femmes quittent la route sur laquelle les a placées la nature, quand elles courent après les sciences et

le bel esprit : l'étude, et encore l'étude modérée des simples arts d'agrémens, est la seule qui leur appartienne, la seule véritablement conforme à leur destination et à leur organisation intellectuelle. Mais qu'elles se livrent à cette étude sans afféterie et sans pédantisme, et qu'elles apprennent de bonne heure à n'y trouver qu'un moyen d'adoucir les chagrins et de charmer les ennuis de la solitude, qu'un moyen propre à jeter sur le cours de la vie de douces et d'agréables distractions. Qu'elles ne se livrent surtout à la culture de la musique que pour varier leurs plaisirs, et faire diversion à leurs travaux; car, il m'est pénible de le dire, sur vingt femmes qui, dès leur enfance, excellent dans cet art, source des émotions les plus vives, quinze éprouvent des accidens au temps de la nubilité, et dix-huit seront à vingt-cinq ou trente ans des femmes à vapeurs. Les trois filles de l'immortel Grétry faisaient les délices et le bonheur de leur père, par leurs dispositions précoces et leurs brillans succès dans la musique : toutes trois, belles d'attraits et de talens, périrent de maladies de langueur à l'époque de la puberté. D'ailleurs en vouant les jeunes filles à l'étude des beaux-arts, on les détourne évidemment du but qu'on devrait entrevoir dans leur éducation, celui de faire des mères de familles. Car quand on les mariera, de deux choses l'une, ou bien elles abandonneront l'étude des beaux-arts, et alors elles auront perdu beaucoup de temps; ou bien

elles continueront à les pratiquer , et dans ce cas adieu les soins du ménage ; car pour une femme qui se consacre à un instrument , un mari n'est souvent qu'un meuble. L'auteur de *Télémaque* voulait qu'on inspirât au beau sexe l'amour de ses devoirs avant tout : Fénélon avait raison , tout le monde en convient , et cependant s'il venait parmi nous , on lui répondrait par une symphonie d'*Haydn* ou par une ouverture de *Rossini*.

Il est vrai de dire , et nous nous empressons de l'avouer , que , par un heureux retour à des voies plus naturelles , l'application excessive à des études forcées et à des occupations scientifiques qui tiennent l'esprit fortement tendu , pour parler le langage ordinaire , n'est guère en usage parmi les femmes de notre siècle. Mais en revanche , la lecture habituelle des romans constitue de très bonne heure un genre particulier d'application , dont les suites sont toujours très défavorables. Ces peintures idéales d'une nature fictive , ces tableaux outrés d'une perfection chimérique , où les hommes sont peints avec des qualités extraordinaires , ne sont propres en effet qu'à porter le trouble dans des âmes déjà trop faciles à s'enflammer. Et combien de femmes qui , dans leur première jeunesse , se sont nourries des idées extravagantes que renferment la plupart de ces bizarres productions , éprouvent , même après le mariage le mieux assorti , un vide extrême devant d'heureuses réalités , ou n'aiment souvent , en aimant ,

qu'un être imaginaire. Résultat inévitable de l'impossibilité où l'on sera constamment de concilier le besoin toujours croissant d'émotions nouvelles qu'engendre infailliblement la lecture de ces ouvrages, dans la production desquels une imagination fantastique a tout fait, avec la tranquillité de la vie domestique, et les occupations parfois bien monotones, il est vrai, que réclament les soins d'un ménage.

La fréquentation habituelle des spectacles est encore une des causes les plus propres à détériorer la sensibilité des jeunes filles, en exaltant leur imagination, et en suscitant chez elles des connaissances, et, par suite nécessaire, des désirs incompatibles avec leur âge. C'est particulièrement dans les grandes villes, comme nous avons tant d'occasions de l'observer à Paris, qu'on est à même d'apprécier les coups funestes que porte à la sensibilité des jeunes filles ce genre de plaisir qu'on est trop souvent disposé à regarder comme innocent. Dans les grandes villes, en effet, tous les rangs de la société peuvent jouir des spectacles; et la jeune fille qui fait l'objet de ses plus agréables délassemens d'une de ces représentations théâtrales qu'on désigne sous le nom de mélodrames, et où l'expression la plus outrée des sentimens et les phrases les plus énergiques sont mises à profit pour émouvoir les spectateurs, en sort presque aussi vivement agitée que celle qui vient d'assister à quelques scènes d'un grand opéra, où le luxe des

beaux-arts, tels que la musique, la peinture et la danse, est devenu un moyen de séduction qui, pour être d'un meilleur goût ou d'un genre plus recherché, n'en a pas moins les mêmes inconvéniens.

La plupart des médecins observateurs qui ont long-temps habité Paris n'ont eu que trop souvent l'occasion de vérifier l'exactitude de ces différentes assertions; et pour moi, je suis convaincu que les jeunes filles qui appartiennent à la classe élevée de la société, éprouvent des suites bien plus défavorables d'une habituelle fréquentation des spectacles, que celles que le sort a placées dans les rangs inférieurs. Celles-ci trouvent, en effet, une heureuse diversion dans leur travail et leurs occupations journalières; tandis que les premières, qu'on laisse languir dans l'inaction et l'oisiveté, n'ont que trop les moyens de savourer le souvenir des impressions voluptueuses qu'elles ont reçues la veille. Cette dernière considération nous conduit naturellement à examiner quel genre d'attention réclament les différentes espèces d'exercices corporels dans l'éducation du sexe féminin.

Cependant, je croirais n'avoir indiqué que d'une manière incomplète les règles suivant lesquelles doivent être dirigées les fonctions des systèmes nerveux et intellectuel des jeunes filles, si je ne signalais encore un écueil que quelques pères ne savent point éviter dans la partie morale de leur éducation. Cet écueil consiste dans la ten-

dresse aveuglément exagérée que plusieurs mères portent à leurs filles, et dans les soins extrêmes qu'elles mettent, sans relâche, à les soustraire aux plus légères contrariétés et aux moindres inconvéniens. Ainsi habituées dès leur plus tendre enfance à ne former aucun vain désir, elles s'identifient, pour ainsi dire, avec les personnes qui se chargent trop complaisamment de prévenir leurs souhaits ou de satisfaire leurs volontés, et contractent tellement le besoin de vivre auprès d'elles, et de compter sur leur officieux dévouement, qu'elles ne s'en séparent qu'avec le plus mortel chagrin, et ne les quittent pas, même pour quelques instans, sans passer dans l'affliction et dans les larmes le moment tout entier de cette douloureuse absence.

Si le temps, ou quelque circonstance particulière, parvient à les arracher au cruel chagrin qui les accable, lorsque le sort a prononcé l'arrêt d'une éternelle séparation, elles tourneront souvent leur attachement et leur affection sur des événemens chimériques et de peu d'importance, quelquefois même sur des objets ridicules. Elles ont déjà senti quelques unes des émotions les plus fortes qui puissent agiter l'âme ; leur jeune cœur a déjà perdu cette aimable sérénité qui fait le plus doux charme de l'innocence. Désormais les sentimens modérés leur paraîtront insipides ; ces raffinemens de sensibilité, qu'on entretenait et qu'on admirait en elles, leur donneront par la suite une

susceptibilité qui les rendra trop souvent mécontentes de ceux qui vivent auprès d'elles; et gémissant en secret d'une ingratitude qui n'existe que dans leur manière vicieuse de voir et de sentir, elles paraîtront souvent injustes et toujours bizarres. Enfin, accoutumées aux grands mouvemens et aux exclamations pathétiques, elles fatigueront les personnes qui les entourent par les capricieux écarts d'une imagination exaltée, et les affligeront par le spectacle toujours renaissant des maux qu'elles éprouvent, et qui seront inévitablement suivis d'accidens plus graves encore.

CHAPITRE II.

Principaux moyens de favoriser la régularité du développement de l'organisation physique de la femme.

§ I.

De l'exercice appliqué à l'éducation des jeunes filles.

La femme est évidemment appelée à mener une vie moins agitée, moins bruyante et moins tumultueuse que celle de l'homme; et malgré les raisonnemens ampoulés de quelques faux logiciens, qui ont eu la bizarre prétention de prouver que la réserve et la timidité de la femme, aussi bien que sa faiblesse, n'étaient qu'un résultat de la

tyrannie de l'homme , qui , pour assurer son empire , l'accoutumait de bonne heure à porter les chaînes d'un dur esclavage , il n'en reste pas moins clairement démontré que ce sont bien moins nos institutions que le vœu de la nature elle-même qui la condamnent à une vie sédentaire , et lui assignent une réserve soutenue. N'a-t-on pas une preuve frappante de cette vérité dans l'organisation de la femme ? Quel contraste choquant n'offrent pas toutes ses formes avec l'idée de la force ou de quelque exercice violent , et quel goût n'apporte-t-elle pas , dès la plus tendre enfance , à s'adonner sans contrainte aux jeux ou aux occupations qui n'exigent aucuns mouvemens brusques et forcés. « Leurs faibles bras , dit ingénieusement Roussel , ne sauraient supporter des travaux trop rudes et trop long-temps continus ; et les grâces s'accommodent peu de la sueur et du hâle. » Voyez cette jeune fille timidement assise auprès de sa mère : tandis que le garçon du même âge s'agite et se remue , casse ou brise tout ce qui se présente à lui , cherche , en un mot , des obstacles à vaincre , comme s'il préludait à de bruyantes ou de plus hautes destinées , selon l'heureuse expression d'un physiologiste moderne ; elle s'occupe soit à coudre , soit à broder , soit enfin à ajuster , avec l'ardeur du plaisir ou la gravité d'une affaire sérieuse , quelques objets de toilette sur une poupée ; comme si , de son côté , elle se préparait aux soins que plus tard elle doit donner à ses

enfants. Sans doute aussi que dans cette étude elle cède à un sentiment irréfléchi, à une voix secrète qui, l'avertissant que sa destinée tout entière doit être de plaire et de charmer, lui révèle, dès ses premiers ans, les mystères et la toute-puissance de la parure.

Si on réfléchit un instant à la position respective des deux sexes, on ne tarde pas à reconnaître que les choses devaient naturellement se passer ainsi. Parmi tous les êtres qui jouissent du tribut de la vie, l'homme n'est-il pas celui dont l'enfance est la plus longue; ou, pour m'exprimer plus clairement, l'homme n'est-il pas celui qui est le plus long-temps dénué des moyens individuels de pourvoir aux besoins et à la conservation de sa vie; de manifester les uns et d'éviter ce qui menace l'autre? Que serait-il devenu si celle qui lui a donné le jour n'avait trouvé en elle-même la cause du besoin de rester auprès de lui, et de lui prodiguer ses tendres soins pendant cette longue et douloureuse période de son existence. En supposant d'ailleurs que cette explication ne fût pas assez heureuse pour confirmer sans retour l'opinion qui l'a provoquée, penser que le cercle habituel des occupations de la femme a été uniquement tracé par nos conventions, ne serait-ce pas admettre que la nature a voulu détruire son propre ouvrage. Car, en appelant les femmes à partager les fatigues et les périls d'une vie agitée, elle eût

contribué à détruire ces contours doux et gracieux qui lient et embellissent toutes leurs formes, et par cela même elle eût évidemment conspiré contre le pouvoir de leurs charmes.

« A mesure que la jeune fille grandit et que son organisation se forme, son goût pour la tranquillité et la vie sédentaire se manifeste plus fortement, et son caractère devient tous les jours plus modeste et plus réservé. » Elle semble se retirer, ou, pour ainsi dire, reculer d'effroi à la vue de la carrière de la vie, où le jeune homme du même âge se précipite, au contraire, avec une ardeur contre laquelle vient si fréquemment échouer la voix de la raison, et que ne peuvent souvent modérer que les leçons, quelquefois bien terribles, de l'expérience.

Pressentant déjà même que c'est dans sa propre faiblesse que va résider toute sa puissance, elle s'essaie de bonne heure à tirer parti de ce désavantage, en se montrant plus douce, plus affectueuse et plus soumise qu'on ne saurait l'exiger; et en se plaçant continuellement sous la protection d'un frère ou d'un ami, elle flatte leur amour-propre, et parvient par ce léger détour à les dominer tous deux.

Avertie, comme nous le savons déjà, plus encore par la nature que par l'éducation, de la réserve et de la décence que son sexe exige, elle cache avec soin les idées et les sensations qui la captivent d'abord, et qui bientôt après l'agitent

et la tourmentent. Sans trop savoir pourquoi , elle devient soucieuse et distraite , selon l'importance des objets et des idées qui l'affectent , et surtout selon les conséquences qu'elle craint qu'on en tire , si elle se hasarde de les communiquer. Mais par une adresse tout à fait étrangère à l'autre sexe , elle sait allier beaucoup de curiosité à une grande modestie. C'est alors qu'un besoin irréfléchi l'entraîne vers quelques unes de ses semblables , et plus particulièrement vers celles qui lui paraissent plus formées ou du moins plus avancées en âge : de là ces liaisons de la jeunesse , ces intimités quelquefois trop étroites et trop ardentes , ce désir de se voir , cet empressement à se rechercher , cette attention enfin et ces précautions pour s'entretenir en particulier. D'où vient ce ton de mystère qu'on remarque dans toute leur conduite , si ce n'est de la nature elle-même qui les porte malgré tout à pénétrer une chose à laquelle se rattachent tous les points de leur existence , et qu'il serait peut-être aussi prudent de ne pas leur laisser entièrement ignorer , qu'il serait téméraire de la dévoiler à leurs yeux sans de grandes précautions. Le trouble qu'elles éprouvent à l'aspect de tout ce qui tient à ce prétendu mystère montre , il est vrai , que leurs rêveries et leur curiosité ont soulevé de très bonne heure une partie des voiles qui l'enveloppent ; car , pour qui veut réfléchir , le coloris de la pudeur exprime directement qu'on a connaissance des rapports de l'objet

qui l'excite , et n'est souvent au fond que le résultat de la crainte qu'on a de le laisser entrevoir.

Mais revenons à la somme générale des mouvemens conformes à l'organisation de la femme , et avouons que les conventions sociales , dans les nations modernes , ont dépassé les bornes que la nature semblait avoir prescrites à cet égard , et que l'état d'indolence , d'inertie et d'oisiveté physiques , auquel nous condamnons la plupart des jeunes filles , n'est propre qu'à développer cette extrême mobilité qui , comme nous le savons , ne leur est que trop naturelle , cette susceptibilité qu'agacent les premiers efforts des causes morales , cette timidité d'esprit et de caractère , cette pusillanimité enfin que les moindres accidens peuvent mettre en jeu.

Les peuples anciens qui prenaient tant de soins pour se procurer des citoyens sains et robustes , et qui apportaient la plus sérieuse attention à l'éducation des jeunes filles , comme étant destinées à perpétuer et à nourrir une postérité vigoureuse , les soumettaient aussi bien que les jeunes garçons du même âge à différens exercices corporels. N'est-ce pas dans ces divers établissemens désignés sous le nom de Gymnases , que les jeunes gens des deux sexes , souvent sans d'autres voiles que ceux de la vertu , de la candeur et de l'innocence , véritables garans des mœurs , allaient puiser , au moyen d'exercices conformes à leur organisation , l'un , la source d'un impétueux courage et d'une

mâle fierté, l'autre, le germe heureux de ces grâces et de cette beauté parfaites dont les *Vénus* de *Médicis* et *Callypige*, la *Diane chasserresse* et d'autres marbres antiques nous offrent d'inimitables copies, et que nous sommes souvent forcés de désigner aujourd'hui sous le nom d'idéales, tant l'ensemble des formes qui les constituent est difficile à retrouver parmi nous.

Qu'il y a loin, en effet, de ces exercices où tous les membres en liberté se développaient en force et en grâce, à ces promenades compassées ou mieux à ces marches lentes et calculées, auxquelles on assujettit les jeunes filles qui, pour la plupart, par leur tournure contrainte et gênée, décèlent assez qu'elles ne sont que les martyrs des préjugés et d'une vanité mal entendue de leurs mères.

La danse, qui serait sans contredit un genre d'exercice très avantageux pour les jeunes filles, si elle était parmi nous ce qu'elle était chez les anciens, est malheureusement, dans son rythme moderne, presque aussi capable d'affaiblir que de fortifier leurs organes; car elle n'offre, la plupart du temps, qu'une série de mouvemens gênés et de pauses qui respirent trop ouvertement la volupté. Les idées que font naître chez une jeune personne de douze ans, par exemple, les positions lascives et parfois même indécentes de la walse surtout, ne compensent-elles pas et au delà les avantages qu'elle pourrait retirer du

fait même de l'exercice qu'elle prend en walsant.

Il ne faut pourtant pas nous dissimuler que depuis quelques années, et cela principalement à Paris, on permet beaucoup plus d'exercices corporels aux jeunes filles. Combien les hommes qui s'intéressent au bonheur de leurs semblables n'ont-ils pas à s'applaudir en voyant dans les jardins et sur les promenades publics ce tendre essaim de jeunes beautés, partager avec les enfans de l'autre sexe les jeux de la corde, du cerceau, du volant et de quelques autres exercices qui exigent des mouvemens continus et alternativement reversibles sur toutes les parties du corps.

Le temps de ces jeux aussi profitables qu'innocens, auxquels il est à regretter que la mode ait donné naissance plutôt que la raison, puisqu'ils sont soumis aux chances communes à tous les objets sur lesquels ce goût passager du moment étend son empire, est malheureusement d'une bien courte durée. A peine ont-elles atteint la septième ou la huitième année qu'elles sont condamnées au repos le plus absolu, selon la fortune de leurs parens, les unes dans les pensionnats; les autres dans les ateliers, les magasins, les boutiques où elles n'ont souvent d'autres mouvemens que ceux des doigts, et où elles sont exposées à toutes les causes de maladies communes aux individus qui exploitent certaines professions. Je ne dis rien de ces dernières : la plupart d'entre elles

subissent les lois rigoureuses de la nécessité ; aucuns conseils , quelque sages qu'ils fussent , ne sauraient les en affranchir. Mais pour celles qui sont appelées à jouir des faveurs de la fortune , il est de la plus haute importance pour elles qu'on soit convaincu que la culture de leur esprit n'est pas le seul soin que leur position réclame , et que les exercices corporels méthodiquement combinés doivent entrer , comme partie essentielle , dans le plan de leur éducation. Ils offriront , comme nous le verrons bientôt , le véritable moyen de favoriser la régularité de leur développement ; et en formant un contrepoids certain aux efforts et à l'activité de l'organe de l'intelligence , ils préviendront en elles , ainsi que nous l'avons déjà dit , cette foule innombrable de maladies nerveuses , pitoyable apanage des trois quarts des femmes , et qui livrent à un grand nombre d'entre elles de si terribles assauts.

Il est encore chez les jeunes filles une malheureuse habitude contre laquelle les différens moyens que la gymnastique prête à la médecine peuvent seuls offrir des armes puissantes. Cette funeste habitude est celle dont Tissot a cherché à faire ressortir les plus déplorables effets ; c'est l'onanisme , enfin , qui compte des victimes à toutes les époques de la vie des enfans , et qui trouble le développement des forces physiques aussi bien que celui des facultés morales de la plupart de ceux qu'elle n'entraîne pas au tom-

beau. Le penchant aux jouissances solitaires est peut-être, je l'avoue, plus commun chez les jeunes garçons que chez les jeunes filles; mais il porte à ces dernières des coups plus funestes, parce que les mères, en général trop confiantes et trop crédules, se reposent sur les effets probables d'une éducation toute morale et religieuse dans laquelle elles les élèvent, ou s'imaginent trop volontiers que l'innocence de leurs filles doit les mettre à l'abri d'un tel fléau; et dans tous les cas ne reconnaissent le mal que lorsqu'il a fait d'immenses progrès, et qu'on leur en a manifestement découvert la source.

Il est généralement facile de reconnaître les enfans qui se livrent à la masturbation. Ils offrent très-rarement un développement proportionné à leur âge : tantôt ils sont chétifs et très petits; d'autres fois, mais moins souvent, ils ont une stature élancée, et dans tous les cas ils sont maigres et blêmes. Au lieu d'avoir la gaieté, l'enjouement et la vivacité naturels à l'enfance, ils sont tristes, rêveurs, craintifs, et recherchent avec soin la solitude. Leurs paupières sont bleuâtres, leurs pupilles habituellement dilatées et leurs lèvres livides. Leurs facultés intellectuelles, qui d'abord avaient donné les plus brillantes espérances, s'obscurcissent tout à coup; et cette transition brusque est telle, qu'elle est remarquée de la plupart des personnes qui les environnent. Il est très fréquent aussi que leurs fonctions digestives offrent des

traces manifestes d'une vive lésion, et que les secousses continuelles qu'éprouvent le système nerveux et l'organe du sentiment les exposent à de fréquentes convulsions. L'expérience ne permet même pas de douter que l'épilepsie et l'idiotisme soient au nombre des suites affligeantes de la masturbation. Pour ce qui regarde la première de ces deux maladies, très souvent aussi occasionnée par des frayeurs, on sait, d'après un relevé comparatif des malades des hospices de la Salpêtrière et de Bicêtre, publié par M. le docteur Esquirol (1), que la proportion des filles est à celle des garçons à peu près comme deux est à un; puisque le nombre des premières se trouve être de cent quatre-vingt-neuf, et celui des seconds seulement de cent soixante-deux.

En signalant la fréquence et les dangers de l'onanisme, j'ai désigné l'exercice, sagement appliqué, comme un des moyens les plus propres à détruire cette vicieuse habitude, et à remédier à ses suites, quand elle n'a pas encore frappé d'une altération profonde quelques uns des principaux organes de l'économie. J'ai établi ma conviction à cet égard autant sur l'expérience journalière des praticiens qui se sont spécialement occupés des maladies des enfans, que sur des observations que j'ai eu occasion de recueillir moi-même. C'est encore l'expérience, ce guide fidèle dans la recherche de la vérité, qui a

(1) *Dic. des sc. médi.*, article épilepsie.

montré le peu de succès que , dans de pareilles circonstances , on retirait des leçons ou des remontrances morales auxquelles souvent les enfans ne comprennent rien , des peintures hideuses de l'onanisme auxquelles ils n'ajoutent aucune foi , des châtimens enfin , et de la plupart des autres moyens de répression. Il arrive souvent même que ces mesures conduisent à un résultat opposé à celui qu'on espérait obtenir , en piquant leur curiosité , et en portant leur attention sur des objets qu'il ne leur importe encore point de connaître. Le moyen le plus sûr , ou le seul véritablement efficace , est de les forcer , par de puissantes diversions , à renoncer eux-mêmes à leurs funestes manœuvres , en en perdant le souvenir. L'observation suivante est tout à fait propre à confirmer ce que je viens d'avancer , et peut même servir d'exemple pour la conduite à tenir dans de semblables cas :

Madame B**, demeurant rue du Roule-Saint-Honoré , me demanda , en 1819 , des conseils pour sa fille âgée de sept ans. Cette enfant , qui jusqu'à l'âge de cinq ans avait offert tous les traits du tempérament lymphatique porté à l'extrême , et le caractère apathique qui coïncide ordinairement avec cette disposition physique , était tombée depuis deux ans dans un état de maigreur affreuse , et avait acquis une telle susceptibilité nerveuse que les plus légères contrariétés entraînaient chez elle d'horribles convulsions. Elle avait en outre

une déviation assez prononcée de la colonne vertébrale , et par suite une déformation de l'épaule droite. Je pensai de suite que la masturbation pouvait être la principale cause de tout ce désordre ; mais comme madame B**, guidée par une réserve et une pudeur mal entendues , s'était empressée de détruire mes soupçons à cet égard , je prescrivis ce que la position de la jeune malade exigeait pour l'instant , me proposant de rechercher si mon pressentiment était fondé. Quelques jours s'étaient à peine écoulés qu'un entretien que j'eus avec le mari de madame B** détruisit mon incertitude , et me prouva que la première fois je ne m'étais nullement trompé. J'insistai alors sur plusieurs moyens que j'avais d'abord proposés, mais particulièrement sur l'exercice auquel j'avais engagé de soumettre le bras gauche de cette petite fille en l'occupant pendant plusieurs heures de la journée à mouvoir circulairement un corps quelconque fixé sur un pivot, tel qu'un moulin à café ou tout autre objet semblable. L'amélioration qui, dans l'espace de deux mois, se fit remarquer dans la santé de la petite malade, porta son père à augurer si favorablement du succès des moyens, d'ailleurs fort simples, que j'avais conseillés, qu'étant obligé par ses occupations ordinaires de passer la plus grande partie de la journée hors de chez lui, il exigeait très-souvent qu'elle recommençât à son arrivée la manœuvre à laquelle on l'avait soumise, ce qu'elle

exécutait de bonne grâce dans l'espoir de quelques unes de ces récompenses auxquelles les enfans attachent tant de prix. Il remarqua que toutes les fois qu'elle se livrait à cet exercice le soir, quelques momens avant de se coucher, elle dormait paisiblement, et rendait inutiles les mesures qu'on avait jusqu'alors été forcé de prendre pour maintenir ses mains en repos. Dès lors il employa tous les jours le même moyen pour lui procurer une nuit exempte de ces agitations si pernicieuses auxquelles elle se livrait continuellement; elle en perdit non seulement l'habitude, mais même le souvenir, et recouvra par la suite une santé parfaite.

Je termine ici l'exposé des vues qui doivent présider à l'emploi de l'exercice appliqué à l'éducation du sexe féminin : de plus amples développemens donneraient à cet article une longueur disproportionnée à l'espace que nous avons accordé à l'examen des différens objets qui doivent concourir au but commun. Les personnes qui, se livrant à l'instruction, voudraient faire des différentes branches de la gymnastique une étude analytique et approfondie, ne pourraient choisir un meilleur guide que le traité de *Gymnastique médicale* du docteur Londe (1); chaque

(1) *Gymnastique médicale*, ou l'exercice appliqué aux organes de l'homme d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique. 1821. 1 vol. in-8°. Paris, chez Croullebois et Baillière, rue de l'École de Médecine.

matière y est envisagée sous un point de vue tout à fait conforme aux lois de la physiologie.

Qu'il me soit néanmoins encore permis d'adresser aux institutrices le conseil salubre, trop souvent oublié, de tout disposer pour que la présence de surveillantes trop zélées ne vienne pas attiédir l'empressement que mettent les jeunes filles renfermées dans les pensionnats à consacrer aux exercices le temps, quelquefois si court, des récréations. Non, il ne faut pas que les avis sententieux et les réprimandes sérieuses de l'âge indifférent et sévère viennent sans cesse s'opposer aux amusemens bruyans auxquels la nature porte les enfans des deux sexes : ne répandons pas la tristesse, et ne jetons pas le sombre voile de la crainte sur le moment si fugitif de la vie, qui semble tout entier destiné aux jeux, au rire et aux plaisirs innocens.

§ II.

De la nourriture des jeunes filles, et des moyens de régulariser leur accroissement.

Il n'est pas aussi difficile de régler la nourriture chez les jeunes filles que chez les enfans de l'autre sexe : la coquetterie devient souvent chez elles l'antidote de cette gourmandise enfantine à laquelle se laissent si facilement entraîner les jeunes garçons. L'observation, d'accord en cela avec le raisonnement, démontre que des alimens

légers sont parfaitement appropriés à la délicatesse de leurs organes ; aussi , n'est-il pas difficile pour elles d'éviter les liqueurs fortes et les mets excitans ; elles préfèrent , comme par instinct , les alimens et les boissons de facile digestion , comme les fruits , les laitages ; mais très souvent aussi elles se montrent peu dociles à l'égard des substances végétales acerbes , non mûres et acides , et des pâtisseries friandes et sucrées. Ces derniers alimens , ainsi que le laitage , pris avec excès , doivent être évités comme procurant des digestions languissantes , et engendrant quelquefois cette disposition pathologique qu'on désigne généralement sous le nom de cachexie vermineuse.

Craignant de m'étendre sur des objets traités au long dans la plupart des cours d'hygiène , je me contenterai de faire remarquer ici que chez les jeunes filles , comme chez tous les autres individus , la qualité et la quantité des alimens doivent être en rapport avec les forces de l'appareil digestif et la disposition particulière des organes ou des différens systèmes d'organes auxquels l'état actuel de la science atteste que cet appareil correspond par les liens de la plus étroite sympathie. Personne n'ignore , sans doute , que trop d'alimens surchargent et fatiguent l'estomac , et que s'il est un moment de la vie où il devient dangereux de faire usage de substances alimentaires dont la nature est propre à exalter l'activité de ce viscère et de ceux auxquels il est continu , ce moment est particulière-

ment celui où l'importante fonction de la nutrition jouit d'une énergie que les moindres excitans peuvent porter au delà de l'état normal. Mais il faut se garder aussi de tomber dans un excès contraire , en prescrivant une abstinence rigoureuse tout à fait incompatible avec un âge où toutes les parties du corps tendent naturellement à s'accroître et à se développer. Ce reproche s'adresse spécialement à un grand nombre de mères trop scrupuleuses , qui exigent de leurs filles encore dans l'enfance l'observation exagérée des règles , souvent trop austères et mal interprétées , de la religion.

Si la raison ne faisait justice du ridicule régime auquel on astreint quelquefois les jeunes filles , pour arrêter ou prévenir en elles un état d'embonpoint auquel les dispose une organisation particulière , mais naturelle , et que , par suite d'un bizarre préjugé , on prétend être incompatible avec les formes délicates qu'on croit devoir être l'apanage des personnes favorisées de la fortune ; si la raison , dis-je , ne faisait elle-même justice de tout le ridicule de ce régime , je chercherais à en faire ressortir tous les inconvéniens , pour ne pas dire les dangers. Mais qu'il me suffise de dire ici que la série nombreuse des différens exercices actifs , et de ceux qu'on désigne sous le nom de mixtes , serait bien plus propre à donner un tel résultat qu'une pénible abstinence , ou l'emploi d'une nourriture dont les substances fortement salées ou imprégnées de vi-

naigre formeraient la base. Quel moyen, en effet, pourrait s'opposer plus efficacement et d'une manière plus prompte, au développement de la pléthore lymphatique, que celui dont l'action immédiate est de diminuer l'énergie des vaisseaux absorbans, d'autant qu'il augmente celle des exhalans cutanés, et de donner aux muscles la force nécessaire pour résister à l'abord du tissu graisseux, qui, dans l'état de repos, tend sans cesse à être sécrété et à remplir l'intervalle des faisceaux fibreux qui les composent. Mais, pour remplir parfaitement une semblable condition, l'exercice doit être pris dans un lieu sec et élevé, sous l'influence d'une vive lumière, et porté jusqu'à la sueur, quelquefois même jusqu'à la fatigue.

Il n'est pourtant pas toujours aussi facile qu'on le pense de régulariser chez les jeunes filles le phénomène de l'accroissement. Vers l'âge de dix ou douze ans, et quelquefois même plus tôt, l'accroissement, au lieu de se répartir également, ou mieux dans de justes proportions, sur toutes les parties du corps, s'opère plus spécialement dans le sens de sa longueur. Il résulte de cette espèce d'élongation, qui jusqu'à présent a trop peu fixé l'attention des praticiens, que les membres et le cou sont très grêles, et que la poitrine devient trop étroite relativement au bassin et à la taille du sujet. Il est très fréquent aussi que dans cette circonstance la colonne vertébrale se courbe en avant, et que la tête se penche dans ce sens sur

l'une ou l'autre épaule; et, dans tous les cas, soit que les organes de la respiration se trouvent gênés, ce qui est incontestable, soit que leur propre activité, en augmentant, les dispose davantage aux inflammations, les enfans qui présentent cette vicieuse conformation sont très disposés à être affectés de phthisie pulmonaire.

Mais un vice de conformation beaucoup plus commun que le précédent, est le développement inégal et irrégulier de quelques parties du corps, principalement des épaules et des parties latérales postérieures de la poitrine. Cette déformation, dont on va quelquefois bien loin chercher la cause, s'explique naturellement par l'habitude qu'on fait de très bonne heure contracter aux enfans de se servir, presque d'une manière exclusive, de la main droite. On conçoit qu'elle doit être beaucoup plus commune chez les jeunes filles que chez les garçons; car ceux-ci trouvent un moyen puissant de rétablir l'équilibre qui tend à se rompre entre les forces respectives des deux membres, dans le grand nombre d'exercices actifs qui font la base de tous les jeux de leur sexe.

L'appréciation exacte du mode d'action des causes qui ont déterminé cette déformation, dont la fréquence est telle qu'on peut avancer, sans crainte d'erreur, qu'elle se trouve sur quinze jeunes filles dans vingt, conduit naturellement à la connaissance des moyens propres à la détruire, ou du moins à la rendre peu apparente. Ces

moyens consistent uniquement à agir en sens inverse de la cause ; c'est-à-dire à solliciter l'action vive et soutenue des muscles du côté faible , par suite déprimé , et à laisser dans le repos ceux qui , par leur prédominance , ont entraîné la colonne vertébrale. Mais , pour obtenir tout le succès possible d'un tel traitement , il est indispensable de maintenir la poitrine en toute liberté ; car il est facile de concevoir que , si on n'enlève pas les corsets , ou autres moyens de constriction , on favorisera seulement le développement des muscles de la partie supérieure de l'épaule , et on ne parviendra jamais à effacer la concavité ou la dépression qu'offre dans tous les cas la partie moyenne postérieure de la poitrine.

C'est dans de semblables affections qu'il devient important , pour les parens , de se mettre en garde contre les suites funestes du charlatanisme et de l'ignorance de certains mécaniciens bandagistes , dont les machines procurent souvent de graves maladies , sans jamais remédier en rien à celles pour lesquelles ils ont usurpé la confiance. Croirait-on , sans frémir d'étonnement et de douleur , qu'il existe aujourd'hui même dans Paris un établissement , qui mériterait plutôt le nom de maison de martyr que celui de maison de santé , où on a la ridicule prétention de remédier à la déviation de la colonne vertébrale , quelque prononcée même qu'elle soit , et de lui rendre sa rectitude naturelle par de violentes tractions exécu-

tées sur les extrémités opposées du corps, dans le sens de sa longueur. On garrotte à cet effet sur une planche, ou un lit qui n'en diffère en rien, la jeune fille, qu'on fixe à l'une des extrémités du lit au moyen d'un casque de fer qui prend son point d'appui sur le cou et l'angle de la mâchoire inférieure ; tandis que, par la rotation d'une pièce de fer dentelée et enchâssée dans l'autre extrémité du lit, on tire vigoureusement sur un énorme lac de cuir, auquel viennent aboutir les différentes parties d'une machine dont la pièce principale et la plus élevée est une large ceinture de fer garnie de peau, solidement fixée à la partie inférieure de l'abdomen et sur les hanches. Les cris ou les plaintes de la jeune patiente servent à mesurer le degré d'allongement qu'on peut obtenir sans occasioner des ruptures, et on la maintient dans cette cruelle position pendant plus des trois quarts de la journée.

Détournons les yeux d'un spectacle qui n'est propre qu'à rappeler les supplices des temps d'ignorance et de barbarie, et empressons-nous de les reporter vers un établissement ouvert en faveur des jeunes filles, par le directeur du gymnase normal, civil et militaire. Il doit inspirer toute confiance, aujourd'hui surtout que le chef de cette utile institution, cédant à de sages conseils ou écoutant simplement la voix de l'expérience, s'est adjoint quelques médecins qui, par leurs connaissances, sont tout à fait propres à

diriger l'emploi des différens exercices d'après les lois d'une saine physiologie , et à décider ceux qui conviennent à l'âge , à la constitution et aux dispositions malades des individus qui leur sont confiés. Si quelques personnes partageaient l'opinion que j'ai émise dans un autre ouvrage , sur la difficulté qu'on éprouvera long-temps encore de rendre compatible avec les mœurs de notre époque , l'établissement d'un gymnase général, elles conviendront aussi avec nous qu'une véritable école d'orthopédie est une institution d'une utilité incontestable. Ainsi , sans préjuger en rien de la réussite du gymnase civil général , je pense qu'une partie des différentes machines qui forment le matériel de cet établissement donneront toujours un résultat avantageux , ne fussent-elles employées que dans l'art de remédier aux difformités naissantes chez les jeunes filles.

Parmi les causes qui peuvent avoir une influence défavorable sur l'accroissement , et en général sur la santé des enfans du sexe qui nous occupe , il est de quelque importance encore de signaler l'habitude vicieuse qu'ont un grand nombre de personnes de les initier de trop bonne heure dans ces réunions , qui ne sont qu'une intervention continuelle de l'ordre que la nature elle-même a assigné pour l'époque du repos et de la veille. Comment concevoir , en effet , qu'une organisation aussi délicate ne sera pas troublée dans le cours de ses fonctions , lorsqu'elle est entretenue

pendant la nuit en un état forcé et continuel d'excitation, par l'éclat des flambeaux, l'agitation du jeu, du bal, de la conversation, et de tant d'autres plaisirs bruyans. Ajoutez à cela l'inspiration d'un air sans cesse vicié par la fumée des quinquets et des bougies, par l'odeur de cette foule d'essences et de parfums que le luxe fournit à la toilette, et enfin par toutes les vapeurs méphitiques qui s'élèvent inévitablement au sein de tous les rassemblemens nombreux.

Voilà certainement déjà plus de raisons qu'il n'en faut pour donner une idée des inconvéniens attachés à l'emploi irrationnel d'un temps qui devrait être consacré au repos; puisque c'est pendant sa durée que le phénomène de la nutrition jouit de toute l'énergie dont il est susceptible. Mais ces raisons sont peu de choses en comparaison de la triste nécessité dans laquelle on place par là les enfans, d'être privés, pendant la plus grande partie du jour, d'un air épuré par la lumière vive et bienfaisante du soleil. Tous les êtres qui jouissent du tribut de la vie sont, en effet, soumis à l'action de la lumière solaire, et aucun d'eux ne saurait se soustraire à son influence sans porter les traces d'une altération bien manifeste. La décoloration de toutes les personnes que leur profession, ou tout autre motif, retient habituellement dans des lieux bas et ombragés; la bouffissure des enfans qu'on élève dans les rez-de-chaussée des rues étroites des grandes villes, ne sont que le résultat

de la privation de cette influence , aussi bien que cette dégradation complète des plantes , connue sous le nom d'étiollement. Car tout ce qui respire ici bas est soumis à des lois communes ; et , quelque privilégiée que semble au premier abord l'espèce humaine , la nature n'a pas fait à son égard autant d'exceptions que nous nous plaisons généralement à le croire. Une opinion contraire éloignera toujours de la vérité en ouvrant le champ des hypothèses et des conjectures , et n'est propre par conséquent qu'à embrouiller la science de l'homme , et à retarder ses progrès.

§ III.

Des vêtemens des jeunes filles , et des règles qui doivent présider à leur ajustement et à leur confection.

Parmi les objets que leur rapport immédiat avec les premiers besoins de l'homme , et l'influence qu'ils exercent sur les différens actes de son organisme , ont placés dans le domaine spécial de l'hygiène , il en est peu qui aient donné naissance à autant de dissertations et qui soient devenus le sujet d'une critique plus judicieuse que les vêtemens , particulièrement ceux des femmes ; et parmi ces objets , il n'en est point à l'égard desquels la médecine ait été plus rarement appelée à prescrire le choix des matières qui doivent les composer , et à déterminer les règles qui

doivent présider à leur confection aussi bien qu'à leur emploi. C'est en vain qu'une foule d'hommes éclairés, animés du zèle de la philanthropie la plus pure, ont, par de touchantes exhortations, conjuré les femmes de n'adopter que des manières de se vêtir qui n'altérassent ni leur santé ni leur beauté; leur voix qui n'était que l'écho fidèle de la raison et de la vérité a été jusqu'ici, et sera peut-être long-temps encore, par malheur, impuissante contre l'empire fatal de la mode et l'ascendant bizarre des préjugés.

La partie du vêtement des femmes contre laquelle on s'est élevé avec le plus de force et de justice, est ce moyen de constriction circulaire appliqué sur la poitrine, et connu sous le nom de corset : moyen barbare qu'inventa la coquetterie la plus dépravée, pour donner à la taille une finesse qu'elle ne doit point avoir, ou pour masquer quelques unes de ses défectuosités, qu'il ne fait souvent qu'accroître. L'écrivain dont l'éloquence pouvait seule opérer des prodiges, Rousseau s'est prononcé contre cette corruption du goût avec toute la force de son génie et toute la chaleur du tendre intérêt qu'il prenait pour la jeunesse. Mais sa dialectique, quelque entraînante et naturelle qu'elle fût, a cependant échoué; et nous sommes réduits aujourd'hui à former des vœux pour que les femmes ne se soumettent à ce supplice volontaire que le plus tard possible, ou lorsque leur corps aura touché au

terme de son développement ; et à souhaiter que celles qui ont payé à la nature le tribut de la maternité , s'affranchissant enfin de ce sentiment d'amour-propre qui guide quelquefois leurs actions , veuillent bien se persuader que les motifs qui rendent à leurs yeux l'usage des corsets nécessaire , n'existent du moins pas pour leurs filles encore dans l'enfance.

Que les corsets de ces dernières , s'il leur en faut absolument , soient dépouillés de ces lames d'acier et de ces tiges de baleine qui leur donnent l'aspect d'un étui , et qu'ils ne soient formés que d'un tissu ferme , mais élastique , qui , en soutenant convenablement le corps , puisse se prêter à tous ses mouvemens sans nuire au libre développement de la cavité thorachique , et à l'entier accroissement des organes de la lactation. C'est là le véritable moyen de diminuer le nombre des victimes de la phthisie pulmonaire , et de prévenir les différentes affections des glandes mammaires , qui nécessitent souvent de cruelles et même de mortelles opérations. Ce moyen , il est vrai , ne contribuera pas à effiler , ou , pour ainsi dire , à efflanquer la taille ; mais le problème de la beauté et de la régularité des formes n'en sera pas moins résolu ; car il me semble qu'il doit suffire aux femmes les plus ambitieuses de briller par leurs attraits naturels , et de n'avoir pas la taille plus fine que celle de la Diane chasserresse , ou de cette Vénus moderne en laquelle Canova est si habilement

parvenu à exprimer toute la beauté mortelle dépouillée du prestige de l'idéal (1).

La liberté des mouvemens musculaires et l'absence de tout obstacle apporté à l'accroissement des différens organes des jeunes filles ne sont pas les seuls points à observer dans la distribution de leurs vêtemens. Il faut encore les approprier avec autant d'attention que d'élégante simplicité à l'état de chaque saison et à la susceptibilité de chaque individu, et cela surtout de telle sorte que l'on puisse les garantir des transitions brusques d'une température à une autre, qui produisent si fréquemment des irritations de quelques points du système des membranes muqueuses. J'ai fait entendre qu'une élégante simplicité devait présider à la confection de leurs vêtemens; je ne crains pas de le répéter; car je ne partage pas l'opinion de quelques censeurs moroses qui blâment trop ouvertement l'usage que les jeunes filles cherchent à faire de très bonne heure du prestige de la parure. L'art de couvrir des formes avec grâce, de les draper avec goût, et de nuancer des couleurs avec harmonie, est pour la

(1) Canova, heureux et digne rival de Phidias et de Praxitèle! j'ai admiré tes chefs-d'œuvre dans la capitale des Césars, sous les voûtes à jamais célèbres du Vatican. En les comparant aux productions de tes illustres devanciers, que le sort incertain des empire a déposées sous le ciel brillant de l'Italie, il m'a semblé, dans le moment d'un juste enthousiasme, que tu aurais pu comme eux détruire en tes ouvrages le doute de la perfection, si tu n'avais voulu attester aux siècles futurs, étonnés de leur sublimité, qu'ils étaient réellement sortis de la main d'un mortel.

femme le fruit d'une inspiration tout à fait instinctive : c'est une étude à laquelle elle se livre spontanément, et sans même en bien distinguer le véritable motif, pendant dix années à plusieurs heures par jour. Comment pourrions-nous nous empêcher de reconnaître que ce principal élément de la coquetterie, que ce moyen d'exprimer franchement le désir et le besoin de plaire, est l'un des accessoires les plus directs des attributs naturels de la femme, quand nous voyons qu'il n'y a pas de dévote, quelle qu'elle soit, qui n'en connaisse tous les secrets et même toutes les ingénieuses subtilités ? Si cette étude, toute mystérieuse et compliquée qu'elle nous semble, est naturelle, et puisque nous y trouvons notre propre intérêt, ne cherchons donc pas à en tarir la source ; bornons-nous simplement à prévenir ses excès, et à lui imprimer une heureuse direction.

Mais aussi ce qu'on ne saurait dire trop souvent et de trop bonne heure aux jeunes filles, pour qu'elles en soient bien convaincues, c'est que le luxe et la magnificence dans les vêtemens des femmes les entraînent souvent au delà de la décence et des règles tracées par le bon goût et les bonnes mœurs. Je crois m'être expliqué assez clairement pour ne pas être obligé de répéter ici que ce qu'on nomme décence en fait d'habillement, consiste non pas dans le soin austère d'ensevelir tout le corps sous le poids des plis

d'une étoffe , mais dans cette manière adroite de donner aux formes tout leur avantage en en dessinant gracieusement les contours sans les dénuder. Si les femmes qui , à tant de titres , sont intéressées à observer et à maintenir les lois de la pudeur et de la bienséance , savaient le tort qu'elles se font à elles-mêmes , et dans quel jour défavorable elles se montrent à nos yeux , en se permettant des ajustemens peu convenables , elles sauraient s'astreindre dans leur parure à une gracieuse , mais modeste élégance , à une noble simplicité qui les mît à l'abri même de notre critique et de nos faux jugemens. Car , tel est souvent l'effet de notre prévention à leur égard , que nous croyons avec peine que celles qui sont prodigues du spectacle de leurs appas , aient la force ou le courage de les défendre.

Avouons néanmoins que jamais plus de goût , de grâce et d'élégance n'a présidé à la parure des femmes. On n'y remarque aujourd'hui en général aucune espèce d'affectation , et on cesse d'y retrouver le soin bizarre d'une imitation des modes étrangères. Les robes paraissent faites pour parer le corps et en même temps pour le couvrir ; car , par un retour bien louable , les femmes ont accordé à la décence voix délibérative au conseil des grâces. La taille que nos dames remontaient , il y a quelques années , jusqu'aux épaules , tandis que les Anglaises la descendaient jusqu'au dessous des hanches , est maintenant marquée , sauf la constriction ,

sur cette nature choisie que l'art devrait toujours prendre pour modèle. Je me borne à noter cette importante amélioration ; mais il ne serait pas difficile de prouver qu'elle résulte de l'aisance que les progrès croissans des arts et du commerce ont répandue dans la classe moyenne de la société toujours intéressée à maintenir les bonnes mœurs auxquelles les deux conditions extrêmes sont trop souvent disposées à déroger.

Enfin , si à la confection raisonnée et à l'application méthodique des vêtemens , nous joignons la propreté et la netteté de la peau, toujours entretenues par une eau tiède , dont la pureté ne sera altérée par la présence d'aucune espèce de cosmétique , les frictions douces , le massage même ou le pétrissement mou et léger de tous les membres , nous aurons exposé l'ensemble des moyens salutaires les plus propres à donner ou à conserver aux jeunes filles la fraîcheur et la beauté du teint , la finesse et l'élégance naturelles de la taille et des traits. Car enfin cessons de nous faire illusion à cet égard et reconnaissons, sans nier la possibilité d'une entière compensation, que les avantages extérieurs ont , plus souvent qu'on ne semble le croire , contribué non seulement à l'embellissement , mais directement même au bonheur de la vie.

§ IV.

Des vues générales suivant lesquelles la destination sociale de la femme exige qu'on dirige son éducation morale.

Nous avons fait ressortir jusqu'ici une foule d'habitudes vicieuses qu'une fausse opinion sur la nature réelle des choses a introduites et maintient, malgré les raisonnemens les plus spécieux, dans le plan actuel de l'éducation des jeunes filles. Mais quelque fréquentes occasions que nous ayons eues de reconnaître, par ces données générales, combien cette éducation est loin d'être en harmonie avec la destinée des femmes, l'amour du bien et de la vérité veut encore que je signale comme une des causes les plus propres à conspirer contre leur bonheur l'habitude qu'ont la plupart des parens fortunés de confier exclusivement à des étrangers le soin d'élever leurs filles ; et de les tenir éloignées de la maison paternelle, non seulement pendant la plus grande partie de leur enfance, mais même beaucoup au delà de l'époque de la puberté. Que doit-il résulter de cet exil, qu'il nous serait facile de désigner sous une plaisante qualification, s'il n'était pas trop évidemment une infraction aux lois de la morale, si ce n'est que ces êtres novices sont tout à coup lancées sur la scène du monde, sans connaître en rien le rôle qu'elles sont appelées à y remplir, et que chacun de leurs pas est en-

touré d'un écueil qu'est bien loin de leur faire éviter l'étude ou la connaissance de la plupart des arts frivoles, dont on a chargé leur mémoire dans les pensionnats.

Viendra-t-on objecter à ma proposition les avantages que l'expérience a démontrés dans une éducation générale. Je n'hésite pas à reconnaître qu'elle soit nécessaire, peut-être même indispensable pour notre sexe; mais je nie formellement son utilité pour les femmes. Pour nous, le temps est précieux, et les voies d'instruction les plus courtes sont les meilleures: car la société réclame de nous la plus forte somme de facultés intellectuelles que puisse comporter notre organisation. D'ailleurs, sans cette éducation générale, infiniment peu onéreuse, une foule de familles seraient dans l'impossibilité de faire faire à leurs enfans l'essai de leur capacité morale; et souvent ceux-là même que la nature aurait le plus heureusement dotés, eussent été ensevelis dans la plus dégradante position. Mais il en est tout autrement des jeunes filles; la fortune de leurs parens décide communément du rang qu'elles doivent occuper; et quel que soit celui qui puisse leur être assigné, moins de femmes de grand esprit, et plus de femmes capables de diriger sagement un ménage, et la société ne tardera pas à s'apercevoir qu'elle y a trouvé son compte.

Mères prudentes, mères vraiment jalouses du bonheur de vos filles, quelque pénible qu'il me

soit d'invoquer de telles autorités, profitez de l'aveu des hommes auxquels une extrême habileté dans l'art de la séduction a fait déléguer le nom, quelquefois bien chèrement payé, d'hommes à bonnes fortunes. Il n'en est point, de ceux qui ont conservé quelque franchise, qui n'attestent avoir rencontré plus de victimes parmi les jeunes filles qui avaient passé toute leur vie dans les pensionnats, que parmi celles qui ont été élevées sous les yeux même de leurs parens, et se sont ainsi de bonne heure exercées à la pratique des vertus domestiques. Les tendres soins que vous prodiguerez à vos enfans, et les veilles que vous donnerez au bonheur de vos époux, seront pour elles des exemples frappans, et parleront bien plus éloquemment à leur cœur que les arides et sèches leçons de tant d'institutrices ou de gouvernantes, qu'un goût marqué pour le célibat a rendues étrangères à quelques uns des devoirs que la société va imposer à vos filles, et à la plus grande partie de la tâche qu'elles auront bientôt à remplir.

Vous seules pourrez leur fournir un guide fidèle et un appui solide dans les essais quelquefois si incertains de leur esprit, et diriger convenablement les premiers élans de leurs cœurs. Sans les prévenir défavorablement contre notre sexe, n'attendez pas cependant que l'expérience leur apprenne quelques légères injustices, dont l'empire qu'ont les préjugés sur la faiblesse de notre orga-

nisation nous force quelquefois à nous rendre coupables à leur égard. Car, j'en atteste ici votre propre témoignage et l'aveu de tous les hommes sensés, à quoi peut se réduire en dernière analyse une partie de notre conduite envers les femmes, si ce n'est à une série perpétuelle d'actions incertaines, pour ne pas dire mensongères, et d'opinions contradictoires? Dans l'éducation que nous leur donnons pendant le premier tiers de leur vie, nous cherchons à leur persuader, par le langage ridicule d'une galanterie exagérée, que l'homme est leur très honoré et très humble esclave, et notre conduite n'a souvent d'autre but que celui de leur prouver qu'il est son maître le plus absolu.

Apprenez-leur donc de bonne heure à modérer leurs affections, à ne se former que des idées exactes, à ne sentir qu'autant qu'il convient, et surtout à ne vouloir qu'autant qu'il faut. Qu'elles ne fréquentent le monde ni trop tôt, ni trop tard, et il en résultera pour elles un heureux mélange d'assurance et de timidité. Au lieu d'exalter sans cesse leur imagination par la lecture des romans ou de toute autre production frivole, qu'on leur forme le jugement par des ouvrages d'une utilité reconnue, et qu'elles soient de bonne heure exercées aux travaux de leur sexe. Alors leurs triomphes dans la société seront moins éclatans; mais ils seront mieux fondés et plus durables. Renfermées dans le sein de leur famille, elles y exerceront des vertus paisibles qui feront votre gloire et le

bonheur de toutes les personnes qui vivront auprès d'elles, en même temps qu'elles acquerront le courage nécessaire pour supporter avec résignation les maladies et tous les événemens imprévus, auxquels les exposent nécessairement les chances de la vie sociale. Sans doute, alors, nous n'aurons plus à gémir comme aujourd'hui de voir tant de jeunes femmes, destinées à faire l'ornement de leur sexe, substituer aux inspirations de la nature et aux goûts conformes à leur véritable position sociale, une existence artificielle fondée tout entière sur le fatras des frivolités du monde, et n'offrir, en mainte occasion, que le spectacle ridicule d'une vaniteuse afféterie et de la sensualité personnifiée.

En devenant leur unique conseil et leurs confidentes, vous ne diminuerez en rien le respect qu'elles vous doivent; à moins que vous ne vous plaisiez à confondre les effets de la crainte avec cette affectueuse vénération qui découle de la source même de nos besoins. Soyez pleines d'indulgence pour les fautes qu'elles pourraient commettre : l'erreur est le malheureux apanage de l'enfance. Voulez-vous faire naître le repentir? Au lieu de ces punitions qui avilissent l'âme, et de ces reproches amers qui l'aigrissent, pressez-les tendrement sur votre sein; faites-leur sentir doucement leur faute et la nécessité de faire mieux. Parlez-leur, enfin, avec raison, justice, et jamais avec caprice, passion, ou avec ce despotisme

si ridicule dans une femme. Une faiblesse exagérée aurait aussi ses inconvéniens.

Vos conseils affectueux et toutes vos observations seront écoutés avec attention et avec fruit, par cela même qu'ils seront dépouillés de ce caractère d'austère gravité, dont une bouche étrangère ne manque jamais de les revêtir. L'expérience vous aura d'ailleurs démontré certaines vérités, et laissé entrevoir certains dangers que vous seules pourrez exposer à leurs yeux sans trop blesser leur délicatesse et sans alarmer leur pudeur : la bouche d'une mère épure et embellit tout ce qu'elle prononce, et toute leçon devient chaste en passant sur ses lèvres.

Telles sont les principales règles de l'éducation véritablement conforme à la nature, à l'organisation et à la position sociale des femmes. Tel est l'exposé précis, quoique succinct, des moyens les plus favorables pour développer la complexion des jeunes filles; pour les rendre saines, fortes et capables de soutenir les secousses de la puberté, les travaux de la grossesse, les peines et les soins de la maternité, sans sortir des conventions sociales généralement adoptées parmi les nations policées.

DEUXIÈME SECTION.

DE LA PUBERTÉ, ET DES MOYENS DE FAVORISER LE LIBRE
DÉVELOPPEMENT DE SES PHÉNOMÈNES.

CHAPITRE PREMIER.

*Histoire des phénomènes de la puberté et de la première
menstruation.*

§ I.

Considérations générales.

OUI, tout respire ici bas le doux et impérieux sentiment de la reproduction. Ce grand acte est tout dans l'ordre des choses, et si la nature, uniquement occupée de la conservation des espèces, accorde quelque jouissance aux individus, elle a voulu pour prix de ses bienfaits, et comme une condition absolument irrévocable, que les plus pures de ces jouissances devinssent l'élément essentiel et indispensable de la perpétuité de leurs races. Telles sont les vérités qui rejaillissent naturellement de l'examen approfondi et comparatif des différentes époques de l'existence de l'homme;

et s'il s'élevait quelques doutes à cet égard, l'étude du caractère particulier des phénomènes de la puberté suffirait seule pour les dissiper. Mais qu'est-ce que la puberté? quels changemens apporte-t-elle dans l'économie? quels sont enfin les moyens de favoriser le libre et régulier développement des actes qui la constituent? Ce sont là trois questions que nous allons successivement examiner, et que nous chercherons à résoudre, non par de hasardeux raisonnemens ou de subtiles conjectures, mais par les données les plus positives que la physiologie puisse fournir à ce sujet.

La puberté, qu'on a tour à tour appelée le printemps de la vie, le moment du bonheur, la saison des plaisirs, est cet âge qui, succédant immédiatement à l'enfance, accompagne l'adolescence et précède la jeunesse dont il est le prélude ou le commencement. C'est ce moment de la vie où la nature, après avoir donné aux principaux organes de l'économie la plus grande partie du développement qu'ils doivent acquérir, accorde à l'individu de chaque sexe les moyens respectifs par lesquels il doit concourir à la propagation de son espèce.

Les différens phénomènes physiologiques par lesquels se manifeste la puberté, ont jusqu'ici été divisés en phénomènes organiques et moraux. Comme cette division se prête parfaitement à leur étude, nous l'adoptons en substituant cependant aux mots organiques et moraux, les mots plus

positifs de physiques et d'intellectuels ou cérébraux. Mais ici se présente une difficulté : dans quel ordre décrirons-nous ces phénomènes ? Si, par respect pour l'opinion d'Aristote et de Vanhelmont, nous adoptons l'idée erronée que se sont formée jusqu'ici sur les véritables fonctions de l'utérus tous les physiologistes qui se sont occupés de l'histoire naturelle de la femme, nous n'hésiterons pas à accorder la priorité à ceux de ces phénomènes que nous avons désignés sous la dénomination de physiques. Mais si, nous renfermant au contraire dans les bornes d'une rigoureuse observation, nous les décrivons suivant l'ordre que la nature elle-même a assigné à leur développement, nous serons forcés de commencer par ceux qui sont du domaine des facultés intellectuelles ou qui émanent du cerveau.

C'est en vain que pour confirmer la première opinion et combattre la seconde, on objectera que chez les jeunes filles élevées dans le sein de la retraite ou dans le calme d'une vie paisible, chez les villageoises par exemple, les actes physiques propres à la puberté se manifestent avant les actes moraux. Est-il donc besoin, pour reconnaître qu'un nouvel ordre de fonctions cérébrales se développe, d'attendre qu'il s'exprime avec toute l'énergie dont il peut être susceptible. La réserve qui succède tout à coup chez les jeunes filles à leur innocente étourderie, la modestie qu'elles apportent dans leur maintien, l'expression de leur fi-

gure qui naguère restait froide et immobile à la vue d'un homme, et qui maintenant se colore d'un vif incarnat, et tout cela long-temps quelquefois avant l'apparition du flux menstruel, n'annoncent-ils pas suffisamment qu'elles sont déjà sensibles à l'aiguillon de l'instinct de la propagation ?

Quant aux jeunes filles frappées d'idiotisme, et chez lesquelles la menstruation s'établit d'une manière assez régulière, mais toujours fort tard, ce qu'il importe beaucoup de noter ; leur exemple ne détruit en rien l'influence que nous reconnaissons au cerveau sur le développement des fonctions de l'utérus ; il prouve seulement que la lésion d'un organe n'entraîne pas nécessairement celle des autres organes auxquels il correspond dans l'état de santé, fût-ce même par les liens d'un intime rapport. D'ailleurs, si l'état des idiots mettait en doute l'action du cerveau sur la production des phénomènes physiques de la puberté, il serait loin de démontrer l'action de l'utérus sur les phénomènes moraux propres à cette époque de la vie ; puisque chez elles la menstruation s'opère sans que, dans le plus grand nombre des cas, le cerveau reçoive la moindre secousse. Ensuite, un grand nombre de femmes jouissent d'une santé parfaite, et éprouvent des désirs vénériens extrêmement prononcés, quoique les organes génitaux soient ensevelis chez elles dans la plus profonde apathie, et qu'elles n'aient jamais été soumises au flux

menstruel. Je citerai plus tard une observation entre autres, qu'on pourrait regarder comme concluante à cet égard. Il existe même des exemples de femmes qui ont éprouvé de violens désirs, et chez lesquelles on n'a pas seulement trouvé une apparence de matrice.

Sans doute, la nature a mis, en général dans les deux sexes, un court intervalle entre l'envie et la possibilité de répondre à cet instinct; mais bien qu'elle paraisse avoir voulu que les désirs n'arrivassent pas à toute leur force avant que les organes chargés de leur obéir n'eussent acquis tout leur développement, elle n'en a pas moins évidemment jugé convenable de faire précéder l'entier accroissement de ceux-ci, de la faculté à laquelle devait être dévolu le droit d'entrevoir les rapports et les résultats de leur fonction, et de décider de leur emploi. Une opinion contraire devait naturellement être la conséquence de l'idée fausse qu'on s'est obstiné à se faire jusqu'ici du véritable sens de l'expression latine, *id est tota quod est mulier propter uterum*, et qui ne devrait être interprétée que de la manière suivante : la conformation physique et l'organisation intellectuelle de la femme répondent tout entières à l'acte de la reproduction, dont l'utérus est un des principaux instrumens.

§ II.

Des attributs intellectuels ou cérébraux de la puberté.

Dans l'analyse, ou mieux, dans l'esquisse que nous avons faite des nuances différentes dont se revêtait successivement le caractère moral des jeunes filles encore dans l'enfance, nous avons remarqué qu'à mesure qu'elles grandissaient et que leur organisation s'approchait du terme de son entier développement, leur goût pour la tranquillité et la vie sédentaire se prononçait avec plus de force. C'est surtout vers l'âge de douze ans, un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon une foule de circonstances, comme nous le verrons bientôt, que leur timidité, leur réserve et leur modestie deviennent bien apparentes.

Dès lors les jeux simples de leur enfance ne leur suffisent plus; c'est vainement qu'elles tâcheraient d'y retrouver les moyens de dissiper ce trouble naissant dont elles se sentent affectées; ils n'ont plus le pouvoir de les intéresser; et cette indifférence s'étend même jusque sur les rapports qu'elles ont avec de jeunes amies moins âgées qu'elles, mais dont la société et la conversation avaient naguère pour elles tant d'attraits. Elles ressentent d'abord dans leur cœur un vide qu'elles cherchent en vain à remplir. Inquiètes d'une foule de désirs vagues et obscurs dont elles se sentent

tourmentées, elles se plaisent dans le silence, évitent les regards, et recherchent discrètement la solitude, espérant y retrouver le calme qu'elles ont perdu. Leur imagination naturellement vive et mobile ne fait qu'accroître leur trouble, et ajouter à leur embarras en les empêchant de fixer d'une manière invariable leurs idées sur un point quelconque : de là ces goûts bizarres, ces sentimens de joie, de tristesse ou de colère auxquels elles s'abandonnent brusquement pour le plus léger motif.

La mémoire avait jusqu'alors remplacé chez elles presque toutes les autres facultés intellectuelles; maintenant elle cesse d'avoir la même fidélité. Leur cerveau est moins occupé des impressions qu'il a reçues, que disposé à en recevoir de nouvelles; il semble que toute son énergie se concentre, ou tende à se fixer, sur celle de ses parties qui doit présider à l'importante fonction dont tout ce trouble n'est que le signe précurseur. Si leur mémoire conserve de l'activité, elles l'emploient surtout à se retracer quelques objets ou quelques scènes qu'elles n'ont point encore appréciées, n'ayant fait que les entrevoir avec les yeux de la plus parfaite indifférence; mais qu'elles présumant aujourd'hui pouvoir leur être de quelque utilité pour leur dévoiler le mystère fatigant de leur position. Enfin, au milieu de cet embarras et de cette incertitude, elles languissent dans une mélancolie profonde, soupirent sans trop savoir

pourquoi, et se plaisent à répandre des pleurs dont elles ne peuvent encore se rendre un compte positif. Cette douce mélancolie les jette dans un état continuel de rêverie, qui ne porte, il est vrai, sur aucun objet bien déterminé; mais qui ne laisse pourtant pas d'avoir des charmes pour elles.

Cependant, cette pénible incertitude ne tarde pas à se dissiper. La jeune fille commence à entrevoir clairement l'objet de ses désirs. Elle sent même qu'elle chercherait vainement à résister au besoin de se rapprocher d'un sexe que son imagination ardente lui représente sous les couleurs les plus belles et sous les formes les plus séduisantes. Ne s'abusant plus sur la nature des rapports qu'elle doit avoir avec ce sexe, elle ne se dissimule plus qu'il faut aimer, et elle s'aperçoit déjà qu'elle aime. Le besoin de l'exprimer, le désir d'être payée d'un tendre retour, éclatent dans ses yeux qui brillent du feu le plus pur, et se montrent dans toutes ses actions que dirigent un naïf enjouement, une innocente, mais adroite coquetterie. La pudeur, une honte ingénue, dont l'ascendant irrésistible est marqué par l'embarras charmant et le développement récent des grâces admirables qui se répandent dans toutes ses manières, vient mettre un frein à la vivacité des désirs qu'elle se reproche mille fois d'avoir eu la témérité de former. Ce qui semble surtout l'effrayer dans cette lutte intérieure, c'est la crainte

de ne pouvoir résister à ces désirs, et la rigueur des moyens qu'elle devra employer pour éluder les contradictions sans nombre dans lesquelles ils vont à chaque instant la placer relativement à toutes les conventions sociales.

Cette perplexité fatigante, dans laquelle se trouve la jeune pubère à cette époque, provient, sans nul doute, de la concentration des différentes facultés du cerveau en une seule; en celle dont l'amour est l'essence. Car, à mesure que les organes éloignés montrent, par l'apparition et la régularité de leurs nouvelles fonctions, qu'ils répondent à l'appel de l'organe du sentiment, les diverses et nombreuses facultés intellectuelles, dont la manifestation est due à l'action isolée de chacune des parties qui le constituent, reprennent leur primitif essor, et acquièrent même une nouvelle énergie. Alors la jeune fille voit diminuer de jour en jour la mélancolie à laquelle elle s'abandonnait sans cesse; son langage devient plus assuré; sa conversation s'anime et s'embellit. Commencant à juger plus sainement de la nature réelle des choses, elle entrevoit les rapports différens dans lesquels se trouvent les deux sexes relativement au sentiment de l'amour, et distingue le rôle que chacun d'eux est appelé à remplir dans l'acte auquel ce sentiment préside.

Ici le caractère de la jeune fille laisse tout à fait entrevoir la teinte qu'il portera plus tard, et qu'il conservera pour toujours. Ce n'est point par

des transitions brusques et accidentelles, mais par des nuances successives, même régulières pour l'œil de l'observateur, qu'il arrive à ce point que l'espace de quatre ou cinq années sépare ordinairement de l'époque du premier trouble. Aussi, elle ne se contente plus de renoncer pour toujours à cette franchise et à cette cordialité qu'elle apportait dans les rapports qu'elle pouvait avoir pendant les premières années de sa vie avec les individus de notre sexe; maintenant elle fait un art de la coquetterie et une étude de la dissimulation : dans l'une elle se prépare une arme bien forte pour l'attaque, et dans l'autre un moyen bien puissant pour la défense.

A ce mot de défense, l'idée d'une résistance volontaire calculée, et par conséquent d'un désir modéré, se présente naturellement; mais non, le besoin impérieux d'aimer n'a pas cessé d'exister; seulement il prend l'une des formes sous lesquelles la nature a voulu que la femme l'exprimât. Bien plus, elle le dissimule, souvent même pour ainsi dire innocemment, de mille manières différentes : tantôt sous le masque d'un tendre attachement amical, d'autres fois sous celui d'une affectueuse reconnaissance, et le plus souvent sous l'apparence d'une fervente dévotion et de la charité la plus compatissante. Combien de fois même ne voit-on pas le premier sentiment de l'amour s'offrir sous les traits de la crainte et même d'une entière aversion.

Dans l'analyse générale des attributs moraux de la femme nous avons établi en principes que si la pudeur et la coquetterie étaient modifiées par les lois sociales, elles n'en sont pas le résultat; elles découlent de la volonté directe de la nature, qui jugea convenable d'éloigner d'abord les sexes pour les réunir avec plus de force. « La
« jeune fille ne fuit que dans l'intention d'être
« poursuivie; elle semble haïr ce qu'elle aime,
« et vouloir aimer ce qu'elle hait. Plus elle se
« jette en un sens opposé de son penchant, plus
« elle en dévoile la véhémence. » Cette disposition, comme l'ont observé avec raison tous les physiologistes, était nécessaire, indispensable même, pour le maintien de l'espèce humaine; car l'homme ne pouvant engendrer que dans certains momens, mais la femme pouvant être prête à toute heure, il fallait que le premier sollicitât, et que la seconde semblât refuser pour stimuler davantage. Tel est en effet le résultat d'une manière de sentir et de juger commune à presque tous les hommes, et trop générale pour ne pas être naturelle, que les choses ont à nos yeux, indépendamment de leur véritable prix, une valeur relative à la peine que nous avons de les obtenir et de les conserver.

Cette manière de répondre par des détours et des refus continuels aux désirs de l'homme, qu'excitent les formes gracieuses et séduisantes de la jeune femme, devient bien plus sensible encore

lorsqu'elle a fait un choix. Alors elle déploie avec adresse tous les ressorts secrets de l'art de la dissimulation ! L'objet aimé est-il présent, elle fait adroitement disparaître la préoccupation, le trouble même qu'il occasionne, sous l'apparence d'une distraction, d'une légère étourderie et d'un timide embarras. Est-il éloigné, le souvenir de ses qualités, ou de celles qu'un amour complaisant lui suppose, est la plus délicieuse idée dont elle aime à se repaître. A chaque instant du jour elle le voit et lui rapporte toutes les sensations qu'elle éprouve ; il est le héros de tous les romans dont l'amour est l'intrigue, le bonheur le dénouement, et dont la lecture a pour elle tant d'attraits qu'elle échappe pour s'y livrer à la plus scrupuleuse surveillance. Enfin, si la nuit lui accorde quelques instans de repos, l'image de l'objet chéri se peint encore plus vivement à son imagination charmée, qui se plaît à refléter sur lui les couleurs les plus brillantes de son prisme enchanteur.

Mais arrêtons-nous, et sachons résister aux charmes attrayans d'un tel sujet. En poursuivant notre analyse, nous serions sans doute conduits à résoudre quelques questions dont l'examen et la solution nous occuperont plus tard ; et nous serions forcés peut-être d'émettre et de motiver ici notre avis, qui diffère de l'opinion commune, relativement à l'espèce d'énergie qu'apporte chaque sexe dans l'accomplissement de l'acte qui les confond dans les délices d'une inexprimable jouis-

sance. La science des faits est plus importante jusqu'ici pour nous que la recherche si souvent incertaine et infructueuse des causes. Qu'il nous suffise donc d'avoir exposé clairement, et dans l'ordre le plus naturel, les changemens divers qu'éprouve successivement, et dans le plus grand nombre des cas, l'organisation intellectuelle de la femme, à cette brillante époque de l'existence où, reconnaissant que notre corps a plus de vie qu'il ne lui en faut pour lui seul, nous sommes assiégés du désir et du besoin de la répandre au dehors.

Nous allons voir maintenant que la conformation physique ou extérieure de la jeune fille n'a pas éprouvé des changemens moins remarquables que l'ensemble de ses facultés cérébrales.

§ III.

Des attributs physiques de la puberté.

Les organes chargés de concourir chez la femme, d'une manière indirecte ou positive, à l'œuvre importante de la reproduction, n'attendent pas pour sortir de leur stupeur, et perdre la nullité dont semblait les avoir frappés la nature pendant la première période de la vie, que le sentiment moral de l'amour s'exprime avec une grande énergie. Ils se ressentent de la première secousse du cerveau; et, comme si la nature semblait réel-

lement s'être moins occupée du bonheur des femmes que de nos propres agrémens, l'excitation sympathique se porte d'abord sur celles de ces parties qui doivent frapper agréablement nos yeux. En effet, dès le moment du premier soupir de la jeune fille, ou même seulement de cette inquiétude vague qu'elle éprouve d'abord, sa taille, par un mouvement rapide, prend un accroissement considérable. Une secousse générale est imprimée à toute la masse du tissu cellulaire qui s'arrange et se modifie dans toutes les parties du corps, remplit les interstices des muscles, les intervalles des os, se groupe autour de chaque partie qu'il rend saillante, et dont il dessine les formes. Ce même tissu, en se développant, arrondit le cou, lie merveilleusement tous les traits du visage dont une chevelure ondoyante et crépue relève l'éclat, va se perdre sur les épaules, et se prolonger vers les bras pour former ces contours fins, déliés et gracieux, qui sont pour nous l'objet d'une éternelle admiration.

Les muscles de la glotte reçoivent aussi un accroissement et des modifications sensibles, qui donnent de l'éclat et de la force au timbre vocal. Le sang alors plus riche en oxygène, ou cédant à une plus forte impulsion occasionée par une action plus énergique du cerveau sur le cœur, chauffe, colore toutes les parties et leur donne du ton, de l'embonpoint et de la fraîcheur. Les yeux acquièrent une expression jusqu'alors in-

connue , et semblent communiquer cette étincelle électrique , cette flamme amoureuse , ce besoin d'aimer enfin , dont ils expriment si bien l'ardeur.

Jusqu'alors le système des organes de la reproduction était resté dans une sorte d'apathie, et participait peu à l'accroissement, et à la sensibilité générale. Maintenant la matrice se gorge de fluides, et devient le siège d'une concentration puissante d'excitabilité, qui semble diriger vers elle toutes les forces de la vie. Cet excès de vitalité se transmet aux parties qui sont sympathiquement liées à la matrice et aux ovaires, et elles en ressentent, presque même instantanément, de remarquables et d'importantes modifications. Le tissu cellulaire qui environne les parties génitales externes, recevant une plus grande quantité de graisse, gonfle et rend plus étroites les ouvertures et les canaux qui en font partie. Le duvet qui garnit l'extérieur grandit, devient plus épais et prend une couleur prononcée. Les os du bassin s'évasent, s'agrandissent et se consolident; le sacrum et le coccyx se courbent en arrière; les os coxaux s'allongent et se courbent intérieurement: ce qui permet à la matrice, qui jusque là avait été retenue par le détroit supérieur, de venir se loger directement entre la vessie et le rectum.

Les glandes mammaires se ressentent de prime abord des effets de l'excitation générale; mais dans ce moment les lobes dont elles se composent augmentent beaucoup de volume, et sont séparées

par des pelotes graisseuses assez considérables ; les vaisseaux lactifères entrent en érection. Enfin , par un développement rapide , ces organes s'arrondissent et s'élèvent gracieusement , en formant au devant du thorax des saillies bien prononcées , qui , remplissant avantageusement le premier vœu de la nature , sont aussi un des premiers élémens de la beauté.

Tous ces phénomènes sont les avant-coureurs du flux menstruel , signe caractéristique ou mieux complément de la puberté , évacuation sanguine à laquelle est assujetti le sexe féminin pendant plus de la moitié de la durée de la vie , et que la périodicité de son retour a fait désigner sous le nom de règles , de mois , etc.

1°. Première apparition du flux menstruel.

La première éruption de cette évacuation sanguine est annoncée par tous les signes qui dénotent la plénitude du système circulatoire , et par des phénomènes qui expriment le trouble et même l'altération de toutes les autres fonctions de l'économie. Ainsi la jeune fille éprouve d'abord une lassitude et une anxiété générales ; elle ressent des douleurs vagues , ou un véritable engourdissement dans les lombes , le bassin , les aines , les cuisses et le fondement. Elle est privée de sommeil ; sa tête est pesante , chaude , douloureuse ; sa respiration moins libre qu'à l'ordinaire ; son pouls fort , inégal et accéléré. Ses seins se gonflent , se durcis-

sent et acquièrent une tension douloureuse. Souvent les urines coulent involontairement, sont plus colorées et plus sédimenteuses. Le système cutané, et particulièrement la peau de la figure, est quelquefois le siège d'inflammations superficielles, de légères efflorescences, même de taches pustuleuses. Les yeux sont ordinairement rouges, sensibles, larmoyans; leurs paupières, l'inférieure surtout, prennent une teinte brunâtre. Il n'est pas rare de voir survenir une hémorrhagie nasale, ou un crachement de sang.

Cependant les parties génitales, depuis quelque temps gonflées et tuméfiées, se trouvent humectées par une humeur lymphatique, peu foncée d'abord, mais qui peu de jours après prend la consistance et le caractère d'un sang rouge et vermeil. Aussitôt l'exaltation vitale diminue; une détente générale s'opère dans toute l'économie; les yeux perdent leur éclat; ils sont ternes, caves, et un cercle livide en circonscrit la partie inférieure. La jeune fille, comme étonnée de tous ces phénomènes, reste quelque temps dans l'accablement et la langueur. Enfin l'utérus qui s'était légèrement abaissé, remonte et prend sa place; il est propre à la conception; tout rentre dans l'ordre; le calme renaît: le vœu de la nature est rempli.

Des symptômes à peu près semblables, mais ordinairement beaucoup plus légers, annoncent le retour du flux menstruel qui revient d'abord à des époques indéterminées: souvent il est plusieurs

mois, et même des années entières sans reparâître ; mais il tend toujours de plus en plus à prendre le caractère de périodicité qui lui est propre.

2°. Durée des règles , et quantité de sang qu'elles produisent.

Le temps de la menstruation est très variable ; en général dans nos climats elle dure depuis deux et trois jours jusqu'à sept et même huit ; elle apparaît tous les mois ; mais elle ne semble avoir aucune espèce de corrélation avec les phases de la lune. La quantité de sang fournie à chaque époque par cette hémorrhagie périodique ne peut guère être évaluée que d'une manière relative : en France elle est rarement au dessous de quatre onces, et dans peu de cas elle va au dessus de douze. Le climat, l'âge, les habitudes et le tempérament lui font subir de grandes modifications. Ainsi l'évacuation menstruelle est plus considérable dans les pays chauds, où elle a souvent lieu deux fois par mois ; elle est aussi plus abondante dans les villes et chez les femmes sédentaires ou très-adonnées aux plaisirs de l'amour, de la table, etc., que chez celles qui habitent la campagne, ou mènent une vie simple et laborieuse.

3°. Époque de la première menstruation.

Dans nos climats, la première éruption des règles s'opère ordinairement dans l'espace qui sépare la onzième de la dix-septième année, et

répond à peu près dans son terme moyen à la quinzième. Elle est infiniment plus précoce dans les pays chauds, et beaucoup plus tardive dans les pays froids : dans les premiers, la femme peut jouir à neuf ou dix ans de toutes les prérogatives de la maternité ; tandis que dans le nord elle ne commence souvent à se connaître qu'à dix-huit ou vingt, et ne voit que plus tard encore confirmer son entier développement par l'écoulement périodique.

Sans rapporter ici tout ce qu'on a écrit de surprenant, tant d'après les récits, très souvent équivoques ou exagérés des voyageurs, que sur des faits rares observés dans nos climats, contentons-nous d'en conclure qu'il n'est presque aucune époque de la vie de la femme où l'on n'ait eu occasion de remarquer pour la première fois l'écoulement menstruel. Mais bornons-nous à observer les cas généraux et ceux qui se passent journellement sous nos yeux. Alors nous reconnâtrons que deux causes doivent nécessairement faire varier l'instant de cette première éruption : ce sont la constitution particulière de l'individu, et les circonstances sociales au milieu desquelles il vit. Il est très facile en effet de concevoir qu'une jeune fille d'un tempérament éminemment sanguin sera bien plus tôt que celle chez laquelle domine exclusivement la pléthore lymphatique, soumise à une fonction dont l'exécution périodique est précédée de tous les signes qui caractérisent une excitation géné-

rale , et un état de plénitude extrême du système circulatoire.

La seconde de ces causes, dont la première n'est souvent qu'une conséquence, mérite une attention particulière ; car ses effets motivent entièrement la marche que nous avons suivie dans la description des différens phénomènes de la puberté, et nous offrent une arme puissante, même irrécusable, pour combattre l'opinion générale qui accorde à la matrice une influence sur le cerveau, plus forte et plus tôt développée que celle qu'il en reçoit.

Parmi ces circonstances qui tiennent à l'état social, telles que l'éducation, la nature particulière des alimens, les différentes espèces d'exercices journaliers, la première est la plus influente. Ses résultats sont tels que les jeunes filles élevées dans le sein des cités populeuses, où tout ce qui les environne tend à exciter prématurément l'organe de l'intelligence, sont constamment réglées trois ou quatre ans plus tôt que celles qui passent leur enfance dans la douce tranquillité de la vie champêtre. Aussi, il n'est pas rare de rencontrer à Paris, et cela surtout dans les rangs élevés de la société, des jeunes filles qui éprouvent à treize ans les premiers signes de la puberté, et qui à quatorze sont tout à fait capables de devenir mères ; tandis qu'on observe fréquemment dans nos campagnes des jeunes filles qui ne sont réglées qu'à dix-sept et même dix-huit ans, et qui jouissent néanmoins

d'une santé robuste avant et après cette hémorrhagie. Ces dernières trouvent encore , il est vrai , une cause de retard dans la frugalité de leur nourriture , et dans le genre des exercices habituels auxquels elles se livrent. En effet , les travaux en plein air et au soleil fixent long-temps les forces vitales sur les organes de la locomotion , et excitent vivement la transpiration insensible qui remplace jusqu'à un certain point ou diminue le flux menstruel.

Mais observons bien que si l'on était disposé à accorder à la nourriture et aux exercices des villageoises , une participation plus active dans l'éruption tardive de leurs règles , que celle que nous reconnaissons à l'excitation du cerveau ; nous préviendrions cette erreur en remarquant que les jeunes filles qui viennent de très bonne heure à Paris , pour s'y livrer à la condition de la domesticité , y sont aussi de très bonne heure réglées , quoique soumises à une nourriture peu succulente et à des travaux souvent aussi rigoureux que ceux de la campagne.

Peut-être même que si nous poursuivions nos recherches à ce sujet , nous finirions par trouver que s'il est vrai , comme on le dit , qu'aujourd'hui la jeune Russe appartenant aux riches familles est presque aussitôt pubère à Pétersbourg que dans nos climats tempérés , elle le doit autant aux résultats de la civilisation , maintenant répandue jusqu'aux extrémités de l'Europe , qu'à l'usage perfectionné

des fourrures, des poëles et des appartemens chauds, propres à tromper l'âpreté du froid de ces contrées glaciales. J'aurais pour appuyer cette assertion le rapport de plusieurs militaires observateurs qui ont suivi nos drapeaux jusque dans l'ancienne capitale des Czars, et qui m'ont assuré que les jeunes filles élevées dans l'ignorance inséparable de l'état de servitude, à laquelle est encore condamnée la plus grande partie du peuple dans ces contrées lointaines, n'accélèrent point l'époque que le climat a assignée à la puberté, quelque soin qu'elles prennent d'ailleurs de lutter contre la rigueur du froid. Enfin, je pourrais citer une foule d'exemples propres à prouver que ce n'est pas seulement dans nos climats tempérés que l'éducation, ou tout autre moyen excitant du cerveau, accélère l'époque de la puberté; mais, comme les récits de la plupart des voyageurs ne contiennent que des cas peu circonstanciés, que des faits particuliers substitués à des règles générales, et exigent par conséquent toute la circonspection du doute, je ne citerai que deux observations faites sur des individus habitant les deux extrémités de l'Europe diamétralement opposées par leur position et leur température. La première de ces observations nous a été fournie, à cette époque de douloureuse mémoire, où la victoire fatiguée de suivre nos phalanges se tourna contre elles, par les officiers Russes qui comptaient parmi eux une foule de jeunes gens de dix-sept

et de dix-huit ans, offrant les signes les plus caractéristiques d'un parfait développement, tant au moral qu'au physique.

Pour ce qui est relatif aux pays méridionaux, j'ai eu l'occasion d'en faire moi-même l'observation dans plusieurs lieux, et notamment sous le ciel ardent de la Sicile. Ainsi, j'ai remarqué que dans la cité populeuse de Naples, dont les habitants n'oseraient pas sans doute se glorifier de mœurs bien pures, les jeunes filles étaient réglées à douze ans environ; tandis que, dans les campagnes distantes de cinq ou six lieues de cette ville, par exemple dans les villages situés près des ruines d'Herculanum et de Pompéïa, les femmes, d'après les informations que j'ai prises sur les lieux même, ne sont soumises à l'éruption périodique qu'à treize ou quatorze ans, quoiqu'exposées au feu d'un soleil ardent, et foulant aux pieds un terrain qu'arrosent de temps en temps les laves et les cendres brûlantes du Vésuve.

4°. Nature du sang des règles.

Les auteurs ont long-temps été divisés sur la source du sang menstruel; les uns le faisaient venir du col de l'utérus seulement, d'autres des parois du vagin, et d'autres, enfin, de la totalité de l'utérus et principalement de son fond. Cette dernière opinion a prévalu, et les physiologistes modernes s'accordent à regarder la menstruation comme une simple exhalation sanguine qui s'o-

père à la surface de la membrane muqueuse qui, malgré l'opinion de l'illustre professeur Chaussier, tapisse l'intérieur de l'utérus. Dans les menstruations abondantes, le stimulus qui les occasionne peut, à raison de la continuité de la muqueuse, se communiquer de la matrice au vagin, et faire pleuvoir le sang de tous les points de ces surfaces.

Le sang des règles est aussi pur que celui de la masse en général; cette évacuation est absolument de la même nature que toutes les hémorrhagies actives des membranes muqueuses, et n'a par elle-même aucune des qualités malfaisantes et merveilleuses que la plupart des anciens lui avaient accordées, et que le vulgaire lui attribue encore aujourd'hui (1). Effectivement, si, comme le prétendaient Aristote, Pline, Manderwiel, Fernel, et un très grand nombre d'autres écrivains, les règles étaient une dépuration, le plaisir si naturel et si doux d'être mère serait aussi le plus dangereux, et exposerait la femme à contracter les plus graves maladies; puisque pendant le temps de la gestation elle perd ordinairement la faculté de rendre ces prétendues impuretés.

(1) Parmi les lois de Moïse l'une punissait de mort l'époux qui usait des droits du mariage pendant l'époque menstruelle, et l'autre interdisait la société aux femmes pendant ce prétendu temps d'impureté.... Au rapport de quelques voyageurs, de semblables usages persistent encore chez les Nègres de la côte d'Afrique, les peuples de la Mer du Sud, et chez quelques naturels du Nouveau-Monde.

Cependant, en refusant entièrement d'accorder à l'ignorance et à la superstition tout ce qu'elles ont avancé sur ce point, on ne peut néanmoins s'empêcher de penser que le défaut de propreté des parties de la génération, le séjour prolongé du sang dans le vagin, son mélange avec le mucus abondant qui lubrifie l'intérieur de ce canal membraneux, etc., peuvent faire contracter au flux menstruel une odeur capable d'affecter fort désagréablement l'organe de l'odorat, et des qualités irritantes propres à expliquer la cause de certaines blennorrhagies dont se sont trouvés affectés quelques hommes, pour n'avoir pas suspendu leurs approches amoureuses pendant ce temps. Ne voyons donc qu'une erreur ou une inadvertance dans l'opinion qu'a récemment émise, dans le Dictionnaire des Sciences médicales (1), un accoucheur distingué, qui pense que lorsque la femme se trouve dans quelques circonstances particulières, lorsque, par exemple, elle est affectée de scrophules, qu'elle porte un cautère ou un vésicatoire, il est possible que le sang menstruel puisse offrir quelque altération et revêtir un caractère délétère. Une telle assertion est tout à fait contraire à tout ce que l'état actuel de la physiologie nous enseigne de positif sur la nature des maladies du système lymphatique, et sur le véritable caractère du produit des irritations dé-

(1) Article menstruation, volume 32.

rivatives qu'on établit sur la peau sous le nom d'exutoires.

5°. Cause du flux menstruel.

Il est peu de points de l'histoire naturelle de la femme à l'égard desquels les écrivains aient autant varié, qu'à l'égard de l'explication qu'ils ont donnée de la cause du flux menstruel. Les uns l'ont attribué à un état de pléthore habituelle et naturelle de la femme; d'autres, n'y voyant qu'une voie de dépuratation, ont cherché à l'expliquer par l'influence de la lune, si victorieusement combattue par Haller. Quelques uns, maintenant désignés sous le nom d'alchimistes, à la tête desquels se trouvent Paracelse et Vanhelmont, ont soutenu l'hypothèse aujourd'hui si ridicule des ferments; tandis que les mécaniciens tâchaient de faire dominer leurs savantes théories, basées sur la disposition de la matrice et de l'artère aorte. Enfin, un très grand nombre de physiologistes ont pensé que l'exhalation sanguine qui nous occupe était uniquement destinée à nourrir le fœtus pendant la gestation; et cette opinion, quoique souvent combattue, a prévalu même sur celle de Rousset, qui a prétendu que la menstruation n'est que le résultat d'une pléthore déterminée par l'intempérance, qu'une sorte de dégénération de l'espèce humaine, qui, une fois introduite chez les femmes, s'est maintenue et perpétuée dans leur sexe par une filiation non interrompue.

Si, comme le pense Roussel, la menstruation était le fruit de l'intempérance et de l'abondance excessive des suc nourriciers, produite par les raffinemens de la sensualité, pourquoi les hommes qui de tout temps ont été plus adonnés aux plaisirs de la table, et ont plus abusé des boissons et des alimens excitans que les femmes, n'éprouvent-ils pas de semblables hémorrhagies ? Quelques hommes, il est vrai, ont un flux hémorrhoidal assez réglé ; mais, peut-on raisonnablement admettre que cette légère évacuation, qui n'est éprouvée que par un très petit nombre d'individus, puisse être comparée au flux menstruel des femmes ? Son système sur l'hérédité n'est pas plus solidement fondé, puisque, si les mères réglées ont transmis cette hémorrhagie à leurs filles, celles qui ne l'étaient pas auraient dû nécessairement assurer aux leurs une santé exempte de cette éruption ; mais de nombreux exemples attestent le contraire. D'ailleurs le fait principal sur lequel il appuie son explication est tout à fait inexact ; car il n'est pas vrai, comme il l'avance, que les femmes ne sont pas réglées chez les peuples où la civilisation est inconnue ; l'attestation de plusieurs voyageurs qui ont récemment visité le Brésil en fait foi.

En admettant que la menstruation est une maladie acquise, elle aurait dû, comme toutes les autres maladies évidemment héréditaires, ou s'user insensiblement et cesser d'exister à la longue, ou faire des progrès ultérieurs et éteindre, après

une série plus ou moins longue de races , la postérité de ceux qui en sont atteints. Les caractères bien tranchés qu'impriment sur les êtres vivans , quels qu'ils soient , des causes accidentelles longtemps soutenues , peuvent bien il est vrai se perpétuer et se transmettre par voie de génération : c'est ainsi que les nègres transmettent à leurs descendans l'altération de la peau qui les distingue des autres variétés de l'espèce humaine ; quoiqu'il soit bien démontré aujourd'hui qu'elle est acquise et n'est que le résultat éventuel de l'action de la lumière et de la chaleur du soleil. Mais de même que la noirceur de la peau des nègres s'efface insensiblement, et disparaît tout à fait au bout de quelques races chez ceux qui s'expatrient et viennent habiter nos climats tempérés ; de même la menstruation aurait dû s'effacer dans quelques familles qui ont vécu pendant plusieurs siècles dans une espèce d'isolement , soumises à la nourriture la plus simple et peu propre par conséquent à déterminer l'état de pléthore que les partisans de l'opinion de Roussel regardent comme la cause de l'évacuation à laquelle nous savons aujourd'hui que, de temps immémorial , les femmes de toutes les contrées ont été soumises.

N'est-il pas plus simple et plus raisonnable de croire que la nature a donné à la femme une plus grande quantité de sang qu'il ne lui en faut pour sa propre conservation ; que ce sang lui est accordé afin qu'elle puisse en fournir une quantité suffi-

sante pour la nourriture du fœtus , sans que ce surcroît de dépense devienne nuisible à sa santé , et que , hors le temps de la gestation , ce sang rejeté au dehors par le canal vulvo-utérin , fournit le flux menstruel. Ne voyons-nous pas que l'afflux du sang vers l'utérus détermine l'orgasme des parties génitales de la femme ; que la réaction de ces mêmes organes sur le cerveau occasionne à son tour une partie des désirs amoureux qui se font sentir vers cette époque , et que les femmes ont une bien plus grande disposition à l'acte de la génération peu avant et après leurs règles ?

Il est vrai qu'en admettant cette opinion , on n'explique ni pourquoi les femelles des différens animaux dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'espèce humaine , ne sont point soumises à la menstruation ; ni pourquoi quelques femmes conçoivent sans jamais avoir été réglées , tandis que d'autres n'ont pas cessé de l'être pendant le temps de la gestation , et ont cependant donné le jour à des enfans bien portans. Mais ce qui semble mettre hors de doute l'influence du flux menstruel sur l'œuvre de la reproduction , c'est que par lui la nature signale l'aptitude des organes génitaux à l'exercice de leurs fonctions , et qu'à la cessation de cette hémorrhagie , elle pose , presque dans tous les cas , les limites de la fécondité , et abandonne à la femme l'usage des derniers momens qui lui restent , en la remplaçant dans la vie individuelle d'où l'avait retirée la menstruation.

§ IV.

Considérations physiologiques qui découlent de la détermination exacte des différens attributs de la puberté.

Quand on veut exposer les principes généraux d'une science, d'une manière abstraite et indépendamment de leur application à toute autre science, il est permis de croire qu'il suffit d'exposer les faits dans l'ordre de leur enchaînement naturel, et de donner à chacun d'eux tout le développement, ou le degré d'extension nécessaire pour fixer l'esprit sur sa nature et sa véritable expression. Mais quand on n'envisage une science que comme une introduction à une autre science, il devient important de réduire à un petit nombre de données générales, ceux des principes de la première qu'on veut appliquer à la seconde.

Cette méthode de procéder est surtout indispensable quand on veut établir un ensemble quelconque de connaissances sur des lois différentes, en tout ou en partie, de celles qui sont généralement admises, et qu'on pense n'être que le résultat d'une fausse interprétation des matières qui leur ont servi de texte. En agissant ainsi on évite d'ailleurs aux partisans de l'opinion contraire à celle qu'on émet, l'embarras de l'incertitude et du doute, en fixant leur esprit sur les idées qui méritent d'être discutées, et sur les points qui peuvent devenir à leurs yeux l'objet d'une véritable réfutation. Car plus d'un auteur,

qui se croit au dessus de toute contestation, n'a souvent d'autre avantage, si c'en est un, que d'avoir présenté ses idées sous le voile de l'amphibologie, et d'une manière tellement diffuse, que la critique aime mieux le laisser en paix, que de chercher à découvrir ceux des points fondamentaux de sa doctrine, sur lesquels elle peut diriger ouvertement ses attaques.

Si nous appliquons cette vérité à l'objet qui nous occupe, nous trouverons que la nature des changemens qui s'opèrent chez la jeune fille à l'époque de la puberté, et l'ordre dans lequel se succèdent les différens actes qui les constituent, nous donnent le droit ou mieux nous imposent l'obligation d'admettre les conséquences suivantes :

1^o. La femme est appelée plutôt que l'homme à l'œuvre de la reproduction, fonction à laquelle répondent en tout temps tous les points de son organisation physique et intellectuelle. Le moment où la puberté se termine est celui où toutes les formes, dont l'ensemble merveilleusement harmonique constitue la beauté, commencent à briller de tout leur éclat dans la femme, différente en cela de toutes les femelles des autres espèces animales, qui sont dépourvues des ornemens et des couleurs vives et brillantes qu'on voit la plupart du temps chez les mâles. Chez la femme la nature a tout fait pour les ornemens et les grâces; d'où naît la beauté, dont le nom, ici comme ailleurs, quelque peine qu'on ait prise à la définir, ne repré-

sente rien autre chose que l'idée très favorable que nous nous formons des rapports d'un objet avec sa propre destination, ou que l'impression que fait sur nous la vue d'un ordre de choses qui tend manifestement au bien.

2°. S'il est vrai de dire que la femme conserve plus que l'homme, pendant toute la durée de sa vie, les principaux traits de sa constitution primitive; on parle assurément contre l'évidence des faits en disant que le passage de l'enfance à la puberté se fait chez elle par des nuances plus graduées et moins sensibles. La faculté dont se trouvent doués à cette époque les organes sécréteurs du sperme, répond bien, à la vérité en quelque sorte, à la nouvelle fonction de la matrice; mais outre que rien chez l'homme ne représente le développement et l'apparition soudaine des organes de la lactation, il est difficile de déterminer d'une manière précise le moment où il acquiert la faculté génératrice; la menstruation chez la femme détruit au contraire toute incertitude à cet égard.

3°. Des différens phénomènes dont l'ensemble signale l'aptitude de la femme à la reproduction, ceux que nous avons désignés sous la dénomination d'intellectuels, ou qui émanent du cerveau, font généralement sentir leur développement plus tôt que ceux qui appartiennent aux organes de la génération. Cette proposition, déduite de l'observation des changemens qu'éprouve successive-

ment l'organisation de la femme à l'époque de la puberté, détruit l'opinion qu'ont émise jusqu'ici tous les physiologistes en regardant les désirs amoureux, et les différens actes intellectuels qui les expriment, comme le contre-coup positif, comme le résultat sympathique et constant de la turgence vitale qu'éprouve l'utérus au moment de la première menstruation; ou bien comme l'effet de l'action sur le cerveau d'un fluide *subtil éminemment vitalisé* que sécrètent les ovaires. Etrange erreur, à laquelle ont cependant aveuglément sacrifié des hommes d'un mérite éclatant!

4°. On a jusqu'ici singulièrement exagéré l'étendue des rapports sympathiques qui existent entre les organes de la génération de la femme et la partie du cerveau qui préside aux désirs amoureux, *et vice versa*. Sans doute, le cerveau et l'appareil des organes génitaux se correspondent et exercent sur les fonctions l'un de l'autre une influence incontestable; mais cette influence n'est pas telle, que leurs fonctions ne puissent se développer et s'exécuter isolément. Dans tous les cas, le cerveau exerce sur les fonctions de l'utérus une action infiniment plus prononcée que celle qu'il en reçoit; de telle sorte que, pour ce qui regarde directement la puberté, les cas dans lesquels l'excitation du cerveau, déterminée par les stimulans qui lui sont propres, a occasionné l'apparition des signes physiques de l'aptitude à la

génération, sont beaucoup plus nombreux que les cas dans lesquels la vitalité extraordinaire dont jouit l'utérus au moment de la première menstruation, a porté ses effets sympathiques sur le cerveau.

5°. Les faits sur lesquels on a établi, ou qui ont semblé devoir confirmer irrévocablement l'influence positive et directe de l'utérus sur l'excitation des désirs vénériens, et en particulier sur le développement des phénomènes moraux de la puberté, sont contredits par des faits diamétralement opposés. Ainsi, si d'une part on cite l'observation de quelques femmes qui pendant toute leur vie ont témoigné la plus profonde indifférence pour les plaisirs de l'amour et les goûts de leur sexe, et qui n'ont offert à leur mort aucunes traces d'utérus, on a trouvé aussi des femmes entièrement dépourvues des organes de la génération, et chez lesquelles les désirs vénériens étaient portés jusqu'à un état morbide. Il n'est pas très rare non plus de rencontrer quelques uns des principaux caractères de l'hystérie chez des jeunes filles de douze ou quinze ans non encore réglées.

Je connais et j'ai vu très souvent, conjointement avec le docteur Garnier, une jeune dame qui s'est développée avec tous les attributs moraux et extérieurs de son sexe; à l'époque de la puberté, elle recherchait l'hommage des hommes aussi bien que les jeunes filles de son âge, et éprouvait plus qu'aucune autre, peut-être, le be-

soin d'aimer; cependant, elle n'a jamais été soumise à l'éruption menstruelle, et n'a ressenti aucuns des signes qui décèlent l'excitation des organes génitaux. Comme elle jouissait d'ailleurs d'une assez bonne santé, elle se maria à vingt-huit ans environ, et quoique la matrice n'eût jamais rempli aucune de ses fonctions, elle s'abandonne quelquefois avec son mari aux transports de l'amour le plus passionné. Cette dame présente encore cette particularité bien remarquable, qu'elle éprouve chaque mois, à des époques déterminées, le trouble moral qu'éprouvent toutes les femmes au moment de leurs règles; et cette légère altération des facultés intellectuelles est accompagnée d'un faible écoulement de sang par l'anus.

6°. C'est tout à fait gratuitement qu'on a supposé, et admis comme une vérité fondamentale, que l'excitation de la matrice à l'époque de la puberté, était la cause déterminante de plusieurs phénomènes qu'on remarque dans ce moment chez la jeune fille; par exemple, du développement du larynx, et par suite d'une augmentation de force dans le timbre vocal. Dans cette circonstance on a confondu un objet simplement concomitant avec un effet sympathique : le larynx suit la marche progressive du développement de tous les autres organes, et si à la puberté il s'approche tout à coup du terme de son entier accroissement, c'est que la nature n'a pas voulu que de nouveaux besoins se fissent sentir

sans donner une nouvelle force aux organes chargés de les exprimer ouvertement.

Je sais qu'on m'objectera que les femmes qui fréquentent habituellement les hommes, et particulièrement celles qui font le dégradant métier de la prostitution, ont la voix extrêmement forte; mais cette altération de l'organe vocal n'est-elle pas évidemment le résultat de l'abus que font ces femmes des liqueurs alcooliques; de l'obligation forcée dans laquelle elles se trouvent d'affronter, la gorge et les bras nus, l'intempérie des saisons, et de l'habitude qu'elles contractent de bonne heure de répondre durement aux attaques des hommes. S'il en était autrement, la condition de cantatrice reposerait toute entière sur l'abstinence et la virginité; mais l'observation journalière atteste que les choses se passent autrement; car, sans craindre d'être taxés de prévention contre telle ou telle classe de femmes, nous pouvons avancer que plus d'une actrice qui brillent sur nos premiers théâtres lyriques, ont conservé pendant de longues années la voix la plus douce, la plus flexible et la plus pure, quoiqu'elles cédassent très fréquemment à l'attrait si naturel et si doux des jouissances amoureuses.

7°. Enfin, on eût évité les erreurs et les contradictions sans nombre dans lesquelles on est tombé à l'égard de l'influence qu'on a prétendu qu'exerçait la matrice sur toute l'économie, en remarquant, ce qui aurait dû frapper l'attention la moins sou-

tenue, que ce viscère, loin d'être le premier, le principal ou le plus essentiel des organes de la génération, n'est destiné qu'à jouer un rôle secondaire dans cette importante fonction. La matrice n'est qu'un réceptacle destiné à servir d'asile au produit de la fécondation ; mais elle n'est pas rigoureusement essentielle à sa formation ou à son développement ; la fréquence des grossesses *extra-utérines* le démontre d'une manière assez évidente. Les auteurs qui ont prétendu le contraire, auraient dû, pour être conséquens avec eux-mêmes, regarder les vésicules séminales comme le principal organe de la génération chez l'homme, et comme le véritable agent instigateur des ardeurs érotiques. L'opinion des physiologistes qui ont tout attribué à l'action des ovaires, sans être mieux fondée, a du moins quelque chose de plus spécieux ou de moins absurde.

Je pense que ce n'est qu'en partant de semblables principes, qu'on peut établir les véritables lois sur lesquelles repose l'intégrité des nouvelles fonctions qui apparaissent chez la femme à l'époque de la puberté, et par suite assurer le libre et entier développement des phénomènes naturels qui précèdent, suivent ou accompagnent ces fonctions.

CHAPITRE II.

Application des principes généraux de l'hygiène au système naturel de la femme au moment de la puberté, et durant le temps de la menstruation.

§ I.

Quelques réflexions sur la nature réelle des dangers qui menacent la vie de la femme au moment de la puberté.

AVANT d'entrer dans aucun détail relatif à l'exposé des moyens qui permettent à la jeune fille de franchir sans accidens le moment de son passage de l'enfance à la nubilité, fixons un peu notre attention sur le nombre des maladies qui peuvent l'assaillir, et cherchons à arrêter nos idées sur l'état réel des chances de conservation dans lesquelles elle se trouve à cette époque de sa vie.

Si l'on jugeait de l'action immédiate qu'exerce sur l'économie la révolution presque générale qui s'opère chez la femme devenant nubile, par le grand nombre des dissertations auxquelles a donné lieu la puberté, et surtout par l'importance qu'on a semblé devoir attacher à la description des phénomènes qui lui sont propres, on aurait quelque droit de s'étonner qu'un tiers au moins des femmes ne succombât pas pendant la courte durée de cette

singulière période de leur existence. Mais dès l'instant qu'on entrevit que les élémens de la statistique étaient les seuls moyens propres à éclaircir quelques points encore douteux de l'histoire naturelle de l'homme, on apprit à réduire à leur juste valeur une foule de propositions exagérées, et l'on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur l'objet du plus grand nombre de ces dissertations superflues : la plupart de leurs auteurs n'avaient d'autre but que de fixer les regards d'un sexe qui aime à voir qu'on s'occupe de lui, et de traiter un sujet qui leur permît de déployer avec emphase toutes les ressources de la rhétorique.

Cependant les données précises fournies par les tables de mortalité, en prouvant d'une manière irrévocable qu'on avait eu tort de reprocher à la nature de n'avoir accordé à la femme, qu'au prix d'une foule de périls inévitables, le droit de devenir mères, expriment-elles bien d'elles-mêmes l'état des dangers qui l'entourent au moment de la puberté, et les physiologistes ont-ils rigoureusement résolu la question en disant : L'exécution d'une fonction ou d'une série de fonctions physiologiques, ne constitue pas un état pathologique ? Ce sont là deux questions auxquelles je suis bien tenté de répondre par la négative.

En effet, il est bien vrai que le nombre des femmes qui succombent pendant le temps où s'effectue la puberté, n'excède que de très peu la mortalité propre aux trois années qui précèdent;

mais, comme il est bien prouvé qu'en général la vie est d'autant plus assurée qu'on approche davantage du milieu de l'espace accordé au plus grand nombre des individus qui ont survécu aux premières années, il faut nécessairement que, pendant la puberté, des chances de destruction viennent contrebalancer les probabilités de conservation, que la jeune fille de quinze ans trouve dans le développement de son organisation physique, qui touche au terme de son entier accroissement.

Or, les chances défavorables qui pèsent sur l'espace qui sépare la treizième de la dix-septième année, s'expliquent naturellement, dans leur résultat général, par les nouveaux besoins auxquels l'ensemble des nouvelles fonctions qui apparaissent à cette époque, soumet les individus, même des deux sexes. Car, pour répondre à la seconde des deux questions que nous avons posées, il suffit d'observer que dès l'instant qu'on avait défini toute maladie, l'altération d'une fonction physiologique, il devenait superflu de dire que l'exécution régulière, car c'est régulière qu'on a voulu dire, d'un acte physiologique, ne constituait pas une maladie. Non, ce n'est pas l'exécution par elle-même d'une fonction, mais bien l'infraction aux lois sur lesquelles repose l'intégrité de cette fonction, qui décide l'état pathologique.

Sans doute, si le développement de la faculté de la reproduction se faisait chez la femme par les

mouvemens paisibles et gradués que nous lui avons supposés dans le chapitre précédent, et que par des soins préliminaires toute l'économie fût disposée à recevoir sans trouble les premières influences de cette faculté, la puberté, loin d'être un moment fatal, serait au contraire une époque des plus favorables; puisque l'espèce de rythme nouveau qu'elle imprime aux mouvemens de la plupart des systèmes, organiques amène très souvent, comme nous le verrons bientôt, la guérison de différentes maladies chroniques, pour lesquelles tous les secours de l'art avaient jusqu'alors été infructueux.

Mais l'expérience n'atteste que trop que l'imperfection de notre espèce, ou celle des habitudes sociales sous l'empire desquelles se passe son enfance, force la nature à s'éloigner sans cesse d'une marche uniforme et régulière; et il n'est que trop fréquent de voir les phénomènes de la puberté accompagnés d'orages qui, sans sévir pour l'instant même d'un coup mortel, portent néanmoins une atteinte d'autant plus funeste pour la suite, qu'ils frappent sur les bases d'une organisation qui commence à s'établir. Ainsi, le moment où la femme, cessant d'exister pour elle-même, acquiert la faculté générative, par la grande influence qu'il a sur sa santé future, doit être pour le médecin physiologiste un profond sujet de méditation, une source fertile d'observations et de réflexions profitables au bonheur de notre espèce.

§ II.

Des moyens de régulariser et de rendre salulaire le développement des différens phénomènes de la puberté.

Aussitôt qu'une jeune fille touche à sa douzième ou treizième année, et qu'annonçant, par le développement de l'ensemble de ses facultés physiques, qu'elle approche du terme de son entier accroissement, elle laisse entrevoir ce trouble moral et cette vague inquiétude que nous avons désignés comme les signes précurseurs de la puberté, elle réclame de la part des personnes chargées de veiller à son bonheur, une attention nouvelle, et des soins dirigés vers un but différent de celui auquel tendait sa constitution antérieure. Enfant, elle n'existait que pour elle-même et n'appartenait qu'au présent; devenue pubère, elle appartient à l'espèce entière, et la nature, lui accordant de nouvelles faveurs, ne se borne plus à lui fournir et à consolider en elle les moyens de se conserver; mais elle lui accorde une moitié des moyens par lesquels son espèce doit se reproduire et se perpétuer, pour aller se plonger dans l'immensité des siècles, et se perdre enfin dans l'éternité du temps.

Jusqu'alors toutes les propriétés de la vie tendaient à se porter avec une égale énergie sur tous les organes, et tous les soins devaient se borner à

favoriser le développement simultané et harmonique de leurs fonctions. Maintenant cette juste répartition cesse d'avoir lieu, et tous les mouvemens vitaux, au lieu de continuer à s'effectuer en irradiations excentriques, refluent pour ainsi dire vers l'intérieur, et tendent à se concentrer sur les organes dont les fonctions se développent au moment de la puberté. Cette observation est aussi vraie pour le système cérébral que pour toutes les autres parties de l'économie; car dans l'enfance les différens actes de l'intelligence s'exécutent à peu près avec la même énergie (la mémoire n'étant réellement pas un acte particulier, mais seulement l'effet de la mise en jeu de l'activité des actes fondamentaux). Pendant la puberté, au contraire, les facultés intellectuelles, d'abord troublées par le développement soudain d'une nouvelle qualité morale, finissent souvent par en être tellement influencées, qu'elles lui cèdent toute leur activité et semblent ne s'exprimer que par son intervention.

Cette disposition est, de son essence même, dans les vues de la nature. Mais comme, d'une part, l'apprêt que nous mettons pendant l'enfance à voiler tout ce qui se rattache à ses effets, ne peut qu'accroître leur force au moment de leur manifestation, et que, d'un autre côté, nous avons soumis l'emploi des fonctions qui en émanent à des conditions arbitraires et conventionnelles, il s'ensuit que la généralité des soins que réclame la jeune fille entrant dans la puberté, doit tendre à modé-

rer l'énergie du système nerveux et intellectuel , et à régulariser le développement des fonctions qui s'exécutent sous son influence ou coïncident avec elle.

De semblables raisons démontrent assez clairement que l'instant de l'apparition des signes précurseurs de la puberté devait être , sans presque aucune exception , le terme irrévocable de l'espèce d'exil auquel nous avons déjà reproché à la plupart des parens fortunés de condamner leurs filles pendant toute la seconde moitié de leur enfance. L'éducation qu'elles reçoivent dans les grandes pensions , en supposant même qu'elle soit sans inconvénient pendant l'enfance , a des dangers incontestables pendant l'époque qui nous occupe. Les personnes qui dirigent ces pensions , quelque zélées et dignes de confiance qu'elles soient , ne peuvent surveiller particulièrement chaque jeune personne confiée à leurs soins. Une intimité dangereuse , mais qu'on ne pourrait ouvertement blâmer , s'établit entre quelques unes du même âge ; elles se font mutuellement la confidence de leurs plus secrètes pensées. La curiosité et le désir les pressant , elles mettent à profit l'immobilité physique à laquelle elles sont tenues pendant la plus grande partie de la journée , pour tourner en réalités les conjectures qu'elles forment sur les suites de leur nouvelle position. Quelques amies officieuses et discrètes , rendues à la liberté , c'est-à-dire rentrées sous la tutelle

maternelle , reviennent visiter celles qui sont restées à la pension. Leur premier soin est de faire part de toutes les découvertes qu'on a pu faire sur les objets dont on a si souvent parlé ; le zèle va même souvent jusqu'à communiquer quelques livres dont les pages brûlantes sont analysées avec d'autant plus de soin et d'ardeur, que les institutrices ont eu la précaution de les proscrire , et par cela même l'imprudence de les indiquer.

Enfin , il arrive quelquefois encore que celles que la nature a douées d'une *organisation* excitable n'écoutent que faiblement la voix de la pudeur : des liaisons trop étroites et trop intimes se forment , et des habitudes funestes se contractent en peu de temps. Elles n'accordent plus qu'une faible attention aux différens objets de leurs études , si ce n'est à la musique , dont les accens et les paroles expriment souvent la position de leur âme. Maussades , distraites et languissantes , elles deviennent l'objet de reproches continuels de la part des institutrices , qui , pressentant quelquefois la cause de tout ce trouble , les surveillent davantage , mais se bornent à quelques légères exhortations. Par quel moyen efficace pourraient-elles ramener celles de leurs jeunes pensionnaires qui ont cédé à ces funestes penchans ? Elles savent bien que l'exercice et les distractions peuvent seuls être salutaires ; mais ira-t-on , pour quelques unes , intervertir l'ordre immuable des occupations journalières , ou bien les forcer à se distraire et à

danser seules dans un jardin, tandis que leurs compagnes se livreront à l'étude? Non, il est plus simple d'avertir les parens, de ne laisser entrevoir que vaguement la vérité, pour éviter les reproches, et de prétexter quelques motifs assez graves pour leur persuader qu'il est convenable de les retirer de la pension. Les parens cèdent; mais le principe de la santé de leurs filles est quelquefois altéré jusque dans sa source.

Je sais qu'une foule de réclamations peut s'élever contre la prévention défavorable que je manifeste et que je tends à susciter contre les pensions : la vérité trouve toujours des détracteurs quand elle blesse quelques intérêts personnels. Mais, tout en reconnaissant qu'il existe un grand nombre d'établissemens en ce genre tout à fait dignes de confiance, et dans lesquels les jeunes filles reçoivent des soins conformes à ceux qu'elles pourraient attendre des mains mêmes de leurs mères, je n'en persiste pas moins à croire que trois ou quatre femmes ne pourront jamais exercer sur une centaine de jeunes personnes toute l'attention et la surveillance que chacune d'elles réclame en particulier. Que les jeunes femmes, devenues mères de famille, fassent un appel consciencieux à leurs souvenirs; et si elles trouvent que j'ai peint sous des couleurs un peu sombres les inconvéniens d'un séjour trop prolongé dans les pensions, elles avoueront, j'en suis sûr, que tous les dangers que je viens de signaler ont quel-

que chose de plus qu'une simple vraisemblance. Mais serait-il vrai que plusieurs mères trouvent dans l'amour-propre ou la crainte de la rivalité, des raisons suffisantes pour tenir leurs filles éloignées du toit paternel, et que quelques jeunes filles vivent dans un exil continuel seulement parce qu'elles sont nées dix ans trop tôt, et que, ne pouvant arrêter le cours de la nature et la marche du temps, elles sont malheureusement sur le point d'être des femmes avant que leurs mères veuillent cesser d'avoir des prétentions à passer pour des filles.

Cependant, si l'époque de la puberté est le moment où il est nécessaire de retirer une jeune fille des pensions, il n'est pas précisément celui où il convient de la lancer dans le monde : des rapports trop directs avec les personnes de l'autre sexe ne doivent qu'avoir des suites dangereuses pour une imagination ardente de désirs, mais sans détours, sans expérience, et par cela même trop disposée à se laisser entraîner par le penchant dominant. La fréquentation des spectacles doit aussi être soigneusement évitée, comme ne pouvant que procurer des sensations trop conformes aux goûts du moment ; je veux surtout parler des parties de l'art dramatique dans lesquelles la musique est le principal objet ; car il me semble qu'on pourrait placer dans une exception favorable la comédie de mœurs ou de caractères, à laquelle la partie saine des littérateurs de notre époque attache avec raison la plus grande importance.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister sur le besoin de soustraire aux yeux des jeunes pubères, non seulement toutes les peintures lascives, mais même la plupart de celles qui ne sont qu'une trop entière ou trop parfaite imitation de la nature : tout le monde prévoit aisément les effets de toute imprudence qu'on pourrait commettre à cet égard.

En établissant les règles sur lesquelles devrait être basé le plan général de l'éducation véritablement conforme à l'organisation de la femme, j'ai désigné la lecture des romans comme un moyen tout à fait propre à fausser le jugement des jeunes filles, et à les écarter des devoirs que la nature et la société imposent à leur sexe. Mais si, dans la vie de la femme, il est un moment où ce genre de lecture peut être regardé comme une vraie cause prédisposante de maladies, c'est surtout celui où toutes ses facultés se trouvent dominées par le besoin d'éprouver le sentiment dont la plupart de ces ouvrages ne sont qu'une peinture ridicule ou une bizarre exagération. Quelques personnes ont pensé qu'il serait possible de faire une exception en faveur des romans historiques, et ont soutenu leur opinion par des raisonnemens auxquels je ne contesterai pas le mérite des subtilités; mais dont aucuns ne me semblent propres à entraîner à la conviction. Qu'est-ce, en effet, qu'un roman historique, si ce n'est la description imaginaire d'une série d'anecdotes plus ou moins vraisem-

blables, ou le développement idéal d'une intrigue toujours pathétiquement amoureuse, dans lesquelles on fait jouer un rôle principal à quelques personnages dont le nom appartient à l'histoire, il est vrai, mais dont les actions défigurées et travesties ne peuvent avoir d'autre résultat que de substituer des erreurs aux notions acquises par l'étude de l'histoire?

On cherche encore, depuis quelques années, à faire dans la littérature un genre à part du désordre et du froid, de l'enthousiasme et du pathétique, de ce vague et nébuleux mélancolique enfin, au milieu duquel, pour me servir d'expressions appropriées au genre, la pensée, tour à tour immobile et délirante, s'évapore en fumée pour aller dans des régions inconnues se condenser en brouillards. Le plus grand nombre des partisans de ce genre, désigné sous le nom de romantique, spéculant uniquement sur le besoin d'impressions toujours croissantes et toujours nouvelles, dans lequel nous place l'état actuel de notre société, ont quitté la route commune, seulement pour se soustraire au joug des règles, sans avoir la force de parcourir les sentiers non battus où quelques esprits supérieurs, jaloux de reculer les limites de l'art, se plaisent quelquefois à s'égarer.

Encouragés par quelques succès de coteries, ils s'imaginèrent et voulurent prouver qu'il était impossible de frapper l'esprit et de toucher le

cœur, d'émouvoir, en un mot, sans sortir de la nature et de la vérité, sans se lancer enfin dans le dédale immense d'un espace imaginaire. Se mettant alors en révolte ouverte contre toutes les règles tracées par le bon goût, et contre les lois immuables de la raison, ils ont appelé à leur secours toutes les extravagances d'une imagination en délire. Ce sont cependant de semblables ouvrages qui inondent aujourd'hui les boudoirs de la plupart des femmes du haut ton, et dont l'annonce et l'analyse occupent les journaux du moment. Car, telle est la fatale tendance de notre siècle, que nombre d'hommes recommandables par leurs talens transigent avec les principes et leur conscience, et exploitent doucement les erreurs, les vices mêmes d'un monde corrompu ou abusé, en prônant partout les avantages du progrès des lumières, et en prêchant sans cesse le triomphe de la vérité.

Il me semble qu'il suffise d'avoir indiqué ces bizarres productions de quelques esprits égarés ou de cerveaux malades, pour faire sentir l'influence dangereuse qu'elles doivent exercer sur l'imagination excitable d'une jeune fille sur le point de devenir nubile. N'est-ce pas même agir avec quelque indulgence à leur égard, que de supposer que de tels ouvrages n'auraient d'autres inconvéniens que ceux qu'entraînent à leur suite la lecture des romans ordinaires, le goût exagéré de la poésie, ou la passion de la musique, etc. ?

Espérons que ce genre d'écrits aussi fastidieux qu'inutiles n'aura qu'un règne passager, et qu'on cessera bientôt d'accorder toute espèce d'importance ou même d'attention à ces vapeurs étrangères qui ne passent sur notre horizon littéraire que pour s'évanouir aussitôt, et faire briller d'un nouvel éclat les formes, à la fois douces et sévères, que l'esprit philosophique a imprimées à la littérature de notre époque. Romanciers, poètes, auteurs dramatiques, vous tous enfin dont l'art, aux yeux du physiologiste, consiste à exploiter la carrière des émotions, votre but sans doute est de participer à l'accomplissement de la tâche si difficile du perfectionnement de notre espèce ; eh bien ! n'épuisez pas vos nobles moyens à ébranler les nerfs ; contentez-vous de toucher le cœur, mais, avant tout, de satisfaire la raison : vous pourriez peut-être même y parvenir en vous maintenant dans le domaine si fertile des fictions, si le champ de la vérité vous paraissait réellement trop étroit. Secouez le joug de la routine ; mais de grâce , au défaut du vrai, ne perdez pas de vue le vraisemblable !

De ce que je viens de dire touchant les dangers de quelques ouvrages, il ne faudrait cependant pas conclure qu'il ne faut permettre aux jeunes filles pubères aucune espèce d'application intellectuelle. Ce n'est pas l'exercice du cerveau, par lui-même , qui peut devenir dangereux à cette époque ; mais seulement son excitation dans le

sens, je le répète, d'une de ses facultés qui est sur le point d'acquérir une énergie que des irritans modérés peuvent quelquefois porter jusqu'à l'état de maladie. Ainsi, la jeune pubère pourra être exercée avec avantage à l'étude de l'histoire, de la géographie, du dessin et à cette partie si importante de notre littérature, qui a été consacrée à la saine morale et à l'observation analytique de nos mœurs. Par morale, je ne veux pas dire l'application exagérée aux lois quelquefois bien sévères d'une austère religion : l'expérience n'atteste que trop tous les jours que quelques jeunes filles ne cherchent et ne trouvent dans le culte et l'amour de tout ce qui tient à une nature supérieure, qu'un aliment à de tendres émotions. Combien n'en a-t-on pas vu à cette époque se vouer tout à coup au supplice du cloître, et n'avoir pour la retraite d'autre vocation que le besoin d'aimer et le désir de se recueillir pour concentrer ce sentiment sur un objet quelconque?

Malgré toutes les précautions convenables, et quelque soin qu'on ait pu mettre à éviter tout ce qui pourrait exalter l'imagination des jeunes filles, il arrive assez fréquemment que les désirs, de vagues, d'incertains et de modérés qu'ils étaient d'abord, deviennent tout à coup ardens, continus, irrésistibles, et que la voix de la raison et de la pudeur se tait devant ce nouveau besoin devenu impérieux. Dans cette lutte inégale, où la nature est sur le point de l'emporter sur les institutions

sociales , il est plus que jamais urgent d'insister sur tous les moyens qui peuvent opérer une puissante diversion aux opérations de l'entendement. Il est facile de se convaincre que parmi ces moyens, aucuns ne sauraient être plus promptement efficaces que les différentes espèces d'exercices corporels , dont la durée et la nature seraient appropriées , d'une part à l'intensité de l'exaltation qu'on veut contrebalancer et détruire , de l'autre à ce qu'on appelle le tempérament ou la constitution générale de l'individu.

L'histoire fabuleuse de la déesse de la chasse ne serait-elle pas une de ces allégories ingénieuses dont abonde la mythologie , et dont se seraient servis les anciens pour attester qu'ils reconnaissent aux exercices du corps , le pouvoir d'affaiblir et d'éteindre l'aiguillon souvent trop ardent de la volupté ? L'adultère épouse de Thésée ne reproche-t-elle pas au malheureux Hippolyte d'avoir trouvé dans ses courses lointaines la cause de son indifférence et du dédain qu'il fait de ses charmes ?

Otia si tolles , periêre Cupidinis arcus ,

a-t-on dit mille fois après Horace ; mais toujours avec raison , et toujours comme une maxime nouvelle ; tant le précepte qui en est la conséquence trouve de fréquentes applications.

L'exercice de la voiture a quelquefois suffi pour détruire entièrement chez quelques jeunes filles la

disposition malade qui réside en elles dans l'extrême énergie dont jouit leur cerveau à l'époque de la puberté. Mais pour obtenir de cet exercice , passif par lui-même, un succès marqué, il faut qu'il soit pris dans une voiture qui ne soit que modérément suspendue et presque entièrement découverte , et qu'on apprenne à ces jeunes filles à diriger elles-mêmes les chevaux. Les secousses légères, mais continuelles, de la voiture, en favorisant le développement de la constitution physique , s'opposeront à l'action tumultueuse et désordonnée de l'organe des volitions , qui trouvera d'ailleurs une puissante cause de mouvemens exécutés en sens opposé de ceux qui engendrent les desirs dominans, dans la foule des objets qui frappent à chaque instant la vue, et dans l'attention soutenue qu'exige la direction elle-même de la voiture.

Ce sont là les véritables vues générales d'après lesquelles doit être déterminée la direction que la prudence exige qu'on imprime , ou qu'on laisse prendre aux facultés intellectuelles et affectives des jeunes filles parvenues à l'âge de la puberté. Je ne pense pas qu'on puisse avec raison me reprocher d'être entré dans quelques développemens à cet égard : il est peu de médecins qui ne sachent aujourd'hui quelle active influence l'excitation irrégulière du système cérébral exerce sur la fréquence, la nature et l'intensité des maladies nerveuses.

Quant aux hommes qui occupent les avenues du Parnasse , il en est quelques uns qui pourront me

faire un crime d'avoir abordé et résolu plusieurs questions littéraires , et chercheront à me frapper d'un arrêt d'incompétence. Se croire seuls appelés à juger de semblables matières, est chez eux l'effet d'un mouvement d'amour-propre qui peut être favorable aux progrès des lettres ; aussi devons-nous respecter leurs préjugés à cet égard , et nous contenter de leur faire l'observation suivante. Les différens objets qui forment le domaine de la littérature ne sont autre chose que les excitans propres du cerveau , aussi bien que les alimens et les boissons sont les stimulans naturels de l'appareil de la digestion ; or, a-t-on jamais contesté à la médecine le droit d'examiner la nature des substances alimentaires sur lesquelles l'estomac doit exercer son action ? par quel étrange motif n'aurions-nous pas le même droit à l'égard du cerveau ? Cet organe n'est-il pas soumis aussi bien que tous les autres à des lois physiologiques régulières , appréciables , dont la pensée n'est que l'expression collective ? Si des raisons qu'il est inutile d'apprécier ici décident du fond des objets sur lesquels il doit exercer son action, nous devons du moins nous occuper de la forme sous laquelle ces divers élémens de son alimentation lui sont offerts , pour connaître de quelle manière il en est influencé , et pour déterminer la part qu'ils peuvent avoir prise à l'exécution régulière ou au trouble de ses fonctions. Ce n'est qu'en envisageant sous ce point de vue naturel le système de l'entendement et les agens qui

le mettent en jeu, et non pas en s'égarant dans le dédale de la psychologie scolastique, qu'on peut espérer de perfectionner l'étude des maladies mentales, et seconder l'impulsion favorable que quelques esprits judicieux viennent d'imprimer au traitement de ces affligeantes maladies.

Quelqu'active influence que nous ayons accordée à l'excitation naturelle ou factice du cerveau sur le développement des attributs physiques de la puberté, et quelques suffisantes preuves que nous ayons apportées à l'appui de cette influence, il serait néanmoins imprudent de croire que la direction favorable qu'on a donnée aux nouveaux actes de l'entendement sera, dans tous les cas, le garant certain de la régularité des fonctions qui doivent apparaître avec eux pour concourir au même but. Ces fonctions, comme nous l'avons vu, peuvent souvent se développer isolément, et quelquefois leur apparition influe sur le cerveau au point, non pas de déterminer chez ce dernier un acte auquel un état d'imperfection ou de maladie l'aurait rendu impropre, mais au point de réveiller et de stimuler en lui une faculté dont la manifestation s'était fait attendre au delà de l'époque accoutumée. Elles méritent donc une attention particulière ; qu'elles s'effectuent sous l'influence du cerveau, comme nous pensons que cela arrive le plus souvent, qu'elles se développent d'une manière tout à fait indépendante, ou soit enfin qu'elles prennent une part active à la pro-

duction de certains phénomènes moraux avec lesquels elles coïncident.

Nous avons dit que, dans le plus grand nombre des cas, l'apparition de l'évacuation sanguine, qui est le signe caractéristique et le complément de la puberté, était précédée d'un trouble qui dénotait la plénitude du système circulatoire. C'est cette espèce de pléthore momentanée, véritable état d'excitation générale, qui doit être prise en considération, en l'observant toutefois autant dans sa cause que dans ses effets. Deux indications se présentent en général à remplir à son égard. Elles consistent : 1^o à modérer légèrement son intensité, pour qu'elle ne porte pas son action sur des organes autres que ceux sur lesquels les efforts de la nature tendent à la diriger; 2^o à disposer favorablement ces derniers, pour qu'ils deviennent le seul point sur lequel elle puisse, pour ainsi dire, aboutir et se concentrer. C'est à cela qu'aurait dû se réduire tout ce qu'on a écrit à ce sujet.

La nourriture doit être mise en tête des moyens propres à remplir la première de ces deux indications. Elle doit être choisie de préférence parmi les substances végétales, surtout les végétaux herbacés, qui sont d'une facile digestion, le laitage et les viandes blanches, telles que les chairs des jeunes animaux, qui, contenant une grande quantité de gélatine, deviennent laxatives, et cela notamment lorsqu'elles sont préparées de la manière la plus simple possible. Le vin en faible quantité

et mêlé d'eau, les boissons rafraîchissantes et légèrement acidulées, comme l'eau de groseille, de framboise, la limonade édulcorée, même la bière légère, doivent former la boisson unique ou du moins la principale. On ne saurait éviter avec trop de soin l'usage des alimens fortement salés ou imprégnés de vinaigre, des fruits acides et non mûrs, des liqueurs alcooliques, du thé, du café, et cette foule de substances de nature bizarre, tout à fait réfractaires aux voies digestives, mais dont les jeunes filles se montrent, en général, fort avides aux approches ou dans le moment de la puberté.

Les bains chauds, pris à quelques jours de distance, peuvent contribuer efficacement à procurer une détente générale, et devenir par ce moyen de puissans auxiliaires de la nourriture réglée sur le plan indiqué. Ils ont encore l'avantage, en détruisant l'érythème de la peau ou en assouplissant son tissu, de favoriser la disparition des efflorescences dont elle est très souvent le siège à cette époque.

Quant aux émissions sanguines, et particulièrement la saignée, elles sont très rarement indiquées : c'est seulement à modérer ou à diriger convenablement l'état de pléthore, et non pas à le détruire entièrement, que doivent tendre les efforts. Elles pourraient même devenir dangereuses dans beaucoup de circonstances, en agissant d'une manière dérivative ; aussi un trouble

extraordinaire, ou l'inflammation positive et profonde de quelqu'organe principal, pourrait seul les autoriser. On peut en dire autant des vésicatoires, des rubéfiants et de toute autre irritation dérivative quelconque.

Ces divers moyens *tempérans* ne se borneront pas seulement à modérer l'état d'excitation générale; mais ils contribueront encore sensiblement à diminuer la susceptibilité nerveuse, et l'extrême énergie de l'organe de la pensée. Car, bien que le cerveau soit plus vivement et plus directement influencé par les excitans moraux que par les stimulans physiques, il n'en est pas moins soumis, aussi bien que tous les autres organes, à l'action des divers élémens d'excitation qui lui sont transmis par la voie du système circulatoire; et, par suite nécessaire, tout ce qui pourra prévenir l'exaltation des *propriétés vitales*, devra, en général, tendre à modérer l'énergie de ses fonctions.

Pour disposer favorablement les organes de la génération, et particulièrement l'utérus, à devenir le siège de cette légère excitation qui doit précéder l'accomplissement de leurs fonctions, ce qui constitue la seconde des deux indications que nous avons dites être à remplir, il suffit ordinairement des moyens les plus simples. La promenade à pied, fréquemment renouvelée et portée jusqu'à un point voisin de la fatigue, de légères frictions faites sur les membres inférieurs, l'application sur ces parties de vêtemens de laine, et leur exposi-

tion à une chaleur soigneusement entretenue à une température assez élevée, sont, parmi ces moyens, les plus propres à déterminer l'apparition du flux menstruel.

Il n'est cependant pas très rare qu'on soit obligé d'employer quelques moyens un peu plus énergiques, tels que l'équitation, les bains de siège très chauds, différentes espèces de purgatifs excitans, l'immersion des pieds dans l'eau chaude et même rendue plus irritante par une certaine quantité de sel ou de farine de moutarde; enfin, les fumigations aromatiques, les fomentations légèrement excitantes appliquées sur la région hypogastrique, les ventouses sèches sur la partie interne des cuisses, et même l'application de quelques sangsues aux parties génitales. Mais très souvent aussi, et c'est heureusement ce qui arrive le plus communément, l'évacuation sanguine survient d'elle-même et ne doit son apparition qu'à la constitution naturelle du sujet, favorablement développée et établie par l'ensemble des précautions que nous avons précédemment indiquées; à moins cependant, comme on le remarque quelquefois, qu'elle ne rencontre un obstacle dans une conformation vicieuse des organes génitaux, ou dans l'espèce d'habitude à laquelle quelques circonstances particulières auraient forcé tout autre organe de devenir le siège d'une fluxion sanguine, et par suite d'une hémorrhagie périodique et supplémentaire.

C'est ainsi, 1^o que l'ouverture extérieure du vagin peut être fermée complètement ou incomplètement par l'agglutination des grandes lèvres, et par une membrane que pousse en avant l'effort du sang qu'elle empêche de sortir ou auquel elle ne permet qu'une issue difficile; 2^o que la partie inférieure du vagin peut manquer entièrement, être remplacée par un tissu solide, ou aboutir dans le rectum et s'ouvrir dans la cavité de cet intestin; 3^o enfin, qu'un écoulement hémorroïdal remplace chez quelques femmes la menstruation, sans que leur santé en soit altérée, et coïncide parfaitement avec l'espèce de trouble moral que toutes éprouvent au moment de l'hémorrhagie naturelle. J'ai cité à la page 103 l'exemple d'une jeune dame qui se trouvait dans cette dernière circonstance.

Je ne dirai rien de ces deux derniers cas; le premier est extrêmement rare, il est vrai, mais presque toujours incurable; car les opérations qu'on a proposées et tentées pour suppléer, par une ouverture artificielle, à l'absence du canal vulvo-utérin, ou n'ont eu aucun succès, ou bien ont été suivies d'accidens mortels. Le second cas ne saurait être regardé comme un état maladif, si ce n'est parce qu'il est une cause presque constante de stérilité; mais comme il est fréquemment, dans son origine, le résultat d'une disposition vicieuse de l'utérus lui-même, on doit se borner à son égard à l'emploi des moyens que

nous savons pouvoir sans danger être mis en usage pour faciliter l'éruption menstruelle, et y renoncer lorsque les premières tentatives ont été pénibles et tout à fait infructueuses.

Il n'en est point ainsi de l'obturation de l'ouverture inférieure du vagin ; tout traitement à cet égard consiste dans l'incision de la membrane obturatrice : opération que je ne saurais décrire ici sans empiéter dans le domaine de la chirurgie, mais qui remédie à tout et guérit comme par enchantement : le plus difficile est de discerner promptement les circonstances où l'on doit avoir recours à ce moyen. Ainsi lorsqu'une jeune personne, au moment de la puberté, éprouve à différentes reprises, et toujours sans effet, les symptômes de la menstruation, qu'il s'y joint des douleurs toujours croissantes dans les lombes, qu'il se manifeste dans l'hypogastre une tumeur plus ou moins volumineuse, et surtout lorsque la rétention ne peut être attribuée à aucune des causes que nous avons déjà indiquées et à celles que nous signalerons bientôt, dès lors on est en droit de soupçonner un vice de conformation, et il est indispensable de s'en assurer avant de commencer aucune autre espèce de traitement.

Enfin, si dans les règles que nous avons établies pour l'éducation première et générale des jeunes filles, nous n'avons pas accordé quelques développemens à l'attention que réclament leurs vêtemens, l'époque de la puberté nous en fournirait assurément l'occa-

sion. Ce moment est celui où, recherchant avec avidité tous les moyens de plaire, elles ont bientôt reconnu le prix que nous attachons à une tournure élégante et à une taille élancée, et courent ainsi d'elles-mêmes sacrifier la beauté naturelle de leurs formes à la volonté bizarre, mais impérieuse, de la mode. Aussi, à cette époque, la plupart d'entre elles vont à cet égard tout à fait au delà des intentions de la nature, en portant jusqu'à la déformation complète de la poitrine la finesse ou mieux l'élongation de leur taille; et toutes celles qui sont disposées à avoir de l'embonpoint se mettent à la torture dans des corsets excessivement serrés, avec un courage inoui et qui étonnerait toute personne sensée, mais ignorant ce que l'ascendant quelquefois bien tyrannique de la coquetterie est capable de faire supporter. Une semblable compression ne peut, dans aucun cas, être exercée sans danger pour la poitrine dont la capacité se développe manifestement à l'époque de la puberté, et pour les seins qui, par le fait seul de leur accroissement subit, acquièrent souvent un gonflement douloureux. Cet état douloureux des organes de la lactation est quelquefois tel, qu'il mérite d'être combattu par des moyens actifs; mais le plus ordinairement il cède à l'application sur ces parties d'une peau de cygne ou de toute autre substance capable d'y entretenir une douce chaleur, et à l'emploi sagement dirigé de quelques agens médicamenteux propres à établir une légère irritation

dérivative sur le tube intestinal ou sur le système des voies urinaires.

D'ailleurs, nous avons reconnu qu'au moment de la puberté les différentes parties du système circulatoire sanguin devenaient le siège d'un surcroît de vitalité qui imprimait à leur action une nouvelle énergie, et c'est même par le développement de cette activité que nous avons expliqué la plupart des phénomènes nouveaux qu'offre à cette époque l'organisation physique. Or, n'est-il pas raisonnable et tout à fait physiologique de penser que toute compression exercée vers le cœur doit nuire au libre cours de l'agent d'excitation qu'il est chargé de transmettre à tous les autres organes, et doit empêcher cette espèce d'exaltation momentanée des propriétés vitales d'aller retentir sur les parties auxquelles elle est principalement destinée, et sur lesquelles elle doit, pour ainsi dire, aboutir ou se consumer?

Ensuite, le cœur, trouvant dans le refoulement des parois thorachiques un obstacle puissant à son entière dilatation, redouble d'action pour gagner en vitesse ce qu'il perd en expansion. Circonstance défavorable qui pourrait seule, dans bien des cas, expliquer les palpitations qu'éprouvent fréquemment quelques jeunes filles à cet âge, et qui ne sont quelquefois que le prélude d'une disposition anévrismatique. Lorry me semble être jusqu'ici le seul médecin qui ait fait cette importante remarque.

§ III.

De l'inapparition des règles et des autres phénomènes caractéristiques de la puberté à l'époque accoutumée', résultant d'une constitution vicieuse; et des moyens de ramener les fonctions physiologiques à leur type naturel et à leur rythme normal.

Nous avons vu jusqu'ici les différens phénomènes de la puberté s'exécuter avec plus ou moins de régularité; et en établissant les conditions sur lesquelles repose l'intégrité des fonctions qui s'expriment par ces phénomènes, nous avons indiqué la plupart des causes qui s'opposent partiellement à l'harmonie d'action qui doit exister entre tous les organes chargés de signaler en commun l'aptitude à la reproduction. Mais les choses ne se passent pas constamment ainsi. Il existe quelques circonstances dans lesquelles une disposition vicieuse et même entièrement malade de la constitution générale, forme un obstacle au libre essor de ces différens systèmes d'organes, et prévient ou détruit la tendance qu'ils apportent à exécuter les mouvemens, et par suite les fonctions, auxquels la nature de leur conformation les dispose à certaine époque à peu près invariable.

Il est aisé de prévoir combien il serait difficile d'exposer d'un seul trait l'état d'altération générale que présente dans tous les cas la constitution des jeunes filles placées dans cette condition défavorable. Cet état doit varier autant que les causes

qui peuvent le produire ; et quoique nous ayons déjà noté quelques unes de ces causes, nous ne saurions les approfondir toutes sans empiéter dans le domaine de la pathologie. Bornons-nous à signaler ce qu'on observe le plus ordinairement, sans qu'on puisse l'attribuer à la lésion profonde d'une partie quelconque de l'économie.

Ces jeunes filles sont ordinairement tristes et recherchent la solitude par une sorte d'instinct mélancolique, qui semble couvrir de son voile lugubre la plupart de leurs sensations et de leurs idées. Entraînées par un penchant irrésistible au repos et même au sommeil, elles regardent les exercices les plus modérés comme un travail pénible ; aussi éprouvent-elles de fréquentes pandiculations, une espèce de torpeur et d'engourdissement. Leurs yeux abattus expriment cet état de langueur qui accompagne toujours la prédominance lymphatique, d'ailleurs suffisamment caractérisée par la décoloration de l'habitude extérieure du corps, la mollesse des chairs et la bouffissure presque œdémateuse des membres inférieurs. Comme il n'est pas rare de remarquer une susceptibilité nerveuse extrême coïncidant avec ce dernier état, on voit quelquefois survenir des syncopes, des toux sèches, de violentes céphalalgies, des pulsations du tronc cœliaque, des douleurs dans les nerfs de la partie postérieure du cou et de la tête. Plusieurs sont tourmentées de frayeurs nocturnes, et l'état de trouble ou d'incertitude ex-

trême dans lequel se trouve chez elles l'organe de la pensée, les place dans un état d'indolence morale voisin de la stupidité, ou bien engendre chez la plupart des goûts bizarres et des appétits dépravés. Tout ce cortège d'accidens nerveux et autres est le plus ordinairement accompagné d'une altération plus ou moins intense des voies digestives, exprimée par des douleurs épigastriques, des borborygmes, une forte diarrhée ou une constipation opiniâtre.

C'est cet état de langueur apparente de l'ensemble des différens systèmes organiques, et particulièrement de l'habitude extérieure du corps, que la plupart des nosologistes ont désigné sous le nom de chlorose, et sous celui de pâles couleurs. Cette dernière dénomination est tout à fait inexacte, puisque la bouffissure et la décoloration générales propres à cet état se rencontrent dans un grand nombre d'autres maladies, chez des enfans au berceau, chez des adultes et chez de jeunes garçons, comme Cabanis (1) en fait la judicieuse remarque.

Aussi plusieurs médecins, frappés du peu de fondement de la définition d'une maladie déduite d'un caractère qu'elle pouvait avoir de commun avec une foule d'autres affections, ont conseillé, en s'abstenant de toute interprétation étymologique, de désigner sous le nom de chlorose l'absence des menstrues à l'époque où elles doivent

(1) Rapports du physique et du moral de l'homme.

paraître pour la première fois. Cette définition ne saurait être textuellement admise dans un cadre nosologique, puisque le mot de chlorose, pris dans ce sens général, représenterait souvent, non pas une maladie, mais seulement un phénomène physiologique qui déroge aux lois ordinaires de l'organisme. Les écrits de plusieurs médecins observateurs dignes de foi contiennent en effet des exemples nombreux de rétention ou non apparition des menstrues, sans que les femmes éprouvassent le moindre inconvénient. Van-Swiéten entre autres cite l'exemple d'une femme qui n'avait pas été réglée jusqu'à l'âge de quarante ans, mais qui, mariée à cette époque, le devint périodiquement pendant deux années. Ainsi il me semble que le nom de chlorose des pubères suffise pour désigner l'ensemble des altérations pathologiques dont nous avons tracé l'esquisse, et qui n'est que la non apparition du flux menstruel et des autres phénomènes de la puberté, coïncidant avec un trouble notable de l'économie, mais résultant évidemment, comme nous parviendrons sans peine à le prouver, d'un défaut d'excitabilité des organes au moyen desquels la femme concourt d'une manière indirecte ou positive à l'acte de la reproduction.

Il est peu de maladies à l'égard desquelles les auteurs aient autant varié qu'à l'égard de la chlorose, et surtout que dans la désignation de son siège et dans l'explication des phénomènes morbides

qui la signalent ; mais tous s'accordent sur l'essence même , ou le caractère spécial de la maladie , et la font consister en un état de débilitation extrême , tour à tour exprimée par les mots d'atonie , d'asthénie , d'adynamie. Les médecins qui ont pensé que les pâles couleurs étaient pour l'ordinaire précédées de la suppression de la menstruation , en ont inféré que cette suppression était la cause immédiate de tout le désordre. D'autres , et c'est le plus grand nombre , ont regardé l'adynamie des organes digestifs comme la cause directe de la suppression des règles , et ont considéré la chlorose comme « une fièvre hectique dont le mouvement fébrile est produit par l'état de débilité qu'a occasionnée le dérangement des digestions » (1). Ces deux opinions , qui ne me paraissent pas mieux fondées l'une que l'autre , sont aujourd'hui professées par les praticiens placés à la tête de l'enseignement de cette branche si importante de la science médicale , que forment les principaux points de l'histoire physiologique de la femme.

Je viens de citer l'éloquent auteur du *Traité des rapports du physique et du moral de l'homme* ; mais c'est pour un fait de simple et pure observation ; car je suis loin de regarder comme irrévocable l'opinion qu'il émet dans l'explication des causes prochaines de la chlorose affectant les jeunes filles au moment de la puberté. Son avis

(1) Gardien ; *Dictionn. des sciences médi.* , article chlorose.

à cet égard semble avoir servi de guide à un grand nombre d'auteurs qui ont après lui examiné en détail le caractère de cette disposition malade. En effet, il indique pour cause de la chlorose la langueur, l'inertie des organes génitaux, et le défaut d'action ou l'action irrégulière de ces organes sur ceux de la nutrition et de la sanguification. Si Cabanis avait dit l'énergie des fonctions génitales, et non pas des organes génitaux, on aurait pu croire qu'il voulait comprendre l'ensemble des attributs physiques et moraux par lesquels l'individu concourt à la reproduction; et son opinion prise dans ce sens eût été à nos yeux plus conforme à la vérité, comme nous le verrons bientôt; mais il est évident qu'il n'a voulu parler que des parties sexuelles proprement dites.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les auteurs, en recherchant les systèmes d'organes à l'inertie desquels ils devaient attribuer la non apparition des principaux phénomènes de la puberté à l'époque accoutumée, aient noté comme constantes la lenteur des facultés intellectuelles, ou leur défaut complet d'excitation dans le sens du penchant à l'amour, et l'inactivité du système circulatoire sanguin, sans tenir aucun compte de la part que ces mouvemens irréguliers de l'organisme peuvent avoir prise à la production de la disposition malade qui nous occupe. Cependant la nature des conditions morales et physiques, dans lesquelles se trouvent ordinairement les jeunes filles chlo-

rotiques , auraient dû fixer l'attention sur ce point. Presque toutes en effet ont éprouvé des affections morales tristes et long - temps prolongées , des frayeurs et des craintes continuelles , ont passé la plus grande partie de leur enfance dans les plus douloureuses privations et dans un état de réserve exagérée ou de dépendance absolue et même tyrannique. Quant aux conditions physiques , ces jeunes filles ont pour la plupart éprouvé de longues maladies pendant leur enfance , ont été soumises à une mauvaise nourriture , à des veilles prolongées , à des travaux au dessus de leurs forces , à d'abondantes hémorrhagies ; ou bien elles ont habité des lieux bas , humides ou marécageux. Ensemble de causes tout à fait propre à ralentir l'énergie des fonctions cérébrales d'une part , et de l'autre à procurer aux vaisseaux blancs et aux diverses parties du système lymphatique , une prédominance qui touche souvent à l'état pathologique.

Or, qu'arrive-t-il dans de semblables circonstances ?

1°. Que le cerveau , ainsi détourné de la direction qu'il imprime ordinairement , et selon le vœu de la nature , à ses mouvemens ou à ses fonctions à l'époque de la puberté , n'exercera plus l'influence active que nous avons reconnu , sans retour , qu'il exerçait à cet instant de l'existence sur le développement et l'énergie des différens organes chargés de représenter les attributs phy-

siques qui décèlent l'aptitude à la reproduction.

2^o Que la prédominance excessive des agens de la force d'assimilation, je veux dire du système lymphatique et absorbant, s'oppose directement à l'essor ou à l'énergie du cœur et des vaisseaux sanguins, et prive, par cela même, l'économie de cet état favorable d'excitation générale qui précède et accompagne le développement et l'exécution des nouvelles fonctions dont se trouve douée la jeune pubère. Cette manière tout à fait nouvelle d'envisager la cause de la non apparition des règles, et des autres phénomènes propres à la puberté, se trouve, comme on le voit, parfaitement d'accord avec les principes d'une saine physiologie, et deviendra bien plus plausible encore quand nous aurons examiné, et réduit à sa juste valeur, le mode d'action des différens moyens hygiéniques ou thérapeutiques qu'on dirige avec succès contre cet état fâcheux de l'économie.

Il est bon d'observer que je n'indique la prédominance lymphatique que comme la cause physique la plus ordinaire, mais non pas la seule possible, de cet état; car il peut quelquefois être déterminé par une exaltation de la susceptibilité nerveuse, comme j'en ai cité un exemple bien frappant en parlant des dangers qu'entraîne chez les jeunes filles la culture exagérée de la musique; et dans quelques cas plus rares encore, il est vrai, on le voit produit par un développement extraordinaire du système des organes de

la locomotion. La première de ces deux dispositions est le triste partage de quelques jeunes filles naturellement nerveuses, qui se sont livrées de bonne heure à la culture exagérée ou exclusive de quelques points du domaine de l'intelligence ; ou bien de quelques autres dans l'éducation desquelles on n'a pas su éviter un écueil d'autant plus difficile à entrevoir, qu'il prend sa source dans un sentiment bien louable, et qui n'est dangereux que par son exagération. Je veux parler de la tendresse aveugle et immodérée qu'ont certaines mères pour leurs filles, et des conversations sentimentales qu'elles tiennent sans cesse avec elles pour en obtenir un retour également exagéré.

Nous avons eu déjà plusieurs occasions de faire ressortir les dangers de cette exaltation de la sensibilité, et d'indiquer les moyens de la prévenir et de la combattre. Nous ne nous occuperons ici que des moyens propres à exciter le développement des phénomènes de la puberté, arrêté ou empêché par le défaut d'énergie cérébrale et par la prépondérance du système lymphatique : ce qui constitue la chlorose ou les pâles couleurs de la plupart des nosologistes. Car l'altération des organes digestifs, à laquelle ils ont attaché une importance telle, qu'ils l'ont regardée comme la cause essentielle de tout le désordre des fonctions générales de l'économie, n'en est qu'un effet sympathique. Ce n'est, aux yeux des médecins sans prévention, qui veulent voir les choses sous

le véritable point de vue physiologique, et juger d'après l'état actuel de nos connaissances en médecine-pratique, qu'une irritation morbide, et non pas une atonie, de la muqueuse gastro-intestinale qui partage l'état maladif de presque toutes les parties du système absorbant.

Quoi qu'il en soit, ces différens moyens sont tour à tour fournis par l'hygiène et les agens de la thérapeutique; mais les ressources de la première sont le plus ordinairement suffisantes, et jamais les substances médicamenteuses ne réussissent exclusivement employées.

Ainsi, lorsqu'une jeune fille d'une organisation naturellement peu excitable, et parvenue à cet âge où toutes sortent de l'enfance pour revêtir les signes caractéristiques de la nubilité, offrira cette froide indifférence et l'ensemble des symptômes morbides que nous avons précédemment énumérés, on devra saisir avec soin toutes les occasions d'exciter ou d'éveiller en elle de douces émotions et de tendres sentimens. A l'étude des sciences exactes on substituera la culture de la musique, de la peinture et de la poésie; on devra soigneusement éloigner d'elle toute cause de morosité ou de mécontentement, et lui procurer tous les moyens d'une joyeuse et bruyante distraction. Non seulement il deviendrait dangereux pour elle qu'on augmentât son goût pour l'immobilité et pour l'éloignement du monde; mais on devra même lui faire lire quelques ouvrages d'imagina-

tion, et lui permettre la fréquentation des assemblées nombreuses, des bals, et des spectacles où les passions tendres sont exprimées avec cet art qu'approuvent à la fois la franche gaîté, la décence et le bon goût. Enfin, qu'on l'habitue à passer de l'étude au jeu et à la récréation, et que, par une adroite émulation et de douces sensations, on tende continuellement à augmenter son activité et à combattre son insouciance.

Les chlorotiques devront habiter dans les lieux secs et élevés des appartemens exposés au midi; respirer un air sec et pur, vif, mais tempéré; se couvrir de vêtemens légers, mais chauds et uniformément répartis sur tous les points de la surface du corps; faire usage de caleçons de tissu cotonneux, et de frictions sèches qui ont la propriété d'exciter l'action de la peau et de favoriser la circulation capillaire et la transpiration insensible. Elles devront aussi éviter les lits mous et trop chauds, qui augmentent la faiblesse générale et entretiennent la constipation, et n'accorder que six ou sept heures par jour au sommeil. Autant les bains froids d'eau courante, les bains de mer et ceux de vapeurs aromatiques sont convenables, autant les bains chauds souvent employés, et pris hors des indications qui en commandent l'usage, seraient contraires à leur position (1).

(1) « *Usus balnei calidi frequentior et diuturnior carniū fibras emollit, laxat et solvit; quo fit ut diffundantur spiritus per carnes sparsi, quia ita fusi exsolvuntur.* » Haller, 5, apho. comm. 16.

La nourriture de ces jeunes filles doit être entièrement tonique, et quelquefois même stimulante. Ainsi, elles feront usage des alimens qui contiennent beaucoup de substance nutritive, comme les viandes de bœuf, de gibier, les gelées aromatiques, alternant avec les végétaux herbacés. Les boissons doivent être légèrement excitantes, mais prises avec modération. On les forcera à se lever de bonne heure, et à conserver une extrême liberté dans tous leurs mouvemens, pour qu'elles puissent se livrer sans contrainte aux exercices de la danse, de la course et du volant; à monter à cheval à la manière des hommes; à se promener sur des voitures peu suspendues, et à choisir pour les promenades des lieux qui puissent offrir des objets de distraction capables d'éloigner les idées sombres auxquelles elles se laissent naturellement entraîner.

Ces moyens, administrés à temps et avec méthode, conduisent le plus ordinairement au résultat désiré. Cependant, si leur effet était peu marqué, et que le succès s'en fit trop long-temps attendre, il serait prudent de recourir aux ressources pharmaceutiques. On commence par ceux de ces médicamens qui ne jouissent que d'une activité modérée, et on passe par gradation à ceux qui ont une vertu plus énergique; par là on remarque leur action sur les voies digestives, et on les supprime si elle semble pernicieuse. Ainsi, on emploie tour à tour, et sous différentes for-

mes, les plantes classées parmi les toniques amers et aromatiques, telles que la mélisse, la sauge, la menthe, la cannelle, la camomille, l'absinthe, la petite centaurée; et les crucifères, comme le cresson, le raifort, le cochléaria, etc.

Parmi les diverses substances médicamenteuses dirigées contre la chlorose, il en est peu qui aient été employées avec plus de succès que les préparations martiales ferrugineuses, variées à l'infini, et les eaux minérales de même nature, données à faible dose, mais long-temps continuées. Le fer introduit dans l'économie a de tout temps été regardé avec raison comme exerçant une action éminemment excitante sur le cœur et tout le système circulatoire sanguin; ce qui tend à confirmer la théorie au moyen de laquelle nous avons expliqué la cause occasionnelle de la chlorose. Quant aux excitans purgatifs ou drastiques, leur usage ne saurait être que dangereux, et peu de personnes aujourd'hui se rendront à l'avis du docteur Gardien, qui conseille de commencer le traitement de cette affection par les vomitifs. Les organes digestifs ne sont-ils donc pas assez irrités par la participation qu'ils prennent au trouble général, et par l'emploi des moyens stimulans auxquels on est très souvent forcé d'avoir recours, sans qu'il faille encore diriger contre eux, et cela en pure perte, des substances qui ont pour effet essentiel d'exalter la contractilité des tissus qui les composent?

Lorsque ces différens moyens , et une foule d'autres semblables , ont déterminé une excitation favorable sur les systèmes d'organes dont le défaut d'énergie est , avec justice , regardé comme la cause la plus fréquente de l'état qui nous occupe , on peut songer à diriger les efforts de l'excitation générale sur les organes mêmes de la génération. Alors , pour remplir cette indication , presque toujours secondaire , on pourra recourir avec succès aux moyens que nous avons déjà indiqués , et insister particulièrement sur les ventouses sèches appliquées à la partie interne et supérieure des cuisses , sur les bains de siège aromatiques et les fumigations de même nature , dont l'emploi fructueux remonte aux temps les plus reculés , puisqu'Hippocrate s'exprime ainsi dans le 28^e aphorisme de la cinquième section : *Suffitus aromaticum muliebria ducit.*

L'application des plaques aimantées à l'extérieur des cuisses peut être tentée ; mais elles ne produisent le plus souvent qu'une faible excitation vers la matrice : il serait dérisoire d'en attendre le passage des particules de fer en nature dans le sang , comme quelques médecins physiciens l'ont prétendu , et notamment la direction plus spéciale de ces particules vers ce dernier organe. On connaît aujourd'hui l'inutilité , dans le plus grand nombre des cas , de l'emploi de l'électricité : quand on examine dans les différens traités de physique médicale , et qu'on veut juger sans prévention le

résultat des tentatives aussi compliquées que multipliées qu'on a faites à son égard, on trouve que ce moyen, d'ailleurs difficile à employer pour des mains peu exercées, a très rarement produit quelque action favorable, mais qu'il a très souvent laissé des traces douloureuses de son activité.

Je termine ici l'énumération et l'examen des moyens qu'on a cherchés, avec avantage ou non, à opposer à l'état chlorotique des jeunes filles parvenues à l'âge ordinaire de la puberté. Ceux que j'ai indiqués, ou d'autres basés sur le même point de vue, et par conséquent propres à remplir les mêmes indications, suffisent ordinairement pour solliciter et déterminer l'apparition du flux menstruel et de l'ensemble des caractères nouveaux dont se revêt l'économie féminine au moment de cette apparition. Si l'état d'altération générale persiste, il est certain qu'elle provient de quelque lésion organique dont il faut rechercher la cause, et qu'il est nécessaire de traiter convenablement. Là s'arrêtent les attributions de l'hygiène qui ne peut plus être regardée que comme accessoire, et propre à seconder ou à assurer le succès des ressources nombreuses de la thérapeutique. Je dois encore faire remarquer qu'il ne suffit pas d'employer toutes les ressources dont nous avons examiné l'ensemble et le mode d'action, jusqu'à ce qu'on ait obtenu la première menstruation, il faut encore les continuer plusieurs mois, mais en leur faisant subir toutes les modifications qu'une foule de circon-

stances accidentelles, inappréciables en général, pourraient requérir; et cela jusqu'à ce que la constitution dominante soit entièrement combattue, les forces augmentées, et les règles parfaitement établies.

Peut-être trouvera-t-on extraordinaire que je n'aie pas placé le mariage au nombre des moyens à opposer à la constitution chlorotique. Loin d'être une inadvertance, cette omission de ma part est tout à fait volontaire et calculée. Il est peu de personnes attentives qui n'aient pressenti et reconnu, par le texte seul de ce chapitre, que je n'ai voulu qu'y tracer l'histoire générale de la chlorose affectant les jeunes filles non nubiles, mais sur le point de le devenir, et non pas de celle dont se trouvent souvent tourmentées les jeunes filles dont la complexion a touché le terme de son accroissement, et déjà parées de quelques uns des attributs de la nubilité. Sans doute il est dans les besoins comme dans la constitution de la femme de se livrer aux doux épanchemens de l'amour; mais il serait toujours imprudent, sous le prétexte de solliciter le développement d'une de ses fonctions, de la mettre dans une position qui exige l'action régulière et le libre essor de cette fonction. C'est une vérité que je développerai bientôt en examinant la femme dans l'état de mariage et dans la condition opposée; et je suis convaincu que si les écrits de la plupart des auteurs ne contiennent sur la chlorose que des explica-

tions contradictoires , pour ne pas dire surannées, et des modes de traitement sur l'action desquels l'esprit peut à peine se fixer , c'est non seulement parce qu'ils se sont mépris sur la nature véritable et la cause de cet état pathologique ; mais parce qu'ils ont négligé de circonstancier exactement les cas dans lesquels il peut survenir.

Jetons un coup d'œil rapide sur les différentes maladies dont le rythme nouveau des systèmes d'organes qui se développent au moment de la puberté , peut faire espérer l'entière disparition.

§ IV.

Des maladies guéries par l'apparition des règles et des autres phénomènes de la puberté, convenablement dirigés.

Ce n'est pas seulement aux médecins modernes qu'appartient l'honneur d'avoir remarqué qu'à certaines époques de la vie , et surtout à l'instant de la puberté, il se fait dans l'économie des changemens notables, capables de déterminer la solution favorable de plusieurs graves maladies rebelles jusqu'alors ; et d'avoir prescrit une sage réserve à l'égard de ces maladies , en faisant pressentir l'incertitude des tentatives dirigées prématurément contre elles. Les médecins anciens , observateurs profonds , avaient déjà reconnu et consigné dans leurs écrits qu'à sept, quatorze, vingt-un et trente-cinq ans , l'organisme était régi sur de nouvelles lois , et que plusieurs maladies qui avaient duré

jusque là se guérissaient alors presque spontanément. Suivant eux, ces époques sont des temps de combat où la nature efface, pour ainsi dire, les premières impressions, et leur en substitue d'autres devenues nécessaires à l'accomplissement de ses vues ultérieures. Certes, cette explication porte l'empreinte d'une idée plus philosophique que les dissertations embrouillées au moyen desquelles la plupart des élèves de l'école des *humoristes* ont cherché à expliquer les phénomènes souvent les plus simples de l'organisme vivant, observé dans l'état de santé ou de maladie.

Nous savons déjà que la révolution qui s'opère chez la jeune fille à l'époque de la puberté ne peut avoir lieu sans que la plupart des fonctions reçoivent, au moins momentanément, quelque altération, et nous avons développé les moyens que l'art doit employer pour favoriser ces changemens, et les faire servir à l'avantage de l'individu ; changemens qui ne sont, nous ne saurions trop le répéter, qu'une transmission de quelques systèmes d'organes à d'autres, ou une différente répartition entre chacun d'eux de l'énergie de la vitalité générale.

1^o. C'est ainsi que le développement soudain à cette époque de nouvelles fonctions du cerveau, soit que leur apparition résulte de la concentration de l'excitabilité de cet organe sur celles de ses parties chargées d'exécuter ces fonctions, soit qu'elles dérivent d'une nouvelle direction imprimée à

ses mouvemens généraux , fait presque toujours cesser une foule d'altérations , et non pas d'aberrations , du système intellectuel et nerveux , qui affectent les jeunes filles dans l'enfance. Au nombre de ces affections on remarque surtout le cauchemar , le somnambulisme , la danse de Saint-Guy , les convulsions , le tétanos , l'épilepsie et la catalepsie.

Quelques jeunes filles , très précoces au moral et par suite au physique , sont atteintes , avant d'être réglées , de désirs impérieux au point de simuler la nymphomanie et même l'hystérie ; affections d'autant plus graves à cet âge qu'elles frappent sur des organes qui n'ont point encore acquis tout leur accroissement. Si les efforts de la nature sagement secourue parviennent à faire couler les règles , la guérison des autres accidens est quelquefois très facile , et la santé ne tarde pas à se rétablir. Peut-on expliquer ce fait autrement qu'en disant : l'exaltation du cerveau a diminué d'autant qu'elle s'est trouvée partagée par les organes chargés de lui répondre ? En un mot il n'y a dans ce cas qu'une dissémination de l'excitation entre l'agent instigateur et les instrumens du penchant à la reproduction. Vérité importante qui nous servira plus tard dans la désignation du véritable siège de plusieurs maladies nerveuses propres aux femmes.

2^o L'augmentation de force et d'activité du cœur , des vaisseaux artériels et de la circulation

sanguine en général décide la terminaison favorable d'une foule d'affections qui dépendent d'une constitution scrophuleuse, et ne sont qu'une irritation morbide des différentes parties du système lymphatique. Tels sont les engorgemens des glandes amygdales, sous-maxillaires, cervicales et autres; les tumeurs blanches des articulations, les foyers et les ulcères provenant des abcès froids, la suppuration des oreillons, quelques espèces d'ophthalmies, d'irritations gastro-intestinales chroniques; enfin, plusieurs épanchemens dans les cavités splanchniques, comme l'hydrocéphale, l'hydrothorax et l'ascite. La guérison de ces différentes maladies confirme encore l'explication physiologique que nous avons donnée des phénomènes de la puberté.

3°. La concentration des propriétés vitales sur quelques organes intérieurs, en diminuant l'énergie des mouvemens excentriques, fait très souvent disparaître plusieurs phlegmasies cutanées, telles que la teigne, les dartres, les gales anciennes, les éruptions miliaires, le pemphigus, les érysipèles périodiques et les éphélides scorbutiques.

4°. Enfin, par le fait même de la dérivation que produit l'écoulement menstruel, il supprime plusieurs hémorrhagies qui menaçaient d'établir et de fixer une irritation pernicieuse sur des organes essentiels à la vie : c'est ainsi que l'hémoptisie est souvent arrêtée et diminue les craintes

d'une phthisie pulmonaire ; il en est de même de l'épistaxis, de l'hématémèse et de quelques ophthalmies aiguës (1).

§ V.

Des précautions hygiéniques que requiert le moment du retour périodique de la menstruation.

« Sans le flux menstruel, la beauté ne naît
 « point ou s'efface, l'ordre des mouvemens
 « vitaux s'altère, l'âme tombe dans la lan-
 « gueur et le corps dans le dépérissement. »

C'est à développer les indications les plus importantes que prescrit cette vérité de fait, que nous avons consacré plusieurs paragraphes de ce chapitre, en expliquant toutefois le trouble de l'économie d'une manière tout à fait différente de Roussel, qui, dans cette circonstance, commit une erreur de raisonnement en regardant la non apparition du flux menstruel comme la cause de tout le trouble qui coïncide avec elle, et se mit en contradiction avec lui-même en avançant plus loin que la menstruation est le produit d'une disposition malade héréditaire.

Mais toutes les précautions qu'exige de la part de la femme la menstruation, ne consistent pas à favoriser l'apparition de cette hémorrhagie naturelle, et à mettre son développement en harmo-

(1) *Mulier sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit.* Hipp., aphor. 32, sect. 5.

nie avec les différens actes de l'organisme. La régularité de son retour périodique est subordonnée aux règles générales de l'hygiène, et tout le moment où l'écoulement s'effectue entraîne la nécessité de quelques soins particuliers dont l'omission, ou l'observation irrégulière, amène toujours des conséquences funestes à la santé. Aussi, le médecin qui, au moment du développement de cette fonction, pouvait se borner à être simple spectateur de la nature agissante, et dans quelques cas n'employer que des moyens propres à seconder ses efforts salutaires, apporte, dans les nombreuses anomalies dont est susceptible cette même fonction, des secours qui rendent à la vie et à la santé des êtres qui, par l'oubli de leur position, eussent quelquefois été voués à une mort certaine.

Les indications hygiéniques relatives au flux menstruel, considéré dans son écoulement périodique fixé au terme d'un mois environ, mais variable de quelques jours suivant une foule de circonstances peu importantes, peuvent être réduites à deux points généraux, selon qu'elles se dirigent soit vers sa suppression, soit vers la diminution extrême ou l'augmentation excessive de la quantité de sang habituellement fournie.

1°. Suppression.

C'est sous le nom d'aménorrhée qu'on désigne la suppression accidentelle des menstrues, c'est-

à-dire celle qui est occasionée par d'autres motifs que la grossesse et l'allaitement. Il ne conviendrait pas non plus de donner cette dénomination aux nombreuses intermittences qui précèdent assez souvent leur cessation au temps accoutumé, ni aux retards qui surviennent quelquefois immédiatement après la première éruption, puisque à ces deux époques opposées on observe une foule d'anomalies jusqu'à ce que la menstruation ait tout à fait disparu ou se soit parfaitement établie.

Toutes les causes qui peuvent supprimer les menstrues au moment de leur écoulement agissent de deux manières, suivant qu'elles portent leur action immédiate sur les organes de la génération, ou qu'elles affectent des parties éloignées. Dans le premier cas, elles impriment au système circulatoire sanguin un mouvement inverse de celui qu'il tient de l'ordre naturel assigné aux lois de l'organisme, et portent alors le sang sur des organes dont sa présence trouble les fonctions; tels sont les bains et surtout les pédiluves froids, le passage subit d'une température chaude à une température très froide, des lotions froides ou astringentes faites sur quelques parties du corps, et plus spécialement sur les parties sexuelles. Dans le second cas, les causes de suppression agissent d'abord sur les organes autres que ces dernières, y déterminent la concentration et l'exaltation des propriétés vitales, et par suite forcent le sang à abandonner le lieu sur lequel il était momentanément

ment fixé ; de ce nombre sont les frayeurs , les emportemens de colère , une chute , un coup , une brûlure , une saignée du bras , de violens purgatifs , et enfin , toutes les causes de maladie agissant d'une manière brusque et violente.

Quel que soit le mode d'action des causes de la suppression directe des menstrues , elle entraîne presque toujours de graves accidens ; il n'est aucune inflammation profonde qu'elle ne puisse déterminer , et elle produit fréquemment l'apoplexie et quelques unes des nombreuses altérations des facultés intellectuelles. Ce dernier point semblait avoir été confirmé par des observations assez concluantes pour être jugé d'une manière irrévocable par l'affirmative ; cependant il vient d'être mis en doute par un auteur dont j'honore autant le caractère que j'estime les écrits , mais que je suis forcé de nommer ici , me proposant de combattre son opinion , que je ne pense pas établie sur la véritable interprétation des faits. Car , plus un homme est appelé à servir de guide dans une partie quelconque des sciences , plus il est permis de noter les légères imperfections que pourraient renfermer ses écrits , et qu'on ne se donnerait pas la peine de rechercher dans les ouvrages médiocres.

M. Georget pense , en effet , que la folie coïncidant avec la suppression des menstrues , déterminée par un bain de pied froid par exemple , a été la cause , et non pas le résultat , de cette

suppression. Il se fonde en cela sur ce que les renseignemens fournis par le registre des observations de la division des aliénés de l'hospice de la Salpêtrière, attestent que toutes celles dont la folie a été attribuée à la suppression des menstrues avaient éprouvé de violens chagrins. Cette attestation ne me semble pas suffisante ; car ces femmes se sont trouvées dans le cas de toutes les personnes qui deviennent folles, et de toutes celles aussi qui, pour une maladie quelconque, viennent réclamer des soins dans une maison de bienfaisance. C'est ailleurs que dans les établissemens réservés aux aliénés, et à l'instant même de l'invasion de la folie, qu'il faut examiner la question ; et dès qu'on verra l'affection du cerveau suivre la suppression, et cesser à l'apparition du flux menstruel sollicitée par un moyen quelconque, on ne doutera pas un seul instant qu'elle en soit le résultat immédiat. Or, c'est ce qu'attestent une foule d'observations consignées dans les écrits de quelques hommes tout à fait irrécusables en semblable matière : penser le contraire, ne serait-ce pas admettre qu'il peut exister une folie latente ? Il est vrai que M. Georget, en développant son opinion, dit que l'application d'un corps froid sur les pieds détermine une sensation douloureuse vers le cerveau, qui se trouble et réagit immédiatement sur l'utérus, dont il suspend la fonction mensuelle. Cette explication serait satisfaisante en tout point, si elle n'était pas évi-

demment contraire aux circonstances nombreuses dans lesquelles la folie n'a été précédée d'aucune espèce de sensation pénible , comme , par exemple , lorsqu'elle survient à la suite de la suppression déterminée par un séjour prolongé des pieds sur un terrain humide. L'explication précédente rentre évidemment dans le cas des causes qui n'arrêtent les menstrues qu'en agissant sur des organes éloignés sur lesquels se fixe le sang détourné de ses voies naturelles , comme les frayeurs , les coups , les chutes , etc.

Il me semble que , pour détruire toute incertitude à cet égard , on pourrait réduire la question à la proposition suivante : la suppression des menstrues , par le déplacement , de quelque manière qu'il s'effectue , de l'agent principal de l'excitabilité , peut porter une atteinte profonde aux fonctions de tous les organes de l'économie ; mais seront plus particulièrement affectés ceux que des irritans appropriés à leur nature ont placés dans un état de susceptibilité dominante. Ainsi , la folie surviendra chez les femmes qui auront éprouvé de violentes contrariétés ou de graves chagrins , aussi bien que l'apoplexie , la péritonite , la phthisie pulmonaire , ou l'entérite , affecteront celles qui , par l'effet d'une constitution sanguine et repleète , sont disposées aux congestions cérébrales ; celles qui ont éprouvé plusieurs fois des inflammations du péritoine ou des intestins ; ou celles enfin qui , par le fait même d'un état originaire

ou accidentel des organes de la respiration, auraient une crainte fondée d'être disposées à la phthisie pulmonaire. Le cerveau, d'ailleurs, peut d'autant plus être affecté, que dans le moment de la menstruation il se trouve habituellement dans un état de susceptibilité extrême.

C'est cet état de susceptibilité morale qui devrait engager les femmes, pendant la durée de la menstruation, à éviter toutes les affections tristes. Les personnes qui les entourent, et qui ont connaissance de leur position, devraient aussi s'abstenir soigneusement de leur fournir aucun motif de contrariété ou de frayeur, et différer, à l'égard de celles qui sont très impressionables, de leur donner connaissance de toute espèce de nouvelles capables de les émouvoir violemment en bien ou en mal. Elles ne passeront qu'avec précaution d'une température à une autre, et surtout d'un air chaud ou tempéré à un air très froid; se vêtiront de vêtemens chauds et uniformément répartis. Toutes, dans ce moment, devraient porter des caleçons propres à garantir les membres inférieurs de l'action du froid ou de l'humidité, et qui auraient encore un avantage que je ne nomme pas ici, mais dont elles auraient bientôt apprécié toute l'importance relativement à la liberté de leurs mouvemens.

Il est, je pense, inutile de dire qu'aucun moyen de propreté ne doit être négligé de leur part; mais il est indispensable d'avertir des dangers

dans lesquels se placent quelques jeunes femmes, plus jalouses de leurs agrémens que de leur santé, qui, pour se procurer le plaisir d'un bal, se débarrassent de l'incommodité des règles en plongeant leurs pieds dans l'eau froide. Quelques unes, satisfaites d'un résultat qui n'entraîna la première fois aucun accident, pensent pouvoir chercher à l'obtenir toutes les fois que la circonstance est la même; mais la menstruation ne tarde pas à disparaître pour toujours, et avec elle disparaissent aussi la fraîcheur, l'embonpoint, la gaieté de la jeunesse et l'espérance si flatteuse d'être mères. Cet état augmente chaque jour d'intensité; et une maladie qui ne se fait souvent reconnaître que pour attester qu'elle est incurable, conduit au tombeau ces imprudentes, qui crurent qu'on pouvait long-temps entraver vainement la marche de la nature.

Dans le moment de la menstruation, les femmes bien constituées et bien portantes feront bien de mettre leur nourriture au dessous de la quantité habituelle, de ne choisir que les alimens de facile digestion, et d'éviter toutes les boissons fortes et excitantes.

2^o Anomalies dans la quantité du flux menstruel.

Il est très difficile de préciser, même d'une manière générale, la quantité de sang perdue à chaque menstruation; les calculs qu'ont cherché à établir à cet égard quelques physiologistes sont tout à fait insignifiants, et manquent probable-

ment d'exactitude, puisqu'ils présentent les contrastes les plus choquans. C'est aux femmes elles-mêmes à apprécier la quantité de sang qu'elles perdent dans les deux, trois, quatre, six et même sept jours pendant lesquels s'effectue ordinairement l'écoulement. Une foule de circonstances peuvent la faire varier légèrement sans que la santé en éprouve la moindre altération; mais une extrême diminution, ou une augmentation excessive, est presque toujours le prélude ou le signe certain d'une santé détériorée.

Le premier de ces deux états peut être occasionné par toutes les causes capables de fixer le sang, d'une manière quelconque, sur un organe éloigné de la matrice. Il arrive même quelquefois que ce premier organe devient le siège de l'exaltation périodique, et fait éprouver aux menstrues une déviation complète qu'on ne sauroit attribuer à une lésion des parties sexuelles, puisque leur fonction s'exécutait naguère librement. Cet état maladif, quel qu'il soit, doit être traité par tous les moyens convenables, sans avoir égard à la déviation des menstrues; mais à l'époque où celles-ci donnent quelques signes de leur apparition, il est convenable de favoriser leur écoulement par les bains de siège, la saignée du pied, et même l'application de quelques sangsues aux cuisses ou à la vulve. Si la diminution du flux menstruel provient du développement accidentel de quelque système organique, comme de la prédominance

des systèmes nerveux et intellectuel, ou lymphatique, on ramènera l'écoulement à son type naturel en combattant la susceptibilité nerveuse exaspérée, par les exercices adroitement combinés, et la pléthore lymphatique par tous les moyens capables de donner au système circulaire sanguin son énergie naturelle, et de le mettre ainsi en état de détruire l'effet de la constitution dominante.

L'apparition d'une hémorrhagie supplémentaire, en affaiblissant les dangers d'une diminution extrême, ou même de la suppression complète des règles, n'est jamais une contre-indication des moyens qui pourraient tendre à rappeler de suite ces dernières, et à leur rendre le caractère de périodicité et de régularité qui leur est propre. Car il pourrait se faire que l'évacuation sanguine contractât une telle habitude de s'effectuer par cette route insolite, qu'il devînt tout à fait impossible, et même dangereux, de chercher à la rétablir par les voies naturelles. Alors, si cette circonstance n'avait pas des suites fâcheuses pour la santé de la femme, elle la mettrait du moins dans la triste nécessité de renoncer pour toujours au titre de mère. Un semblable accident est loin d'être sans exemple.

Puisque nous savons que rien ne varie autant que la quantité de sang qui s'écoule pendant la durée de chaque époque menstruelle, on ne pourrait donc établir les circonstances dans les-

quelles son augmentation peut devenir inquiétante, qu'en appréciant l'ensemble des causes sous l'influence desquelles cette augmentation se fait remarquer, et en comparant la position de la femme qui l'éprouve à l'état dans lequel elle se trouvait antérieurement. Il arrive souvent en effet qu'un écoulement plus copieux des menstrues n'est que le résultat du développement d'une constitution forte et robuste, succédant à un état qui, pour être opposé à cette constitution, ne pourrait cependant pas être regardé comme pathologique. Mais lorsque l'abondance de l'écoulement est telle qu'il se trouve accompagné de syncopes, ou seulement de lassitudes et d'une débilité générale, il devient important d'en détruire la cause; car elle pourrait constituer par la suite une perte ou une hémorrhagie alarmante, ou bien fixer sur la matrice un principe d'irritation, capable de la mettre dans une condition trop favorable au développement de quelque inflammation intense ou de toute autre altération pathologique.

Les causes qui peuvent porter la quantité du sang menstruel au delà de sa quantité habituelle, sont générales ou locales; c'est-à-dire que l'abondance excessive des menstrues peut être occasionnée par toutes les causes capables de mettre l'ensemble de l'économie dans un état de pléthore ou d'excitation générale, aussi bien que par celles qui, portant leur action excitante immédiatement sur les organes de la génération, déterminent sur

la matrice une congestion sanguine dont les effets se font particulièrement ressentir au moment de l'écoulement périodique. Ces deux ordres de causes agissent quelquefois simultanément. Les plus remarquables parmi les premières sont une nourriture succulente, l'excès des liqueurs spiritueuses, du café, du thé; le passage d'un climat tempéré à un climat brûlant, des exercices violens prolongés, un état continuel d'excitation des facultés intellectuelles, l'abus des préparations aloétiques et d'autres purgatifs chauds et âcres; enfin l'omission d'une saignée habituelle, etc. Les agens provocateurs de l'excitation directe sont l'abus des jouissances vénériennes, surtout au moment de la menstruation, les affections organiques de la matrice ou des viscères voisins; les grossesses multipliées, l'usage des chaufferettes, l'abus des lavemens, les fleurs blanches habituelles, causes d'autant plus actives qu'elles agiront sur une femme qui mène une vie sensuelle, sédentaire et oisive.

L'indication des circonstances sous l'influence desquelles les règles peuvent acquérir une abondance extraordinaire, conduit naturellement à la connaissance des moyens propres à les rappeler à leur état naturel. Ainsi, les femmes qui se trouveraient dans cette position doivent se soumettre à un régime modéré, et à l'usage fréquemment répété des émulsions nitrées et des boissons acidules froides. Il n'est même pas très rare qu'on soit

obligé de leur pratiquer quelques légères saignées du bras , même pendant le moment de la menstruation ; car à cette époque une évacuation sanguine artificielle agira non seulement en diminuant la masse du sang , mais encore en changeant la distribution tout à fait inégale de son cours.

Les femmes qui ne sont redevables d'une menstruation très abondante qu'à un état habituel de susceptibilité extrême de la matrice , ce qu'on reconnaît aisément quand l'écoulement n'est pas à beaucoup près en rapport avec l'excitabilité générale , se trouveront dans la nécessité forcée de renoncer à l'oisiveté et à l'inaction. Au lieu de passer la journée entière mollement assises sur un sofa , ou enfoncées dans le duvet des doubles coussins d'une bergère , et la nuit dans des lits mous , comme ne sont que trop disposées à le faire la plupart des femmes fortunées , elles devront faire de fréquentes promenades en plein air , ne s'asseoir que sur des sièges uniformes , et ne reposer la nuit que sur des matelas de laine et de crin , ou de toute autre matière résistante et par cela même peu propre à concentrer la chaleur sur les organes de la génération. Il est encore indispensable qu'elles sachent éviter toutes les contentions d'esprit prolongées , ou les impressions morales vives , et que , dans le moment même de l'écoulement , elles s'abstiennent des jouissances amoureuses plus particulièrement encore que toutes les autres femmes. Si l'incommodité de l'écoulement,

la crainte de l'augmenter par la marche , ou même la faiblesse qu'il entraîne , les engageaient à rester immobiles , elles trouveraient un grand avantage dans l'exercice des bras , fréquemment répété , et porté jusqu'au point que l'état de leurs forces leur permet.

De plus amples développemens appartiendraient évidemment à l'histoire des pertes utérines, et me conduiraient à empiéter dans le domaine de la pathologie. Ce que j'ai dit de l'augmentation excessive du flux menstruel et des moyens propres à le combattre pourrait , il me semble , s'appliquer aux hémorrhagies dont la matrice peut être le siège, et montrer que je regarde comme peu fondée l'opinion de la plupart des nosographes et de tous les professeurs d'accouchemens , qui reconnaissent des pertes utérines dépendant d'une atonie de la matrice , qui participe à un état de faiblesse de la constitution générale. S'il existe des ménorrhagies passives, ce ne peut être , tout au plus , que celles qui surviennent à la suite de couches multipliées , chez des femmes dont les vaisseaux utérins, fortement distendus, ne reviennent que difficilement à leur dimension naturelle, et ne peuvent plus éprouver les nombreuses circonvolutions qu'on leur remarque dans le plus grand nombre des cas et qui compensent en partie l'augmentation de leur calibre, se trouvant sans cesse allongés dans les parties qu'ils traversent immédiatement avant d'arriver au corps même de

la matrice, par une chute complète ou un simple abaissement de cet organe : circonstance que nous apprécierons plus tard en parlant des suites de la grossesse et de l'accouchement.

Nous avons examiné la femme depuis ce moment de l'enfance où elle commence à exprimer ouvertement les goûts de son sexe et à pressentir le joug des besoins qu'il lui impose, jusqu'à l'époque brillante de sa vie où la nature lui accorde pleinement le droit et le pouvoir de concourir à la propagation de son espèce ; et nous avons reconnu les véritables soins sur lesquels repose l'intégrité de sa santé dans les différentes conditions, soit sociales, soit naturelles, dans lesquelles la placent les diverses parties de cette longue période de son existence. Nous allons la considérer maintenant dans l'exécution des fonctions que la nature avait en vue en la douant, vers la fin de la puberté, d'une organisation tout à fait nouvelle.

Je ne terminerai pas cependant ce chapitre, tout entier consacré au développement régulier des fonctions génératives, sans avoir le courage de blâmer l'habitude vicieuse ou le préjugé ridicule qui porte toutes les personnes chargées de diriger les jeunes filles à dérober à leurs yeux et à leur esprit tout ce qui pourrait les éclairer sur les suites de la position où les placent les prérogatives de la nubilité, et sur les moyens de diriger convenablement les tendres émotions dont leur cœur est dès-lors si avide. Élevées par leurs

mères, ou par des femmes plus ou moins soumises à l'influence de l'amour ou de ses souvenirs, les jeunes personnes n'apprennent jamais, en effet, ce qu'il leur importerait tant de savoir sur une passion qui les attend et à laquelle rien ne pourrait les soustraire, puisqu'elle remplit l'existence toute entière de leur sexe. Quoi ! on craint de leur parler de l'amour ! mais n'est-ce pas l'amour qui doit leur procurer un état, un nom, les rendre épouses, mères, faire en un mot le délice ou le tourment de leur vie ? Sans doute, aussitôt que leur cœur a parlé, l'instinct, un besoin irrésistible, les porte, en dépit des surveillans et de tout obstacle, à s'instruire sur tout ce qui concerne l'amour. Et c'est précisément de cette instruction furtive qu'elles retirent des notions fausses, insidieuses, et qu'elles se forment une manière de voir et de juger l'amour, qui leur prépare des maux inévitables. Étrange système d'éducation, qui, en revêtant les choses d'un aspect différent de la réalité, donne aux femmes une fausse idée du mariage et du véritable sens des obligations qu'il entraîne pour elles, et les rend victimes des plus cruelles déceptions !

Ne serait-il donc pas prudent, lorsque le cœur d'une jeune fille est parfaitement revenu du trouble qu'occasionne la puberté, et que tous les actes de sa nouvelle organisation se sont régularisés, qu'on lui expliquât la valeur réelle des rapports sexuels auxquels la nature et la société

la destinent, et qu'on lui représentât l'amour, non sous cet aspect extraordinaire que lui donnent son imagination exaltée, la lecture des romans et les sermens d'un amant passionné, mais sous les véritables formes qu'il prend dans le mariage. Alors, bien avertie que les choses, comme dit Fontenelle, ne passent pas de l'imagination à la réalité sans qu'il y ait de la perte, elle se tiendra continuellement en garde contre les ruses que l'amour emploie et les formes variées dont il peut se revêtir pour arriver à son but. Ne s'abusant plus sur l'espoir de trouver la perfection dans notre sexe, elle pressentira toutes les modifications que l'habitude de la possession doit nécessairement apporter dans la force des désirs; et se résignant à être aimée un jour avec le calme et la modération d'un tendre attachement amical, elle conservera la faculté de faire un choix honorable, et de retenir en quelque sorte les mouvemens de son cœur, jusqu'à ce qu'ils soient d'accord avec les convenances desquelles dépend le bonheur de toute sa vie. J'abandonne aux moralistes philanthropes le soin de développer toutes ces vérités, et je voue aux traits de l'écrivain satyrique le préjugé qui les fait méconnaître.

TROISIÈME SECTION.

DE LA FEMME CONSIDÉRÉE DANS L'UNION DES SEXES ET DANS
LES DIFFÉRENTES POSITIONS OU LA PLACE CETTE UNION.

CHAPITRE PREMIER.

*Du mariage envisagé sous le rapport de l'hygiène et de la
médecine légale.*

§ I.

De l'utilité générale du mariage , relativement à la santé de la
femme et aux chances de longévité qui lui sont dévolues.

LES qualités nouvelles que l'être pubère vient
d'acquérir lui ouvrent une carrière toute différente
de celle qu'il a parcourue jusqu'alors ; et ces qua-
lités lui montrent non seulement comme des be-
soins à satisfaire , mais lui imposent même à titre
de devoirs des liens qui , dans l'ordre naturel , lui
étaient absolument étrangers avant cette époque.
Ces liens légalisés , ou soumis chez toutes les na-
tions civilisées à des règles dont la plupart sont in-
violables , constituent le mariage , pacte solennel
institué pour que les deux sexes puissent satisfaire

leurs besoins naturels , s'aider pendant toute la vie par un doux échange de soins et de secours , mais avant tout pour perpétuer leur espèce et assurer l'existence et le bonheur des enfans qui doivent naître de leur union. La nature aurait laissé son plus bel ouvrage imparfait , si elle n'eût pas elle-même inspiré à l'homme l'idée de ce rapprochement légitime.

Dans tous les temps et dans tous les lieux les lois politiques , fondées sur celles de la nature , ont encouragé le mariage en accordant des récompenses ou d'honorables distinctions à ceux qui en subissaient le joug , et en soumettant à des privations , quelquefois même à des châtimens réels , ou en frappant de quelque marque de déshonneur ceux qui s'en affranchissaient. Qui ne sait que la stérilité du célibat était chez les Juifs une espèce d'opprobre , et que chez les anciens chrétiens , les hommes qui , au mépris du vœu de la nature , dérogeaient au commandement divin exprimé dans le saint livre par l'expression à la fois si éloquente et si naïve de *multiplicate* , étaient privés de quelques uns de leurs droits , et , avant tout , jugés indignes des charges de la magistrature. Les Romains décernaient des couronnes à ceux qui avaient été mariés plusieurs fois ; et les Spartiates , gouvernés par des lois dont , malgré quelques exagérations , la prévoyance , l'éclat et la sagesse seront à jamais célèbres , instituèrent , en l'honneur de l'union légale , des fêtes où ceux qui s'étaient

voués au célibat étaient l'objet de la dérision générale et publiquement bafoués par les femmes.

De nos jours le célibat n'est honoré que parce qu'il est devenu un point de religion, établi en loi sur une vicieuse interprétation de quelques paroles mystiques prétendues sacrées, et contre la volonté formelle de plusieurs pères de l'Eglise. Nous avons vu cependant le mariage, mais surtout la fécondité excitée et récompensée par des pensions ou par des diminutions d'impôts. Ah ! ne sont-ce pas des vues bizarres d'une perfection chimérique et un bien étrange abus de la raison qui ont porté les fondateurs de cette branche du christianisme sous l'empire de laquelle nous vivons, à regarder comme une brutalité ou une souillure du corps l'acte qui nous reproduit ? *« Ne sommes-nous pas bien brutes que de nommer brutale l'action qui nous fait ? »* dit l'ingénieux et subtil Montaigne. *La philosophie n'estrивe point contre les voluptés naturelles pourvu que la mesure y soit jointe ; et en prêche la modération, non la fuite.* (1) » Ajoutons à cette pensée profonde : et pourvu que ces voluptés soient soumises, autant que possible, aux moyens que les conventions sociales ont reconnus les plus propres à assurer l'existence et le bonheur des êtres qui en sont le produit.

Mais laissons à la pénétration de l'historien philosophe le soin de chercher et de trouver dans l'importance plus ou moins grande que les peuples

(1) *Essais*, livre III, chap. 5.

aux différentes époques de leur civilisation ont attachée à la continence, l'objet d'une question qu'il ne serait pas seulement curieuse d'agiter, mais qui pourrait fournir matière aux discussions les plus intéressantes sur les vicissitudes de perfectionnement ou de détérioration de leur contrat social. Quelque lumière que la médecine puisse jeter sur une semblable question, elle doit se borner, d'une part, à comparer l'influence que l'abandon modéré au plus doux penchant de la nature, et le célibat pris pour synonyme de continence, doivent exercer sur la santé et la longévité des membres de l'espèce humaine; et d'autre part, à reconnaître l'ordre suivant lequel l'union légale doit être contractée, pour qu'elle devienne la plus favorable possible à l'accroissement de la population et à la félicité des deux sexes.

1^o. Il est peu de points d'hygiène publique que les différens travaux de la statistique aient résolus d'une manière aussi positive, que la supériorité des chances de longévité dévolues aux personnes qui vivent dans l'état de mariage sur celles qui sont propres aux individus vivant dans le célibat. Le résultat des recherches de Haigarth (1), de Buffon (2), de Sinclair (3) et surtout de Deparcieux (4) a levé tous les doutes et ne sup-

(1) *Transac. philoso.*, vol. 68.

(2) *Supplément à l'Histoire naturelle*, tom. iv.

(3) *Code de santé*, page 137.

(4) *Essai sur les probabilités de la vie hum.*, pag. 85 et 183.

pose plus la possibilité d'aucune contestation à cet égard. Les raisons des avantages attachés à l'état de mariage ne se trouvent-elles pas suffisamment dans les secours mutuels et les consolations réciproques qui compensent avec usure toutes les peines de la vie ; dans la certitude de trouver un ami ou une amie , lorsque toute espèce d'attachement ne présente ailleurs que le vain simulacre de l'amitié ; dans les soins pressés qu'on se prodigue dans toutes les infirmités dont les commencemens sont constamment négligés quand on est seul avec soi-même ; dans le plus grand degré d'activité à laquelle on est obligé de se livrer quand on a une famille ; dans la régularité que prennent la nourriture et les différentes occupations journalières ; enfin , pour l'un et l'autre sexe , dans la satisfaction des désirs que modèrent l'habitude du plaisir et la commodité de la possession ?

Nous n'en saurions plus douter , la destruction des cloîtres et des couvens a été l'un des bienfaits de notre régénération politique ; et l'histoire notera un jour comme empreinte du véritable sceau de la philosophie , la métamorphose que cette époque à la fois d'égarement et de la plus éblouissante raison a fait subir à ces lieux d'exil , vraies catacombes de l'humanité vivante. Le bruit des marteaux a remplacé les chants lugubres et les gémissemens sacrés : là même où quelques malheureux séquestrés de la société languissaient jadis ,

cent ouvriers ont trouvé du travail et de l'aisance. La France a des couvens de moins, mais elle possède une industrie nouvelle; si la religion a perdu une maison sainte, une manufacture importante est venue accroître les richesses et la prospérité nationales. Regrette donc, qui bien faire croira, le temps passé; souhaite qui voudra le retour de quelques institutions évidemment contraires au bonheur de l'homme, et que notre époque espérait pouvoir se flatter d'avoir vu disparaître pour toujours.

2°. La nécessité du mariage admise comme le moyen le plus conforme au bonheur de l'homme vivant en société, comme le garant assuré de l'éducation des enfans et de toute justice dans le partage des biens, il semble au premier abord que la polygamie soit l'état le plus favorable à l'accroissement de la population. Mais l'expérience atteste évidemment le contraire; et tous les pays où elle est légalement instituée offrent, sur une surface de terrain égale, un nombre d'habitans inférieur à celui des nations monogames. L'inégalité de l'état numérique des sexes est le résultat inévitable de la possession de plusieurs femmes (1); car des hommes livrés à plusieurs femmes s'énervent et s'affaiblissent par des jouissances multipliées, tandis que la femme au contraire qui ne possède, pour ainsi parler, que le quart ou le tiers d'un homme, doit dominer dans l'acte de la génération

(1) *Virey*, ouvrage cité.

Il en résulte qu'elle fournit davantage de son sexe dans la propagation et produit plus de femelles que de mâles. C'est en effet ce qui arrive en général indubitablement dans les unions où le mari est relativement plus faible , et la preuve en existe dans les différentes espèces d'animaux aussi bien que dans le genre humain lui-même. De telle sorte que la polygamie , une fois admise chez un peuple , ne peut en être déracinée ; car elle entraîne une conséquence qui de prime abord aurait pu la produire elle-même , et cette conséquence n'est autre chose que la surabondance du sexe féminin.

La monogamie paraît donc être , sinon une loi positive de la nature humaine , du moins l'état le plus propre à une civilisation perfectionnée , et cela principalement dans les pays froids et tempérés. Ses effets ne sont pas seulement de maintenir entre les deux sexes le rapport numérique convenable , dont le dénombrement des habitans de presque tous les États de l'Europe , surtout de la France , de l'Angleterre , de la Suède , de la Russie , atteste le maintien constant dans le rapport de vingt-un à vingt-deux environ ; mais en prévenant l'esclavage du sexe , et l'appelant à tout partager avec l'homme , la monogamie force encore la femme à répandre sur toute la société cette teinte de douceur , d'affabilité et de politesse qui fait la base de son caractère. De là , la destruction du despotisme dans les familles,

et par suite dans l'état civil. Car partout où l'on a vu régner l'esprit, la politesse et la galanterie, les femmes jouissaient de toute la liberté que réclame leur organisation naturelle.

Quant aux unions entre consanguins, la nature ne les réprouve et ne les condamne pas moins que ce sentiment de pudeur reconnu du consentement presque unanime du genre humain. Les législateurs, en obligeant de se marier hors de sa parenté, n'avaient pas pour but seulement de lier les divers membres de l'espèce humaine entre eux, d'incorporer les familles les unes aux autres; mais ils pensaient encore avec raison que des rapports établis depuis la plus tendre enfance, l'amitié fraternelle, par exemple, diminuent infailliblement, dans presque toutes les circonstances, l'amour physique, qui devient bien plus vif entre deux êtres nouveaux l'un à l'autre. N'est-il pas d'ailleurs généralement reconnu que les unions entre les membres rapprochés de la même famille ne produisent par la suite que des rejetons faiblement ou vicieusement organisés, que le croisement des races, en un mot, est le véritable moyen d'embellir l'espèce? Les ouvrages de Vandermonde, de Blumenbach, de Buffon et de plusieurs autres naturalistes expérimentateurs, proclament cette vérité, rendue d'ailleurs assez évidente par une foule d'essais faits en plusieurs lieux sur différentes espèces d'animaux domestiques et autres.

Telles sont les vérités fondamentales qui découlent de l'examen de l'union légale des sexes, envisagée sous un point de vue général. Forcé de me renfermer ici dans les considérations qui ont trait uniquement à la femme, j'abandonne le développement des propositions que je viens d'énoncer aux médecins qui penseraient avec raison que l'hygiène publique, quoique présentée sous plus d'un aspect utile et longuement traitée dans plusieurs ouvrages, peut encore devenir l'objet de recherches et d'expériences curieuses, et de discussions importantes. Examinons quels sont les effets de la continence chez la femme, et par quels moyens on peut prévenir et arrêter les maladies qu'elle occasionne.

Le jeune homme épris d'amour montre avec franchise, ou ne dissimule qu'avec peine et regret, les sentimens qu'il éprouve. La jeune fille, au contraire, cache les siens avec soin, quelque violens qu'ils puissent être; la pudeur les dérobe à tous les yeux : elle veut plaire à tous les hommes et en même temps cacher à tous ce qu'elle éprouve pour un seul : d'où naît pour elle le besoin de dissimuler avec art. Elle connaît ses agrémens et n'ignore pas quels peuvent être ses défauts ; en cherchant à relever les premiers par une parure élégante, elle met toute l'adresse possible à voiler les seconds. Sans étude, elle lit facilement dans le cœur des hommes; elle devine leurs pensées, elle connaît par instinct le pouvoir d'un mot,

l'expression d'un geste et d'un regard. La modestie qui l'embellit n'exclut pas la présence d'esprit; et cette jeune vierge, qui s'approche avec tant de crainte et d'embarras de celui qu'on lui destine pour époux, paraît sans trouble au milieu d'un cercle brillant et nombreux. Plaire est son partage; et charmer, l'unique objet de tous ses vœux. Les hommages qui la rendent le centre de tous les regards et de tous les soins, doublent son esprit et ses charmes, et éveillent sa coquetterie naturelle, qui n'est autre chose que l'art de plaire et d'attirer par d'innocens artifices l'amant que la pudeur lui défend d'écouter. Ce dernier sentiment naît dans son cœur avec le besoin d'aimer, pour lui faire craindre de se livrer aveuglément au doux penchant qui l'entraîne, et peut-être aussi pour lui faire pressentir les suites de cet abandon.

Quelle conséquence déduirons-nous de cette manière si différente, chez les deux sexes, de ressentir l'amour et d'exprimer le besoin de s'unir l'un à l'autre? Admettrons-nous que l'attrait des voluptés amoureuses a plus d'empire sur la femme que sur notre sexe, comme le prétend l'opinion générale, et comme l'ont avancé tous les physiologistes; le vulgaire, en se laissant séduire par une apparence de faits qui semblent conduire au même résultat, et les médecins en basant tous leurs raisonnemens à ce sujet sur l'idée fondamentale, essentiellement erronée, qu'ils

ont de l'influence mystérieuse de la matrice sur le caractère et les différentes déterminations de la femme? J'avoue, sacrifiant ici la crainte de l'anathème à l'amour de la vérité, qu'il a toujours répugné à ma raison d'admettre que la nature ait été assez bizarre pour donner les désirs les plus violens à celui des sexes auquel sa propre faiblesse enlevait les moyens de chercher à les satisfaire à son gré; que le besoin le plus impérieux fût de ce côté même où se trouvait la nécessité d'attendre et la feinte d'éviter; que l'individu, en un mot, chez lequel règne presque constamment un état passif, fût plus ardent que celui qui porte en lui-même une cause d'activité permanente, dans un organe dont les fonctions ont sur l'excitation de la partie du cerveau qui lui correspond l'influence la plus marquée, depuis la puberté jusqu'à la décrépitude. Quelques traces d'imperfections que portent nos institutions sociales, il m'a toujours semblé aussi que nous ayons été assez justes pour ne pas faire une loi de la réserve, de la retenue, et souvent même d'une entière chasteté, à celui des sexes qui devait avoir les passions les plus fortes.

Pour montrer que je ne prétends parler ici que de l'ardeur érotique, de l'amour physique proprement dit, je m'empresse de dire que la conséquence que j'ai tirée de la plupart des dissertations que j'ai lues sur les effets de la continence, observation qui n'a point été faite par

les auteurs, malgré l'attestation si manifeste des faits, c'est que la continence absolue, ou la privation complète des plaisirs de l'amour, est moins supportable chez l'homme que chez la femme; mais le célibat, ou l'état de non mariage, de non engagement positif, est plus pénible pour cette dernière. De là découle, selon moi, la nécessité d'admettre, comme vérité fixe et irrécusable, que la femme est dominée par le besoin de l'attachement, et l'homme par le désir de la jouissance. Faut-il parler en termes dont le sens ne sera équivoque pour personne? je dirai qu'elles préfèrent l'amour platonique, et que les goûts d'Épicure ont plus d'attrait pour nous. L'amour, en un mot, est chez l'homme le besoin des sens, chez la femme le besoin du cœur. Ces deux sentimens ne sont pas incompatibles dans chaque sexe; l'exaltation de l'un détermine très souvent la manifestation de l'autre; mais, il faut l'avouer, la femme joint plus fréquemment l'ardeur qui nous est propre au sentiment qui la domine, que nous ne savons accorder le besoin de l'attachement aux désirs qui sont notre partage.

Sans doute, on ne peut disconvenir qu'il est dans l'organisation comme dans la destinée de la femme de se laisser plus facilement que l'homme maîtriser par l'appât des voluptés, de se laisser, en un mot, plus facilement subjuguer par la puissance de l'amour. Être chérie, adorée, est pour elle l'objet de tous ses vœux, le comble

de son bonheur : mais cela de telle sorte qu'elle n'a point de jouissance , point même de satisfaction dans la vie , qui n'aient des rapports marqués avec le désir de plaire à tous les hommes , et le besoin de s'attacher à un seul ; et elle s'attache à lui bien plus par les faveurs qu'elle lui accorde et les hommages dont elle est l'objet , que par le plaisir physique qu'elle en attend et qu'elle en reçoit.

Ici l'observation confirme pleinement l'opinion du docteur Gall , qui regarde le développement du cervelet comme la mesure exacte de l'énergie générative ; aussi la femme a-t-elle la partie du crâne qui correspond aux fosses occipitales inférieures (la nuque) beaucoup plus déprimée que l'homme ; tandis qu'elle a la protubérance occipitale externe , qui correspond à l'organe de l'attachement pour les siens , plus saillante. Le savant cranologiste reproche , il me semble , à tort aux artistes , d'avoir méconnu cette disposition ; car on l'observe dans la plupart des marbres antiques représentant des femmes dont la chevelure est relevée vers le sommet de la tête.

Cette manière particulière à chaque sexe d'éprouver le besoin de l'acte de la reproduction , ou mieux du rapprochement , n'est pas rendue moins évidente , pour des yeux attentifs , par la teinte toute différente que porte le trouble qu'entraîne dans chacun la continence , que par la nature réelle des moyens propres à faire cesser ce

trouble. C'est ce dont nous allons nous convaincre en décrivant les suites les plus ordinaires de l'état de célibat chez une jeune fille, par exemple, qui a passé les beaux jours de son enfance dans l'indolence et l'oisiveté physique, mais dans un état continuel d'excitation morale.

Nous l'avons vue au moment de la puberté devenir triste et rêveuse, éprouver des caprices et des inégalités d'humeur jusqu'alors inconnus, soupirer, quelquefois même pleurer involontairement, et tout cela presque toujours sans objet fixe, sans désir bien déterminé. Mais le sentiment de l'amour ne tarde pas à prendre un caractère de fixité bien manifeste; et si l'organisation cérébrale est quelque peu excitable, la condition de vierge, ou mieux, l'état de fille, véritable état de violence contre le vœu et les impulsions de la nature, devient une position de souffrance, une cause perpétuelle d'inquiétude et de tourmens.

Son imagination est continuellement occupée de l'image fantastique du bonheur après lequel elle soupire. La présence d'un homme seul la trouble et la met hors d'elle-même : à l'agitation de son sein, à son air tantôt libre et engageant, d'autres fois timide et attristé, il est impossible de méconnaître tout ce qu'a de pénible sa position. Comment pourra-t-elle soutenir les assauts livrés à sa vertu? Cette vertu, qui n'est chez quelques unes qu'une sorte d'imperfection, et qui consiste chez elles dans un combat continuel contre

le cri du besoin et la voix de la nature ; qui veut qu'elle résiste à toutes les impulsions de son cœur , à tous les désirs d'une imagination exaltée : cette vertu , dis-je , est de toutes la plus difficile à pratiquer ; et une jeune personne sortira rarement victorieuse de cette lutte inégale , quand les affections et les passions auront pris tant de pouvoir sur elle. Eh ! ne prenons pas sa défaite pour la preuve de l'attrait qu'avait pour elle la jouissance d'un instant ; le mot de *toujours* , qu'elle oppose sans cesse à l'ivresse de son vainqueur , montre assez la véritable nature du sentiment qui l'agitait ; et le retour des inquiétudes et des tourmens qui précédèrent cette défaite , si elle est trompée dans son espoir , n'atteste-t-il pas assez qu'elle portait ses vues au delà du délire passager des sens , et de l'extase ravissante d'un moment ?

Supposons cependant que le sentiment profond de ce que nous sommes convenus d'appeler ses devoirs, ou tout autre motif, tel que la crainte, lui fasse prendre, malgré son extrême susceptibilité, la ferme résolution de vaincre cette attrayante tendance de la nature qui agit sans cesse pour nous faire arriver au but qu'elle se propose ; que d'écueils n'a-t-elle pas encore à redouter ! La réflexion et la triste raison plaident et gagnent même pour un instant la cause de la vertu ; mais la moindre circonstance où son imagination lui retracera les objets de sa passion ou de ses désirs, vient bientôt repousser les argumens de la raison

et les belles résolutions qu'elle avait fait prendre. Cependant, si elle redouble d'efforts pour étouffer ce que nous avons nommé avec raison le cri de la nature, elle n'y parviendra que par une attention soutenue et une persévérance de réflexion qui la plongent bientôt dans cet état de tristesse et de langueur qu'on remarque chez tant de jeunes filles nubiles; car comment paraître devant une mère sévère avec un visage tranquille et une émotion si vive dans l'âme? Mais cet état ne peut exister long-temps sans devenir véritablement morbifique, et quelquefois très alarmant.

La chlorose est souvent la première maladie qui se présente sur la scène. La jeune personne éprouve, comme nous l'avons déjà dit autre part, quoiqu'il y eût alors différence notable de cause, une altération dans la couleur naturelle de la face et de toute l'habitude du corps : ses paupières se cernent, ses yeux sont battus; et pendant que tout le reste du corps prend une teinte jaunâtre, la sclérotique seule n'est pas colorée et acquiert au contraire plus de blancheur. Les règles se suppriment ou deviennent extrêmement irrégulières. Mais l'utérus n'est pas le seul organe sur les fonctions duquel cet état maladif de prédominance nerveuse exerce une action défavorable : l'estomac acquiert quelquefois une telle irritabilité, que, ne pouvant supporter la présence d'aucun corps, il se soulève avec force contre tous les alimens solides ou liquides, même les plus lé-

gers; état que ne fait qu'aggraver l'emploi fastueux des élixirs à la mode.

Le cœur est très souvent aussi l'organe sur lequel la susceptibilité nerveuse se réfléchit de préférence à tous les autres : ses mouvemens sont précipités, irréguliers, plus forts que dans l'état naturel; et si le désordre n'est pas continu, il se renouvellera très fréquemment pour le moindre motif d'excitation, et constituera cette maladie nerveuse connue sous le nom de palpitations.

Enfin, ce qui arrive fréquemment aussi, c'est que la prédominance extrême du système nerveux ne concentre pas son action exclusivement sur un seul organe, mais qu'elle se fait généralement ressentir dans toute l'économie. Cette fâcheuse disposition ne constitue pas un état de maladie bien caractérisé; mais elle rend la femme susceptible de recevoir, pour la cause la plus légère, mille impressions désagréables et douloureuses qui la feront à chaque instant tomber en syncope et formeront le prélude de ce qu'elle nommera plus tard ses vapeurs.

Jusqu'alors le cerveau, quoique souffrant et faisant partager ses souffrances à toute l'économie, n'était pas encore manifestement troublé dans ses fonctions spéciales. Mais malgré tout ce qu'on est en droit d'attendre d'une éducation soignée, quelquefois même d'une éducation sagement dirigée, ce qui n'est pas toujours la même chose, on a vu des jeunes filles, enflammées d'amour, cédant

enfin à l'impétuosité des désirs dont elles étaient sans cesse obsédées, tomber dans un état de mélancolie profonde, rechercher la solitude et le silence pour s'abandonner librement à leur douleur et à leur désespoir, et dans l'excès de leur trouble porter sur elles-mêmes une main meurtrière. Le traité du suicide du docteur Fatret contient un grand nombre d'observations de ce genre (1).

D'autrefois, et ce déplorable accident est très fréquent, on voit survenir l'épilepsie, et cette affection connue sous le nom d'hystérie, caractérisée par une suspension ordinairement incomplète des fonctions sensoriales et intellectuelles, avec des mouvemens convulsifs du système musculaire, revenant par accès dans l'intervalle de quels on ne remarque souvent qu'un léger désordre, quelquefois aucun. Il me serait facile de prouver que cet état n'est autre chose qu'une affection directe du cerveau, et non pas une exaltation de la sensibilité de la matrice qui, dans le moment de l'accès, *exprime à haute voix ses besoins, ses désirs et ses douleurs*, comme le pensent et l'enseignent encore aujourd'hui la plupart des médecins, qui, en cela, n'ont guère été plus heureux que les anciens dont l'opinion était que le sperme féminin amassé dans les ovaires s'y corrompait, et que de ce foyer s'élevaient

(1) 1 vol. in-8°; Paris, 1822, chez Crouillebois, rue des Mathurins Saint-Jacques.

des exhalaisons séminales se portant au cerveau dont elles troublaient les fonctions. M. Virey (1) pense naïvement que l'essentiel de cette explication n'est pas entièrement dépourvu de vraisemblance; mais M. Georget (2) a prouvé, par les raisonnemens les plus solides, que ces différentes opinions n'étaient pas moins erronées les unes que les autres. Vérité importante que les travaux du docteur Gall avaient fait pressentir, sans pourtant l'avoir mise tout à fait hors de doute; car, à mon avis, il accorde beaucoup trop encore à l'influence qu'exerce la matrice sur la nature des attributs moraux de la femme.

Obligé de me renfermer ici dans ce qui a rapport à la continence, ou à l'état de célibat considéré comme cause de l'hystérie, je dirai : ce qui prouve manifestement que cette affection a son siège dans le cerveau et non dans la matrice, qu'elle est une altération des facultés intellectuelles plutôt qu'une névrose des parties génitales, c'est qu'on l'observe chez beaucoup de femmes mariées; qu'elle n'est pas très rare chez les filles publiques qui éprouvent de violentes contrariétés par l'effet de ce qu'elles nomment un attachement, et dont elles sont quelquefois susceptibles; que quelques hommes en ont offert des exemples; et que chez la plupart des jeunes filles une simple promesse de mariage, sans

(1) Ouvrage cité, pages 135 et 136.

(2) Physiologie du système nerveux, 2^e volume.

jouissance physique, en arrête bien plus souvent les accès, que ne le feraient les plus doux ébats avec la certitude d'un abandon.

D'ailleurs, si l'hystérie est *l'expression des besoins de la matrice*, pourquoi survient-elle fréquemment pendant la grossesse? Où il y a réplétion il devrait, ce me semble, y avoir satiété. Et, si dans le moment des accès la matrice se livre à tous les mouvemens désordonnés qu'on a la bonhomie de lui supposer, comment se fait-il qu'ils n'entraînent presque jamais l'avortement?

Enfin les partisans de l'opinion qui consiste à regarder la matrice comme le siège essentiel et primitif de l'hystérie, se sont eux-mêmes condamnés en citant l'exemple d'une foule de jeunes hystériques, chez lesquelles la présence seule ou quelques hommages de l'objet de leur passion suffisaient pour suspendre les accès convulsifs. Si l'utérus se contente d'une semblable alimentation, je ne vois pas pourquoi on n'essaierait point et on ne parviendrait pas à calmer le tourment de la faim en se procurant l'agréable spectacle d'une table chargée de mets.

Une jeune fille employée en qualité d'infirmière à l'hôpital Saint-Louis avait conçu un violent amour pour un élève de la maison. Elle fut affectée d'une hystérie dont les accès se renouelaient assez fréquemment pendant l'absence du jeune homme, et cessaient promptement en sa présence. Obligé de s'éloigner quelque temps

de l'hôpital, cet élève aggrava fort innocemment la maladie de cette infirmière. A son retour il se présente à elle au moment où elle allait éprouver un accès ; mais sa présence fit sur elle une telle impression, que l'accès n'eut pas lieu, et ceux qui survinrent ensuite diminuèrent notablement d'intensité. Si la maladie de cette jeune fille consistait en une irritation nerveuse de la matrice, il faut convenir qu'elle cédait à un antiphlogistique d'une bien singulière espèce. Si M. le professeur Alibert, qui raconte ce fait, d'ailleurs assez commun, avait été obligé d'assigner dans sa Matière médicale une place à cet agent thérapeutique, je ne sais pas s'il aurait eu le courage de ranger la présence d'un homme parmi les substances qui exercent une action brusquement sédative sur les organes de la génération. *Ab uno disce omnes.*

Dans quelques circonstances l'altération du cerveau ne se borne pas à celle de ses parties qui préside au penchant amoureux ; la passion dominante trouble l'exercice des autres actes intellectuels, et produit un état de folie proprement dite ; maladie qu'on ne rencontre jamais avant la puberté, comme l'a avancé avec raison l'illustre Pinel, et comme l'ont remarqué après lui tous ceux qui ont écrit sur l'aliénation mentale. En effet, les monomanies amoureuses ou érotiques, et l'exaltation morbide des sentimens religieux, qui reconnaît assez souvent la même cause, sont les genres de folie les plus fréquens chez les jeunes filles,

L'état de célibat influe tellement, chez la femme, sur le développement des altérations complètes de l'organe de la pensée, que dans le rapport fait au conseil général des hospices civils de Paris, pour l'année 1822 (1), on voit que sur mille sept cent vingt-six femmes aliénées, retenues au premier janvier 1822, à l'hospice de la Salpêtrière, trois cent quatre-vingt-dix-sept seulement étaient mariées, tandis que douze cent soixante et seize se trouvaient dans l'état de non mariage ainsi qu'il suit : neuf cent quatre-vingts célibataires, deux cent quatre-vingt-onze veuves, et cinq divorcées; ce qui établit une différence en plus pour les femmes non mariées de sept cent soixante dix-neuf. L'état civil des cinquante-trois qui restaient pour compléter le nombre total, était absolument inconnu.

Ce qui prouve manifestement que l'état de non engagement positif a une influence plus marquée sur la production de la folie, que la continence proprement dite ou la privation des plaisirs de l'amour, c'est que les femmes prostituées sont bien loin d'en être exemptes, et qu'elles offrent souvent la monomanie amoureuse, et que les femmes qui font des enfans hors de l'union légale en sont tout aussi fréquemment atteintes que les célibataires ou que les femmes les plus chastes. En voici une preuve bien convaincante : sur trois cent vingt-quatre aliénées admises dans le courant

(1) Séance du 13 novembre 1822.

de l'année 1818 à l'hospice de la Salpêtrière, cent une seulement étaient mariées ; on comptait au contraire deux cent vingt-trois célibataires, dans l'ordre suivant : célibat réel, tel que filles, soixante-dix-neuf, veuves cinquante-six ; célibat fictif, comme filles publiques et femmes ayant fait des enfans hors du mariage, quatre-vingt-huit. L'excédant du nombre des célibataires sur celui des femmes mariées est donc, pour cette année seulement, de cent vingt-deux.

Avoir indiqué ces maladies, auxquelles nous pourrions en ajouter plusieurs autres, comme le résultat de la continence, n'est-ce pas avoir déclaré positivement que le mariage est le seul moyen de les prévenir, ou de les guérir quand elles se sont déclarées ? Ainsi, dès qu'une jeune fille nubile laissera entrevoir un penchant bien décidé pour l'autre sexe et manifestera qu'elle a fait un choix ; ou que, victime de vains désirs et succombant à une passion malheureuse, elle éprouvera les préludes de quelques unes des affections dont je viens de tracer la douloureuse esquisse, n'hésitez pas, s'il est possible, de l'unir à l'objet aimé ; faites-le de bonne heure surtout, car trop de délai n'entraîne ordinairement que des obstacles de plus. Soyez bien convaincus qu'en vous prêtant à ses vœux vous la rendrez à sa raison et à sa vertu, en même temps que vous donnerez à la société un être qui peut devenir un de ses plus beaux ornemens ; et, si vous atten-

dez que la maladie ait fait des progrès, l'épreuve pourrait non seulement n'avoir aucun succès, mais offrir même des chances dangereuses.

Une fois les désirs satisfaits, les accidens disparaîtront après un certain temps; avec la joie et la tranquillité la santé reviendra, et la nature, secondée dans ses efforts, ne laissera bientôt plus de traces de cet état si fâcheux auparavant, et que pouvaient seuls effacer la certitude d'avoir un mari, c'est-à-dire un appui, et l'espoir si flatteur, pour une femme vraiment vertueuse, de pouvoir bientôt devenir mère. Plusieurs médecins prétendent que lorsqu'on est appelé à donner des conseils dans de semblables occasions, on doit agir avec une extrême circonspection et la plus grande réserve, parce que, disent-ils, on peut rencontrer des jeunes personnes assez rusées pour feindre l'épilepsie, l'hystérie ou d'autres affections dont elles ont entendu dire que le mariage était le seul remède, espérant par là qu'on s'empresserait de les guérir. L'emploi d'un tel subterfuge ne dénote-t-il donc pas assez évidemment la force de leurs désirs, pour qu'on ait tout lieu de craindre que, cédant aux transports de leur passion, elles n'éprouvent réellement bientôt le trouble et le désordre qu'elles se contentent de feindre pour le moment?

Malheureusement il n'est que trop commun de voir des motifs d'intérêt ou des raisons de convenance, mettre un obstacle insurmontable à une

union passionnément désirée. C'est alors qu'il faut soumettre la jeune fille à tous les moyens de diversion les plus actifs possibles ; car il n'est que trop fréquent que les conseils de l'amitié et les argumens de la raison viennent échouer devant l'ascendant irrésistible des besoins. Ici s'applique ce sage précepte, qu'il y a autant d'art à se passer de médicamens, qu'il pourrait y en avoir à savoir bien les administrer, et qu'il convient de répéter avec Morgagni : *Plures sunt medici qui, ob id, ægros interimunt, quia nesciunt quiescere*. L'opium, la teinture de castoréum, l'assa-fœtida, le succin, le musc, le camphre, l'eau de Luce, les différens éthers, la liqueur d'Hoffmann, sont les moyens que l'on prodigue dans les maladies que nous avons décrites, et auxquels on donne le nom de spécifiques : si leur emploi semble être suivi de quelques succès, on peut presque toujours les attribuer à leur action perturbatrice ou à la nouvelle excitation momentanée qu'ils occasionnent ; cette excitation a bientôt cessé, et le trouble ne reparaît quelquefois qu'avec une nouvelle intensité.

Dans ces circonstances il n'est même pas de bonne-femme qui ne s'imagine pouvoir donner un meilleur conseil que le médecin le plus expérimenté. Viennent ensuite les charlatans, qui ont bientôt substitué une maladie des plus graves à une simple disposition pathologique, en prodiguant sans aucun ménagement une foule de

médicamens non moins bizarres qu'incendiaires. Que de jeunes femmes ont dû à ces médications violentes et intempestives la perte de leurs charmes et de leur santé!

Le médecin instruit se gardera de tomber dans de telles erreurs; il ordonnera de chercher partout l'oubli des causes qui ont pu donner lieu à la maladie; il exigera de la jeune personne une vie plus active, la sobriété et la tempérance; il l'engagera surtout à entreprendre quelque voyage de long cours, à monter fréquemment à cheval et à prendre le plus d'exercice qu'il lui sera possible. Que prétendent donc faire la plupart des auteurs de traités élémentaires d'hygiène, qui, après avoir indiqué les dangers de la solitude dans de semblables circonstances, conseillent de faire habiter la campagne à ces jeunes malades? Pensent-ils donc que *le parfum des champs, la pureté de l'air, la douceur de la vie champêtre*, puissent compenser pour elles le recueillement qu'entraîne sans cesse la contemplation du spectacle toujours monotone de la nature? Ah! que l'air impur des grandes villes leur serait plus convenable, si elles renonçaient à l'indolence et à l'inaction! Le mouvement continuellement agité du peuple, le bruit tumultueux des rues, les curiosités, les monumens, la variété des spectacles gais, les promenades embellies par l'art, ne fixeront-ils pas leurs idées plus sûrement que la tranquillité de la campagne, si favorable aux rêveries

amoureuses ? Le cerveau restera rarement insensible à tant d'objets d'excitation ; et, distrait de ses mouvemens dominans , il deviendra accessible à d'autres impressions qu'à celles qui l'affectaient si puissamment et avec tant de préjudice.

Ce serait cependant une imprudence de la part de la malade qui veut se fortifier , que de commencer par un exercice pénible ; on ne franchit pas d'un seul trait l'intervalle qui sépare la faiblesse et la force. Qu'elle commence par se procurer des distractions et s'occuper agréablement , et qu'insensiblement elle s'impose une tâche qui exerce de plus en plus ses organes ; surtout qu'elle ne se rebute pas , parce que le soir elle se trouvera fatiguée : le sommeil viendra et il apportera l'oubli de ses fatigues , l'élément d'un nouveau courage , et bientôt quelques légers sacrifices se trouveront payés par le retour d'une santé parfaite. Tout le remède , je ne saurais trop le répéter , reposait sur ces deux points : unir la jeune personne à l'objet de ses desirs , ou , dans les cas d'impossibilité absolue , affaiblir le système cérébral et nerveux , et fortifier le système musculaire. C'est sur ce dernier point que repose aussi le traitement de toutes ces affections nerveuses désignées sous le nom de *vapeurs du sexe* , *d'attaques ou de maux de nerfs* , etc.

Qu'il connaissait bien ce secret , ce médecin philosophe qui , naguère , se fit un si grand nom dans cette capitale , où les maladies nerveuses sont

comme endémiques, surtout dans les quartiers où la fortune a pris domicile ! Au lieu d'imiter la plupart de ses confrères, qui ne savent que prescrire quelques formules aussi bizarres que compliquées, et s'apitoyer sur le sort de ces belles indolentes, en blâmant avec elles la nature de n'avoir pu les rendre belles sans les rendre sensibles à l'excès, il les astreignit à exercer leurs membres énervés, à frotter, par exemple, leurs appartemens ; bientôt les vapeurs disparurent, et « la cour et la ville prônèrent partout le nom de Tronchin. »

§ II.

Des circonstances dans lesquelles la femme peut contracter le mariage, et des causes qui doivent le lui interdire.

J'ai fait sentir la nécessité de marier de bonne heure une jeune fille ardente de désirs et ayant acquis son entier accroissement, ce qui constitue la nubilité proprement dite. Oui ; mais autant il est important de ne pas trop différer le moment de son union, autant il deviendrait nuisible pour elle de l'engager dans les liens du mariage, avant de s'être assuré si elle se trouve parfaitement dans les conditions convenables pour remplir toutes les fonctions auxquelles le mariage l'appelle. L'impulsion de la nature, et le besoin de répondre à ses vues, quelque prononcés qu'ils soient, ne sont pas les seules circonstances à prendre en

considération ; une foule de motifs peuvent en décider autrement que les désirs ; et l'oubli de ces raisons atténuantes , ou toute condescendance irréfléchie à cet égard , pourrait avoir les suites les plus funestes sur la santé , souvent même sur la vie d'une jeune fille. Ces circonstances peuvent être réduites à trois chefs principaux, selon qu'elles dépendent de l'âge , de la conformation , ou d'infirmités et de maladies graves.

1^o. De l'âge où il convient de marier une jeune fille.

Le moment où tous les phénomènes de la puberté éclatent dans les deux sexes suffit à leur rapprochement dans l'ordre naturel et primitif des choses ; mais cette condition n'atteindrait pas le but que se sont proposé les législateurs en soumettant cette union à des conventions légales, pour l'utilité du corps social et le bonheur des individus qui le composent. La première loi de tous les peuples civilisés, sur le mariage, a été de fixer l'âge avant lequel il doit être interdit. Le motif d'une telle détermination a été d'assurer dans les individus de l'un et de l'autre sexe la puberté parfaite , et le moment où le corps , jouissant de la plénitude de ses forces , peut se livrer au besoin qui le tourmente de répandre sa vie au dehors.

Cette condition fondamentale , quelque arbitraire qu'elle semble au premier abord , est sanctionnée par l'expérience de tous les siècles comme le moyen le plus certain d'assurer la vie , la

santé, la force et la longévité de la génération future ; mais le moment de la puberté parfaite n'arrivant pas au même âge dans tous les climats, il ne faut pas s'étonner que les législateurs aient varié sur la fixation de l'époque du mariage ; ils ne se sont accordés que sur ce point important, que cette époque arrivait toujours plus tôt pour la femme que pour le sexe opposé.

Les lois françaises, avant la révolution, interdisaient le mariage pour les filles avant douze ans ; mais cet âge est fixé par le code actuel à quinze ans révolus (1). Cependant le gouvernement, pour des motifs graves, accorde ce qu'on nomme des dispenses d'âge. « Telle est la seule qualité requise pour le mariage par la législation des gouvernemens modernes ; telle est la condition qui a paru suffire aux législateurs pour contracter cette union solennelle des personnes et des fortunes, pour le bonheur ou le malheur de la vie. » Du reste nulle précaution, comme le remarquent avec raison tous les médecins légistes, n'a été prise pour s'opposer aux disproportions de toute espèce qui signalent un si grand nombre de mariages.

Quelque avantage que nos lois actuelles relatives au mariage aient sur celles auxquelles elles ont succédé, la plupart des professeurs de médecine légale trouvent encore qu'elles ont agi imprudemment en fixant à quinze ans le moment où

(1) Article 144 du titre v, décrété le 17 et promulgué le 27 mars 1803.

une jeune fille peut contracter l'union légale. Pour moi, qui suis convaincu que les désirs ou les besoins intellectuels que suscite de bonne heure chez les femmes l'état actuel de notre société aussi bien que leur éducation, forment le plus grand des maux qu'elles éprouvent dans le célibat, je pense que notre code civil a été rédigé en cela avec la plus grande circonspection. En effet, si d'un côté il a reconnu qu'une jeune fille de douze ans dans notre climat n'est jamais en état d'être mariée, à moins qu'elle ne se trouve sous l'influence d'une maladie cérébrale, d'autre part aussi il a pressenti qu'il suffisait que la plupart des jeunes filles fussent pubères à quinze ans, et qu'un grand nombre d'entre elles éprouvassent à cet âge des maladies que le mariage seul peut guérir, ou dont il peut seul arrêter les suites, pour ne pas attendre l'époque où toutes ont acquis leur entier accroissement; abandonnant ainsi aux parens le soin de tout disposer convenablement à cet égard. Avant d'engager les législateurs à reculer l'époque légale du mariage pour la femme, les médecins légistes ne feraient-ils pas mieux de commencer par tracer eux-mêmes le véritable plan d'éducation qui ne la placerait pas constamment dans une condition intellectuelle prématurée?

Cependant, quelle que soit l'époque légale du mariage, l'apparition du signe caractéristique de la puberté ne constitue pas l'état de nubilité parfaite, et il est toujours prudent, quand rien n'en décide

autrement de mettre , entre le moment de cette apparition et l'instant du mariage, un intervalle de deux ans ; car ce n'est en général qu'alors que le flux menstruel a pris la régularité qui lui est convenable , et qu'une jeune fille a touché au terme de son entier accroissement.

Rarement avant cette époque sa constitution a acquis cette plénitude , pour ne pas dire cet excès de forces vitales , nécessaire à la reproduction de l'espèce ; et si le travail indispensable de la nature , occupée du complément de son organisation , est troublé par les jouissances prématurées du mariage , elle aura mille dangers à courir dans sa nouvelle position. Devenue enceinte , elle ne pourra supporter qu'avec la plus grande peine , et aux dépens de sa santé , les incommodités sans nombre inséparables de cet état : elle sera sujette aux avortemens et aux pertes , et les douleurs de l'enfantement lui coûteront peut-être la vie. Devenue mère d'enfans délicats et valétudinaires , elle passera sa jeunesse dans l'inquiétude et les larmes , ne prodiguera aux fruits de ses amours qu'un lait peu substantiel , se livrera pour les élever à des soins et des veilles qui dépasseront ses forces , hâteront pour elle l'instant de la vieillesse et l'arracheront peut-être à la vie à un âge où elle est ordinairement la plus forte et la plus active.

J'ai déjà dit ailleurs , et je le répète ici , qu'engager une jeune fille de quinze ou seize ans , mais

chlorotique, sous le prétexte de solliciter chez elle le développement des différens actes de la puberté, et notamment l'écoulement périodique, serait toujours lui faire courir quelques chances dangereuses. Ce prétendu retard peut en effet n'être autre chose que le résultat d'un vice essentiel de conformation, qui pourrait nuire à l'accomplissement des fonctions auxquelles le mariage appelle, et de celles qui en sont la suite. Il faut néanmoins avouer qu'un assez grand nombre de jeunes filles pourraient faire exception à cette règle générale et trouver dans leur union les motifs de l'apparition de tous les attributs de leur sexe ; mais la prudence blâmera toujours toute espèce de précipitation à cet égard, et exigera qu'on ne décide rien sans examen préalable et surtout sans avoir consulté des gens de l'art.

Enfin, je laisse aux législateurs le soin de décider si le mariage d'une femme qui a irrévocablement perdu le signe caractéristique de l'aptitude à devenir mère, atteint bien le but de la loi, et de prouver qu'il est nuisible aux intérêts de l'état en le privant de la portion de population qu'aurait pu lui fournir le jeune époux qu'elle s'approprie ordinairement, et qui, jouissant de la plénitude de ses forces, se trouve tout à fait dans l'âge de la paternité. Qu'ils méditent sur tout ce que peut avoir de philosophique la réponse que fit Denys le Tyran à sa mère, déjà vieille, qui voulait se marier avec un jeune homme : il est bien en mon

pouvoir de violer les lois de Syracuse , mais non pas celles de la nature (1).

Mais en voyant qu'aucune garantie sociale positive n'a été accordée à cette jeune et innocente fille , ou mieux à cette malheureuse victime de l'ambition , que des parens avides font passer, au printemps de sa vie et malgré ses larmes , dans le lit d'un mari hideux ou d'un vieillard décrépit , la véritable philanthropie n'a-t-elle pas le droit de reprocher à nos institutions d'avoir quelquefois sacrifié le bonheur des individus aux chances probables d'une population quelle qu'elle puisse être, et au besoin, bien avéré, il est vrai, de la dispersion des fortunes? Faut-il s'étonner alors que tant de haine , de désordre règne dans l'intérieur de quelques uns de ces ménages , et que la morale ait à gémir de tant de procès scandaleux? Ce oui, arraché dans le trouble d'un moment d'illusion , et prononcé dans l'émotion de la crainte sous les yeux sévères de parens despotes , ne forme-t-il pas souvent un contraste frappant avec l'intention de la loi , ou ne peut-il pas même , dans quelques cas , être regardé comme une véritable infraction à son texte , qui déclare comme nul tout mariage contracté sans consentement réciproque (2)? Cette condition ne manque-t-elle pas quand il n'y a d'un côté qu'aversion et dégoût, et de l'autre violence ou séduction?

(1) Plutarque , *Vies des hommes illustres*. — (2) Article 146 : il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement.

Quant au mariage d'une jeune fille avec un homme qui a dépassé sa soixantième année, union dont on trouve de fréquens exemples, il me semble que du moment où l'homme n'est plus habile à l'acte de la reproduction, la sainte institution du mariage soit profanée; et il ne serait pas difficile de prouver que le désir ridicule de poursuivre la chimère d'un plaisir usé et désormais impossible, tient dans ces circonstances la place des sentimens naturels et de ces douces affections qui portent l'homme vers cette union. Aussi je n'hésite point à penser que les malheurs qu'entraîne constamment l'engagement d'une jeune fille avec un vieillard, devraient seuls être un motif d'opposition légale aux mariages de cette espèce.

C'est en vain que quelques personnes objecteront que plusieurs vieillards ne recherchent dans ces unions disparates qu'un moyen d'honorer et de récompenser la vertu. La bienfaisance désintéressée trouve d'autres moyens que des engagements pénibles et irrévocables; elle sait qu'il existe des voies de franche adoption, et elle trouvera qu'il y a plus de gloire à faciliter à une jeune fille les moyens d'obtenir un époux de son choix, qu'à établir sur elle, au poid de l'or, un droit légal de possession. Vieillard irréfléchi qui, à l'exemple de nos anciens patriarches, cherchez à soutenir votre existence *par l'haleine des jeunes filles et la transpiration qui émane de leur corps* (1),

(1) Cette méthode assez douce d'acquérir des chances de longé-

soyez assez juste du moins pour ne pas trouver extraordinaires certains tourmens que vous vous créez vous-même. N'oubliez pas que si la nature a comblé de tous ses dons votre jeune épouse, c'est dans l'intention secrète qu'elle devienne la tige d'une postérité saine et vigoureuse; et que si nos lois ont été assez injustes pour l'immoler à vos vains caprices, la raison l'excuse de soupirer après le nom sacré de mère, et de porter ses désirs vers des jouissances autorisées par toutes les lois pour la perpétuité de notre espèce.... Je pense que vous m'aurez facilement compris.

2°. Des difformités qui doivent former un obstacle au mariage chez la femme.

Plusieurs vices d'organisation s'opposent à l'acte de la génération et à l'accouchement; tels sont les défauts de conformation congéniaux ou accidentels, et les altérations organiques des parties de la femme qui servent à la génération. Parmi ces vices, ceux auxquels on peut remédier ne doivent pas être regardés comme des motifs d'opposition au mariage. La conformation du bassin est ce qu'il y a de plus important à examiner chez une femme qui se dispose à contracter cette union; c'est de cette conformation que dépend son sort

vité, a engagé un médecin allemand, nommé Cohausen (J. Henri), à en faire le sujet de très sérieuses explications, qu'il a longuement développées dans une dissertation imprimée, en 1742, à Francfort, sous le titre de *Hermippus redivivus*.

et celui de son enfant. Comment, en effet, la tête d'un fœtus, qui a ordinairement cinq pouces de diamètre, pourra-t-elle se frayer une route par le détroit inférieur s'il n'a que deux pouces et demi et même deux pouces de largeur? La femme ainsi conformée sera réduite à la cruelle alternative de subir l'opération césarienne, ou symphysienne, ou bien de voir sacrifier son enfant dans la douloureuse nécessité où se trouvera l'accoucheur de le retirer par pièces. C'est à la première de ces opérations, néanmoins pratiquée avec toute la dextérité possible par le docteur P. Dubois, fils du célèbre de ce nom, que vient de succomber, à l'hospice de la Maternité, cette naine dont quelques journaux ont consigné l'observation, et dont la conformation générale était aussi difforme que son état de grossesse était extraordinaire. Cette observation nous aidera plus tard à résoudre une question de médecine légale du plus haut intérêt, et à l'égard de laquelle un grand nombre de médecins d'un nom très connu se sont, à mon avis, prononcés d'une manière légère et tout à fait irréfléchie.

A la vérité, les vices de conformation ne sauraient guère être constatés, en général, sans un examen qui répugne à la pudeur, et le plus souvent ce n'est qu'à la première couche qu'on est assuré de leur existence. Mais les parens qui connaîtraient ou pressentiraient de tels défauts, ne seraient-ils pas blâmables de faire encourir à leurs

filles les chances du mariage avant de les avoir soumises à l'examen attentif des gens de l'art, sous le prétexte d'un prétendu sentiment de pudeur? Par exemple, on peut présumer une vicieuse conformation du bassin lorsque la courbure de la colonne vertébrale est telle qu'elle fait rentrer la dernière vertèbre lombaire dans la partie supérieure de la cavité du bassin; lorsque les irrégularités des os coxaux le font relever d'un côté extraordinairement; lorsque les cuisses dans leurs mouvemens se trouvent pressées l'une contre l'autre; et lorsqu'enfin il reste des traces de rachitisme, telles que la courbure des os longs, et le développement extraordinaire de leurs extrémités. Il y a cependant des femmes horriblement contrefaites chez lesquelles le bassin se trouve avoir ses proportions naturelles; en sorte qu'elles accouchent très heureusement; tandis qu'un grand nombre d'autres, avec l'apparence de la structure la plus régulière, ont un vice de conformation qui rend leur première couche presque inévitablement mortelle (1).

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de décrire au long les difformités qui doivent nuire à la conception ou à l'accouchement; les traités de Baudelocque, de Gardien, de Capuron et de Maygrier, contiennent tout ce qui se rattache à ce sujet important. Toutefois, comme quelques per-

(1) Mahon, *Traité de médecine légale*, et *Encyclopédie méthodique*.

sonnes étrangères à l'art jugeraient convenable de mesurer elles-mêmes à l'extérieur le bassin de quelques jeunes filles, présumé irrégulier, afin d'acquérir des notions à peu près exactes sur sa capacité, et de déterminer si l'accouchement sera facile ou si les secours de l'art deviendront nécessaires ; on doit considérer les évaluations suivantes comme celles qui approchent le plus de ses véritables dimensions chez les femmes de moyenne stature et d'un embonpoint médiocre.

De la partie supérieure de l'éminence sus-pubienne au sacrum, au-dessus de la saillie formée par l'apophyse épineuse de la dernière vertèbre lombaire, on trouve sept pouces (190 millimètres). De la partie la plus saillante d'une hanche à l'autre, onze pouces six lignes (300 millimètres). Enfin, de la partie la plus saillante d'une hanche au sommet de la tubérosité de l'ischium du même côté, sept pouces huit lignes (200 millimètres). La connaissance de l'étendue du diamètre sacro-pubien est presque toujours la plus importante pour le pressentiment de l'issue d'un accouchement laborieux. La méthode la plus convenable pour l'obtenir sur une femme vivante, en mesurant l'extérieur du bassin, consiste à déduire du total de l'espace qui existe entre l'éminence sus-pubienne et le sommet de l'apophyse épineuse de la première fausse vertèbre du sacrum, l'épaisseur connue de la base de cet os et de l'articulation du pubis, ainsi que l'épais-

seur approximative des tégumens et du tissu cellulaire qui recouvre ces parties. Ce calcul est fort simple et son résultat ne s'écarte que très peu des dimensions réelles du diamètre que l'on cherche à connaître.

Serait-il donc indifférent qu'il existât une loi qui portât la disposition suivante : Une fille ne pourra se marier lorsqu'un vice de conformation, dûment attesté par les gens de l'art, aura constaté l'impossibilité physique de la conception et de l'accouchement sans un danger imminent pour la mère ou pour l'enfant, ou pour tous les deux à la fois. Sans doute une semblable loi paraîtra au premier abord une atteinte au premier droit des citoyens, celui de la propriété de leurs personnes ; et il semble extraordinaire, peut-être même ridicule, de vouloir priver un être du droit et du désir de se reproduire qu'il tient de la nature. Mais on pensera bien différemment si on réfléchit que nous ne devons pas regarder l'union des deux sexes uniquement comme un acte qui a pour but le plaisir qu'ils se procurent réciproquement, et la reproduction telle quelle de l'espèce ; et l'on reconnaîtra que cette union a en outre avec la société des rapports plus importants devant lesquels toute considération particulière doit nécessairement céder ; de telle sorte que les hommes sont plus intéressés qu'ils ne le pensent en général à ne pas se laisser entraîner légèrement dans la décision d'une affaire de laquelle dépend quel-

quefois le destin de la société dont ils font partie, et même de l'humanité toute entière.

En effet, unir ou laisser unir un être sain et dispos à un être infirme ou contrefait, n'est-ce pas attenter manifestement au bonheur et à la santé du premier ou à la vie du second? n'est-ce pas, dit Mahon, former ou des liens absolument stériles, ou des nœuds dont les fruits éphémères pourront devenir une charge et pour eux-mêmes et pour l'état? n'est-ce pas surtout infecter plus profondément l'espèce humaine de l'affreuse cohorte de toutes les maladies héréditaires?

3°. Des maladies graves qui doivent être regardées comme des motifs suffisans d'opposition au mariage.

Le nombre de ces maladies ne pourrait être déterminé avec une précision rigoureuse; car tout à cet égard dépend de la nature des causes qui les ont produites, de leurs complications et surtout de leur intensité. Il en est quelques-unes cependant sur la marche et la terminaison desquelles les modifications qu'imprime le mariage au rythme de l'organisme, exercent une influence si fréquemment nuisible qu'elles doivent être regardées comme des raisons bien fondées de célibat. Telles sont, par exemple, les inflammations profondes de quelques viscères importants, et notamment des organes de la respiration; une disposition bien avérée aux anévrismes du cœur ou des principaux troncs artériels, plusieurs

altérations profondes ou anciennes de l'organe de l'intelligence ; enfin , les lésions organiques des parties qui servent directement ou indirectement à l'acte de la génération.

L'altération du parenchyme même des poumons , connue et décrite sous le nom de phthisie pulmonaire , est une des affections sur l'exaspération desquelles les jouissances , même modérées , du mariage , ont de tout temps été déclarées exercer une influence active. Les partisans les plus zélés de la doctrine des maladies asthéniques n'ont pu eux-mêmes méconnaître cette vérité , qu'attestaient des exemples malheureusement aussi frappans que multipliés ; mais le rôle essentiel qu'ils firent jouer à la faiblesse , à l'épuisement , aux secousses nerveuses , à la délicatesse de la poitrine , etc. , dans l'explication de ce phénomène pathologique , ne fut propre qu'à perpétuer , dans le traitement de cette maladie , l'emploi des remèdes stimulans , parmi lesquels , malgré l'attestation de l'expérience et les raisonnemens les plus serrés , une foule de médecins s'obstinent encore à chercher aujourd'hui des armes propres à la combattre.

Il était réservé à la médecine physiologique , c'est-à-dire à la médecine qui n'admet en pratique que ce que l'expérience approuve , et en théorie que les explications conformes aux véritables lois de l'organisme , d'arrêter les idées sur la nature réelle et le traitement de cette terrible affection ,

qui n'est qu'une inflammation profonde du tissu pulmonaire, quel qu'ait été le mode d'agir de ses causes. Elle seule, apprenant à fonder le diagnostic d'une maladie sur l'essence même de son caractère, et non pas sur des abstractions ou sur l'expression de quelques uns de ses symptômes, pouvait expliquer clairement pourquoi les jouissances de l'amour, regardées avec raison comme un excitant énergique du système circulatoire sanguin, devaient partager avec tous les agents d'irritation le triste privilège d'accélérer la marche de la phthisie pulmonaire, et de la conduire à une issue funeste; aussi bien qu'elles pourraient le faire pour l'inflammation de tout autre organe, s'il en existait un dans l'économie, qui au degré d'importance du poumon joignît une texture qui permît aux différentes espèces d'irritation de se communiquer aussi facilement d'un point à un autre, et d'envahir ainsi la totalité de sa substance. A la vérité, quelques femmes phthisiques devenant enceintes immédiatement après leur mariage, trouvent dans la concentration des forces vitales vers la matrice la cause d'une suspension des progrès de l'affection des poumons, et accouchent très heureusement; mais, qu'on y regarde de près, leurs couches une fois terminées, la maladie augmente et les entraîne en général très promptement.

La plupart des praticiens, d'accord en cela avec tous les traités de physiologie existans, avancent que c'est parce qu'un individu, homme

ou femme, est phthisique, qu'il a plus d'ardeur qu'un autre pour l'union sexuelle; et c'est sans doute cette même idée que le docteur Murat a voulu exprimer, avec une variante, en avançant (1) qu'on sait depuis long-temps que la conception se fait avec une extrême facilité chez les femmes affectées d'un vice organique des poumons.... Je ne crois pas que la chose soit telle que je la vois exposée, ou du moins je ne la comprends pas; car il me paraît difficile de concevoir comment une maladie qui atteste une concentration de l'excitabilité générale sur l'organe qui en est le siège, peut susciter le développement, ou favoriser l'exaltation d'une faculté tout à fait intellectuelle, à moins que le cerveau ne soit lui-même directement soumis à l'action des causes propres à l'exciter dans ce sens. Je sais qu'on ne manquera pas de répondre que certaines affections de la peau, comme des dartres très étendues et occupant la partie inférieure du tronc, la gale, le prurigo, excitent presque constamment l'appétit vénérien. Oui, mais ce phénomène ne se remarque que chez l'homme, et s'explique tout simplement par la transmission, par voie de contiguité, de l'excitation de la peau aux testicules qui en portent les effets sur le cerveau : rien de semblable n'existe pour les poumons.

Il me semble qu'il soit plus physiologique d'admettre que certains individus disposés à être phthi-

(1) *Diction. des sc. méd.*, article grossesse.

siques, le sont devenus par des excès vénériens qui, continués pendant les périodes les plus graves de la maladie, ont fait prendre pour la cause ce qui n'était que le résultat. Ce qui prouve que cela doit être ainsi, c'est que ceux chez lesquels la phthisie reconnaît une autre cause déterminante que les jouissances vénériennes trop multipliées, ne présentent pas les désirs que l'on observe chez les autres. Ajoutons à cela que si un phthisique est naturellement ardent pour les plaisirs de l'amour, l'inaction à laquelle le condamne cette maladie aussi bien que toute autre, les privations que son état lui impose, et les soins affectueux dont il est l'objet, ne sont propres qu'à enflammer ses désirs.

Les femmes qui ont des dispositions bien manifestes aux anévrysmes, mais surtout celles qui en porteraient déjà de considérables, trouveraient infailliblement dans le mariage un obstacle à leur guérison. Toute concentration des forces à l'intérieur, toute excitation cérébrale vive et fréquemment répétée, augmenteraient leur mal, ou le conduiraient rapidement à une issue funeste. Pourraient-elles à plus forte raison supporter les émotions violentes causées par les plaisirs de l'amour, et surtout les secousses générales qu'impriment les premières jouissances aux différentes parties des systèmes nerveux et sanguin? L'activité du cœur, alors augmentée, poussera avec plus de force le sang contre les parois des vaisseaux; l'effort latéral de ce fluide tendra sans cesse à les éloigner de

leur axe, et à vaincre la force de réaction qu'elles opposent à son cours; et, si un endroit déjà affaibli reçoit cet effort, il opposera de moins en moins de la résistance, et la malade, au milieu des transports de l'amour, pourra trouver une mort aussi prompte qu'effrayante.

Plusieurs professeurs de médecine légale pensent que l'épilepsie devrait être placée au nombre des causes d'opposition légale au mariage; ils s'appuient en cela sur la facilité incontestable avec laquelle cette maladie se transmet par voie de génération, et citent en faveur de leur opinion les mesures prises à cet égard, à différentes époques, envers les personnes qui en étaient atteintes. Cette question est certainement très embarrassante, et j'en laisse la solution positive aux médecins que leur position aurait mis à même de faire une étude approfondie de cette terrible maladie, et de pouvoir circonstancier les cas où elle est incurable, et les signes qui peuvent faire pressentir son heureuse terminaison. Mais il me semble que les sexes devraient être examinés à part dans les recherches relatives à cette question; et je pense que si la médecine était appelée à se prononcer à cet égard, l'état actuel de nos connaissances rendrait sa décision favorable à la femme, et proscrirait totalement le mariage aux hommes épileptiques.

En effet, quoique le nombre des femmes épileptiques soit réellement un peu supérieur à celui des hommes, les exemples de guérison sont plus

fréquens chez la femme que chez l'homme ; et quand chez lui l'épilepsie a résisté à la secousse de la puberté, on ne peut plus espérer dans l'union sexuelle les chances favorables que la femme y rencontre ; car tout est disposé dans notre société pour que l'homme n'attende pas l'époque du mariage pour se procurer les plaisirs auxquels il appelle. Les jouissances de cette nature qu'il goûte avant l'âge de vingt-cinq ans sont en général disséminées sur un espace de temps trop grand , pour qu'on puisse en espérer les mêmes effets que chez une jeune fille qui a passé plusieurs années dans une entière privation , et qui éprouve dans le premier mois de son union une secousse cérébrale presque égale à celle qu'un jeune homme peut avoir ressentie depuis sa puberté jusqu'à vingt ou même vingt-cinq ans.

D'ailleurs, l'union sexuelle une fois consommée, il ne reste pour l'homme que des chances purement accidentelles de guérison ; tandis que la femme a droit encore d'espérer en trouver de favorables dans l'état de grossesse et dans les douleurs même de l'enfantement. Ce qu'il y a même de fort extraordinaire , et que peu de praticiens semblent avoir remarqué, c'est que l'épilepsie ne s'oppose presque jamais au développement de la matrice et à l'accroissement du produit de la conception , et que l'avortement a très rarement lieu dans les accès ; tandis que la vue d'un épileptique le détermine chez beaucoup de femmes.

En supposant même que l'impression pénible que produit la vue d'un mari affecté de cette effrayante maladie, n'allât pas jusqu'à déterminer l'avortement, elle peut toujours avoir pour la femme et son enfant des conséquences fâcheuses.

L'idiotisme et la manie mettent-elles les individus qui en sont atteints hors d'état de faire un choix ? Oui, sans nul doute. Or, je ne conçois pas comment quelques médecins ont pu hésiter à regarder ces deux états comme des raisons suffisantes d'opposition légale au mariage. Lors même que le trouble accidentel des facultés intellectuelles, désigné sous le nom de manie ou de folie, proviendrait uniquement de l'état de continence ou de violens chagrins en amour, en conseillant le mariage on commettrait évidemment une infraction à la loi, qui exige que cette union soit cimentée du consentement direct des deux contractans. Cette disposition renferme toute la question et rend inutile l'avis des médecins à son égard. Mais, n'examinant les choses que sous le point de vue physiologique, les praticiens s'accordent assez généralement pour proscrire le mariage tant que la folie offre un caractère de continuité bien marqué ; et tous le conseillent avec raison si dans les instans lucides la jeune fille manifeste vivement le désir de se marier ou l'envie d'appartenir à l'objet de son choix.

On peut pressentir les effets que produira sur elle le mariage, en observant le genre d'impres-

sion agréable qu'elle éprouvera à la nouvelle de l'approche de son union. Mais si, du moment qu'elle en aura acquis la certitude, elle éprouve de nouveaux accès, je pense qu'il serait imprudent de l'engager, à moins que la folie ne prît la couleur de la monomanie érotique ou de la nymphomanie proprement dite. Car autrement il y aurait à craindre que la maladie résultât de quelque cause inaperçue, ou que le trouble de l'intelligence cessât de s'effectuer sous l'influence de l'exaltation de la passion amoureuse. La différence que j'ai établie entre les objets qu'en général les deux sexes ont en vue dans les désirs de l'amour, explique l'importance que le médecin doit attacher aux épreuves morales qu'il fera subir à une jeune fille qu'on soupçonnerait avoir été placée dans un état de folie par des contrariétés d'amour, quand il est appelé à prononcer sur la nécessité du mariage et sur les suites qu'il peut avoir.

Il n'en est pas ainsi du somnambulisme et de la mélancolie ; ces deux états du cerveau ne forment presque jamais des motifs d'opposition à l'union d'une jeune fille : il est toujours fortement probable qu'ils disparaîtront par le nouveau genre d'excitation que reçoit cet organe dans les émotions aussi vives que variées qu'occasionne l'état de mariage.

Quant aux lésions organiques des parties qui servent d'une manière quelconque à l'acte de

la génération, il faut, pour décider si elles doivent être regardées comme des raisons d'opposition à l'union sexuelle, avoir égard à leur gravité et à l'influence qu'elles pourront exercer sur l'état de grossesse et d'accouchement, et surtout à la possibilité, ou non, de leur guérison. Le cancer de la matrice et du sein, qui trouve quelquefois une cause de résolution dans la gestation, quand il ne consiste que dans cet état d'inflammation chronique qu'on nomme induration, est presque constamment aggravé par les jouissances, même modérées, du mariage, et y trouve quelquefois le motif d'une marche rapide et promptement mortelle.

CHAPITRE II.

De la femme dans les fonctions dont l'enfantement est le résultat.

§ I.

Des modifications générales que le mariage imprime à toute l'économie de la femme, et des conditions sur lesquelles repose la conception.

ENFIN la jeune fille a vu satisfaire ses désirs les plus ardents en recevant le nom de femme, objet de tous ses vœux et de tant de soupirs; et en se condamnant elle-même à vivre dans une

douce sujétion et sous un modeste servage avec l'homme de son choix, elle n'a fait que répondre à la voix de son cœur, et suivre l'impulsion de la nature qui lui montrait cet état comme le seul où son sexe pût espérer de rencontrer le véritable bonheur. Mais la transformation de fille en femme ne consiste pas uniquement dans la *défloration* ou dans la rupture de la membrane de l'*hymen*; elle imprime à l'ensemble de son économie une modification bien remarquable, indépendamment d'une foule d'affections ou de dispositions malades qu'elle fait disparaître et que j'ai en grande partie énumérées en exposant les inconvéniens attachés à l'état de célibat.

Les premières jouissances de l'amour augmentent l'énergie du système circulatoire sanguin; de là les vaisseaux artériels plus pleins portent la chaleur et la vie dans toutes les parties du corps; les muscles deviennent plus forts, les suc blancs sont éclipsés; le tempérament sanguin en un mot fait disparaître la prédominance lymphatique. Aussi ces jouissances, prises avec modération, peuvent-elles être regardées, pour les scrofuleux, comme le complément de la puberté. La satisfaction des desirs et des besoins, à laquelle conduit le mariage, donne une nouvelle disposition aux facultés intellectuelles. Cette jeune femme naguère, si timide, devient alors moins embarrassée; sa timidité se change en assurance, « en hardiesse, au besoin; » sa démarche est moins gênée; sa conversation, sa

voix même , moins incertaines , et son maintien plus délibéré. Elle est maintenant par rapport à la jeune vierge , ce que l'homme est à l'égard de la femme , ou l'adulte à l'égard de l'enfant ; mais cette nouvelle expansion imprimée à toute son économie , est le résultat de la position avantageuse dans laquelle se trouve un corps qui remplit librement ses fonctions pour marcher droit au but que la nature lui a assigné , et non pas , comme le disent tous les médecins , l'effet de l'imprégnation spermatique ; pas plus que la résorption de la liqueur prolifique chez l'homme ne contribue à donner de la vigueur à celui qui s'impose des privations (1).

Mais c'est en vain que la jeune femme a satisfait ses désirs , et que dans la joie de son triomphe elle a dérobé à tous les regards quelques ornemens dont la couleur attestait naguère sa condition de vierge ; la nature n'est point encore satisfaite ; la réunion des sexes et les jouissances qu'ils y trouvent ne sont qu'un moyen qu'elle emploie pour arriver à la reproduction de l'espèce , objet exclu-

(1) Le véritable fondateur de la médecine physiologique , non pas M. Broussais , qui n'en fut que le savant coordonnateur , mais Bichat , l'immortel Bichat , nie positivement qu'il existe parmi les fluides sécrétés des humeurs récrémentielles , et récrément-excrémentielles. Il s'exprime ainsi , page 586 de la 2^e partie de son *Anatomie générale* : « Tous les fluides sécrétés paraissent être destinés à sortir du corps. Séparés de la masse du sang , ils lui sont hétérogènes , et n'y rentrent point dans l'état naturel. » Dès lors , ou bien il faut réfuter Bichat , ou bien , ce qui me semble plus raisonnable , il faut regarder comme erronée la proposition qui tend à faire croire , comme une vérité incontestable , que le fluide séminal est une humeur nutritive , et que les autres humeurs s'enrichissent de sa rétention.

sif, le terme même de toutes ses vues. Ce rapprochement n'est pourtant pas toujours suffisant pour opérer la fécondation : il est encore nécessaire , 1^o que les organes générateurs jouissent d'un certain état de développement et de vigueur ; 2^o qu'il n'existe aucun vice de conformation qui mette obstacle à l'union des sexes ; 3^o que les produits fournis par chacun d'eux soient dans les conditions favorables ; 4^o qu'il y ait une certaine harmonie entre l'homme et la femme ; 5^o que les parties de celle-ci , destinées à recevoir l'embryon , jouissent d'un état de santé convenable ; enfin , qu'elles ne puissent nuire à la transmission du produit exciteur fourni par l'homme , ni contrarier le séjour et le développement du fruit de la conception.

Les vices de conformation des organes génitaux de la femme , qui peuvent la rendre inhabile à la reproduction , sont très nombreux ; et doivent être distingués en ceux qui mettent obstacle au congrès , ce qui forme l'impuissance , et en ceux qui nuisent seulement à l'imprégnation , et qui constituent dans le plus grand nombre des cas la stérilité proprement dite. Les premiers ont été analysés avec assez de détail et d'exactitude dans la plupart des traités d'accouchement et de médecine légale , pour que je sois tout à fait dispensé d'en parler. Aussi n'examinerai-je que la stérilité ou la disposition particulière qui s'oppose à la conception et rend nul chez la femme l'acte de la copulation , quoiqu'il s'exécute librement.

J'aurais pu sans doute renvoyer, pour ce qui a rapport à ce dernier point, aux mêmes ouvrages, si leurs auteurs ne me semblaient pas avoir donné de quelques phénomènes fort simples des explications vicieuses, ou bien en avoir tiré des conséquences erronées, et surtout si je n'avais pas reconnu que plusieurs faits relatifs à la stérilité sont propres à résoudre quelques questions physiologiques, auxquelles j'ai cru devoir répondre en plusieurs occasions d'une manière différente de l'opinion commune. Je me bornerai donc à noter les causes qui, chez la femme, rendent nul le rapprochement conjugal, selon qu'elles résident dans une disposition vicieuse des organes génitaux internes, ou qu'elles consistent en un état défavorable du système nerveux et intellectuel.

Des dispositions vicieuses des organes génitaux internes, qui s'opposent à la conception.

Les vices de conformation qui forment un obstacle à la conception, sans s'opposer au rapprochement des sexes, sont extrêmement nombreux; mais le médecin ne peut que dans un petit nombre de circonstances porter un jugement certain sur leur existence, et ce n'est souvent même qu'après la mort qu'il peut se procurer des renseignements positifs. Distinguons-les en ceux qui dépendent de l'absence de quelque organe, et en ceux qui sont, soit originels, soit la suite de maladies.

Parmi les premiers je rangerai l'absence de

la matrice. Colombus rapporte (1) qu'une femme qui éprouvait de grandes douleurs chaque fois qu'elle se livrait aux plaisirs de l'amour, ne présentait, à l'ouverture de son cadavre, qu'un petit renflement, un léger bourrelet à l'extrémité du vagin. Mais remarquons bien que cet auteur ajoute : *Coibat autem scæpe*; ce qui confirme ce que j'ai avancé sur l'espèce d'influence qu'exerce la matrice dans la constitution féminine, et détruit l'opinion générale qui veut, contre toute apparence de raison, que cet organe soit l'agent instigateur et souvent même le siège des désirs vénériens. Haller parle aussi (2) d'une femme qui n'était pas sujette aux évacuations périodiques : on trouva à sa mort que si la matrice ne manquait pas absolument, elle était d'un volume tellement petit qu'on ne pouvait tout au plus la regarder que comme un rudiment de cet organe. Le docteur Caillot rapporte, dans le second volume des Mémoires de la Société médicale d'émulation, l'observation d'une jeune fille chez laquelle les recherches les plus exactes et les plus minutieuses mirent entièrement hors de doute l'absence de ce viscère.

Le professeur Chaussier a montré, en 1818, à l'école de médecine, dans une de ses savantes leçons de physiologie, les organes de la génération d'une jeune fille chez laquelle l'utérus man-

(1) *De re anatomica.*

(2) *Disputationes anatomicae.*

quait entièrement, ainsi que la plus grande partie du vagin. Les reins étaient placés à la partie antérieure de la colonne vertébrale; les ovaires y tenaient par le moyen d'un repli péritonéal, et l'on remarquait quelques vestiges des trompes utérines. M. Chaussier a raconté à cette occasion l'histoire d'une femme qui survécut à une amputation de matrice qu'un chirurgien de sa connaissance avait prise pour une tumeur polypeuse. Sabatier (1) cite, d'après Vieussens, un fait à peu près semblable. Dans ces différens cas, on peut s'assurer de l'absence de la matrice en introduisant d'une part une algalie dans la vessie, et de l'autre le doigt indicateur dans le rectum : l'indice serait certain si on ne pouvait dans aucun sens rencontrer un corps volumineux entre le doigt et la sonde.

Je ne regarde l'absence de la matrice comme une cause de stérilité que parce qu'elle entraînerait presque constamment un vice de rapport entre l'ovaire et les parties qui doivent livrer passage au produit fécondant; mais il est bien certain que la conception pourrait parfaitement avoir lieu sans cet organe. Si on le regardait comme indispensable à la formation du fœtus, soit en excitant l'appétit vénérien, qu'on suppose à tort très nécessaire à la conception, soit en jouant un autre rôle important, je dirais : S'il en est ainsi, la femme sera d'autant plus apte à

(1) *Médec. perf.*, tome 1, page 386.

concevoir, que la matrice sera mieux conformée; car il me semble qu'on soit convenu d'admettre en physiologie, comme un axiome généralement irréfragable, que la régularité des fonctions d'un organe est subordonnée à la régularité de sa conformation et surtout à son intégrité ou à son entier développement. Cependant le professeur Chaussier a montré à la Société de la faculté de médecine l'utérus d'une femme morte récemment à l'hospice de la Maternité, où elle était venue accoucher peut-être de son dixième ou douzième enfant; cet utérus était très incomplet, ne consistait que dans sa moitié du côté droit, et n'offrait qu'une seule trompe et un seul ovaire. D'ailleurs, si l'utérus n'était pas un organe purement accessoire dans la fonction génératrice, comment pourrait-on expliquer les grossesses *extra-utérines*, dont on rencontre si fréquemment des observations dans les traités d'accouchemens qu'il deviendrait superflu d'en citer ici des exemples?

La matrice est quelquefois conformée de telle manière que la conception ne saurait avoir lieu. On l'a vue réduite à une masse compacte, sans orifice ni cavité. Littre (1) et Ruysch (2) ont observé l'imperforation du col à l'ouverture de femmes qui avaient été stériles; et Fabrice de Hilden (3), en cherchant la cause de la stérilité chez une femme qui avait été mariée deux fois

(1) *Mémoires de l'académie des sciences*, année 1704. — (2) *Thesaur.* 6, page 45, n° 85. — (3) *Observat.* 65.

sans avoir d'enfans, trouva l'orifice de la matrice squirreux et dans un tel état d'occlusion, qu'il ne put introduire le plus petit stylet dans l'intérieur de ce viscère. Enfin, le développement d'un corps étranger dans la cavité de la matrice peut encore être une cause de stérilité (1), de même qu'une position insolite de cet organe, comme son antéversion ou sa rétroversion; mais de tels déplacemens ne sont que momentanés, parce qu'ils ne peuvent subsister long-temps sans amener des dispositions maladives.

On a vu quelquefois les ovaires manquer originellement, comme dans l'observation de Colombus; Morgagni parle également d'une fille qui n'en présenta aucun vestige : ou bien les femmes peuvent en être privées accidentellement ou à la suite d'une opération; Pott assure qu'un chirurgien les enleva dans une hernie épiplocèle; Vénète (2) raconte qu'Andromasys, roi des Lydiens, faisait pratiquer la castration sur des jeunes filles pour en faire des eunuques.

Les ovaires existant, les trompes utérines peuvent manquer, comme dans l'observation, déjà citée, fournie par M. Chaussier; ou bien elles peuvent être oblitérées, soit par des tumeurs ou des corps étrangers, soit par l'agglutination partielle ou générale de leurs parois à la suite d'inflammations, surtout de celle qui est consé-

(1) *Mémoire de l'acad. roy. de chir.* Des calculs, des polypes, etc.

(2) *Tableau de l'amour conjugal.*

cutive à l'avortement et à l'accouchement laborieux. C'est sans doute à cette cause que tant de femmes doivent l'impossibilité de redevenir mères : de là l'importance des précautions que doivent avoir les nouvelles accouchées pour prévenir un semblable accident. Cette oblitération ne serait qu'une très faible incommodité pour la conception si elle ne frappait que l'une des trompes, parce qu'il est bien démontré par plusieurs faits que des femmes pourvues d'une seule trompe, comme d'un seul ovaire, ont pu devenir plusieurs fois mères, même d'enfans de l'un et de l'autre sexe ; ce qui renverse évidemment le système assez bizarre de ceux qui prétendent qu'en affectant telle ou telle position dans l'acte vénérien pour féconder à volonté l'ovaire droit ou le gauche, on peut à son gré produire des enfans mâles ou femelles. Enfin, l'ovaire peut être si faiblement développé qu'il ne soit pas en état de recevoir l'impression du fluide fécondant.

Des dispositions du système nerveux et intellectuel, les plus favorables à la conception.

Quelle explication physiologique, si non certaine, du moins probable, pourrait-on donner de cette impulsion naturelle qui porte un individu d'un sexe à préférer et à rechercher dans le sexe opposé telle personne plutôt que telle autre, et cela indépendamment des grâces du corps et de la régularité des formes, qui consti-

tuent le charme tout puissant de la beauté? Cette manière différente dans les individus, et particulière à chacun d'eux, d'éprouver et d'exprimer ce besoin universel, cet instinct dominateur de tous les autres, qu'on a dit avec quelque raison n'être autre chose que le mouvement vital qui tend à se répandre dans d'autres êtres pour leur communiquer la vie, et dont la manifestation extérieure forme l'amour, dépend-elle d'une harmonie secrète basée sur une similitude de constitution et d'âge, etc.? Ou bien, n'est-elle que le résultat d'une impulsion de la nature, qui, se plaisant dans les contrastes, cherche à réunir deux individus très différens dans leur organisation, pour les rendre plus prolifiques?

Cette dernière manière, assez singulière, d'expliquer la source des attraits tout particuliers qu'ont l'un pour l'autre deux individus de sexe différent, est fondée sur ce qu'il est assez ordinaire de voir un homme froid rechercher une femme vive et pétillante, *et vice versâ*, et sur ce qu'on a vu quelques femmes être absolument stériles dans une première union avec un homme favorisé par la nature en grâce et en vigueur, et produire un grand nombre d'enfans dans un second hymen contracté avec un individu hideux, cacochyme et mal conformé. Elle appartient presque toute entière à Bernardin de Saint-Pierre, qui pourrait, par cela même, réclamer une grande partie du mérite du système des compensations.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que le rapport sympathique et la relation harmonique qui s'établissent entre deux individus de sexe opposé, sous le nom d'amour, plus facile à sentir qu'à définir, sont favorables à la fécondité des sexes. En effet, les mariages où l'on consulte les désirs réciproques, une égalité d'âge et même de fortune, sont plus productifs que ceux qui ne sont basés que sur des motifs d'intérêt ou des rapports de convenance. Ne trouve-t-on pas un exemple bien frappant de cette vérité dans la comparaison du nombre de naissances que fournissent, d'une part les quartiers pauvres d'une grande ville, et de l'autre les quartiers habités par les classes opulentes? dans les premiers, tout fourmille d'enfans; les seconds, au contraire, sont presque déserts. Si du simple, enfin, nous montons au composé, nous trouvons que les provinces fournissent, à nombre égal d'habitans, une quantité de naissances bien supérieure à celle des villes capitales. Par exemple, dans la France entière, le nombre total des naissances est à celui des habitans comme un à vingt-huit, tandis qu'à Paris ces deux nombres sont dans le rapport de un à trente; et dans les départemens les mariages produisent, en terme moyen, cinq enfans moins un tiers, au lieu que dans notre capitale chaque mariage ne fournit réellement que trois naissances et demie (1).

(1) Voyez, dans notre Topographie médicale de Paris, le mouve-

Je sais qu'on pourrait expliquer l'infériorité si remarquable, en naissances, des villes capitales sur les provinces, par la nécessité du luxe, qui, dans les premières, engage les individus des classes élevées à modérer leurs désirs dans la crainte de ne voir aucun de leurs enfans pouvoir, par une trop grande dispersion de leur fortune, soutenir le rang dans lequel ils ont été élevés. Ensuite, il est bien certain que les maladies nerveuses, les ménorrhagies et les écoulemens leucorrhéïques, rendent les avortemens beaucoup plus communs dans les grandes villes que dans les campagnes; dans les grandes villes, où cependant, quoi qu'en dise M. Virey (1), le nombre des naissances l'emporte toujours de beaucoup sur celui des décès; puisqu'à Paris, par exemple, le premier est presque constamment de vingt-trois mille huit ou neuf cents, et le second seulement de vingt mille quatre ou cinq cents. Mais aussi, si les habitans des campagnes ne trouvaient pas dans des unions, pour la plupart parfaitement assorties, un motif bien puissant de fécondité, ne rencontreraient-ils pas sous ce rapport des raisons favorables à un résultat tout contraire dans l'indigence qui les force presque toujours à une nourriture grossière et souvent insuffisante, et dans les fatigues conti-

ment général de la population de cette ville, envisagé, sous un point de vue médical, dans ses rapports avec les lois que suit la population dans les provinces.

(1) Ouvrage cité, page 375.

nuelles des travaux de l'agriculture, qui, en les détournant toujours un peu des plaisirs de l'amour, les accablent de bonne heure et rendent les hommes impropres à la génération à un âge où dans les grandes villes ils jouissent encore de quelque vigueur?

Cependant, s'il est certain que l'amour réciproque des deux époux est une condition favorable à la fécondité des unions, il est bien certain aussi que l'antipathie, la haine, le dégoût ou même la colère, ne sont pas des causes positives de stérilité. Pour ce qui a directement rapport à la femme, je pense même qu'il est tout à fait contraire au succès de la conception qu'elle éprouve une excitation violente, un ébranlement convulsif; et ce qui atteste, contre l'opinion générale, que dans ces transports voluptueux l'exaltation cérébrale et nerveuse trouble l'action des ovaires; je dis plus, ce qui prouve qu'une extrême excitation vénérienne est une disposition contre nature pour la femme, un véritable état maladif, c'est que toutes celles qui l'éprouvent sont ordinairement stériles.

C'est donc tout à fait à tort, et contre l'attestation positive des faits les plus authentiques, que l'auteur que je viens de nommer, convaincu que l'imprégnation ne peut pas s'opérer dans une haine bien prononcée et dans la répugnance, a avancé (1) « Que la femme qui, se prétendant

(1) Page 371.

violée, devient enceinte, ment : par cela seul qu'elle a conçu, elle a nécessairement acquiescé au plaisir. » Ce qui pourrait rendre infructueux un rapprochement opéré par la violence serait bien moins le dégoût et la répugnance qu'un état cérébral exprimé au moral par la fureur et au physique par des mouvemens désordonnés.

M. Virey aurait traité avec plus de gravité cette question importante de juridiction médicale, s'il se fût donné la peine de consulter quelques uns des auteurs qui ont écrit sur cette matière en penseurs profonds et en observateurs attentifs. S'il eût seulement pris quelques informations sur les lieux que les troupes des puissances étrangères ont particulièrement envahis, dans leur incursion en France en 1814 et 1815, il eût appris qu'un grand nombre de malheureuses femmes sont devenues enceintes après avoir essuyé les embrassemens de ces Cosaques furieux, qu'elles avaient en horreur, et dont elles ne partagèrent pas plus la brutalité vers la fin qu'au commencement de l'acte. Ensuite, non seulement il existe des exemples fort nombreux de femmes qui ont conçu étant profondément endormies; mais, si on en croit le fait rapporté dans le traité le plus complet que nous ayons sur la médecine légale, une femme a pu concevoir dans un véritable état de mort léthargique. Enfin, ce qui prouverait encore que l'intervention de l'action cérébrale n'est pas aussi nécessaire au succès de la conception qu'on le croit commu-

nément, c'est qu'on a vu devenir enceintes des femmes qui étaient dans l'état d'idiotisme le plus complet, et qui, non seulement, n'avaient jamais montré le moindre désir, mais qui étaient constamment restées dans la plus parfaite indifférence devant quelques individus de notre sexe. Les personnes qui ont vu à l'hospice de la Maternité la naine dont j'ai parlé page 207, en ont eu une preuve assez manifeste.

Il est important de noter ce dernier point, parce que l'état d'idiotisme n'exclut pas toujours les désirs vénériens : bien plus l'érotomanie s'allie fréquemment avec l'absence complète des actes raisonnés de l'intelligence ; ce qui atteste, pour notre espèce, comme pour la plupart de celles dont l'organisation est très compliquée, que la partie du cerveau qui préside à l'intelligence proprement dite est tout à fait distincte de celle dont l'action a pour but le sentiment de la reproduction. Mais, comme il est infiniment plus fréquent de rencontrer l'ardeur érotique, réunie à l'idiotisme, chez l'homme que chez la femme, puisque c'est très commun chez l'un et très rare chez l'autre, il en résulte une preuve de plus que le raisonnement et l'amour sont plus indépendans l'un de l'autre dans notre sexe ; en un mot, que chez nous l'amour est plutôt instinct, et chez la femme calcul.

Les trois conditions suivantes, dit avec raison le docteur Gardien, naissance de désirs à l'épo-

que de la puberté, apparition convenable des règles, délectation voluptueuse, mais modérée, lors des approches conjugales, font en général présumer chez une femme l'aptitude à la génération. Cependant, on trouve des femmes chez lesquelles elles se rencontrent toutes et qui n'ont point eu d'enfans, quoique mariées depuis longtemps à des hommes bien constitués et qui avaient donné ailleurs des preuves de leur faculté générative. L'absence totale de ces trois conditions n'est pas non plus toujours un indice certain qu'une femme ne concevra pas. Quelques unes sont devenues enceintes sans avoir jamais été réglées, et les accoucheurs citent quelques cas dans lesquels cet écoulement n'a existé que pendant la grossesse.

Il est donc, en général, très difficile pour un médecin de se prononcer dans les cas de stérilité, lorsque l'examen des organes de la génération n'offre aucune trace de lésions ou de vices de conformation. Les femmes qui se marient dans un âge avancé conçoivent toujours plus difficilement, et celles qui exercent avec ardeur et continuité les organes de l'intelligence sont le plus communément stériles. Il en est de même de celles qui s'abandonnent trop souvent aux jouissances de l'amour. Ce qui fait que ces dernières sont en général stériles, ce n'est pas, comme on le dit en général, « parce que l'utérus sans cesse ouvert, et sans cesse agacé de plaisir, tend

plutôt à se dégorger, » mais bien parce que l'excitation continuelle du vagin a un effet révulsif de celle qui devrait exister vers les ovaires, et que, lorsque l'excitation se porte sur ces derniers organes, les jouissances continues les placent plutôt dans un état d'exaltation que dans l'état de simple éréthisme qui les rend ordinairement sensibles à l'action de l'agent fécondant, en permettant que cette action se concentre sur un seul ovule et non pas sur la totalité de l'organe. Ensuite, la conception peut réellement avoir lieu quelquefois chez ces femmes, mais le produit être détruit immédiatement à son arrivée dans l'utérus par l'exhalation sanguine et autre qu'y déterminent à chaque instant les jouissances continues.

C'est pour toutes ces raisons, si on ajoute l'indifférence la plus absolue, que les courtisannes, les prêtresses de la Vénus vague, les prostituées en un mot, ne conçoivent pas. Chez elles on pourrait encore expliquer la stérilité en disant : l'ovaire, sans cesse excité d'une manière différente, est continuellement troublé dans l'acte en vertu duquel une de ses parties est fécondée, et de tant d'impressions diverses il n'en conserve aucune. Aussi, ces femmes conçoivent quelquefois lorsqu'elles ont un favori ou qu'elles cohabitent particulièrement avec un seul homme : alors chez elles un stimulus unique domine toutes les impressions incertaines que l'ovaire peut recevoir

dans les approches banales, et le conduit ainsi à remplir la fonction qui lui est propre ; et elles deviennent souvent très fécondes lorsqu'elles sont soumises à une union régulière.

De tout ce que nous venons de dire de l'inaptitude à la fécondité, nous devons conclure que, puisque la stérilité peut appartenir à tant de causes différentes, et souvent très opposées, rien ne serait plus contraire aux lois de la raison que de croire à la vertu de quelques spécifiques, et d'admettre certains remèdes appropriés à tous les cas ; de publier des listes d'aphrodisiaques, d'emménagogues, immanquables ; de recommander telles eaux minérales chaudes ou froides, sulfureuses, martiales ou salines, comme éminemment propres à combattre un état aussi fâcheux. Elle dépend presque toujours d'une cause trop puissante pour qu'on puisse raisonnablement espérer de la faire cesser en conseillant de consommer l'acte du coït *more ferarum* plutôt que *secundùm humanam naturam*.

En général, tous les moyens qu'on peut diriger avec quelque espoir de succès contre la stérilité doivent tendre à changer la constitution dominante. Ainsi, une femme est-elle douée d'une susceptibilité cérébrale qui porte jusqu'à l'exaltation les désirs vénériens, et les jouissances jusqu'à des mouvemens convulsifs, il faut détruire cet état par les dérivatifs les plus énergiques, puissamment secondés par un régime adoucissant

et l'éloignement des causes qui peuvent entretenir cette vicieuse disposition.

Une femme est-elle au contraire d'une constitution tout à fait opposée, c'est-à-dire d'une indifférence et d'une froideur absolues, comme le sont la plupart des femmes chez lesquelles se remarque à l'excès la prédominance lymphatique? L'usage d'une nourriture excitante, l'emploi des eaux minérales sulfureuses, pourront, joints à l'exercice, ranimer le système circulatoire sanguin et la mettre dans un état d'excitabilité générale, dont les effets, se répartissant dans toute l'économie, iront se faire sentir jusque sur l'ovaire, dont l'apathie semblait être la cause de la stérilité.

Dans tous les cas, il serait toujours raisonnable d'engager des époux privés d'enfans, et désirant vivement en avoir, à suspendre par intervalles leurs approches amoureuses, afin que, si les plaisirs sont trop vifs, ils ne déterminent pas vers les organes génitaux internes une irritation permanente, incompatible avec l'acte de la fécondation, ou bien pour que les désirs deviennent plus marqués s'ils sont absolument nuls ou très modérés. Quand on veut réfléchir un peu sur le résultat quelquefois si favorable des voyages, on reconnaît bientôt qu'ils n'ont souvent aucune autre manière d'agir. Enfin, l'expérience ayant appris que la conception a lieu plus facilement après l'éruption des règles, on fera bien de conseiller

les approches immédiatement après cette époque, et de rappeler que l'observation a aussi démontré que le printemps était généralement la saison la plus favorable à la conception.

§ II.

De l'influence défavorable qu'exerce l'abus des plaisirs de l'amour sur la santé de la femme.

Il en est des jouissances de l'amour comme de toutes celles qu'il nous est permis de goûter ; l'abus les détruit sans retour, et la modération leur sert d'aliment en devenant leur plus puissant aiguillon. Le lien si naturel et si doux du mariage peut devenir la cause des plus déplorables maladies, par l'abus ou l'usage inconsidéré des jouissances auxquelles il appelle, et qui épuisent insensiblement l'individu le mieux conformé. Je conviens que les femmes peuvent, cependant jusqu'à un certain point, supporter mieux que les hommes l'excès des plaisirs de l'amour, non pas parce qu'elles n'ont pas une émission spermatique, question résolue depuis long-temps et sur laquelle plusieurs médecins ont encore la simplicité de conserver quelque doute, mais parce que quelques unes soumettent leurs jouissances à des calculs qui nous sont étrangers, qu'un assez grand nombre ne ressentent que très faiblement le plaisir, et qu'aucune, dans l'état ordinaire, n'éprouve vers la fin de l'acte cette espèce de spasme con-

vulsif qui le termine chez nous. Mais toutes celles qui se livrent à ces plaisirs avec la même ardeur que notre sexe, et qu'il faut soigneusement distinguer du grand nombre de celles qui ne s'y livrent que par devoir conjugal, ou par des raisons d'intérêt, en éprouvent des affections à peu près semblables à celles des hommes.

Cette dernière considération prouve d'une manière assez évidente que la plupart des auteurs ont commis une erreur en copiant, sans examen, tout ce que Tissot avait avancé sur les suites de l'abus des plaisirs de l'amour. S'ils se fussent donné la peine d'examiner ces suites, et de chercher à s'en rendre compte, ils se seraient bientôt convaincus que les jouissances vénériennes, chez l'homme aussi bien que chez la femme, considérées comme matière de l'hygiène, devaient, avec plus de raison, être rapportées à l'article des sensations et des perceptions, qu'à celui des excrétiions. En admettant, ce qui est vrai, que les plaisirs vénériens avaient des effets aussi marqués et même plus funestes sur les enfans des deux sexes, chez lesquels il ne se fait aucune perte, ne s'était-on pas engagé à n'accorder qu'une faible importance à ces idées matérielles d'évacuation et de déperdition, qui, faisant substituer à une vérité de raisonnement et d'observation des hypothèses sans fondement et des conjectures inadmissibles dans une science de faits, portèrent à avancer, avec une assurance ridicule, que la

perte d'une once de sperme affaiblissait plus que quarante onces de sang.

Il faut donc aller chercher ailleurs que dans la perte d'un fluide quelconque, la principale cause de tout le trouble que jette dans l'économie l'abus des plaisirs de l'amour, et revenir, pour l'homme, de ces idées d'épuisement et de débilité produits par l'évacuation d'une humeur prétendue nutritive, *éminemment vitalisée* et par suite tellement vivifiante qu'elle formerait la clef des forces physiques et la source des facultés intellectuelles (1). Dès lors on sera forcé, dans l'explication de ces accidens, d'attacher une importance, sinon exclusive, du moins principale, aux circonstances qui accompagnent chaque jouissance, telles que les mouvemens, ou mieux les secousses violentes imprimées à tout le système nerveux et cérébral, et l'exaltation de l'activité du cœur qui fixe une cause puissante d'irritation sur tous les organes malades ou sur ceux qui se trouvent le plus près de l'état de maladie.

Cette explication me paraît satisfaisante pour les deux sexes; et si chez l'homme le coït, considéré comme évacuation, aggrave encore les accidens, ce ne peut être que dans ce sens, comme le remarque avec raison le docteur Bousquet (2), que l'habitude, ou la fréquente répétition de cette déperdition, détermine l'abord des fluides

(1) Voyez l'opinion de Bichat à cet égard, note 1 de la page 222.

(2) Thèse inaugurale, 1820.

vers les organes générateurs , et augmente la sécrétion du sperme au détriment des autres humeurs et de la nutrition. Appliquons cette idée à toutes les maladies qui surviennent à la suite de l'abus qui nous occupe , suivant qu'elles affecteront les parties génitales, le système nerveux et le cerveau, ou toute autre partie de l'économie, et nous reconnâtrons bientôt qu'on s'est jusqu'ici totalement abstenu de rechercher le véritable mode d'action de la cause de ces différentes affections , ou qu'on s'est contenté d'explications dont le plus faible raisonnement eût démontré le peu de solidité.

L'effet le plus ordinaire de l'usage immodéré des plaisirs vénériens, chez la femme, est de déterminer quelque inflammation vers les organes génitaux. Ce ne sont quelquefois que des irritations de la muqueuse utéro-vaginale, qui, passant à l'état chronique, entraînent des menstruations irrégulières et trop abondantes, souvent même des hémorragies et des écoulemens leucorrhéïques, lesquels, exerçant une action sympathique sur les voies digestives, produisent ces douleurs et ces tiraillemens d'estomac qui les accompagnent presque toujours.

Mais ces inflammations portent très souvent leur action plus loin, et envahissent la totalité même du corps de la matrice. Bartholin, entre autres, rapporte qu'une femme fut attaquée, le lendemain de ses noces, d'une métrite des plus

aiguës à la suite d'excès conjugaux; et l'on trouve dans la thèse inaugurale du docteur Durand l'observation détaillée d'une jeune dame qui, pour le même motif, éprouva à plusieurs reprises une maladie semblable, mais qui, chaque fois, était en proie à des hémorragies alarmantes et à un délire des plus violens. Enfin, ces inflammations, en se renouvelant, finissent presque toujours par occasionner des ulcérations vaginales et des désorganisations utérines; il n'est pas rare même qu'elles portent leur action jusque sur les glandes mammaires, dont elles altèrent insensiblement le tissu, au point d'y produire cette affection terrible connue sous la dénomination de cancer.

Ce qui prouve que, dans une foule de cas, les plaisirs de l'abus desquels nous cherchons à faire ressortir les dangers, peuvent avec raison être regardés comme la véritable cause déterminante, même occasionnelle, des cancers mammaires, c'est que toutes les femmes qui en sont affectées éprouvent, dans le moment des approches conjugales, un redoublement de douleur dont l'intensité dépasse de beaucoup ce qu'elle serait si la maladie affectait un organe qui ne fût pas lié à la matrice par les liens d'une aussi étroite sympathie.

La partie du cerveau qui est le siège des désirs vénériens, sans cesse excitée par des jouissances continuelles, entre quelquefois dans un état d'exaltation qui peut conduire à l'érotomanie et à l'hy-

térie ; mais le plus ordinairement l'excitation pathologique se communique du cervelet au cerveau lui-même , qui non seulement est troublé dans ses fonctions essentielles ou spéciales , mais qui exerce à son tour une influence exagérée sur tout le reste de l'économie. Je dis du cervelet , parce qu'une foule d'observations recueillies avec attention , et d'expériences faites avec le plus grand soin par le docteur Gall , ou ses disciples , et de nombreux faits rassemblés par MM. Serres , Larrey et autres praticiens recommandables , ont prouvé que la sympathie la plus directe existait entre le cervelet et les organes génitaux ; je dis plus , ont attesté que le cervelet était réellement le siège de l'instinct de la propagation.

Le trouble , ou mieux la secousse directe du cerveau , entraîne presque toujours dans ces cas une altération profonde de l'énergie des facultés intellectuelles , comme la perte de la mémoire , de l'attention , un état de stupidité ou de dégradation morale , et quelquefois une véritable épilepsie. Hoffmann cite l'exemple d'une femme très adonnée aux plaisirs de l'amour , qui , indépendamment de plusieurs autres accidens , éprouvait une véritable attaque d'épilepsie toutes les fois qu'elle satisfaisait ses désirs. Tissot rapporte plusieurs observations semblables. Très souvent les effets de l'ascendant qu'exerce le cerveau sur toute l'économie , et notamment sur les tissus contractiles , précèdent l'altération bien notable de

ses propres facultés, et on voit survenir des paralysies, ou des dispositions convulsives qui, vagues d'abord, se fixent insensiblement et persistent dans l'appareil musculaire.

Quant aux organes autres que ceux qui sont primitivement affectés, on peut avancer avec assurance que toutes les personnes qui ont une prédisposition à une maladie quelconque, la voient se développer avec une effrayante rapidité et avec une intensité qui fait pressentir une fin prématurée ; ou bien « elle se fortifie dans l'ombre et éclate tout à coup. » Le cœur, constamment soumis à l'action d'une cause qui accélère ses fonctions au point de le faire battre avec violence un très grand nombre de fois dans un très court espace de temps, chasse vers tous les organes un sang dont l'abord impétueux devient pour eux un motif de surexcitation qui ne demande que la plus légère cause pour passer à l'état morbifique. Aussi, il n'est pas une irritation qui ne s'aggrave et ne précipite sa marche sous l'influence des plaisirs vénériens.

Dans cette circonstance, si les poumons sont les organes qui, chez les deux sexes, sont le plus ordinairement et le plus promptement affectés, ce n'est donc point par l'effet d'un épuisement de la poitrine, idée tout à fait insignifiante, abstraction ridicule, qui ne répond à aucun fait physiologique, et dont on s'est pourtant contenté jusqu'à ce jour ; mais c'est uniquement par le fait

même du trouble que jettent dans la circulation de ces organes les mouvemens désordonnés du coït, comme le feraient des courses violentes fréquemment renouvelées chez des individus qui auraient les poumons irritables. Les femmes, j'entends celles qui prennent un vif plaisir dans l'acte vénérien, auront ces organes d'autant plus disposés à s'enflammer, que, par l'emploi exagéré et prématuré des corsets, elles se seront opposé au libre développement de leur cavité thorachique.

Enfin, les excès dont il est question occasionnent très souvent des anévrismes, des apoplexies et des affections rhumatismales qui, passant des tissus fibreux au tissu osseux, et plus spécialement à celui du corps des vertèbres, en déterminent la carie, comme cela se remarque dans la maladie de Pott, qui survient si fréquemment chez les personnes adonnées à la masturbation, et surtout chez les enfans, dont le système osseux, comme tous les tissus blancs, jouit d'une grande vitalité. Ces mêmes excès sont encore très souvent la seule cause à laquelle il soit possible d'attribuer la stérilité dont sont frappées quelques femmes; et cela pour des raisons que je pense avoir suffisamment développées dans le paragraphe précédent.

De toutes ces considérations on doit encore conclure que dans l'état de maladie, même le plus léger, tous les individus, bien ou mal constitués, doivent se priver des plaisirs vénériens; car ils ont très souvent entraîné des rechutes graves; on

cite même un grand nombre de circonstances dans lesquelles ils ont occasionné des morts subites.

Tel est le triste cortège des dangers qui accompagnent presque toujours les jouissances vénériennes immodérées, et dont une organisation saine et vigoureuse est loin d'être un garant certain. Si j'ai jugé convenable de leur accorder quelque développement, au lieu de me borner simplement à les énumérer, je n'ai pas méconnu que, puisque ces dangers environnent les deux sexes, leur description eût été plus justement applicable à un traité d'hygiène générale. Mais, comme les différens ouvrages consacrés à cette science ne renferment à cet égard qu'une aride nomenclature de maladies, sans aucune explication physiologique plausible, j'ai pensé que j'avais tout le droit de m'écarter quelque peu de la ligne qui m'était tracée. Je l'ai fait avec d'autant plus d'assurance, que les lois physiologiques, que j'ai dites régler le mode d'action des causes de ces différens accidens, sont tout à fait conformes à celles qui m'ont servi à expliquer les changemens favorables qu'amènent dans la constitution d'un grand nombre de femmes, l'apparition et la régularité des phénomènes de la puberté, aussi bien que les jouissances modérées du mariage.

CHAPITRE III.

De la grossesse et de l'accouchement, et des règles d'hygiène applicables à ces deux états, ainsi qu'aux différens phénomènes physiologiques qui s'y rapportent.

§ I.

De la grossesse, et des soins que réclame la santé de la femme pendant toute la durée de la gestation.

QUELLE sagesse et quelle admirable prévoyance ! La nature a caché l'objet de toutes ses vues sous le voile des voluptés ; elle a voulu , en un mot , comme nous l'avons dit ailleurs , que les plus pures et les plus irrésistibles de nos jouissances devinssent l'élément essentiel et indispensable de la perpétuité de notre espèce. Eh bien , son but est rempli ! Au sentiment d'un état intérieur insolite , à quelque altération dans les idées , tels que des inquiétudes vagues , des dégoûts involontaires ; à un trouble dans les digestions , surtout exprimé par de fréquens vomissemens , la jeune femme conçoit l'espoir si doux et si flatteur pour elle d'être mère ; et la suppression totale du tribut menstruel (1), jointe à l'augmentation du

(1) Je renvoie , pour les cas qui font exception à cette règle générale , aux différens traités d'accouchemens , dans lesquels sont exposées et discutées les questions relatives aux signes de la grossesse. Les docteurs Gardien et Capuron me semblent s'être acquittés de cette tâche avec une supériorité de talent fort remarquable.

ventre et au gonflement des seins , vient accroître tous ses pressentimens , que les mouvemens de l'enfant , vers le quatrième mois , peuvent seuls cependant tourner en certitude.

Jusqu'ici , nous avons vu la femme présenter au médecin philosophe , je veux dire au physiologiste , un vaste champ d'observations , sous quelque point de vue et dans quelque circonstance qu'on se plaise à l'envisager. Mais dans aucune époque de sa vie elle n'offre un intérêt plus profond et plus général que pendant la gestation ; c'est-à-dire durant les neuf mois qui s'écoulent depuis l'instant où elle a conçu , jusqu'au moment où elle livre à la société le fruit de ses amours. Quelle touchante position ! Peut-il en exister une plus intéressante dans l'ordre naturel ? En est-il une qui soit plus digne de devenir l'objet de toutes les idées philanthropiques , puisqu'elle se rattache aux intérêts de la société , à l'espoir et au bonheur d'une famille , et qu'elle devient l'objet des plus chères affections d'un époux ?

On aime surtout à voir les peuples de l'antiquité faire de la femme enceinte l'objet de la vénération publique , et quelquefois même d'un culte religieux. A Athènes et à Carthage , le meurtrier échappait au glaive de la justice s'il parvenait à se réfugier dans la maison d'une femme enceinte. Chez les Juifs , elle pouvait manger des viandes défendues ; et les lois de Moïse por-

taient la rigueur jusqu'à prononcer la peine de mort contre tous ceux qui, par de mauvais traitemens, ou tout autre acte de violence, faisaient avorter une femme. Lycurgue assimilait les mères victimes de l'enfantement aux braves morts sur le champ d'honneur, et leur accordait des inscriptions sépulcrales.

Apollonius rapporte que dans le royaume de Pannonie (aujourd'hui la Hongrie), les femmes enceintes étaient en telle vénération, que celui qui en rencontrait une sur son chemin était obligé, sous peine d'amende, de l'accompagner et de la reconduire jusqu'au lieu où elle se rendait. A Rome, où tous les citoyens étaient obligés de se lever et de se ranger au passage d'un magistrat, les femmes mariées étaient dispensées de leur rendre cette marque de respect, dans la crainte sans doute, dit Mahon, que la précipitation ordinaire en pareil cas ne portât quelque préjudice à l'état dans lequel on les supposait être. Enfin, l'église catholique a de tout temps exempté des jeûnes les femmes enceintes.

Pourquoi dans les nations modernes, même chez les peuples les plus civilisés, et chez nous surtout qui affichons extérieurement une sorte d'exagération dans tout ce qui tient à la galanterie, s'est-on donc totalement relâché de cette vénération et de ce respect, pour ainsi dire religieux, qui semblaient avoir signalé les premiers pas de l'homme vers la civilisation, et qui n'étaient pas

moins dictés par l'intérêt public que par les lois de la bienséance et de la morale? Sans doute, l'expérience, les progrès de la civilisation et de toutes les connaissances, ont dû nécessairement nous faire surmonter des préjugés auxquels les anciens étaient soumis; mais n'avons-nous pas été trop loin en ne conservant rien de toutes ces lois et de tous ces usages qui ordonnaient le respect pour les femmes enceintes, et qui punissaient sévèrement ceux qui osaient les outrager? Sommes-nous assez sages ou assez prudents pour ne jamais oublier toute l'étendue des soins et des égards auxquels elles ont droit? Je voudrais pouvoir répondre par l'affirmative; mais trop d'exemples viendraient démontrer le contraire. Convaincu de cette vérité, le docteur Marc, l'un des médecins légistes les plus distingués de notre époque, a dessiné (1), avec l'exactitude scrupuleuse d'un savant et l'ardeur d'un véritable philanthrope, le plan des réglemens de police qui devraient assurer la sûreté des femmes enceintes et le respect qui leur est dû. Quelque facile, peut-être, qu'il me soit d'ajouter de nouvelles réflexions aux faits positifs sur lesquels il a basé la nécessité des réglemens qu'il invoque, je dois m'en abstenir : l'hygiène privée est la seule chose dont je puisse, ou mieux, dont je veuille m'occuper ici.

La grossesse, n'étant que le prélude d'une

(1) *Diction. des scienc. méd.*, article grossesse, 2^e partie.

fonction naturelle , est un état tout aussi naturel que cette fonction elle-même ; mais si peu de femmes veulent reconnaître que le changement de leur position doit en entraîner un dans leur manière de vivre , et se persuader que « le cercle des devoirs maternels commence à l'époque de la conception, » que la grossesse peut avec raison être regardée comme un état intermédiaire entre la santé et la maladie. L'illustre Boerhaave la regardait comme une maladie ; et Sauvages n'a pas craint de la placer dans son cadre nosologique , et de lui assigner un traitement comme à toute autre affection.

J'en appelle au témoignage de la plupart des femmes ; interrogez leur cœur. Toutes ont le désir de donner le jour à des enfans sains et vigoureux , bien constitués ; c'est un vœu qu'inspire la nature. Mais toutes prennent-elles bien les moyens de le voir se réaliser , ce vœu si cher ? Toutes sentent-elles bien l'empire que leur propre santé doit exercer sur celle d'un être faisant en quelque sorte partie de leurs propres organes ? Il est malheureusement permis d'en douter en les voyant trop souvent s'affranchir des lois d'un régime convenable , et ne pas s'entourer des précautions capables de procurer à leur enfant un développement heureux.

Ainsi , si la gestation n'oblige pas toutes les femmes à recourir aux agens mêmes de la thérapeutique , elle impose du moins à toutes l'obli-

gation de se soumettre , non seulement aux lois générales de l'hygiène , **puisque** peu de personnes ont le privilège de s'en affranchir en vain , mais à quelques modifications particulières et importantes que leur position amène dans l'observation de ces lois. Cette vérité est surtout applicable aux femmes qui vivent au milieu du fracas des grandes villes , où , par des excès de tout genre , elles achètent au prix de bien des peines et des fatigues les douceurs de la maternité ; tandis que les femmes de la campagne , sans être à l'abri de toute erreur , et conséquemment de tout danger , trouvent ordinairement , dans des goûts et des habitudes plus conformes au vœu de la nature , les moyens d'arriver sans accident au terme de leur grossesse.

Si l'indifférence que quelques femmes enceintes manifestent sur leur position , n'était préjudiciable qu'à elles-mêmes , elles mériteraient moins de reproches ; mais cette insouciance compromet la vie ou la santé de leur enfant. Sans entrer ici dans aucune explication , voyons ce qui se passe journellement sous nos yeux ; comparons les enfans nés d'une robuste villageoise à ceux qui reçoivent le jour dans nos cités populeuses : les premiers , sains et vigoureux , portent en général tous les attributs de la meilleure constitution ; enfans , ils promettent de devenir hommes. A quoi doivent-ils cet inappréciable avantage , si non à la vie simple de leurs mères , que les passions ,

les écarts de régime, l'oisiveté, ne viennent jamais troubler? Que trouve-t-on souvent, au contraire, au milieu des grandes populations? Dans la classe indigente, des enfans scrofuleux, rachitiques, entachés en un mot de tous les vices d'une constitution détériorée; si nous portons nos regards sur la classe opulente, quel contraste dans les causes, et pourtant quelle similitude dans les résultats!

Si l'on est généralement d'accord sur la nécessité dans laquelle se trouve une femme enceinte, de se soumettre à des précautions différentes et indépendantes de celles qu'exige toute autre époque de sa vie, on pense aussi d'un avis unanime que la grossesse a des conséquences heureuses pour sa santé. J'admets ce principe d'observation, mais je pense qu'on parlerait plus juste en disant : une femme qui se trouve sous l'influence d'une maladie, trouve dans l'état de grossesse des chances momentanées de conservation qu'elle n'aurait pas eues dans toute autre circonstance; car, en avançant que la gestation a des suites favorables à la santé, on tendrait évidemment à affaiblir la première proposition, qui reconnaît la nécessité de nouveaux soins pour cette nouvelle position; puisque, dans quelque circonstance que ce soit, le besoin des soins est toujours en raison inverse des chances de santé.

Ce qui prouve que les choses sont et doivent être ainsi que je viens de le dire, c'est l'explica-

tion même qu'on a donnée du motif du bien-être qui accompagne la grossesse. Il consiste dans le centre de fluxion qui s'établit vers la matrice et suspend tous les mouvemens vicieux, toutes les phlegmasies et les désorganisations des viscères; soit qu'il y ait diversion des fluides des parties affectées, suivant la doctrine des humoristes, soit que, par l'effet d'une concentration des forces vitales sur l'utérus, il y ait suspension ou amendement de l'irritation qui consume les organes éloignés, suivant la théorie plus physiologique des modernes. C'est ainsi qu'on voit tous les jours la phthisie pulmonaire diminuer d'intensité pendant la grossesse; et plusieurs affections du cerveau, telles que l'épilepsie, l'hystérie, la folie, revêtir un caractère favorable ou suspendre leurs accès.

Dans les cas d'absence de toute maladie, cette localisation des forces vitales se fait toujours au préjudice de la régularité parfaite des autres fonctions, dont la plupart n'offrent plus la réaction vitale qui leur est naturelle; tandis que d'autres sont mises dans un état voisin de l'excitation morbide, par l'effet sympathique que l'utérus exerce sur les organes qui les exécutent: tel est, par exemple, le système cérébral, qui jouit quelquefois à cette époque d'une énergie que les excitans les plus modérés peuvent porter à l'exaltation. Ainsi l'état de grossesse, par le trouble général ou l'excitation partielle qu'il entraîne dans l'économie,

donne toujours des probabilités de maladie, encore singulièrement accrues par l'altération même de la fonction dominante, comme les hémorragies qui suivent assez communément les avortemens, etc.

Les lois de la statistique seraient encore ici l'argument le plus puissant dans la solution de la question relative aux chances de santé et de vie dévolues à la gestation. J'ai eu quelque temps l'espoir d'obtenir les documens nécessaires pour établir des données certaines à cet égard; mais leur peu d'étendue et leur incertitude m'ont forcé de remettre à une autre époque le développement des résultats qu'ils m'ont fournis. Cependant, je crois être pleinement en droit d'établir la proposition suivante : de deux femmes jouissant d'une santé solide, celle qui sera enceinte aura moins de chances favorables de conservation; mais de deux femmes affectées de phthisie, ou de toute autre maladie semblable, tout l'avantage sera pour celle qui est enceinte, pour le temps seulement de la gestation.

Il semble, au premier abord, que les registres de l'hospice de la Maternité pourraient permettre d'établir sur ce sujet important des calculs précis; mais on reconnaît bientôt que la chose y est impossible, non seulement parce que ces registres ne fournissent que des inductions locales qu'on ne pourrait prendre pour des termes généraux, en vertu d'une foule de motifs; mais parce qu'on n'admet que les femmes enceintes de huit mois,

et qu'alors les tableaux de mortalité de cet hospice appartiennent directement aux accouchemens et non à la grossesse. Traçons donc le plan du régime approprié à la gestation, en commençant par l'examen des facultés intellectuelles.

1^o. Des exercices intellectuels ou cérébraux proportionnés à l'état de grossesse.

Une femme enceinte doit être pour les personnes qui l'entourent, l'objet d'une attention particulière, quelquefois même minutieuse, relativement à tout ce qui est du domaine des fonctions cérébrales. Sa susceptibilité est accrue par sa position, et toutes les impressions qu'elle reçoit sont plus fortes; son jugement est moins sûr; elle a moins de force dans sa volonté et moins de constance dans ses goûts. L'aversion, les antipathies exagérées, la colère même, ne sont point inaccessibles dans ce moment à ce sexe, dont les penchans naturels sont la bonté, la compassion, l'attendrissement et le besoin de soulager tout ce qui souffre. Bien plus, on a vu l'état de grossesse être accompagné d'une véritable aliénation mentale qu'on n'aurait pu attribuer à aucune autre cause (puisqu'elle cessait immédiatement après l'accouchement), sans se laisser entraîner par une théorie dont le plus faible raisonnement démontrerait l'incertitude, si l'examen rigoureux des faits n'attestait déjà son peu de fondement.

Cette excitation ou ce trouble des fonctions sensoriales et intellectuelles est, dit-on, le résul-

tat de la réaction sympathique que l'utérus exerce sur le cerveau, plus particulièrement encore pendant la grossesse que dans aucune autre circonstance. J'admets très volontiers cette explication ; mais il me semble que les inquiétudes continuelles dans lesquelles la placent les incommodités toujours renaissantes de sa position, les privations que la raison lui impose, l'incertitude de l'issue de sa grossesse, l'attente de la douleur, les tourmens de la maternité, en un mot, ne sont point étrangers à cette excitation cérébrale. Au reste, quelle qu'en soit la cause, il est de la plus haute importance de prévenir ou d'éloigner tout ce qui pourrait l'augmenter : toutes les émotions pénibles, tristes et concentrées, la colère, une joie excessive ou la frayeur, des sujets de haine ou de jalousie, peuvent produire chez elle les accidens les plus fâcheux.

On doit autant que possible soustraire aux regards des femmes enceintes tous les objets capables d'affecter leur imagination, tels que les morts, les convois funèbres, les scènes affreuses et tragiques, et le spectacle toujours affligeant des personnes mutilées ou affectées de maladies dégoûtantes. On doit avoir pour elles tous les égards qu'exige l'état dans lequel elles se trouvent, et qui commande sous tous les rapports la douceur, le respect et la plus grande indulgence, même pour leurs caprices et leurs bizarreries involontaires, qui semblent être inhérens à leur posi-

tion. Non pas qu'il faille ajouter la moindre foi à ce préjugé ridicule, et si généralement répandu, que les raisonnemens les plus spécieux et les preuves les plus positives ne parviennent point à le détruire; ce préjugé, dis-je, qui consiste à croire que l'imagination d'une femme grosse peut avoir une telle influence sur l'enfant qu'elle porte, que lorsqu'elle désire ardemment quelque chose, ou qu'elle est effrayée par un objet quelconque, il se forme une difformité semblable à l'objet de ses désirs ou de sa frayeur, sur la partie de son enfant qui correspond au point de son corps vers lequel elle porte la main immédiatement après la vive sensation qu'elle vient de recevoir. S'il est important de ménager son moral et d'éviter tout ce qui peut produire une impression fâcheuse sur son cerveau, ce n'est donc nullement par la crainte chimérique de ces difformités; car, comme on l'a dit mille fois après Buffon, que de singulières figures ne verrait-on pas si les vains désirs de la mère étaient marqués sur la peau des enfans?

Mais le fœtus jouissant pour ainsi dire d'une vie commune avec la mère, il est impossible que les agitations violentes qu'elle éprouve n'exercent pas sur lui une influence défavorable. Peu importe qu'elle résulte d'une pression mécanique exercée sur l'utérus dans l'état de spasme qui suit quelquefois une frayeur brusque et violente (ce qui n'est guère probable, en général, puisqu'un grand nombre de femmes épileptiques éprouvent de fré-

quentes attaques dans leur grossesse, sans que leur enfant en reçoive le moindre préjudice); ou bien que le système nerveux, agité violemment et d'une manière inaccoutumée, soit l'agent de transmission de l'impression fâcheuse; il est peu d'accoucheurs qui ne citent de semblables accidens. Mauriceau, entre autres, cite (1) l'observation d'une dame, sa parente, qui, étant enceinte de huit mois, accoucha subitement en apprenant la mort de son mari, qui venait d'être tué : l'enfant vécut; mais il garda toute sa vie un tremblement absolument semblable à celui qu'avait éprouvé sa mère au moment de l'accouchement. Le professeur Pinel cite des faits absolument pareils. Le Nestor de la chirurgie française, le baron Percy, rapporte (2) que sur quatre-vingt-douze enfans nés à Landau quelques mois après l'explosion de l'arsenal, en 1793, huit tombèrent dans une espèce de crétinisme et moururent avant l'âge de cinq ans; trente-trois vécurent languissans jusqu'à huit ou dix mois; seize périrent à l'instant même de leur naissance, et deux vinrent au monde avec de nombreuses fractures des os longs. Les personnes qui auront été témoins de quelques expériences de somnambulisme magnétique, faites sans prestige et par des hommes dignes de foi, croiront assez facilement à la possibilité d'une communication posi-

(1) *Maladies des femmes grosses*, liv. 1, chap. 2.

(2) *Dictionn. des scienc. méd.*, article détonnation.

tive, mais inexplicable, de la mère à l'enfant qu'elle porte dans son sein; aussi, l'observateur judicieux auquel nous devons l'ouvrage le plus complet qu'on ait écrit sur la pathologie du système nerveux (1), et qui prouve dans son ouvrage même avoir fait quelques recherches sur le magnétisme, n'hésite point à mettre les affections morales d'une femme enceinte parmi les causes qui déterminent le plus souvent l'épilepsie chez son enfant.

Au nombre des excitations cérébrales qui peuvent porter atteinte à la santé d'une femme enceinte et à celle de son enfant, il est encore important de signaler les jouissances vénériennes fréquemment répétées. Dès l'instant qu'une femme a acquis la certitude de sa grossesse, elle devrait ne pas oublier que, le but de la nature étant rempli, de nouvelles approches peuvent, dans bien des circonstances, devenir funestes par les mouvemens tumultueux auxquels elles entraînent. Pourrait-on croire raisonnablement que le fœtus, dont l'existence est si frêle, puisse supporter sans danger le désordre que produit souvent dans toute l'économie l'extase de la volupté? D'ailleurs, cet acte est toujours accompagné d'une irritation des parties génitales, qui, attirant le sang vers l'utérus, peut déterminer un écoulement sanguin susceptible d'entraîner le produit de la conception. Aussi Levret observe-t-il (2) que la plupart des fausses

(1) Georget, *Physiologie du système nerveux*, tome II, p. 378.

(2) *Art des accouchemens*, page 340.

couches qui surviennent spontanément , ou du moins sans cause apparente , proviennent de l'abus des plaisirs vénériens.

Les accoucheurs de notre époque ont confirmé , par une foule d'observations , cette remarque importante qui n'avait point échappé à l'attention des anciens , comme on le voit par un passage du poëme latin de Scévole de Sainte-Marthe , publié en 1584 , sous le titre de *Pædotrophia , seu de puerorum nutritione* , et dont le docteur Tytler a donné une traduction assez élégante par les vers suivans :

Pour conserver le fruit de vos premiers plaisirs ,
Réprimez désormais vos amoureux désirs.
Au feu qui vit en vous un nouveau feu peut nuire ,
Et ce qu'amour a fait , amour peut le détruire.

N'est-ce donc pas accuser la nature de contradiction , que d'admettre que l'état de grossesse excite les désirs vénériens ? Je le pense aussi , et je suis tout disposé à croire que dans une semblable position une excitation amoureuse est plus apparente que réelle , et qu'elle exprime moins de véritables désirs que la crainte des suites d'un long interrègne. Prévenons donc cette ardeur factice en redoublant nos soins et en effaçant toute ombre de froideur , ou en prévenant tout soupçon d'indifférence. Si pourtant les désirs existaient réellement de part ou d'autre , il pourrait y avoir autant d'inconvénient à les maîtriser , qu'il y aurait de danger à les satisfaire sans réserve et sans précautions.

2°. De l'attention qu'une femme enceinte doit apporter dans le choix de son habitation, et dans les exercices physiques qui sont conformes à son état.

Il ne doit pas être indifférent pour une femme enceinte d'habiter tel ou tel lieu et de s'exposer sans précautions à toutes les vicissitudes de l'atmosphère ; elle doit en recevoir les mauvaises influences avec d'autant plus de facilité, qu'elle semble se trouver alors dans des circonstances favorables à leur impression. Que celles qui veulent éviter une grossesse pénible ne se tiennent pas constamment renfermées dans un endroit clos, où l'air est bientôt altéré sans pouvoir se renouveler. Les appartemens récemment vernis, ceux où se dégagent de la vapeur de charbon (gaz oxide de carbone et hydrogène carboné), ceux même qui sont embaumés par des essences, doivent être évités par elles comme recélant des causes propres à affecter d'une manière pernicieuse leur système nerveux, et pouvant occasionner des spasmes et des syncopes dont l'expérience a montré que l'avortement pouvait être la suite.

Il n'est pas jusqu'aux odeurs les plus suaves dont les femmes enceintes ne doivent, autant que possible, redouter l'impression. On a vu le plus doux parfum des fleurs, comme celui de la rose, du jasmin, du muguet, produire, pendant la gestation, chez des femmes nerveuses, des céphalalgies violentes et d'autres accidens plus graves. Elles doivent donc se soustraire à toute émanation

odorante un peu forte, capable d'affecter vivement la sensibilité olfactive. Elles doivent fuir surtout avec soin tous les lieux destinés aux rassemblemens nombreux, et particulièrement les salles de spectacle : outre le danger des émotions qu'elles peuvent y recevoir, l'air qu'on y respire est vicié par la soustraction continuelle de ses parties vivifiantes et le dégagement de mille vapeurs méphitiques qui le rendent quelquefois insupportable aux personnes les plus robustes.

L'observation semble, dit-on, avoir démontré que les femmes, pendant la grossesse, étaient rarement sujettes aux maladies épidémiques, contagieuses et autres. Cependant je pense qu'elles ne doivent pas apporter moins de soin que dans toute autre position à éviter les lieux où se dégageraient des miasmes délétères ; car, en admettant même que la centralisation des forces vitales eût diminué chez elles l'activité du tissu dermoïde et l'énergie du système absorbant, l'action irritante que ces miasmes, auxquels l'air sert de véhicule, exerceraient physiquement sur leurs poumons éminemment irritables par le fait même de leur refoulement, pourrait occasionner des toux violentes qui ne sauraient être que défavorables au produit de la conception. Aussi est-il arrivé que l'air des hôpitaux, des prisons, des marais, des égouts a suffi pour provoquer chez un assez grand nombre des accidens dont l'avortement a été le résultat.

D'ailleurs, je suis convaincu qu'on a exagéré la difficulté avec laquelle les femmes grosses étaient accessibles aux causes matérielles de toutes les maladies qui sévissent d'une manière générale ; car, si on lit les nombreuses dissertations qu'a fournies l'épidémie qui a parcouru une grande partie de la France en 1813, et particulièrement les départemens du Nord, on voit que presque partout elles ont partagé le sort des personnes malades au milieu desquelles elles vivaient. Les médecins français envoyés par le gouvernement à Barcelone pour y observer la fièvre jaune, ont également remarqué « que la plupart des femmes qui étaient grosses ont été prises de la maladie, ont avorté et ont péri, soit par les accidens ordinaires, soit par des hémorragies qu'aucun art n'a pu dompter (1). » Vainement on m'objectera que Lebeau, dans son *Histoire du Bas-Empire*, rapporte que dans une peste qui eut lieu à Constantinople, on remarqua trois femmes enceintes dont les enfans moururent de la maladie dans le sein même de leurs mères, sans que celles-ci l'eussent contractée ; je n'ajoute aucune foi à ces observations recueillies et rapportées sur des ouï-dire et par des personnes tout à fait étrangères à la médecine.

Les femmes enceintes doivent prendre de l'exercice ; elles peuvent s'occuper des soins de leur ménage, et varier leurs occupations entre les ou-

(1) Rapport présenté à Son Excellence le ministre de l'intérieur, par la commission médicale envoyée à Barcelone.

vrages départis à leur sexe et les promenades en plein air, surtout à la campagne. Les secousses inattendues et souvent répétées leur sont toujours nuisibles, et cependant si l'exercice était tout à fait passif, il ne produirait aucun bon effet. Le meilleur de tous est celui qui fait mouvoir le plus de parties, toujours relativement à leurs forces respectives : la promenade à pied remplit ce but mieux que tout autre, et c'est surtout quelques instans après le repas qu'elle peut produire un effet bien salulaire.

Il devient presque inutile d'interdire aux femmes enceintes les exercices qui occasionnent des mouvemens trop brusques, tels que l'équitation, les sauts, la danse : ces exercices peuvent être très nuisibles à toutes les époques de la grossesse, et plus particulièrement vers la fin. En un mot l'exercice est utile, même indispensable dans la grossesse ; mais la femme étant alors dans un état de force peu considérable, toute disproportion d'action deviendrait fort préjudiciable. Enfin la femme, pendant la grossesse, quoique certaines époques méritent exception, a plus de propension au sommeil, soit que la concentration des forces vitales sur la matrice lui fasse éprouver ce besoin, comme nous l'éprouvons après un repas plus copieux qu'à l'ordinaire, soit que le calme qui s'établit alors dans toutes ses fonctions résulte d'une disposition naturelle dont l'effet est de favoriser l'accroissement du fœtus. Elle aura donc soin de pro-

portionner la veille au repos qui lui est devenu plus nécessaire dans cette circonstance.

Le lit, destiné au repos et à la réparation des forces, doit être de nature à céder modérément au poids du corps; et ce n'est point ici un précepte bannal, une formule obligée et insignifiante; car les lits trop mous ont le double inconvénient de provoquer des sueurs affaiblissantes et de disposer aux hémorragies. En général, ce lit doit être placé dans une chambre vaste et aérée, et non dans un lieu étroit et renfermé comme dans le fond d'une alcove, où l'air ne se renouvelle que difficilement.

3°. Des conditions qui doivent régler la nourriture des femmes enceintes.

Pendant le temps de sa grossesse, une femme doit, sinon se restreindre de sa nourriture habituelle, du moins la régler sur un nouveau plan, ou lui faire subir quelques modifications rigoureusement nécessitées par son nouvel état. Elle doit manger souvent, mais peu à la fois, ne faire usage que d'alimens légers, simples, d'une facile digestion et contenant beaucoup de matière nutritive sous un petit volume. C'est principalement dans le début de la grossesse, alors que l'estomac est vivement irrité, qu'elle doit se modérer à cet égard; mais lorsque vers le quatrième mois, un peu plus tôt ou plus tard, l'envie de manger reparaît, elle peut se relâcher de cette sévérité de

régime. Le préjugé ou la pratique vulgaire qui consiste à forcer une femme enceinte à manger plus que dans l'état habituel, est éminemment pernicieux : une surcharge ou une excitation des organes digestifs est presque constamment suivie de vomissemens, de coliques et de diarrhées fort inquiétantes.

La femme qui serait d'une constitution faible pourrait se permettre une nourriture tirée pour la plus grande partie du règne animal, surtout des viandes blanches grillées; mais celle qui jouirait d'une constitution forte, robuste et sanguine, devrait accorder la préférence aux substances végétales qui, contenant beaucoup moins de principes nutritifs, sont propres à diminuer ou à prévenir un état de pléthore extrême, qui est toujours la source de mille incommodités et expose quelquefois à de graves accidens. En général, les femmes enceintes doivent bannir de leur table toutes les viandes salées et épicées, les pâtisseries et toutes les substances âcres assez bien désignées sous la qualification d'échauffantes. Il est au contraire très convenable qu'elles entretiennent la liberté des excréations alvines au moyen de quelques alimens gélatineux et par conséquent relâchans, qui ne peuvent être nuisibles comme tend à le faire croire le préjugé ridicule qui proscriit, pendant la grossesse, l'emploi des lavemens émolliens dont nous parlerons bientôt.

Quant aux boissons, l'habitude et la constitution

auront encore quelque part à leur choix. Ainsi, il y aurait de l'inconvénient pour celle qui est habituée à quelques boissons excitantes, de s'en priver tout à coup. Mais si celle-ci peut en continuer un usage modéré, à combien de dangers ne s'exposerait pas celle qui, joignant à un défaut d'habitude une constitution nerveuse, aurait l'imprudence de s'y adonner non seulement sans mesure, mais même avec quelque réserve. L'eau mêlée avec un tiers de vin environ est la boisson la plus convenable; on ne tirera pas moins de grands avantages des boissons légèrement acidules, qui, prises en petite quantité, ne surchargent pas l'estomac et trompent une soif qu'une grande quantité de liquides ne saurait étancher, comme il arrive dans quelques circonstances, telles que l'été et l'intervalle des repas.

L'usage du café, du thé et de cette foule de liqueurs prétendues stomachiques, dont la plupart des femmes aisées croient indispensable de faire suivre tous leurs repas, doit être abandonné durant la grossesse; mais je ne vois guère pourquoi les accoucheurs n'ont pas établi une exception en faveur du café ou du thé au lait qui forme le déjeuner habituel d'un très grand nombre de femmes. Cette nourriture peut être excitante à parler rigoureusement, j'en conviens; mais l'interdire à celles chez lesquelles l'habitude en a rendu les effets absolument nuls, ne serait-ce pas attacher de l'importance à des choses insignifiantes par elles-mêmes; ne serait-ce

même pas imposer une privation aussi pénible pour celle qui l'éprouve, que ridicule de la part de celui qui l'ordonne.

La température des boissons dont une femme enceinte fera usage, quelles qu'elles soient, doit avoir de justes bornes : les boissons trop froides, comme les sirops glacés, etc., seraient toujours dangereux par la vive impression qu'elles produisent et qui a souvent été suivie d'accidens graves. Les boissons chaudes demandent aussi quelques restrictions.

4°. Des précautions que les femmes enceintes doivent apporter dans l'ajustement de leurs vêtemens.

Si le médecin n'avait à prescrire des soins hygiéniques qu'à quelques jeunes femmes qui sacrifient immoralement leur propre santé à la coquetterie et à tous les travers de la frivolité, il pourrait gémir en secret, mais laisser dans l'obscurité le fruit de ses observations et de ses travaux ; la plupart de ces femmes se montreraient sourdes à ses conseils, ou n'en tiendraient aucun compte. Sans cesse entraînées par le tourbillon des plaisirs, elles auront rarement le courage de s'imposer les sacrifices légers que commande l'état de grossesse, et comme pour se dédommager des douleurs et des privations que bientôt elles auront inévitablement à souffrir, elles se livreront d'abord à toutes les jouissances qu'elles ont le talent de faire naître et de multiplier autour d'elles. Mais il est heureusement un très

grand nombre de femmes si bien pénétrées des devoirs sacrés qu'elles ont à remplir dès l'instant même de la conception, qu'elles abandonnent sans peine les douceurs d'une frivolité passagère pour ne pas oublier un seul instant l'importance de leur position, et ne jamais perdre de vue l'être auquel elles vont donner le jour. C'est pour elles que nous écrivons, et c'est à elles que nous adressons ces vérités, que les raisonnemens eussent suffisamment attestées si l'expérience journalière ne les eût pas sanctionnées sans retour.

Une femme enceinte aura donc le soin de ne se servir que d'habillemens dont la nature sera parfaitement en rapport avec sa manière d'être actuelle, et la vicissitude de la température, pour laquelle nous savons qu'elle est fort impressionnable. Le mot enceinte, par lequel on désigne une femme qui a conçu, veut dire, uniquement, sans ceinture, pris dans son sens originaire. En effet, chez les Romains les femmes étaient dans l'habitude de se serrer fortement le corps au dessous des seins avec une ceinture que, non pas seulement un usage consacré par l'habitude, mais bien une loi positive les obligeait de quitter dès le moment qu'elles avaient acquis la certitude d'avoir conçu. Lycurgue avait aussi porté une loi qui ordonnait aux femmes enceintes de porter des habillemens très larges, c'est-à-dire susceptibles de ne porter aucun préjudice au libre développement de l'objet précieux dont la nature les a rendues momentanément dépositaires.

Il est donc d'une indispensable nécessité qu'une femme , dans la position qui nous occupe , sacrifie aux droits et aux devoirs de mère ces corsets baleinés que la mode rend malheureusement nécessaires. Indépendamment de tous les autres désagréments qu'ils ont de commun avec ceux qu'ils entraînent dans toute autre époque de la vie , ils ont encore durant la grossesse le dangereux inconvénient d'exercer une pression considérable sur les seins , d'aplatir le mamelon ou de nuire à son développement , de gêner la glande mammaire dans l'importante sécrétion qui lui est confiée , et d'augmenter sa sensibilité déjà tellement accrue par le fait même du gonflement naturel qui précède l'instant où elle est appelée à remplir complètement la fonction qui lui est propre , qu'elle devient ordinairement le siège de vives douleurs. Leur effet est aussi particulièrement nuisible au développement de la matrice , qu'ils forcent souvent de s'accroître dans une position vicieuse ; et l'exemple a prouvé plus d'une fois que , dans certaines circonstances , la mauvaise conformation d'un enfant ne pouvait raisonnablement être attribuée à aucune autre cause qu'à cette compression intempestive. L'avortement a quelquefois même été le résultat de l'impossibilité dans laquelle on a , par ce moyen , placé la nature de vaincre la résistance qu'on s'est imprudemment obstiné à lui opposer.

Enfin , il n'est pas moins dangereux , vers les

derniers mois de la grossesse , de comprimer fortement les membres abdominaux aux environs des articulations : la pression qu'exerce alors l'utérus sur l'origine des vaisseaux qui , du bassin , se rendent aux parties inférieures du corps , les expose aux engorgemens œdémateux et aux dilatactions variqueuses. Les jarretières trop serrées favorisent inévitablement cette disposition nuisible. Les chaussures trop étroites ont aussi de très grands inconvéniens , non seulement en rendant la marche peu sûre , mais encore en formant un obstacle à l'ascension du sang veineux et à l'action naturelle des vaisseaux lymphatiques.

5°. De l'emploi rationnel des bains, de la saignée et des évacuans pendant la grossesse.

Peut-on établir une règle invariable sur l'abstinence ou l'usage des bains pendant la grossesse ? Non , sans doute ; il faut considérer l'état qui réclame l'une ou l'autre , mais ne point poser à cet égard de règles fondamentales , qui peuvent être aussi nuisibles que leur application doit être variée. Chez les femmes qui ont beaucoup d'embonpoint , d'une constitution molle , en un mot lymphatiques , les bains tièdes ne pourraient qu'accroître les inconvéniens attachés à leur constitution , et la rendre malade. Elles pourront cependant en prendre par propreté ; mais il serait toujours plus prudent qu'elles fissent des ablutions légèrement aromatiques pour déterger

la peau, ayant la sage précaution de s'essuyer et de se frictionner légèrement avec un tissu de laine, et surtout d'éviter un changement brusque de température. On est quelquefois même parvenu à conduire heureusement au terme de leur grossesse des femmes faibles et languissantes, au moyen des bains fréquemment répétés, mais pris à une température très peu élevée, comme à dix ou douze degrés (Réaumur), par exemple, et suivis immédiatement d'un exercice actif et modéré. Lorsqu'une femme, au contraire, est d'un tempérament nerveux, comme la grossesse augmente toujours son irritabilité, les bains tièdes lui conviennent parfaitement et sont devenus, dans bien des cas, les meilleurs antispasmodiques.

En général, le temps qui indique le mieux l'usage des bains tièdes est le premier et le dernier mois de la grossesse : dans le premier, ils dissipent le spasme et calment le premier effet de l'excitation de la matrice; dans le dernier, ils disposent les parties génitales à une plus grande extension, et préviennent la rigidité ou la résistance de l'orifice de l'utérus, ou même de la vulve; accident qui entrave très souvent la marche naturelle de l'accouchement, occasionne d'atroces douleurs, mais auquel les accoucheurs donnent en général très peu d'attention, et dont ils restent ordinairement les témoins passifs. Cependant, quand cette résistance ne dépend pas d'un vice organique, il existe un moyen simple et presque infaillible de la

faire cesser. Ce moyen consiste à appliquer, durant l'accouchement, sur le col utérin qui refuse de céder aux efforts réitérés de la matrice, quelques corps gras dans lequel on incorpore par trituration un gros ou un gros et demi environ d'extrait de belladone ou de jusquiame, délayé dans autant d'eau distillée. L'illustre professeur Chaussier, dont le nom se rattache à tout ce que nos connaissances physiologiques ont de positif, et à tout ce que nos méthodes d'observation ont de philosophique, a été conduit à l'emploi de ces substances par la facilité avec laquelle, appliquées sur la surface de l'œil, elles procurent le relâchement ou la dilatation de la pupille; et quinze ans d'expériences lui en ont constaté les heureux effets. C'est faute de connaître de semblables moyens, quel que soit leur véritable mode d'agir, que les accoucheurs ont souvent recours à de douloureuses opérations, capables de compromettre les jours d'une femme et ceux de son enfant; telles que l'incision en différentes parties du col de l'utérus, que les accoucheurs les plus distingués rapportent avoir été obligés de pratiquer chez des femmes atteintes de convulsions au moment de l'accouchement.

Les pédiluves sont aussi employés dans les cas qui les réclament; leur mauvais effet n'est à appréhender que par leur usage mal ordonné.

Une femme enceinte peut et doit faire usage de lavemens aussitôt que la circonstance le requiert : ceux qui sont préparés avec quelques

substances émollientes sont les seuls dont elle doive se permettre l'emploi ; composés avec ces substances ou quelques corps mucilagineux , ils sont toujours les meilleurs antispasmodiques qu'on puisse administrer par cette voie. Les lavemens purgatifs sont le plus constamment nuisibles : il en est de même de ces médecines de précaution dont quelques médecins crédules , ou complaisans à l'excès , ont encore la simplicité de recommander ou la faiblesse de tolérer l'usage.

Les vomitifs doivent être rigoureusement pros- crits : on sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'état saburral de l'estomac. Cet état est avec raison regardé simplement comme une irritation sympathique ou directe de cet organe ; et son traitement , basé sur d'autres moyens que la diète et les boissons délayantes , pourrait avoir , pendant la grossesse , les suites les plus fâcheuses. Le cas d'empoisonnement pourrait seul permettre rationnellement l'emploi des moyens propres à exalter la contractilité de l'estomac ; car s'il est bien vrai qu'on a vu de malheureuses femmes employer les plus forts vomitifs , secondés d'une foule d'autres moyens , et être entièrement déjouées dans le dessein d'ensevelir dans l'obscurité les suites d'un moment d'erreur , on ne doit pas moins n'y avoir recours qu'avec la plus grande circonspection et dans une circonstance de nécessité absolue , pour n'avoir pas à se reprocher une faute tout à fait irréparable.

Enfin , une femme enceinte doit se délivrer au moindre besoin de ses urines et de ses matières alvines : comme dans le cours de la gestation tous les organes renfermés dans la cavité abdominale ont acquis une extrême irritabilité , les urines par leur accumulation dans la vessie peuvent décider son inflammation ou sa paralysie , et les matières alvines , retenues trop long temps , donneraient infailliblement lieu à des coliques fort douloureuses , et pourraient même déterminer une violente phlegmasie intestinale. Cependant , je ne sais trop sur quelle théorie médicale M. Alphonse Leroy se fondait , quand il a avancé que beaucoup d'enfans n'ont eu une constitution scrofuleuse que parce que , dans le sein de leur mère , ils ont ressenti la mauvaise influence des matières fécales long-temps retenues dans le gros intestin.

Que n'a-t-on pas dit relativement à l'usage de la saignée dans la grossesse. Hippocrate la regardait constamment comme pernicieuse , et son autorité à mis dans l'erreur une foule de médecins de tous les siècles. L'état actuel de nos connaissances , basé sur une étude approfondie des lois de l'organisme , et réglée par l'observation , veut qu'on s'abstienne de la saignée lorsqu'une femme dans sa grossesse n'éprouve aucun accident , et qu'aucune indication ne la prescrit rigoureusement. Mais , si une femme était d'un tempérament éminemment sanguin , qu'elle éprou-

vait des insomnies, des saignemens de nez, et qu'elle eût en même temps le pouls fort, plein, accéléré, annonçant, en un mot, un surcroît de vie, véritable état d'excitation, une saignée, quelquefois même répétée à de légers intervalles, devrait lui être pratiquée à quelque époque de sa grossesse que ce fût : il en est de même de toutes les maladies qui requièrent ordinairement ce moyen plus thérapeutique qu'hygiénique. Enfin, quoique la saignée du pied soit, dans le plus grand nombre des cas, sans accident, il est toujours prudent de la pratiquer au bras : les bons effets en sont aussi assurés et aussi prompts, et les mauvais moins à craindre.

§ II.

Du terme ordinaire de la grossesse ; de l'accouchement naturel et des phénomènes qui le précèdent ou l'accompagnent ; des soins à donner à la femme pendant le travail de l'enfantement.

1°. Du terme naturel de la grossesse.

En se soumettant aux règles hygiéniques que je viens de tracer, une femme d'une constitution heureuse doit arriver sans accident au terme de sa grossesse, et le joug que ces règles lui imposent n'est pas tellement pénible que celle qui, par infraction à quelques unes d'entre elles, troublerait la marche naturelle de sa grossesse ou en précipiterait le terme, ne méritât les plus graves re-

proches. Mais l'époque de l'accouchement est-elle donc fixée d'une manière tellement invariable que la nature ne reste jamais en deçà des limites qu'elle s'est prescrites, et ne lui arrive-t-il jamais de les dépasser : neuf mois, en un mot, forment-ils dans tous les cas, l'intervalle qui sépare le moment de la conception de l'instant de la délivrance?

Cette question qui a de si grands rapports avec l'intérêt public et particulier; cette question sur laquelle reposent si évidemment l'honneur des familles, les titres de l'enfant légitime et la validité de ses droits à la succession; cette question, dis-je, a dû être de tout temps l'objet des recherches des médecins et des législateurs. Malheureusement ces recherches ne produisirent, la plupart du temps, que des opinions opposées soutenues dans tous les siècles, et surtout dans celui qui vient de s'écouler, avec un acharnement égal par des hommes dont les noms respectables imposaient également. Les uns, aveuglés par cette idée que les lois de la nature sont invariables, tant pour la femme que pour les femelles des animaux, soutinrent l'immutabilité du terme de la grossesse. Les autres, au contraire, prétendirent que l'époque de l'accouchement, sous l'influence de certaines causes appréciables ou inconnues, pouvait être singulièrement devancée ou retardée : telle fut leur opinion à cet égard, qu'ils donnèrent à la possibilité des naissances précoces ou tardives une latitude extrême.

Je laisse aux médecins légistes le soin de rechercher quel fut l'état de la législation chez les anciens sur cette matière ; c'est le point physiologique seulement qui doit nous occuper ici : exposons donc de suite les faits qui nous portent à croire à la possibilité du devancement ou du retard de l'époque de l'accouchement naturel. Je commencerai par demander avant tout, s'il existe dans la nature un seul phénomène qui, dépendant des lois de la vie, soit absolument invariable quant à l'époque de son apparition et quant à sa durée ? Non, il n'en est aucun qui ne soit sujet à varier, observé chez des individus absolument semblables et dans des circonstances pareilles. La puberté, la menstruation, la disparition des règles, la dentition sont souvent hâtées ou retardées d'une manière remarquable. Or, si telle est l'inconstance de la nature dans la production et dans la durée de différens phénomènes liés aux actes de la vie, pourquoi supposerait-on que seule, parmi les fonctions périodiques, la gestation fût immuable dans sa durée ?

Les variations dans la portée des animaux domestiques, si bien attestée par les expériences de M. Tessier (1), et par l'observation journalière des habitans les moins attentifs de nos campagnes, ne nous autorisent-elles pas à conclure par analogie en faveur d'une variation dans la parturation humaine. On m'objectera peut-être qu'il ne faut pas

(1) Mémoire lu à l'Institut le 12 mars 1817.

comparer la femme aux femelles des animaux , si l'on veut éviter les conséquences funestes qui résultent d'un pareil rapprochement. La prééminence marquée que donne à l'homme le degré supérieur de ses facultés intellectuelles est incontestable sans doute ; mais il s'agit ici d'une fonction parfaitement indépendante de ses facultés cérébrales , et qui , sous tous les rapports , est absolument pareille chez l'homme et chez l'animal. La nature n'a , dans les phénomènes qui président à l'entretien de la vie des êtres organisés , et à la reproduction des espèces , qu'un même but et qu'une seule marche. N'en déplaise aux défenseurs outrés de la dignité de l'homme , cette comparaison est juste et ne peut souffrir aucune difficulté.

Admettre que , si quelques circonstances favorisent le développement précoce du fœtus ou retardent son accroissement , la nature ait voulu que d'une part il fut retenu dans le sein de sa mère malgré sa maturité , et de l'autre expulsé malgré son imperfection , ne serait-ce pas supposer qu'elle a été moins prévoyante pour l'homme que pour le végétal. Ne voyons nous pas tous les jours en effet des fruits qui persistent verts sur l'arbre que les autres fruits leurs voisins , parvenus à la maturité dans le temps ordinaire , ont abandonné depuis long - temps. La fécondation des fleurs n'a-t-elle donc pas eu lieu à la même époque : Comment se fait-il que seul ce fruit ait mûri lentement ? La gêne que fait éprouver la branche

voisine au rameau auquel il tient, un feuillage épais qui intercepte l'action des rayons solaires, une érosion faite à son pédoncule par l'insecte rongeur; quelque chose, en un mot, nous avertira que les sucs nourriciers éprouvent quelque obstacle pour arriver jusqu'à lui, ou qu'un défaut de vigueur l'empêche de se les approprier convenablement. Son accroissement est moins rapide, mais l'époque de la maturité n'en viendra pas moins pour lui: alors il se détachera de l'arbre par le même mécanisme que les autres fruits dont la chute n'a fait que dévancer la sienne.

Voilà, certes, plus de raisons qu'il n'en faut pour détruire tout ce que pourrait avoir de surnaturel ou de miraculeux une variation dans le terme de la gestation; mais nous n'aurions encore que de simples probabilités à établir, si à la vraisemblance qui résulte d'une simple analogie, ne se joignait la force triomphante d'une preuve physique, si des observations bien authentiques, en un mot, n'étaient venues détruire toute incertitude à cet égard. Or, on trouve une foule d'exemples d'accouchemens précoces et tardifs, non seulement dans les ouvrages des médecins qui ont défendu la légitimité des enfans qui en sont provenus, mais même parmi ceux qui n'ont figuré dans aucune discussion élevée à ce sujet. Dans l'espèce d'abondance où nous sommes, je me contenterai de rapporter les faits suivans qui ont à mes yeux tous les caractères qui entraînent à la conviction.

Comme ce sont les naissances tardives qui ont été et qui seront de tout temps l'objet des plus vives contestations , nous commencerons par les observations qui leur sont relatives :

M. Chaussier a rapporté l'observation suivante dans les savantes leçons de médecine légale qu'il donnait au collège de France. Une dame était atteinte d'une aliénation mentale bien caractérisée et dûment constatée ; on persuade à son mari que puisqu'une foule de moyens tentés pour sa guérison avaient échoué , elle pourrait guérir si elle devenait enceinte. Dans cet espoir il l'approche une seule fois et il en note exactement l'époque. Cette dame devint effectivement enceinte et fut séquestrée pendant tout le temps de sa grossesse , elle ne voyait uniquement que les femmes qui la servaient et M. Chaussier son médecin ; elle n'accoucha cependant que le deux cent quatre-vingt-dix-septième jour , à partir de celui qu'avait noté le mari.

Ce second exemple est tiré de la thèse inaugurale du docteur Masson d'Annecy , naguère département du Mont-Blanc (1). Madame ***, âgée de vingt et un ans , d'une susceptibilité très vive , fit deux fausses couches à six mois de distance pendant l'an VIII ; elles furent accompagnées de pertes très abondantes. Le trois ventose an IX elle conçut pour la troisième fois , et en acquit la certitude par les phénomènes qui déjà deux fois s'étaient

(1) Cette thèse a été soutenue à la Faculté de Paris le 4 brumaire an II.

manifestés. Le cours de la grossesse ne présenta aucune circonstance remarquable. Le 29 brumaire an x, les douleurs de l'accouchement se manifestèrent à une heure après minuit; elles augmentèrent jusqu'à sept heures du matin. La résistance du col de la matrice et les douleurs atroces qu'elle occasionna, engagèrent M. Masson à pratiquer une saignée; aussitôt les contractions musculaires cessèrent presque subitement, et un sommeil paisible vint dissiper jusqu'aux traces de la douleur; le col de la matrice se resserra insensiblement et ne pouvait admettre le surlendemain que l'extrémité des deux doigts. Quarante-huit jours s'écoulèrent sans aucune douleur. Madame *** ne prit d'autre exercice que celui qu'elle faisait en vaquant à ses affaires domestiques. Le ventre acquérait de jour en jour un volume considérable. Enfin de légères douleurs s'annoncèrent le 18 nivose à onze heures du soir, et persistèrent jusqu'à dix heures du matin du 21, époque où l'accouchement fut entièrement terminé, trois cent dix jours après celui de la conception, et cinquante et un après la manifestation des premières douleurs. L'enfant souffrit de la longueur du travail, et mourut le troisième jour; mais il offrait évidemment les traces d'un développement extraordinaire.

Le troisième exemple est dû au docteur Maygrier, et se trouve consigné dans une thèse inaugurale soutenue en 1820. Mademoiselle ***, d'une bonne santé, n'ayant jamais quitté sa mère, et

jouissant d'une réputation intacte , se maria dans le commencement de l'année 1810 à un individu jeune et bien portant qui , après cinq mois de mariage , fut obligé de s'absenter de Paris. Il resta huit mois éloigné de sa femme dans l'impossibilité physique d'avoir aucune communication avec elle. A son retour il la trouva enceinte, et tout annonçait une grossesse dont le commencement paraissait correspondre parfaitement avec le moment de son départ. Cette dame vivait paisiblement au milieu de sa famille , attendant avec impatience l'époque de sa délivrance. Des douleurs se manifestèrent vers l'époque de neuf mois ; comme il existait des signes évidens de pléthore , M. Maygrier fit faire une saignée qui arrêta les douleurs. Tout resta calme pendant quarante-cinq jours , quand enfin le travail se déclara trois cent seize jours après l'époque présumée de la conception. L'accouchement se termina heureusement , et cette dame mit au monde une fille dont la conformation n'offrit rien d'extraordinaire , mais dont le poids était de huit livres. M. Maygrier a revu cette dame pendant plus de dix ans ; et dans cet intervalle , comme pendant sa grossesse , il ne s'est élevé aucun soupçon sur sa vertu , et sa conduite a toujours été tout à fait irréprochable.

A ces faits incontestables on doit ajouter celui que le professeur Fodéré a observé sur sa propre femme , qui , trois fois successivement , est accouchée à dix mois et demi.

Parmi les auteurs qui ont contesté la légitimité des naissances tardives ou précoces, aucun n'a soutenu son opinion par des raisonnemens plausibles : tous se sont livrés à des déclamations contre les femmes ; ils aimèrent mieux les accuser d'avoir manqué à la foi conjugale , que de reconnaître que la nature dérogeait quelquefois à ses lois. Parmi ceux qui ont défendu la légitimité de ces naissances , quelques uns ne se sont pas seulement crus autorisés à soutenir leur possibilité par le grand nombre d'observations en ce genre que nous ont laissées les auteurs ; mais ils ont cherché à donner de ce fait une explication satisfaisantes ; et si leurs raisons ne furent pas sans réplique , ils eurent du moins un but louable. L'honneur des femmes , en effet , est surtout intéressé à ce que réellement , lorsqu'elles ont été vertueuses , l'on ait des motifs plausibles pour ajouter une foi entière à leurs assertions : la disposition de la loi leur offre bien , dans plusieurs cas , un garant matériel ; mais une explication physiologique admissible leur assurerait une garantie morale.

Ainsi donc , j'admets que les causes qui peuvent faire varier l'époque naturelle de l'accouchement , se rencontrent dans l'état pathologique que peut avoir présenté la femme pendant le cours de sa grossesse. Ces causes agissent de deux manières : ou bien elles portent atteinte à l'irritabilité de la matrice , et alors elles l'assoupissent ou l'exaltent , suivant que l'accouchement est prématuré ou tar-

dif; ou bien elles agissent sur le fœtus, dont elles retardent ou précipitent l'accroissement. Donnons du mode d'action de ces deux espèces de causes une explication valable, en prenant pour exemple le cas de naissance tardive.

Les accidens qui peuvent porter atteinte à l'irritabilité de la matrice, agissent, dans ce cas, en privant ce viscère du degré d'énergie nécessaire pour ses contractions au terme ordinaire de la gestation. C'est ce qui peut arriver dans toutes les maladies chroniques, dans le cours d'un chagrin violent, d'une tristesse profonde ou pendant une inaction absolue; circonstances qui placent communément l'économie dans un état de langueur générale à laquelle la matrice peut participer comme la pluralité des autres organes. La même chose peut avoir lieu pendant une maladie aiguë, soit qu'elle entraîne après elle une faiblesse générale, soit, ce qui a lieu le plus souvent, qu'elle attire et fixe sur un autre organe la vitalité extraordinaire que la nature avait concentrée vers la matrice. Dès le moment de la conception, en effet, comme nous le savons déjà, cet organe devient un vrai centre d'excitation capable d'absorber une partie de l'irritabilité générale; et si l'action qu'elle exerce alors sur la totalité de l'organisme vivant, vient à être contrebalancée par le développement subit d'un nouveau centre d'irritation, assez fort pour attirer sur l'organe qui en est le siège, la plus grande partie de l'action du système circulatoire

sanguin ; cette déviation peut devenir funeste au point, que la circulation languisse assez du côté de la matrice pour que le fœtus périsse. Mais si cet accident, d'ailleurs assez fréquent, n'a pas lieu, que la maladie survienne à une époque avancée de la grossesse et qu'elle soit d'une certaine durée, il ne sera pas étonnant que l'accouchement ait été retardé.

Pour le second ordre de circonstances pathologiques relatives au fœtus, n'avons-nous pas mille raisons pour penser que si, à l'époque du neuvième mois, le fœtus, par suite de la langueur de la circulation chez sa mère et un défaut de nutrition, n'a pas atteint le point de maturité suffisant pour qu'il soit permis d'espérer qu'il puisse vivre indépendamment de celle dont il fait encore partie, la nature n'entreprendra pas spontanément le travail de l'accouchement. Je sais qu'on m'objectera que le grand nombre d'enfans qui naissent au neuvième mois très faiblement développés, semblent prouver que la matrice, pour se débarrasser de son contenu, n'attend pas qu'il soit parfait ; mais qu'est-ce qui atteste que le développement de ces fœtus n'est pas tout juste celui que peut comporter l'irritabilité des matrices qui les renferment. Un organe d'une texture fibreuse peut encore avoir la faculté d'être extensible et se refuser cependant à une nouvelle irritation.

Quant aux naissances précoces, des raisons diamétralement opposées à celles que je viens de dé-

velopper expliquent leur possibilité, et rien ne répugne d'admettre que, bien que le fœtus soit exposé pendant tout le temps de la gestation à venir au monde avant le terme, par suite de lésions quelconques, ce qu'on nomme avortement, n'y eût-il que quelques jours avant le terme le plus avancé; il peut aussi être naturellement expulsé de la matrice suivant la marche des naissances ordinaires, long-temps avant le deux cent quatre-vingtième jour, terme le plus commun pour notre espèce, et offrir alors tous les caractères de maturité et de viabilité désirables. Tels étaient les enfans d'une dame dont parle le docteur Fodéré(1), qui devenait enceinte aussitôt après ses couches, et qui accouchait régulièrement à sept mois révolus, sans accidens préalables, sans hémorragie et offrant tous les phénomènes de l'accouchement à terme. Tel est encore l'exemple que cite Lamotte (2), d'une dame qui accouchait à sept mois, et dont les filles offraient la même singularité. Je connais moi-même une dame, femme d'un tailleur du faubourg Saint-Germain, qui est accouchée très naturellement, le deux cent dixième jour, d'un enfant bien portant. Dans sa grossesse elle ne remarqua absolument rien d'extraordinaire en elle; seulement elle fut forcée par ses occupations de mener une vie infiniment plus active que celle qu'elle menait habituellement. Le docteur Lobstein, médecin-

(1) *Dictionnaire des sci. méd.*, article *naissance*.

(2) *Traité des accouchemens*, livre 1, chap. xv.

accoucheur en chef de l'hôpital civil de Strasbourg, nous apprend d'ailleurs (1) que sur sept cent douze accouchemens qui eurent lieu dans ses salles, du 22 mars 1804 au 31 décembre 1814, soixante-sept devancèrent le terme ordinaire.

Au reste, si la recherche des causes qui peuvent avancer ou reculer l'époque naturelle de l'accouchement est d'un intérêt bien grand pour le médecin qui doit éclairer les juges appelés à prononcer sur la légitimité d'une naissance précoce ou tardive, elle est moins importante pour le physiologiste qui ne veut que s'instruire sur la possibilité du fait. Pour connaître un phénomène, il n'est pas besoin d'en connaître la cause : nul n'a assigné encore celle qui préside au retard de la dentition et à la prolongation de la menstruation. Dussent donc les causes des naissances précoces ou tardives être considérées comme inconnues, les raisons qui militent en faveur de leur possibilité n'en seraient pas moins suffisantes pour ne laisser aucun doute à leur égard dans les esprits exempts de préventions.

De nos jours, en France, les lois relatives au sujet qui nous occupe, ont pour base le terme moyen entre les opinions divergentes des auteurs. Grâce soient rendues à Fourcroy, qui, lors de la discussion du titre de la paternité au conseil d'état, releva impartialement la doctrine de chaque écrivain recommandable, et détermina le conseil

(1) *Observations d'accouchemens*, page 56.

à adopter les deux termes fixés par l'article 312 du Code; lesquels termes embrassent, avec une suffisante latitude, tout l'intervalle qu'il y a à parcourir entre les naissances précoces et les naissances tardives, le plus communément observées. Cet intervalle est celui qui sépare le cent quatre-vingtième jour du trois-centième, à compter du moment présumé de la conception. Cette loi est certainement trop indulgente à l'égard des naissances précoces, pour qu'il soit permis d'admettre la légitimité de l'enfant qui naît avant la fin du sixième mois, et surtout quand il vient avec les caractères de la maturité. Quant aux dispositions de cette même loi relativement aux naissances tardives, elles sont sévères sans doute, mais elles ne sauraient être modifiées sans le plus grand danger. Le législateur ne nie pas que dans quelques cas rares il puisse se faire que l'accouchement soit retardé au delà du terme assigné; mais redoutant justement d'avoir pu déjà favoriser les manœuvres secrètes du crime et de l'ambition en prolongeant d'un mois l'époque de l'accouchement légitime, il n'a pas dû, basant la loi sur de simples probabilités physiques infiniment rares, porter plus loin le temps légal de la grossesse.

D'ailleurs, tout en considérant même que le temps fixé par la loi soit restreint, nous ne pouvons encore nous empêcher de rendre hommage à sa sagesse. Car, d'après la rédaction de l'article 315 ainsi conçu : La légitimité de l'enfant né trois

cents jours après la dissolution du mariage , pourra être contestée ; il est évident que si personne ne conteste cette légitimité , l'enfant jouira pleinement de ses droits. Quant à la possibilité que l'article 312 donne au mari, de désavouer l'enfant né dix mois après son départ, ou six après son retour, la loi devait peu craindre qu'on abusât de son privilège : quel mari, quel père serait assez peu jaloux de son honneur pour traîner devant les tribunaux, pour livrer à l'infamie et au malheur une épouse et un fils. Non, de telles pensées n'existent pas dans l'esprit d'un époux et dans le cœur d'un père. Il est pour les naissances tardives un cas dans lequel les juges ne devraient jamais admettre l'illégitimité de l'enfant qui serait né après le terme désigné dans la loi ; c'est celui où une femme, ayant éprouvé des douleurs à l'approche du neuvième mois, douleurs bien marquées et bien constatées par un médecin instruit, n'accoucherait cependant que quarante ou même cinquante-cinq jours après. Si la conscience du juge était alors forcée de se taire devant la loi, on ne pourrait que se plaindre de son inflexible rigueur, et reconnaître qu'il est impossible qu'elle ne soit pas injuste dans quelques cas ; car on ne peut exiger d'une loi que d'être utile au plus grand nombre. D'un autre côté, des dispositions trop bienveillantes exposeraient à admettre dans une famille des membres qui ne lui appartiendraient pas, et priveraient de leur héritage les enfans déjà exis-

tans , pour le faire passer entre les mains d'un étranger.

Ces considérations sont tout à fait du ressort du publiciste , et quand les désordres qui surviendraient seraient dix fois plus nombreux , ce ne serait pas une raison de rejeter comme fausse la possibilité de ces naissances dont la preuve est incontestablement démontrée. Le médecin ne doit pas entrer dans ces considérations civiles ou politiques ; sa conscience est au dessus de toutes les lois humaines. Fondé sur les principes d'une saine physiologie , ou guidé par le flambeau d'une rigoureuse observation , il saura démasquer la vérité quoique embrouillée par les passions de ceux qui le consultent. Ce n'est pas à lui de discuter si tel article du Code est ou n'est pas applicable , il doit se borner à l'examen des faits soumis à ses lumières , les comparer aux faits déjà existans , et , de leur identité , il sera porté à conclure la possibilité de celui dont il s'occupe. La morale n'aura même dans cet instant aucun poids à ses yeux ; il jugera comme s'il était seul au monde avec l'enfant dont on conteste la légitimité. Quand il aura satisfait à ces conditions , sa tâche sera remplie. Qu'il laisse aux avocats le soin d'attaquer ou de défendre la vertu d'une femme accusée ; qu'il les laisse discuter les autres preuves morales , elles ne le regardent pas ; il ne doit s'occuper que de la partie physiologique. Quelquefois il peut se tromper , mais cela arrivera rarement si , déposant toute opinion per-

sonnelle, il se borne au seul devoir d'observateur, et s'il se contente d'exposer avec précision tout ce qu'il a observé.

La question médico-légale, comme on le sent, n'est ici pour moi qu'un objet secondaire ; il m'a suffi de prouver, par des faits et par des raisons plausibles, la possibilité des naissances précoces et tardives. Cependant, si j'étais obligé de me prononcer dans une consultation relative aux dernières, je baserais ma réponse sur les données suivantes, puisqu'elles sont le résultat de la comparaison que j'ai faite des diverses observations les plus authentiques : 1^o le temps écoulé depuis l'absence ou la mort du mari ; 2^o l'idiosyncrasie de la femme ; 3^o les maladies et toutes les passions violentes qui ont traversé le cours de la grossesse ; 4^o les douleurs survenues pendant le neuvième mois ; 5^o l'organisation plus ou moins avancée du fœtus.

Enfin, je terminerai ce qui est relatif au terme ordinaire de la grossesse en faisant observer que si la durée de la gestation est presque invariable, le nombre des accouchemens est loin d'être également réparti sur les différentes époques de l'année ; la plus grande partie, observation faite sur une grande masse d'individus, a lieu pendant l'hiver. Sans chercher à déterminer les causes qui rendent certains mois plus productifs en naissances que d'autres, ce qu'on pourrait néanmoins établir d'une manière assez certaine, je suis autorisé à

avancer, d'après le dépouillement des registres de l'état civil de Paris de six années consécutives, que les mois se succèdent sous ce rapport dans l'ordre suivant : mars, janvier, février, mai, août, octobre, septembre, juillet, novembre, juin et décembre; les mois les plus favorables à la conception sont donc ceux de juin, avril, mai, juillet, août, novembre. C'est aussi plus particulièrement en hiver qu'a lieu le plus grand nombre des accouchemens à l'hospice de la Maternité : il devait en être ainsi dans un établissement destiné à recevoir les femmes des artisans peu aisés et des indigens. Comment, dans les grandes villes, les individus de cette classe pourraient-ils songer aux plaisirs de l'amour dans une saison où ils ont à lutter contre les rigueurs du froid, la diminution des salaires ou le manque de travail et la cherté des vivres? Au milieu de tant d'inquiétudes et de tant de maux, les besoins qui ont rapport à la conservation de l'individu sont les seuls qui se fassent vivement sentir; ce n'est que lorsque la douce chaleur du printemps vient les affranchir d'une partie de leurs peines, que le sentiment de la propagation ou l'instinct de la conservation de l'espèce reprend tous ses droits chez eux. Dans la classe élevée de la société, qui vit au milieu de toutes les commodités du luxe et fait de l'hiver la saison des plaisirs, il est très fréquent de voir le plus grand nombre des grossesses avoir leur début dans les mois de janvier, février, mars, et leur terme

dans l'automne ; l'espèce de saturnale qui signale le mois de février, pourrait bien réclamer une partie des naissances qui ont lieu dans le courant d'octobre.

2°. De l'accouchement, et des phénomènes qui le précèdent ou l'accompagnent.

Est-il dans la nature un phénomène plus imposant et plus digne d'admiration, que l'acte par lequel l'homme reçoit le jour ? Est-il pour le médecin une fonction plus importante à étudier que celle qui, en départissant à la femme une attribution presque divine, l'assujettit aussi en même temps à la triste nécessité de la douleur ? Cette fonction, la plus pénible de toutes, désigné sous le nom d'accouchement, et définie *l'expulsion de l'enfant et de ses dépendances hors du sein de sa mère*, est devenue l'objet d'un art dont la chirurgie et la médecine se sont tour à tour disputé la possession, mais qui, considéré dans son but général, appartient essentiellement à l'hygiène, puisqu'il a pour résultat immédiat de favoriser la libre exécution d'un acte régulier de l'organisme. Envisagé néanmoins dans son sens le plus étendu, cet art est évidemment autant du domaine de la médecine que du ressort de la chirurgie ; car, si d'une part il enseigne à connaître les moyens mécaniques qui, au défaut de l'expulsion naturelle du fœtus, doivent en opérer l'extraction, d'un autre côté aussi il apprend à connaître les accidens qui menacent

si souvent de compliquer cette fonction, et à remédier à ceux qui se seraient déjà manifestés, et sous ce dernier rapport, il exige une étude approfondie des diverses fonctions spécialement dévolues au sexe, et des maladies qui résultent de leur dérangement. Nul doute même que parmi les accouchemens qui deviennent laborieux, il en est beaucoup plus où, par des connaissances purement médicales, on peut soustraire une femme à une mort prématurée, qu'il n'en est où il faille opérer avec dextérité.

L'accouchement naturel étant le seul qui doive nous occuper, exposons avec le plus de clarté possible le mécanisme suivant lequel il s'opère, et groupons avec méthode tous les actes qui le constituent, afin de faire pressentir de suite la nature des soins qui doivent rendre son exécution régulière.

Plusieurs écrivains ont cherché à expliquer la cause déterminante de l'accouchement; selon quelques uns, c'est le besoin de se rafraîchir par la respiration qui force l'enfant à briser ses membranes; d'autres pensent qu'il y est déterminé par la nécessité de rendre son méconium: on dit encore qu'il y est sollicité par le besoin de prendre des alimens; on a enfin attribué l'accouchement à la trop grande distension de l'utérus, etc., etc. Les trois premières de ces hypothèses sont tout à fait hors du sens commun, et ne méritent pas d'être réfutées: la dernière paraît, au premier coup d'œil,

digne de quelque faveur; mais, quand on l'examine avec soin, on s'aperçoit qu'elle pourrait bien n'être pas mieux fondée que les autres. Quant à moi, je ne vois absolument rien de mécanique dans la cause déterminante de l'accouchement, ce qui me conduit à le considérer comme une fonction naturelle, soumise à l'influence d'une certaine périodicité dont la cause est inconnue.

Cette nature, si admirable et si digne d'être bien étudiée, semble tout préparer quinze jours et même un mois avant l'accouchement. Un des premiers symptômes qui dénotent la proximité du travail, consiste dans un état d'anxiété et d'abattement, des pressentimens sinistres, des frissons irréguliers, l'aplatissement du ventre, l'écoulement plus ou moins grand de mucosités par le vagin et la vulve, la constipation ou la diarrhée, l'incontinence d'urine ou une difficulté d'uriner, une pesanteur incommode vers le siège. Ces signes se changent presque en certitude quand, indépendamment, on sent des frémissemens dans le col utérin et un peu de tension dans les membranes. Enfin le travail est hors de doute, et même caractérisé, lorsqu'on observe les quatre phénomènes suivans : 1^o *la douleur*, 2^o *la dilatation du col*, 3^o *l'écoulement des glaires sanguinolentes*, 4^o *la formation et la rupture de la poche des eaux*.

La douleur est tout à la fois le plus sensible et le plus important phénomène du travail; elle dépend des contractions de la matrice. Dans le com-

mencement elle est faible, courte et passagère, ne se fait sentir qu'à de grands intervalles, et jusque là elle n'est que préparatoire : on est dans l'usage de la qualifier du nom de *mouches*. Plus tard elle augmente d'intensité, elle est durable, les instans du repos sont plus courts ; la femme se livre alors à des agitations plus ou moins désordonnées ; elle pousse des cris perçans, le travail est avancé ; mais il ne faut pas confondre ce premier symptôme de l'enfantement avec ce qu'on nomme fausses douleurs. Ces dernières ne dépendent jamais des contractions de l'utérus ; on les reconnaît en ce qu'elles ne laissent jamais de calme parfait, qu'elles tourmentent la femme et la jettent dans un état d'abattement qui lui fait craindre pour son existence. Elles diffèrent encore des vraies douleurs, en ce qu'elles vont se perdre vers le nombril et non vers le siège, et qu'elles ne coïncident pas avec la roideur et la dilatation du col utérin. Elles tiennent le plus souvent à une suppression d'urine, à une constipation opiniâtre, à des gaz qui distendent les intestins, quelquefois même aux tiraillemens des ligamens ronds de la matrice.

La dilatation du col utérin est un effet immédiat de la douleur et des contractions utérines ; toujours en rapport direct avec leur intensité, elle en est l'image représentative et ostensible. C'est la grandeur de cette ouverture qui, jointe à l'activité des douleurs et au degré de résistance des

parties de la femme, nous fait juger que le travail sera plus ou moins long. Nous savons en effet par expérience que l'orifice de la matrice acquiert beaucoup plus lentement la largeur de quinze à seize lignes, qu'il n'acquiert le reste de l'ouverture nécessaire pour le passage de l'enfant, surtout si les eaux se sont écoulées de bonne heure : aussi ne doit-on jamais abandonner la femme à cette époque du travail.

Les glaires sanguinolentes qui constituent le troisième phénomène caractéristique du travail, proviennent, d'une part, des mucosités abondantes qui lubrifient les parties génitales vers la fin de la gestation, et, de l'autre part, de la petite quantité de sang qui s'écoule de quelques vaisseaux du placenta ou du chorion, rompus dans les contractions de l'utérus. C'est alors que l'on dit que la femme *marque*.

La formation et la rupture de la poche aux eaux sont des phénomènes concomitans de l'accouchement, qui en dénotent la fin prochaine ; ils sont un effet immédiat des douleurs. La matrice, en se resserrant, diminue sa cavité, et tend à comprimer les eaux qu'elle contient, mais celles-ci étant incompressibles, tendent toujours à s'échapper vers le col de ce viscère, qui est l'endroit le moins résistant. Le toucher fait reconnaître alors qu'une poche est formée, qu'elle se gonfle et se durcit pendant la douleur, qu'elle devient molle ou disparaît pendant le calme. Il faut alors

observer qu'elle s'accroît graduellement et augmente de volume à mesure que le travail avance; qu'il arrive un moment où, à force de se distendre, elle se rompt; que cette rupture est presque toujours brusque et inattendue, et accompagnée d'une explosion plus ou moins bruyante. Cette solution de continuité peut se faire au centre ou à un endroit plus ou moins éloigné de l'orifice. Dans le premier cas les eaux s'écoulent ordinairement d'un seul jet, et sont bientôt suivies de la sortie de l'enfant. Dans le second cas ce liquide ne s'échappe qu'en partie; la poche, au lieu de disparaître complètement, se distend et se durcit de nouveau à chaque douleur; l'accouchement languirait et se compliquerait peut-être d'accidens, si l'accoucheur ne procédait lui-même à la rupture de cette nouvelle poche.

D'après ce que nous venons de dire, le travail de l'enfantement n'est qu'une suite de contractions dont la durée et l'intensité augmentent depuis le commencement jusqu'à la fin, et dont les effets deviennent de plus en plus sensibles, et pour la femme qui souffre, et pour l'accoucheur qui observe. Mais que de changemens ne s'opèrent-ils pas en même temps dans tout l'organisme! C'est cet assemblage de phénomènes sympathiques et auxiliaires que nous allons esquisser pour mieux faire comprendre la marche et les périodes du travail.

Dans le premier temps du travail, la femme

éprouve un resserrement intérieur, un frémissement qui la trouble ; de légères douleurs se font sentir du côté des reins, et se dirigent vers l'hypogastre et le siège ; elles sont éloignées et peu durables ; on observe en même temps que le globe utérin se durcit, que le col se roidit et se dilate, que les membranes commencent à se distendre, que le pouls se ralentit ; qu'il survient une gêne dans la respiration, des anxiétés, des nausées, des vomissemens, des faiblesses générales, une pâleur du visage, des pressentimens sinistres, en un mot, une commotion générale.

Au *second temps*, les douleurs deviennent plus fortes et plus fréquentes ; le col, parvenu à son dernier degré d'amincissement, se trouve dilaté de la largeur de quinze à dix-huit lignes ; la poche des eaux commence à déborder son orifice, la tension est remarquable pendant les contractions utérines ; le fœtus pèse et fait éprouver à la mère des tourmens et des envies fréquentes d'uriner.

Le *troisième temps* est remarquable par la succession rapide des douleurs ; elles sont fortes, longues ; la femme cherche à les rendre fructueuses, et semble ne les plus craindre ; le vagin s'abreuve d'humidités sanguinolentes ; la poche des eaux est toute formée, et le col entièrement dilaté. C'est alors qu'il s'opère une réaction générale, et qu'on observe de la fréquence et de l'élévation dans le pouls ; la respiration est difficile, le visage coloré, les yeux animés ; on remarque une chaleur gén-

rale, et même de la sueur, souvent de l'incohérence dans les idées, et un état de somnolence mêlé d'agitation. Au milieu de cet orage, une douleur forte rompt ordinairement les membranes, les eaux s'écoulent, le ventre s'affaisse un peu, l'orifice utérin diminue d'étendue, et la femme goûte un instant de repos.

Bientôt le *quatrième temps* s'annonce par de vives douleurs; le fœtus s'engage dans l'orifice, il s'avance dans l'excavation du bassin; de là des crampes qui se font sentir à l'une et l'autre cuisse; la circonférence du col est épaissie, dure et tendue; bientôt le doigt ne découvre que son bord antérieur; et la partie qui se présente, qui est le plus souvent la tête, le franchit et se trouve dans l'excavation du bassin: c'est alors que la femme éprouve des tiraillemens dans les cuisses, les jambes, qui se propagent même jusqu'aux pieds; et qu'elle a de fréquens besoins d'aller à la garde-robe. Sur ces entrefaites, la matrice continue de se contracter avec force; le fœtus va franchir le détroit inférieur; le coccx est refoulé, le périnée se tend, le vagin s'entr'ouvre, les grandes et les petites lèvres se dédoublent pour l'ampliation de la vulve. La mère se livre à un dernier effort; elle se cramponne, s'arc-boute, jette un cri perçant, et lance successivement hors de son sein le nouvel être, l'auteur de toutes les douleurs qu'elle vient d'éprouver. Cette opération terminée, elle jouit d'un repos inexprimable; elle commence à

goûter la joie d'être mère. Cependant quelque temps après, plus tôt ou plus tard, selon les circonstances, ce moment de repos est troublé par de nouvelles douleurs, mais bien inférieures aux précédentes; ce sont les contractions de la matrice pour expulser l'arrière-faix, autrement dit le placenta ou délivre; lesquelles constituent ce qu'on appelle *la délivrance*.

Cette partie de l'accouchement que la nature opère presque toujours seule, doit être considérée comme le *cinquième temps* ou le complément de cette fonction. La manière dont elle s'effectue se divise en deux temps, celui du *décollement* et celui de l'*expulsion*. Le *décollement* du placenta se reconnaît aux nouvelles douleurs que la femme éprouve, lorsqu'on sent l'utérus se roidir sous la main, et qu'un corps spongieux, mou et saignant, s'engage à travers l'orifice utérin. Ce corps, véritable parasite, commence par se décoller, tantôt à son centre, et tantôt vers l'un des points de sa circonférence. Dans le premier cas, le sang s'accumule comme dans un cône creux, et le caillot qui en résulte achève la désunion; la masse tombe alors et vient boucher le col utérin par sa surface fœtale que l'on reconnaît à son aspect lisse, poli et vasculaire. Dans le second cas, le délivre, au fur et à mesure qu'il se détache, se replie sur lui-même de dedans en dehors; une grande quantité de sang découle alors par la vulve, et le doigt découvre à travers l'orifice de la matrice la surface utérine

qui est anfractueuse et sanguinolente. Une fois décollé, le placenta, devenu un corps étranger, ne peut séjourner plus long-temps; il est chassé; et c'est ce qu'on nomme le *temps de l'expulsion*. Irritée par son contact, la cavité qui le renferme se resserre de plus en plus, aidée dans ce mouvement par les efforts de la plupart des puissances contractiles, et surtout par l'action combinée du diaphragme et des muscles abdominaux; le col s'entr'ouvre de nouveau; le mobile n'éprouvant que peu de résistance est chassé hors du bassin dans la direction de ses axes, entraînant après lui les membranes qui servaient d'enveloppes au fœtus, et quelques caillots de sang.

Tel est le mode suivant lequel s'exécute cette grande fonction; les différens phénomènes qui la composent sont vraiment admirables, et quand on l'examine avec attention, ce qui est indispensable pour s'en faire une juste idée, on peut se convaincre que la prévoyance de la nature est sans bornes.

On a cru long-temps que l'enfant était la cause déterminante des contractions de la matrice, et que ses mouvemens contribuaient à sa sortie; une foule de preuves aussi erronnées les unes que les autres, et entassées avec profusion dans tous les traités d'accouchemens, ont été alléguées en faveur de ces opinions. Plus circonpects dans leur décision, les modernes, sans trop chercher à déterminer la cause efficiente de ces contractions,

n'ont admis que ce qui tombait sous les sens , et se sont bornés à en approfondir l'étude. Ainsi, que la matrice soit mise en jeu par l'enfant, par elle-même, comme je le pense, ou par tout autre cause, il est évident qu'elle est l'organe principal qui opère la délivrance, et qu'elle agit de la même manière sur l'enfant mort que sur celui qui est vivant, ce qui contribue à attester que ce dernier est passif dans l'acte d'accouchement, et que le docteur Fodéré (1) a tort de persister à soutenir le contraire.

Non seulement la matrice a la plus grande part à la naissance de l'enfant, mais elle peut encore, dans certains cas, la déterminer par ses propres forces, ce qui est prouvé par un grand nombre d'observations de femmes chez lesquelles la matrice avait franchi la vulve pendant le travail, qui se sont délivrées heureusement, et par plusieurs exemples de femmes qui sont accouchées après leur mort. Ces faits prouvent aussi que l'action de cet organe est indépendante de la volonté.

Dans l'ordre naturel, l'utérus est aidé dans l'expulsion de l'enfant par les contractions du diaphragme et des muscles abdominaux : ces muscles, qui sont les puissances auxiliaires du travail de l'enfantement, tendent, en se contractant simultanément, à chasser l'enfant dans le sens d'une diagonale qui serait dirigée vers l'ouverture inférieure du bassin. Pendant les contractions, ils

Diction. des sc. méd. art. naissance.

s'appliquent immédiatement sur la matrice, soutiennent ses parois, et les mettent à l'abri d'une rupture. Leur action est soumise à la volonté, excepté cependant vers la fin du travail.

Toutes les parties de l'utérus se contractent en même temps pendant l'accouchement; mais la contraction des parties supérieures est plus forte que celle du col. Si cela n'était ainsi, l'expulsion de l'enfant serait impossible : cette contraction est de toute évidence; car sur quelque point qu'on touche les parois de cet organe dans l'instant d'une douleur, on sent qu'il présente de la dureté, et si l'on introduit en même temps le doigt indicateur dans l'orifice, on s'aperçoit que ce dernier se resserre et se durcit. L'on sait que la dureté dans les organes musculeux indique la contraction, et que la souplesse tient au relâchement. Au reste, on éprouve cette contraction simultanée des fibres du corps et du col de l'utérus d'une manière bien sensible, si la main se trouve dans cet organe pendant une douleur, en même temps que le poignet est pressé au point de faire perdre la faculté d'agir et de sentir.

Les humeurs qui affluent vers l'utérus pendant la gestation, gagnent de proche en proche les parties qui l'environnent; les symphyses ligamentocartilagineuses du pubis, du sacrum et du coccyx, gonflées par les sucs, cèdent sensiblement, et unissent moins les os entre lesquels elles sont placées. C'est à ce ramollissement des symphyses qu'est due la mobilité que présente ordinairement le bas-

sin des femmes mortes pendant le travail, ou peu de temps après l'accouchement. En l'examinant en pareil cas, M. Chaussier a trouvé un pouce d'épaisseur au cartilage inter-pubien. Les choses étant ainsi disposées, il me semble qu'il est bien naturel de penser que les parties qui unissent le bassin cèdent aux efforts que la tête de l'enfant exerce sur lui en se dégageant, et que si l'écartement qui en résulte n'est pas d'une nécessité absolue pour que l'accouchement ait lieu, il sert toujours à le rendre moins pénible.

3°. Des soins que demande l'état de la femme pendant le travail de l'enfantement.

Nous avons dit, au commencement de ce paragraphe, que bien que l'accouchement fût une fonction qui, dans le plus grand nombre de cas, s'exécutait par les seules forces de la nature, il était néanmoins devenu l'objet d'un art dont la pratique offrait parfois les plus graves difficultés, et qui par cela même exigeait les connaissances les plus étendues. Cette proposition, si vraie en elle-même, a cependant été combattue par une foule de personnes, dont la plupart eurent en vue, moins le renversement de la proposition que cette conséquence qui en découlait naturellement, que cet art ne pouvait être exercé dignement que par des médecins, et ne devait pas être abandonné à la maladresse de l'ignorance, ou à l'imprévoyance de la routine. Parmi ceux qui s'efforcèrent de prouver que la profession d'accoucheur ne devait pas être

exercé par des hommes, on compta des moralistes et des médecins : les premiers, confondant les préjugés avec les lois de la morale, et prenant le simulacre de la vertu pour la vertu elle-même, soutinrent la cause prétendue des bonnes mœurs avec les armes impuissantes d'une rhétorique d'école ; et les seconds, par des faits choisis à dessein, ou des cas généraux insuffisans pour trancher une question aussi importante. Leurs adversaires au contraire, convaincus que la nature a ses écarts aussi, et que la plupart de nos habitudes sociales ne sont propres qu'à entraver sa marche, continuèrent leurs recherches, et se contentèrent d'opposer à des vaines déclamations le grand nombre des femmes qu'ils arrachèrent journellement à la mort, à laquelle l'impéritie des matrones les eût infailliblement vouées. En supposant même qu'il fût possible d'initier des femmes dans la pratique de tous les moyens mécaniques qui doivent assurer à une femme une heureuse délivrance, quel genre de responsabilité offriraient-elles dans cette foule d'affections que la moindre imprudence entraîne à la suite de l'accouchement, et qui moissonnent à elles seules les deux tiers des femmes qui succombent dans cette circonstance. Mais si des raisonnemens ne suffisaient pas pour prouver l'immense supériorité du médecin sur une sage-femme quelque instruite qu'elle fût, dans la pratique des accouchemens, et pour détruire l'erreur des femmes qui se laisseraient encore aveugler par

des préjugés, je me contenterai d'exposer que sur vingt mille femmes qui accouchent et survivent à leurs couches, dix-neuf mille, terme moyen, sont délivrées par les seules forces de la nature, sept cents le sont par des manœuvres auxquelles la plupart des sages-femmes sont ordinairement étrangères, et trois cents ne doivent la vie qu'à des opérations dont l'exécution exige l'adresse la plus consommée. Or, quel homme sensé pourrait prétendre que la vie de cinq ou six cents femmes au moins, dût être sacrifiée à la crainte d'effaroucher la timidité, ou même d'alarmer la pudeur de vingt mille.

Qu'on ne me cite pas ici l'exemple de quelques nations anciennes qui s'accordèrent à ne pas admettre le ministère des hommes dans les accouchemens; dans ces nations, l'éducation des femmes au lieu de tendre comme parmi nous à leur donner une existence pour ainsi dire toute artificielle, n'avait d'autre but que de leur procurer une constitution vigoureuse. en favorisant le développement régulier de tous leurs organes. Eh! que pouvons-nous opposer à de semblables institutions? D'une part, des bassins viciés par la compression imprudente des corsets, une inaction qui enlève toute force aux puissances contractiles, et une susceptibilité nerveuse qui en exagérant les douleurs, détruit jusqu'à l'ombre du courage; et d'une autre part, des lois dont l'imprévoyance va jusqu'à permettre le mariage à des femmes que leur confor-

mation met dans l'impossibilité physique d'accoucher, sans compromettre leur vie et celle de l'enfant qu'elle devrait mettre au jour.

Penserait-on maintenant que la cause de la décence et des bonnes mœurs dût l'emporter sur tant de considérations; mais en quoi la présence d'un homme, auprès d'une femme qui accouche, blesse-t-elle les lois de la bienséance? Avant les lois des convenances existent les lois de la nature, et celles-ci trouvent juste qu'un être qui entrevoit un danger s'entoure de toutes les précautions qui peuvent l'en garantir. Je ne suis même pas loin de croire que, parmi les femmes qui consentent à s'abandonner à la merci des sages-femmes, le plus grand nombre le font moins par une répugnance bien prononcée pour les accoucheurs, que par la crainte d'effaroucher la susceptibilité de quelques maris ridicules. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que toutes celles qui ont réclamé une fois les soins d'un accoucheur, blâment ouvertement le préjugé bizarre qui avait pu les en détourner.

Comme cette question touche de près les plus chers intérêts des femmes, il était naturel que je l'examinasse avec quelques détails, et je m'estimerai heureux si je contribue à les convaincre qu'elles commettent une imprudence en s'abandonnant à des mains inexpérimentées. Voyons maintenant quelle doit être la conduite d'un accoucheur appelé à donner des soins à une femme pendant le travail naturel de l'enfantement.

Le premier devoir de l'accoucheur, lorsqu'il est appelé auprès d'une femme qui se dit en travail d'enfant, est, disent tous les traités d'accouchemens, de procéder à cette opération manuelle connue sous le nom de *toucher*. Mais avant de recourir à cet examen toujours pénible pour une femme, il est une précaution qu'il ne doit jamais négliger. Si la femme à laquelle il va donner ses soins le connaît à peine; si par une timidité naturelle à son sexe, elle semble ne se soumettre à ses recherches qu'avec peine, il faut qu'il la prépare peu à peu en lui représentant qu'elles sont d'une utilité indispensable pour la diriger ultérieurement, et qu'il finisse par la convaincre : la douceur et la patience lèvent presque toujours cette difficulté. Puis, si, comme il doit constamment le faire, il observe sévèrement les lois que la plus scrupuleuse décence lui prescrit, il déterminera la femme à lui accorder sa confiance, dans le cas où il ne l'aurait pas encore obtenue. Alors seulement il pourra procéder au toucher.

Par cette pratique, dont l'importance est généralement reconnue, et dont rien, aux yeux d'un esprit dégagé de préjugés, ne saurait contre-balancer les avantages, il s'assure de l'existence de la grossesse; il distingue si elle est utérine ou *extra-utérine*, vraie ou fausse, simple ou composée; il discerne les vraies douleurs de celles qui sont étrangères à l'accouchement; il juge de la position de l'enfant, de la partie qu'il présente,

de la bonne ou mauvaise conformation du bassin , de l'état sain ou pathologique des parties de la génération ; enfin par cette sage précaution : il prend connaissance de l'intégrité ou de la rupture des membranes , et peut , d'après la disposition de l'orifice de l'utérus , assigner approximativement l'époque du travail. Ses soins ne doivent pas se borner à cette exploration , il est nécessaire qu'il interroge en même temps la constitution , les habitudes , le moral même de la femme , afin qu'il puisse diriger avec méthode les secours qu'exige son état pendant toute la durée du travail.

Si l'accouchement s'opère , dans le plus grand nombre de cas , par les seules forces de la nature , il présente aussi assez souvent dans sa marche , beaucoup d'irrégularités , que l'on doit s'attacher à combattre ou du moins à diminuer. C'est ainsi que souvent , par une manœuvre adroite et une application raisonnée des seuls moyens que nous offre l'hygiène , on peut parvenir à épargner bien des souffrances à la mère , et écarter d'elle et de l'enfant auquel elle va donner le jour , une multitude d'accidens redoutables.

Suivons les progrès du travail , pour faire en sorte de tracer avec plus d'exactitude et le moins de confusion , la conduite de l'accoucheur dans les différens temps qu'on a coutume de distinguer dans cette opération.

Aussitôt que les phénomènes du premier temps se développent , la femme doit être environnée de

l'atmosphère la plus pure possible , et qui ne soit ni trop élevée ni trop basse , à peu près entre le 12^e ou le 15^e. degré (Réaumur). Un air trop chaud pourrait déterminer une congestion cérébrale , des convulsions ; accidens auxquels la prédisposent déjà sa position le plus ordinairement horizontale , mais surtout les efforts considérables qu'elle est obligée de faire. Trop froid, l'air tendrait encore à entraver la marche naturelle du travail , en frappant les parties génitales d'une constriction qui s'opposerait à leur entier développement. En même temps on recommande à la femme de lâcher tous les cordons de ses vêtemens , et de se débarrasser de ceux de ces derniers qui seraient capables de l'incommoder. La moindre compression, la gêne la plus légère , à laquelle l'habitude la rend insensible dans l'état ordinaire , devient insupportable et quelquefois dangereuse à cette époque.

Les alimens qu'on permettra à une femme dans le travail de l'enfantement , mérite aussi de fixer l'attention de l'accoucheur. Si elle est d'une constitution forte , d'un tempérament sanguin ; si le travail marche régulièrement et avec rapidité , il ne faut permettre aucune nourriture , à moins que , n'en ayant pris depuis un temps assez considérable , elle n'en demande avec beaucoup d'instances : alors un bouillon de viande sera prescrit seulement. Sa boisson sera bornée aux délayans , tels que l'eau sucrée , une décoction de chiendent , d'orge , une légère limonade de citron , de groseilles ; mais

toutes ces boissons seront prises en petite quantité : car dans cet état , l'estomac a très peu d'aptitude à remplir ses fonctions , la plus grande partie des forces vitales étant dirigée vers l'utérus. On se gardera bien aussi d'ordonner, comme le font communément les personnes étrangères à la médecine et la plupart des sages-femmes , le vin chaud sucré, dans lequel on fait infuser la cannelle et auquel on ajoute l'eau-de-vie et certains élixirs ; moyens incendiaires capables de déterminer une perte ou d'autres accidens presque aussi formidables.

Mais si la femme est faible , d'un tempérament lymphatique ; si la misère , ou d'autres circonstances lui ont imposé beaucoup de privations pendant sa grossesse ; si l'épuisement des forces fait redouter la lenteur et l'insuffisance des contractions pour la terminaison du travail ; si enfin l'utérus tombe dans l'inertie, il faut au contraire s'attacher à soutenir ou à relever ses forces , et dans cette intention, donner un bon consommé , un ou deux œufs frais , ou tout autre aliment qui , sous un petit volume , contiendra une assez grande quantité de substance nutritive. Quelques cuillerées de vin vieux de Malaga , d'Alicante , de Madère , sont encore ici parfaitement indiquées. On sait aussi que le repos est un des meilleurs moyens de rétablir les forces ; ainsi , lorsqu'il y a quelque penchant au sommeil , loin de le détruire en cherchant à distraire la femme , il convient de le favoriser ; mais il faut pour cela employer les

moyens les plus simples, et n'user qu'avec une extrême circonspection des substances narcotiques, même celles qu'on désigne communément sous le nom de calmantes. Si on parvient à lui procurer du sommeil, il arrive souvent qu'à son réveil elle a recouvré une somme de forces suffisantes pour faire valoir avantageusement de nouvelles douleurs.

Une des causes assez fréquentes de l'épuisement des forces, ce sont les cris immodérés que jettent les femmes pendant les contractions de l'utérus. Exiger de l'être qui souffre un silence absolu, et pour l'obtenir employer des expressions dures ou peu choisies semble, à tout médecin qui connaît la dignité de sa profession, un procédé révoltant et cruel. Ce n'est pas d'ailleurs en méprisant l'expression de la douleur qu'on doit espérer de la calmer. Il faut au contraire, à force de propos doux et consolans, les engager à se contraindre, et leur représenter qu'en agissant de la sorte, elles ne font que reculer la fin du travail et compromettre les jours de leur enfant. J'ai vu une femme qui manifestait sa souffrance par les cris les plus aigus, se calmer d'une manière subite dans la crainte de ne pouvoir embrasser le fruit de son amour.

Il est encore une autre circonstance qui peut apporter quelque obstacle à la marche régulière des douleurs, et qui, pour cette raison, ne doit jamais échapper à l'attention du médecin : je veux

parler de l'impression désagréable que fait quelquefois sur le moral de la femme la présence de certaines personnes qu'on a réunies dans sa chambre. Afin d'éviter toute espèce de dérangement, il lui demandera de bonne heure qu'elles sont celles qu'elle a choisies pour rester auprès d'elle, et il écartera sans retard celles qui n'ont point été désignées, en alléguant avec adresse un prétexte quelconque.

S'il y a quelque temps que la femme ne s'est présentée à la garde-robe, il est utile de délivrer les intestins, et particulièrement le rectum, des matières qui, par leur volume et leur dureté, rendraient l'accouchement plus difficile : un ou deux lavemens d'eau simple ou d'une décoction de graine de lin, pourront être employés à cet effet. La vessie doit aussi être dans un état de vacuité. Si la femme n'a uriné depuis long-temps, et qu'elle ne puisse le faire malgré le besoin qu'elle en éprouve, parce que la compression qu'exerce l'utérus sur le col de la vessie s'y oppose, il faut recourir au cathétérisme.

Malgré la force et la fréquence des douleurs, il arrive quelquefois que l'orifice ayant beaucoup de rigidité, ne se dilate que très lentement. Cette complication qui ralentit les progrès du travail, et que l'on rencontre surtout chez les femmes parvenues à un âge avancé sans avoir encore eu d'enfans, cède le plus souvent à l'emploi de la saignée. Si la rigidité persistait encore à cette évacuation,

on pourrait lui associer avec avantage les bains , les demi-bains , les fumigations émollientes modérément chaudes. Si dans ces circonstances les résultats de la saignée employée seule ne repondaient pas à l'attente du médecin , il n'en est pas de même , lorsqu'en raison de la violence des douleurs , des symptômes de congestion cérébrale se font apercevoir dans cet état caractérisé par la tuméfaction et la rougeur de la face , l'état des yeux , la pesanteur de la tête , la turgescence des vaisseaux sanguins , l'engourdissement des membres , la cessation des contractions , une large saignée du bras ou du pied prévient constamment les effets ultérieurs de cette congestion. Enfin cette circonstance est parfaitement celle où on retirerait de l'emploi des substances , que j'ai indiquées à la page 276 , les plus heureux effets ; car on a vu le système musculaire être mis en jeu avec une telle force , que le diaphragme et les muscles abdominaux , et surtout la matrice elle-même , ont été rompus. M. Chaussier m'a montré , en présence du docteur Londe , le sternum d'une femme qui , dans la violence des contractions , s'était fracturé à sa partie moyenne.

Lorsque les douleurs languissent , au contraire , faut-il , à l'exemple des anciens , employer les lavemens irritans , dans la vue d'exciter sympathiquement l'action de la matrice ? Je pense que l'inflammation plus ou moins intense et toujours à redouter , qu'ils sont capables de déterminer sur

le rectum, et par suite sur le peritoine, ne doit pas faire balancer à rejeter leur usage. Quant aux vomitifs et aux sternutatoires, auxquels on avait encore recours dans la même intention, ils sont aujourd'hui presque entièrement tombés en désuétude, car ils développent, de la part des muscles abdominaux et du diaphragme, des contractions tellement vives que la rupture de la matrice ou de violentes hémorrhagies pourraient en résulter.

On a beaucoup vanté dans ces derniers temps le seigle ergoté comme très propre à accélérer l'accouchement. Quelques personnes même en ont fait l'objet d'un secret et la base de quelques unes de ces spéculations que réprouve la dignité de notre art. Ce médicament est loin d'être nouveau, car M. le docteur Carteron, chirurgien en chef de l'hôpital de Mâcon, m'a assuré l'avoir employé depuis long-temps avec le plus grand succès. Quelque peu disposé que je sois à conseiller d'introduire dans la matière médicale des substances dont l'action éminemment vénéneuse est attestée par une foule d'expériences, l'assentiment du chirurgien distingué dont je viens de citer le nom, est tout à fait propre à vaincre ma répugnance à cet égard. Ainsi, je pense que cette substance, dont l'action paraît se diriger sur les puissances contractiles et se faire ressentir plus particulièrement sur la matrice, qui est alors le siège de la plus forte irritabilité, pourrait être employée lorsque l'accouchement ne trouve d'autre obstacle que l'iner-

tie de la matrice, et surtout lorsqu'une hémorrhagie exigerait que l'on facilitât la prompte terminaison du travail. Comme il n'agit sur l'utérus que lorsque l'accouchement est à terme ou qu'une cause quelconque a déjà mis en jeu l'action de cet organe, on n'a pas à craindre, en le préconisant, de favoriser des vues criminelles.

Cependant la force des douleurs augmente ainsi que leur fréquence : bientôt le travail est dans toute sa force, et tout annonce un changement prochain. C'est à cette époque le plus ordinairement que les membranes se présentent à l'orifice de l'utérus. Leur densité peut quelquefois retarder l'accouchement en résistant aux efforts réitérés des contractions, et exiger leur rupture artificielle. On ne doit opérer cette rupture qu'avec beaucoup de circonspection, et lorsque l'orifice est suffisamment dilaté, que son bord est assez souple et assez mince pour ne pas s'opposer à la sortie de l'enfant, si ce n'est cependant dans les cas de convulsions ou d'hémorrhagie. M. Gardien donne le précepte de ne les percer que lorsque la poche qu'elles forment se trouve à fleur des grandes lèvres, et qu'elle proémine pour ainsi dire hors du vagin. La manière d'ouvrir cette poche est en général fort simple : le plus souvent il suffit de la presser légèrement avec l'extrémité du doigt indicateur, et si on ne réussissait pas, on pourrait se servir de la pointe de ciseaux guidés par ce même doigt. On ne doit employer ce dernier

moyen qu'avec beaucoup de circonspection, évitant de blesser l'utérus, quelquefois descendu avec la tête dans l'excavation du bassin, ou la tête du fœtus, en confondant la poche des eaux avec les tumeurs sanguines placées sous les tégumens du crâne. Cette erreur ne sera pas commise, si on se rappelle que la poche est lisse, tendue pendant les contractions, et qu'au contraire la peau de la tête du fœtus est plus ou moins froncée, couverte de cheveux et sillonnée par les sutures et les fontanelles. Quant à la méprise qu'on pourrait commettre à l'égard de la matrice, la douleur qu'éprouverait la femme aux premières pressions exercées sur cet organe, la ferait éviter.

Après l'ouverture de la poche des eaux, l'accoucheur ne doit pas quitter la femme; car les douleurs deviennent encore plus vives, plus longues et plus rapprochées; la tête s'engage dans l'orifice de l'utérus; la tumeur qu'elle forme en poussant au devant d'elle les parties génitales externes, devient de plus en plus saillante; elle franchit la vulve, le tronc paraît, et l'accouchement va se terminer.

Jusqu'au moment de la rupture de la poche des eaux, la femme a pu rester assise, en un mot se placer comme elle le désirait: il n'en est point de même après leur écoulement, sa position ne doit pas être arbitraire. A cette époque du travail, il faut la placer sur le lit destiné à la recevoir. Ce lit, comme tout le monde le sait, est le plus com-

munément en France un lit de sangle, dont la largeur n'excède pas trois pieds, garni de deux ou de trois matelas, dont le supérieur est plié sur sa longueur, orné de plusieurs oreillers propres à soutenir la tête, et recouvert suffisamment de draps. Quand ce lit est ainsi disposé, on place la femme de manière que ses lombes seulement reposent sur le pli du matelas supérieur, et que le bassin soit dégagé de toute compression pour favoriser l'entier développement des parties molles. Il est alors indispensable de procéder au toucher pour prendre une connaissance plus certaine de la partie que présente l'enfant et de la position qu'elle affecte, dans la vue de changer ou de modifier ce qui pourrait s'opposer à la marche régulière de l'accouchement.

Ces recherches faites, on se représentera le tableau du mécanisme de l'accouchement, afin que toutes les manœuvres ne tendent qu'à l'imiter dans sa dernière période. Mais il est une précaution qu'on ne doit pas omettre, surtout lorsque la tête et les épaules menacent d'entraîner l'utérus au devant d'elles : elle consiste à soutenir les bords de l'orifice pendant les douleurs avec l'extrémité de quelques doigts. Avant que la tête ait franchi le détroit supérieur du bassin, la femme éprouve presque toujours, comme nous l'avons dit, des douleurs quelquefois insupportables dans la partie antérieure et interne des cuisses et vers la région des reins. Le moyen efficace de dé-

truire les premières, est le changement de position de l'enfant et l'accélération du travail. Quant aux douleurs vers les reins, l'expérience journalière prouve qu'en soulevant les lombes à l'aide d'une serviette roulée, on parvient à en diminuer notablement l'intensité, souvent même à la suspendre entièrement.

La tête, après être parvenue dans l'excavation du bassin, arrive à la vulve, et, là, pousse au devant d'elle le périnée. Celui-ci est alors tellement distendu, qu'il court le plus grand risque de se déchirer. Pour parer à cet accident, qui est d'autant plus fâcheux, qu'outre les douleurs excessives qu'il occasionne, on obtient très difficilement la cicatrisation des bords de la plaie; on doit, lorsqu'il est imminent, engager la femme à modérer ses efforts et soutenir le périnée avec la paume de la main placée transversalement, de manière que son bord radial regarde la commissure postérieure. On recommande en même temps à la femme de fléchir et d'écarter médiocrement les cuisses, afin que, moins violemment distendues, les parties que l'on soutient se moulent plus facilement sur la tête de l'enfant.

Lorsque la vulve est très étroite, disposition que l'on rencontre chez la plupart des femmes qui accouchent pour la première fois, je pense qu'il vaut mieux lutter pendant plusieurs douleurs contre leurs efforts en retenant la tête, pour donner à cet orifice le temps de se dilater, que de la laisser

franchir dès qu'elle se présente , et de courir ainsi le risque de voir déchirer le périnée. Il me semble qu'on ne peut pas balancer entre quelques instans de souffrances de plus, et les inconvéniens attachés à cet accident. Aussitôt que la tête a franchi les parties génitales externes , la face se tourne vers l'une des cuisses de la mère , selon le point du bassin qu'elle occupait avant de s'engager dans l'excavation ; et bientôt paraissent les épaules dont une nouvelle douleur achève l'expulsion ainsi que celle du reste du corps. Si elles tardent trop à sortir , soit parce qu'elles offrent un volume très considérable , soit parce que la vulve se resserre avec force devant elles , il faut , pour accélérer l'accouchement et s'opposer à l'étranglement de l'enfant, introduire le doigt indicateur de chaque main et aller saisir les aisselles.

Après l'expulsion de l'enfant , la femme ne doit pas être abandonnée à elle-même , elle a encore besoin de secours. L'accoucheur, après avoir donné les premiers soins au nouveau-né , doit s'occuper de la *délivrance*. Cette opération qui , comme nous l'avons dit, consiste dans la sortie des annexes hors de la cavité de l'utérus , est le plus souvent l'ouvrage de la nature dont il suffit d'observer l'intention et de seconder les efforts. De légères douleurs , qui succèdent au repos dont a joui la femme immédiatement après la sortie de l'enfant, viennent annoncer à l'accoucheur le moment où la délivrance va s'effectuer. Se rappelant alors que l'ex-

pulsion du placenta est opérée par les mêmes puissances que celles qui ont servi à l'expulsion du fœtus , il aidera leur action par de légères frictions exercées sur la région hypogastrique ; puis , s'aisissant le cordon ombilical, il exercera sur lui de légères tractions parallèles aux axes des détroits du bassin , et lorsque le placenta aura franchi la vulve, il le recevra d'une main, ainsi que les membranes lorsqu'elles viennent à paraître, tandis qu'avec l'autre main il le tirera en le roulant sur lui-même , afin que les membranes se détachent et sortent dans leur entier. A la suite de cette opération il doit examiner attentivement le placenta pour s'assurer s'il est expulsé en totalité, et saisir dans l'intérieur de l'utérus les portions de ce corps étranger qui pourraient y être restées et dont la présence pourrait occasionner des accidens. Cependant s'il n'en restait qu'un faible lambeau , il serait inutile de s'en occuper , parce qu'il sortirait quelques instans plus tard avec le sang et les lochies.

Enfin l'accoucheur doit faire quelques frictions sur l'hypogastre , pour favoriser le retour de l'utérus sur lui-même , recommander à l'accouchée de les continuer pendant quelque temps, et reconnaître par le toucher si la matrice n'offre pas d'autre indication à remplir.

Voyons maintenant qu'elle est l'ensemble des soins que réclame la position d'une femme nouvellement accouchée.

§ III.

Des règles suivant lesquelles doivent être dirigés les soins appropriés à l'état de la femme nouvellement accouchée.

Quelque facile qu'ait été l'accouchement, il a occasionné de violens efforts; la femme est épuisée par les souffrances qu'elle vient de supporter; sa sensibilité a été exaltée au point d'être momentanément anéantie; son visage est décoloré, son pouls moins fort et moins fréquent; elle ne sent plus la même chaleur, et quelquefois tout son corps frissonne. Cependant cet état de faiblesse n'est qu'instantané: délivrée de ses fatigues, elle goûte bientôt les douceurs du repos. Ce bien être si nécessaire remonte les puissances de la vie; la chaleur se ranime, le pouls acquiert plus de régularité, une légère moiteur se répand uniformément sur toute la surface du corps, et elle éprouve un sentiment de douce tranquillité, une sorte d'agréable langueur qui contraste avec les douleurs aiguës de l'enfantement, qu'elle lui fait oublier. C'est le calme après l'orage; elle jouit enfin du bonheur d'être mère; la sérénité de la joie qu'entraîne ce sentiment si pur et si doux succède aux cruelles impressions des souffrances qu'elle vient d'endurer, et qui laissent sur ses traits l'empreinte d'un abattement, que n'efface qu'à moitié l'expression du plaisir qu'elle éprouve. Enfin, un léger sourire vient tout à coup effleurer ses lèvres à l'aspect

de son enfant, dont le premier soupir dissipe jusqu'à l'ombre de ses douleurs. Ah ! il était naturel que l'idée délicieuse d'avoir donné la vie vînt dissiper le souvenir même de la crainte qu'elle a eue de la perdre ; mais ce qu'il y a d'admirable en elle , c'est que le plaisir d'être mère , et la fuite de la douleur, n'excluent pas de son cœur le sentiment de la reconnaissance : quel est le médecin qui , sachant interpréter le tendre regard dont il est en ce moment l'objet, ne sent pas toute la dignité de sa profession , et n'oublie pas les peines auxquelles elle le condamne.

Mais, délivrée de ses plus fortes douleurs , elle n'est point encore pour cela hors de tout danger ; sa position exige alors plus que jamais des soins et de la prudence , et les secours de l'hygiène sont si nécessaires dans ce moment , où l'on a si souvent à combattre des préjugés pernicieux , qu'on ne saurait exposer avec trop de soin les règles suivant lesquelles ils doivent être dirigés. Comme ces règles ne sont qu'une conséquence de l'état physiologique dans lequel se trouve la nouvelle accouchée, jetons un coup d'œil rapide sur l'ensemble des principaux phénomènes naturels qui signalent sa position.

Aussitôt que l'utérus est débarrassé du produit de la conception , il se resserre et prend peu à peu son état antérieur. Le dégorgement sanguin qui suit la sortie du placenta diminue et prend une couleur moins foncée. Après vingt-quatre ou trente heures , il ne coule qu'une sérosité rous-

sâtre qui ne tarde pas à prendre une apparence puriforme, et subsiste ainsi jusqu'au troisième jour environ, où s'opère un nouvel ordre de fonctions. Alors le pouls se développe et prend de la fréquence, une douce chaleur se répand dans tous les membres, la peau devient humide et un léger frisson annonce la réaction sympathique du cœur et de tout le système circulatoire sanguin, scolastiquement désignée sous le nom de fièvre de lait, qui dure le plus ordinairement vingt-quatre heures. Les lochies sont moins abondantes ou disparaissent en totalité; les seins se gonflent, le lait s'y amasse et se fait jour par le mamelon, si la femme prend elle-même le soin de nourrir son enfant; si, au contraire, elle n'allait pas, le lait tuméfie les mamelles, les engorge et cause souvent une vive douleur. Cet état d'excitation ne dure guère au delà de vingt-quatre heures, au bout desquelles survient une détente générale : le gonflement des seins s'apaise, les sueurs deviennent abondantes, et les lochies reprennent leur cours, acquièrent une couleur blanchâtre, prennent la place des autres évacuations, diminuent peu à peu et se terminent plus ou moins promptement, suivant la constitution de la femme, et une foule d'autres circonstances.

Les choses ne se passent pas toujours ainsi ; il survient presque toujours quelques légers accidens qui cèdent à des moyens appropriés à leur nature, mais dont l'examen nous est interdit, puisqu'ils

sortent de la marche qu'affectent les suites naturelles de l'accouchement.

D'après ce court exposé des principaux phénomènes qui accompagnent l'accouchement dont la marche et les suites ordinaires ne sont compliquées d'aucun accident, il est facile de saisir les indications hygiéniques que présente l'état de la nouvelle accouchée; elles consistent à faire disparaître la fatigue par le repos le plus absolu, diminuer l'exaltation nerveuse par l'éloignement des objets qui pourraient produire de l'excitation, favoriser la marche régulière des fonctions et sécrétions nouvelles. Essayons de tracer avec une succincte précision le plan suivant lequel doivent être remplies ces diverses indications. Commençons par les soins qui doivent suivre immédiatement le travail de l'accouchement, ce qui a rapport, par exemple, à la propreté, au lit, et même à l'habillement de la nouvelle accouchée.

1°. Tant que le sang coule liquide et abondant, on laisse la femme sur le lit où elle vient d'accoucher; cependant, on ne doit pas trop tarder à la transporter dans celui où elle doit passer le temps de ses couches, à moins qu'il ne survienne une hémorrhagie, ou que l'état de l'utérus ne porte à la redouter. Le transport agite moins la femme quand il a lieu dans les premiers momens; mais on ne doit jamais lui permettre de marcher. On ne saurait trop instruire la nouvelle accouchée que l'on peut toujours changer son linge sans in-

convéniens, pourvu que celui qu'on lui substitue soit bien sec et modérément chaud; rien n'est plus contraire aux lois de l'hygiène que le préjugé ridicule qui ne permet souvent de le faire qu'après le septième, quelquefois même le neuvième jour. La précaution que quelques femmes prennent de se faire peigner avant d'accoucher, leur est toujours utile; car par ce moyen elles favorisent la transpiration de la tête, et, en rapprochant autant que possible le moment où elles soigneront leur chevelure, elles éviteront le sacrifice pénible que la négligence pourrait quelquefois les obliger à en faire.

Lorsque la femme est disposée convenablement dans son lit, on place sur ses seins un tissu doux et léger pour les préserver de l'action de l'air extérieur et favoriser la tendance qu'ils ont à exécuter la sécrétion qui leur est confiée. On entoure le ventre d'un bandage simplement contentif, mais une ceinture composée de substances élastiques et souples serait infiniment préférable; elle comprimerait plus légèrement, d'une manière plus continue, et ne serait pas aussi susceptible de se déranger. Quelle que soit la forme et la nature de ce bandage, il est utile pour soutenir les parois de l'abdomen, empêcher la formation des hernies, prévenir la tuméfaction des viscères, et diminuer en même temps la violence des tranchées utérines, c'est-à-dire les douleurs qui accompagnent ordinairement la sortie des caillots

de sang qui s'écoulent après la délivrance. Il est important que ce bandage ne soit que médiocrement serré; car autrement il pourrait gêner les viscères abdominaux qui tendent à reprendre leur position ordinaire, les refouler trop fortement sur la matrice, et déterminer l'inflammation de ces différens organes ou celle de la membrane séreuse qui les réunit tous. Mais on ne peut jamais sans danger comprimer les seins, et encore moins y appliquer des topiques astringens ou répercussifs pour s'opposer à leur développement et prévenir l'abord du lait. Elle se tromperait d'une manière bien étrange et souvent bien fâcheuse, celle qui croirait par ce moyen conserver ses appas; car l'expérience journalière prouve que la suppression forcée du lait flétrit beaucoup plus les seins que si cette humeur avait son libre cours.

Enfin, comme les parties génitales souffrent, surtout dans un premier accouchement, on doit les bassiner avec quelque décoction émolliente qui calme la douleur et prévient leur gonflement. Dans les premiers jours les lotions astringentes auxquelles, pour certain motif, quelques femmes ont recours seraient très dangereuses; elles ont souvent suffi pour déterminer la péritonite dont tant de femmes sont atteintes pendant leurs couches.

2°. Lorsqu'on a donné à la nouvelle accouchée les soins les plus directement requis par l'accouchement lui-même, on doit apporter la plus grande attention à ce que l'air qu'elle respire soit pur : il

peut lui devenir très nuisible par les émanations qui s'y mêlent , ou par ses qualités physiques dépendantes de son refroidissement , de sa chaleur et de ses vicissitudes. Un air très chaud et renfermé est toujours dangereux ; aussi doit-on conseiller de choisir de préférence une chambre vaste , exposée , selon la saison , au nord en été , et au sud en hiver , et d'ouvrir les fenêtres surtout le matin ; c'est le moment du jour où l'air est le plus pur. On doit laisser les rideaux ouverts pour que les émanations qui s'échappent inévitablement du lit puissent s'exaler dans la chambre et se perdre dans l'air ambiant. Mais le moyen le plus sûr de prévenir les mauvaises odeurs est de tenir le lit très proprement , de renouveler les linges qui servent à sa garniture , d'enlever sur-le-champ toutes les excréments , et de ne fermer les rideaux du lit que pendant le temps qu'on est occupé à renouveler l'air de l'appartement.

Les substances de nature à fournir une odeur , quelque suave même qu'elle soit , doivent être éloignées d'une femme récemment accouchée , avec plus de soin encore que durant sa grossesse. On doit entretenir dans sa chambre une douce température , choisir les combustibles qui fournissent le moins de fumée , et éviter surtout ceux qui laissent échapper des émanations odorantes. Dans notre climat le printemps et l'automne sont les saisons où une nouvelle accouchée a le plus de précautions à prendre. Le plus ordinairement , sa

première sortie est d'aller à l'église signaler son retour à la santé et à ses occupations domestiques ; elle s'expose par ce moyen à tous les dangers qui sont la suite d'un changement brusque de température , et gagne souvent , en passant d'un appartement chaud dans un lieu humide et froid , où elle reste immobile , des inflammations profondes des viscères abdominaux , mais le plus ordinairement des éruptions cutanées et des affections rhumatismales. Ces diverses maladies ne sont toutes que l'effet du déplacement de l'excitation qui , de l'utérus et des glandes mammaires , se porte sur de nouvelles parties , et que les femmes , quelques médecins même étrangers aux connaissances physiologiques , ne manquent pas de qualifier de lait répandu. Ce serait aux ministres de la religion , comme le remarque avec raison le docteur Marc , de n'accorder leur bénédiction aux femmes relevant de couches que lorsqu'elles seraient munies d'un certificat de leur médecin , attestant que leur santé est suffisamment affermie pour qu'elles puissent se livrer sans danger à leurs habitudes ordinaires.

3°. On est généralement dans l'usage de donner à l'accouchée , immédiatement après sa délivrance , du bouillon ou une légère quantité de vin étendu d'eau. Si cette pratique peut être tolérée sans inconvéniens , on ne saurait trop blâmer la méthode incendiaire usitée dans plusieurs pays , et notamment dans la classe du peuple , de donner indis-

tinctement les boissons les plus excitantes dans le dessein de prévenir les tranchées.

Comme la plupart des règles de régime appropriées aux suites de l'accouchement ont été tracées dans presque tous les traités consacrés à cette fonction, disons qu'en général, si la femme prend le soin de nourrir son enfant, elle a peu de changemens à faire subir à son régime ordinaire ; mais celle qui ne remplit pas ce devoir a plus de précautions à prendre. Pendant les deux premiers jours, si elle éprouve de l'appétit, on lui donne de légers potages, des œufs frais ; mais le bouillon suffit à celle qui n'éprouve aucune envie de prendre de la nourriture. Le jour dit de la fièvre de lait, si l'excitation générale est forte, on doit s'en tenir au bouillon, même pour celle qui allaite, et lorsque cet état est passé, on peut permettre l'usage des viandes rôties, des poissons frais, des végétaux herbacés. Au reste, on doit avoir égard à sa manière de vivre habituelle, et sacrifier quelquefois même la raison à l'habitude. On a tort de défendre les fruits mûrs ; ils sont utiles surtout à celle qui ne nourrit pas. L'eau sucrée ou édulcorée avec le sirop de guimauve, de capillaire, forme ordinairement la boisson habituelle d'une femme nouvellement accouchée.

Toujours occupé de l'humeur laiteuse et des prétendus ravages qu'elle occasionne, le vulgaire fait jouer un rôle éminent aux purgatifs prétendus antilaiteux. Si ces médicamens étaient toujours

innocens, on pourrait se conformer à l'usage et même sacrifier aux préjugés. Mais comme ils sont tous tirés de la classe des purgatifs énergiques, tels que le sulfate de potasse, de soude (sels de duobus, de glauber), etc., on doit craindre qu'ils ne portent une irritation sur le tube intestinal, et n'occasionnent des diarrhées dangereuses ou même des péritonites. Il faut donc en limiter l'usage aux cas où, non pas comme le veut un préjugé médical trop généralement répandu, il est nécessaire de remédier à l'embarras des premières voies, car ils seraient d'autant plus pernicioeux qu'il existerait des signes d'irritation gastrique; mais aux cas où l'on juge convenable d'opérer une dérivation sur la muqueuse intestinale. Le nitrate de potasse, donné à faible dose dans les boissons, excite quelquefois d'une manière salutare, sous ce rapport, les voies urinaires. Le professeur Chaussier emploie à l'hospice de la Maternité les purgatifs les plus doux, comme la manne dissoute dans le jus de pruneaux. M. Désormaux a montré le ridicule de l'opinion qui tend à faire regarder la canne de Provence comme un antilaiteux par excellence; cependant comme cette substance est presque inerte on peut souvent en tolérer l'usage. Il n'en est point ainsi de l'armoise, de la matricaire, de la rue, qu'on prétend propres à rappeler les lochies; la cause de la suppression de ces dernières se trouve toujours dans un état d'érethisme, même d'inflammation de la matrice où de

quelque autre organe , ou bien dans une altération du système cérébral. Dans tous ces cas , les boissons excitantes seraient essentiellement nuisibles.

4° Les douleurs et les agitations violentes auxquelles la femme a été exposée avant et après l'accouchement doivent l'inviter au repos ; aussi doit-on lui procurer ce calme devenu si nécessaire à sa position , en prescrivant le plus parfait silence dans sa chambre , en interdisant toute visite , et en ne laissant auprès d'elle que les personnes choisies par elle-même pour lui donner des soins. On peut lui permettre de se livrer au sommeil dès les premières heures , si elle en éprouve le besoin ; le sommeil ne s'oppose pas à ce que l'utérus revienne sur lui-même , et il est aussi facile de reconnaître , pendant qu'elle se livre au repos , s'il survient une hémorrhagie inquiétante , que pendant la veille.

Mais dans les cas où cet accident survient , doit-on la laisser continuer de dormir ou l'éveiller ? C'est une question sur la solution de laquelle tous les accoucheurs ne sont pas d'accord. Les uns , sur l'exemple d'Antoine Petit et de Lamotte , ont prétendu que le sommeil ne pouvait que faciliter l'hémorrhagie , en permettant à l'activité dont les organes de la vie de relation jouissent pendant la veille , de se reporter sur la matrice , de même que sur tous les organes de la vie intérieure ; et s'appuyant de plusieurs observations qui attestent qu'il a suffi , pour arrêter certaines hémorrhagies ,

de placer les malades dans des appartemens fortement éclairés par l'éclat d'un grand nombre de bougies. D'autres, en plus grand nombre, ont soutenu que l'excitation déterminée par la veille, devait être partagée par la matrice dont la vitalité, et par suite l'hémorrhagie, devaient être accrues. Ceux-ci ont eu l'expérience journalière en faveur de leur opinion ; mais leur explication est vicieuse ; ils auraient dû au contraire répondre à ceux de l'avis opposé : oui, dans le sommeil, l'activité de la matrice est augmentée ; mais c'est en vertu de cette activité qu'elle revient sur elle-même, et ce retour à ses dimensions ordinaires ne s'effectue que par le rapprochement de ses parois, qui forme de plus en plus un obstacle à l'écoulement du sang.

Au surplus, dans l'absence de tout accident, il devient inutile de discuter sur la nécessité du sommeil après l'accouchement : le besoin doit ici servir de mesure, et je crois qu'il serait aussi inconvenant de troubler le sommeil de l'accouchée, que de vouloir le faire naître quand elle ne ressent aucune propension à s'y livrer.

Il n'est pas nécessaire, comme l'ont conseillé quelques praticiens, d'engager une femme qui vient d'accoucher, de rester couchée sur le dos pendant vingt-quatre heures, à moins qu'il n'existe une perte. Rien n'est plus propre à la délasser que de lui laisser la liberté de se tourner tantôt d'un côté tantôt de l'autre ; cette latitude suffit pour la délivrer de ces anxiétés que le lit occa-

sionne quelquefois. Si elle est bien portante, et qu'il n'existe aucun accident, elle peut se lever dès le lendemain de la fièvre de lait. Elle restera levée environ une heure, et chaque jour elle augmentera insensiblement. La première fois qu'elle se lève, elle est souvent étourdie, étonnée, et quelquefois même elle éprouve de grandes faiblesses : aussi ne doit-elle se permettre aucun exercice le premier jour. Si elle avait à craindre une chute de l'utérus, que les articulations du bassin fussent quelque peu relâchées, elle devrait prolonger au delà du dixième ou du douzième jour l'époque où elle se tiendra sur ses pieds et marchera. Quelquefois même il serait prudent qu'elle gardât le lit plusieurs semaines.

5°. Les exercices du cerveau méritent d'autant plus de fixer l'attention, qu'une excitation irrationnelle de cet organe est une des causes les plus fréquentes des accidens qui surviennent à la suite des accouchemens. Les facultés intellectuelles sont alors exaltées ou troublées par toutes les causes propres à la grossesse, et par le fait même des douleurs que la femme vient d'éprouver ; et des sensations trop vives ont presque toujours un résultat funeste. Aussi est-ce avec raison qu'on considère les altérations de l'accouchement comme la deuxième cause la plus fréquente de l'aliénation mentale. Le cerveau, dans cette circonstance, peut être affecté directement ou indirectement, c'est-à-dire que tantôt une violente émotion fait passer à l'état de

folie réelle, la susceptibilité extraordinaire dont il jouit dans ce moment; tantôt, au contraire, la suppression brusque d'un des actes par lesquels s'exécute une fonction, déterminée par une cause physique, rend le cerveau le siège de la vitalité dont jouissait l'organe chargé de cette fonction, et de ce surcroît d'excitation résulte, pour l'instrument de la pensée, un accident semblable à celui qu'auraient occasionné des excitans purement moraux.

Exemples : Une femme récemment accouchée apprend brusquement une nouvelle fâcheuse; ses idées se troublent; cette excitation du cerveau agit à la manière de tous les dérivatifs sur les glandes mammaires et la matrice, supprime leur fonction, et s'accroît de cette suppression au point de constituer dans les facultés intellectuelles un trouble persistant qui prend presque toujours la teinte de l'impression fâcheuse ou de la disposition morale dominante au moment de l'accident. Deuxième cas : Une femme, pendant ses couches, applique sur ses seins, ou vers les parties de la génération, des liquides froids ou astringens, dans l'intention de ramener ces organes à leur état ordinaire; la sécrétion du lait ou l'écoulement des lochies est immédiatement supprimée, et la vitalité dont jouissaient les seins ou la matrice, menace les organes qui, dans ce moment, sont les plus susceptibles; or, comme le cerveau est alors un des plus irritables, il est tout naturel qu'il soit un de ceux dont les fonc-

tions sont le plus souvent lésées. Voilà la véritable manière d'expliquer le mode d'action des causes qui déterminent la folie à la suite des couches. Cette théorie est non seulement conforme aux lois de la saine physiologie, mais elle est démontrée exacte par l'observation la plus légère des faits.

M. Georget a donc encore commis une inadvertance en avançant que la folie qui survient à la suite de l'accouchement est toujours la cause et jamais l'effet de la suppression du lait ou des lochies. Quand on voit manifestement cette suppression avoir lieu quelques heures, un, deux, trois jours même avant le trouble intellectuel, ne pourrait-on pas reprocher à cet auteur d'avoir prétendu que l'effet précède la cause. Comment un observateur aussi judicieux n'a-t-il pas reconnu que son opinion avait besoin d'explications atténuantes. Alors, au lieu de dire la folie, il eût dit : l'excitation du cerveau précède la suppression du lait, des lochies, des menstrues. Il eût ainsi trouvé la cause prédisposante de la folie dans cet état d'excitation du cerveau, et la cause déterminante dans la concentration sur lui de la vitalité qui abandonne d'autres organes. C'est ce que nous avons déjà reconnu à l'article de la menstruation.

On doit donc se faire un devoir scrupuleux d'avoir toute la condescendance possible pour les désirs, les caprices même d'une femme nouvellement accouchée, et redoubler de soins pour lui éviter les moindres contrariétés. On doit écarter

d'elle la visite ennuyeuse des curieux et des indifférens, que la mode et l'étiquette ont si mal à propos consacrée ; car lorsqu'on lui permet de recevoir beaucoup de personnes, il est rare qu'il ne s'en trouve pas quelques-unes qui l'entretiennent de choses qui lui déplaisent, ou lui apprennent des nouvelles qu'elle n'aurait dû apprendre que plus tard. Ce n'est même qu'avec une extrême circonspection qu'un événement heureux, imprévu, doit lui être annoncé. Les difformités que son enfant pourrait apporter en naissant, son sexe, sa mort, son départ quand elle est obligée de le confier à une nourrice étrangère, sont autant de circonstances dont il est utile de ne lui donner connaissance qu'avec cette réserve et cette prudence que la raison indique, et qui doivent lui être annoncées de préférence par les personnes qui lui sont le plus chères ou qui ont le mieux étudié son caractère.

Si j'ai exposé avec quelque détail, quelquefois même avec minutie, les soins dont doit être entourée la femme pendant l'exécution des différens phénomènes qui ont trait à la conception, je suis loin cependant de penser que la nature ait voulu faire de cette fonction une véritable maladie. L'exemple des femelles des animaux, chez lesquelles l'accouchement se fait presque toujours sans douleur et sans suites fâcheuses, et celui des femmes de quelques peuplades du Nouveau-Monde, qui accouchent partout où elles se trouvent, et

continuent aussitôt leur marche si elles sont en voyage, feraient douter de la vérité d'une telle assertion, que démentirait d'ailleurs suffisamment l'exemple des femmes de nos campagnes, que le travail de l'enfantement surprend quelquefois au milieu de leurs travaux, qu'elles reprennent assez souvent le lendemain même de cette opération, libres et exemptes de tout accident. Mais j'ai eu en vue la position du plus grand nombre des femmes, et plus particulièrement celles qui vivent dans les grandes villes, et qui sont redevables aux vices de leur éducation, et à la situation fautive dans laquelle les place constamment le genre de vie que leur assignent nos institutions, du triste privilège de voir se changer en maladie le prélude, le travail et les suites de l'enfantement. Roussel parlait assurément d'après le rêve enchanteur d'une société dont la nature serait restée dans sa pureté primitive, en prétendant que le régime auquel nous astreignons le plus grand nombre des femmes de la ville pendant leurs couches, tient plus à l'étiquette et aux conventions qu'à la nécessité elle-même. L'exemple qu'il cite des femmes d'ouvriers peu aisés, qui s'en vont à pied chez une sage-femme au moment de leurs couches, et s'en retournent de même le lendemain, est insuffisant pour étayer son opinion; car ces femmes prouvent seulement que le besoin les arme de tout le courage nécessaire pour affronter les dangers de leur état; mais à combien d'entre elles les suites de

cette précipitation ne sont-elles pas funestes ? C'est aux médecins qui dirigent les établissemens où l'on reçoit les femmes en couche à nous l'apprendre. La nécessité donne du courage, mais non des forces ; pour une femme qui fut assez heureuse pour dérober à tous les regards les marques d'une faiblesse et l'opération qui l'en délivra, vingt autres ont payé de leur vie la privation des soins auxquels la légitimité de leur grossesse leur eût donné des droits.

Dès lors que reste-t-il donc à faire au médecin véritablement philosophe ? Sont-ce des déclamations sur les progrès de notre civilisation, ou des souhaits en faveur d'un mouvement rétrograde ? Non ; mais des vœux pour que les soins dont nous entourons l'enfance de la femme ne perdent jamais de vue la constitution que sa destination naturelle réclame ; et, en attendant, des recherches propres à diminuer le fardeau des peines auxquelles l'état actuel des choses l'assujettit.

§ IV.

De l'allaitement ; des avantages qu'une femme retire d'allaiter elle-même son enfant, et des circonstances qui doivent lui interdire ce soin.

Au moment de la naissance de son enfant, les devoirs d'une mère, loin de cesser, augmentent et s'agrandissent ; la nature et son propre intérêt lui imposent l'obligation de le nourrir elle-même

de son lait , à moins qu'elle n'en soit dispensée par des raisons légitimes. C'est là une de ces vérités qui ont été reconnues par les peuples les plus anciens , les habitans de toutes les contrées ; et si nous consultations l'histoire, nous verrions les poètes chanter les douceurs de l'allaitement maternel, les naturalistes et les philosophes en démontrer l'importance et la nécessité, les médecins en conseiller sans cesse l'usage , enfin la plupart des législateurs en faire une loi ; mais cette loi existait dans la nature, tous les animaux s'y soumettent , notre espèce seule a pu dédaigner de subir les douceurs de son joug, ou s'est mise, en maintes occasions, dans la triste nécessité de s'en affranchir.

Loin de moi cependant l'idée d'exagérer, comme on l'a fait tant de fois , les inconvéniens attachés à la transgression de ce devoir ! je dois examiner cette question plutôt en médecin qui veut convaincre uniquement par des faits et des explications physiologiques, qu'en rhéteur qui ne peut chercher à persuader que par le prestige de la déclamation, et les ressorts mystérieux ou les voies détournées de l'éloquence. En agissant ainsi, il me sera facile de démontrer qu'une femme peut et doit , dans le plus grand nombre des cas, nourrir son enfant ; mais qu'il existe néanmoins de nombreuses exceptions à ce précepte , et qu'un allaitement étranger devient quelquefois indispensable et aussi avantageux pour celui-ci que pour sa mère elle-même.

Si les médecins avaient constamment suivi cette marche, ils n'auraient pas réduit quelques hommes de bien, jaloux de ramener les femmes à leur devoir, à employer des moyens qui dégénérèrent parfois en trivialités. Si même, depuis que l'immortel Rousseau consacra à ce sujet toutes les ressources de sa brillante dialectique, ils se fussent contentés de seconder ses sublimes exhortations par des preuves positives déduites des lois de l'organisme, et de bien préciser par des faits les limites de ses préceptes, au lieu de se laisser séduire par l'envie chimérique d'imiter son style, nous n'aurions sans doute aujourd'hui que de rares occasions de gémir, en voyant des femmes regarder, sans raisons valables, l'allaitement comme une tâche fastidieuse, et souvent comme un fardeau pénible.

1^o. Avantages de l'allaitement maternel pour la femme elle-même.

Dans le cours de la grossesse le lait avait été préparé d'avance pour la nourriture de l'enfant qui devait naître. Mais c'est surtout après l'accouchement que ce fluide, secrété en plus grande quantité, n'attend plus que la succion de l'enfant pour couler abondamment, et la répétition de cet acte doit entretenir sa source. D'après cette marche des lois de l'organisme, d'après ces préparatifs disposés par la nature au sujet de l'allaitement, on juge de suite de quelle importance il est que cette fonction s'accomplisse en entier, et on prévoit aisément qu'une mère ne peut, sans s'exposer

ainsi que son enfant à une foule de dangers , renoncer à ce devoir , véritable complément de la maternité , et transiger avec un ordre que la nature a tracé d'avance. C'est sur elle surtout que viennent fondre le plus souvent tous les accidens qui peuvent résulter de cette subversion.

Après l'accouchement , l'utérus qui a été pendant neuf mois le siège d'une fluxion sanguine , et d'un état permanent d'excitation , se dégorge progressivement par des évacuations sanguines d'abord , puis muqueuses ; en même temps les mamelles dont les fonctions commencent alors et ne font , pour ainsi dire , que succéder à celles de l'utérus , deviennent à leur tour un centre d'irritation en attirant sur elles la somme de vitalité dont l'utérus avait joui pendant toute la grossesse. Cette diversion de vitalité après l'accouchement contribue , nécessairement et d'une manière positive , à ramener la matrice à son état primitif. Cette explication simple et naturelle de la marche des lois vitales , à cette époque , est garantie par les phénomènes qu'on remarque à la suite d'un accouchement laborieux. Une cause quelconque d'irritation trop forte , fixée sur l'utérus , empêche cette révolution salutaire ; aussi dans la métrite , la péritonite ou d'autres phlegmasies très aiguës , les seins restent affaissés , ou le deviennent après avoir été gonflés par le lait. Cet état indique au médecin observateur que le siège de l'excitation est encore vers des organes qu'elle aurait dû abandonner dans

l'ordre naturel. Le stimulus déterminé par la succion de l'enfant dans l'allaitement maternel, en établissant un centre de vitalité plus grande sur l'organe mammaire, ou en décidant celui qui tend à s'y établir, contribue donc puissamment à maintenir les phénomènes vitaux dans la marche qu'ils doivent suivre.

Après cette explication, il n'est pas difficile de concevoir pourquoi les suites de l'accouchement sont si simples et offrent ordinairement si peu de dangers chez une femme qui allaite elle-même son enfant. En effet, les évacuations utérines sont moins abondantes, de plus courte durée, et même moins susceptibles d'être brusquement supprimées au détriment des organes étrangers aux fonctions qui s'accomplissent alors, parce que l'excitation qui se fixe sur les seins est suffisante pour contrebalancer l'effet d'une cause irritante qui affecterait toute autre partie; et dans le plus grand nombre des cas, tout ce qui pourrait arriver de cette suppression subite serait d'augmenter l'activité des glandes mammaires. La fièvre de lait, cet ensemble de phénomènes ou irritations sympathiques, qui ne sont que la conséquence d'un déplacement de fonctions, est alors aussi peu sensible, quelquefois même n'a pas lieu. Enfin, cette accumulation de lait qui se fait toujours dans les mamelles après l'accouchement, et qui a une issue naturelle lorsque la mère allaite, ne distend jamais aussi douloureusement ces organes et ne les irrite

pas au point d'y déterminer des inflammations, dont la suite la plus ordinaire est la formation d'abcès longs et si cruellement douloureux. D'autres fois, la résolution des mamelles enflammées s'opère ; mais, n'étant qu'imparfaite, elle laisse dans le tissu de la glande des oblitérations des vaisseaux excréteurs, et des indurations squirreuses que, dans la suite, un surcroît d'irritation, provenant de diverses causes, pourra faire dégénérer en affection cancéreuse.

Chez une femme qui vient d'accoucher et qui n'allait pas, la somme de vitalité que la glande mammaire, dans l'ordre naturel, doit alors s'approprier pour une nouvelle fonction, peut être facilement déversée ou attirée sur un organe qui n'est point apte à recevoir ce surcroît d'excitation : son mode d'action alors augmenté, ou son rythme naturel troublé, le fait passer de l'état normal à l'état pathologique. Toutes les maladies que les personnes étrangères à l'art, et que le vulgaire même des praticiens désignent sous le nom de métastases laiteuses, doivent être expliquées par cette théorie toute physiologique. Elles ne sont que le résultat d'un changement de destination de l'excitation qui doit précéder la formation du lait ; mais jamais l'effet de la présence de ce liquide en matière, transporté des mamelles sur les organes accidentellement affectés, quelque analogie qu'on ait cru découvrir entre lui et le contenu de certains abcès survenus ailleurs

que dans les seins, à la suite de l'accouchement; car le lait, de même que tous les fluides du corps, résorbés, comme l'a fort bien observé Bichat, ne peut conserver sa nature primitive après avoir passé par le torrent de la circulation.

Lorsque l'allaitement ne succède pas à la grossesse, et qu'il existe dans l'économie un organe qu'une maladie quelconque, ancienne ou récente, rend le siège d'une irritation ou d'un afflux sanguin habituels, cet organe se charge presque toujours de la vitalité qui abandonne la matrice après l'accouchement. C'est ce qu'on remarque dans la marche rapide qu'affecte la phthisie pulmonaire après les couches, chez une femme antécédemment atteinte de cette maladie. Si l'expérience et la raison veulent qu'on regarde l'allaitement comme un des meilleurs moyens d'arrêter la marche des maladies aiguës de la nouvelle accouchée, ils permettent donc certainement aussi qu'on pense que, dans la plupart des cas, l'exécution libre et régulière de la lactation, employée avant leur apparition, aurait également pu prévenir leur développement. Chez la femme qui n'allait pas, et dont les différens organes se trouvent dans un état d'équilibre tel qu'aucun ne reçoive immédiatement la vitalité exubérante, elle pourra persister sur la matrice et y fixer un point d'irritation qui rendra ce viscère tellement susceptible, que la cause la plus légère pourra l'affecter; de là la fréquence des ménorrhagies, des ulcérations, et

même de sa dégénérescence cancéreuse et de ces écoulemens leuchorrhéïques opiniâtres que les femmes regardent comme l'effet d'une déviation de leur lait. La nature, heureusement, est assez prévoyante elle-même pour tendre sans cesse à rétablir l'équilibre dans l'économie, en activant les fonctions de quelque organe, tel que, par exemple, les exhalans cutanés; aussi les sueurs sont-elles très abondantes chez une femme qui n'allait pas. La plus légère attention suffit pour faire reconnaître de quelle importance il est de ménager ce mouvement supplémentaire.

Quelques mères, guidées par les vues secrètes d'une frivole coquetterie, et plus occupées de leurs agrémens que de l'acquittement de leurs devoirs, se refusent à nourrir leurs enfans, parce qu'elles prétendent que cette fonction flétrit les seins et détruit ainsi l'un des principaux élémens des grâces et de la beauté. Crainte chimérique, excuse ridicule ! Si l'expérience journalière n'attestait que le contraire à toujours lieu, il suffirait pour détruire ce pressentiment de citer l'exemple des Géorgiennes et des Grecques, qui allaitent tous leurs enfans et n'en conservent pas moins, jusqu'à un âge avancé, la fraîcheur et l'éclat séduisant de ces formes admirables, que la nature s'est plu à leur donner en partage.

Ce que nous avons dit de la promptitude avec laquelle toute maladie aiguë s'aggravait, et de la facilité que recevait tout organe irritable de pas-

ser de l'état de susceptibilité extrême à l'état de maladie, à la suite de l'accouchement chez une femme qui n'allait pas, est aussi applicable au cerveau, regardé comme instrument de la pensée, qu'à tout autre organe. Comptez les femmes retenues dans les différens établissemens destinés aux aliénés, et, toutes choses égales d'ailleurs, parmi celles qui ont été mères, le nombre de celles qui n'ont pas allaité est infiniment supérieur à celui des autres.

On a cherché, dans ces derniers temps, à détruire cette proposition, en prétendant que des causes morales pouvaient seules donner lieu à une altération des facultés intellectuelles. Mais quoi ! le cerveau n'est-il donc pas soumis aux mêmes lois que tous les autres organes ; ses fonctions spéciales ne sont-elles pas influencées par ses fonctions vitales, et tout ce qui tend à exalter ces dernières ne doit-il pas augmenter l'énergie et même troubler l'exercice des premières : un estomac irrité digère-t-il aussi bien que dans l'état normal ? Non, sans doute ; et cependant, comme l'a fort bien dit M. Georget, dont je combats encore à regret ici l'opinion, « un cerveau qui pense est un estomac qui digère. » C'est par cela même que je ne vois rien de plus mystérieux dans l'un que dans l'autre, que je pense qu'ils sont soumis à des lois identiques dans leur essence, mais seulement quelque peu modifiées pour leurs résultats. Or, il faut nécessairement admettre que la vitalité dont les seins

doivent être le siège après l'accouchement, en se portant sur le cerveau, pourra déterminer l'aliénation mentale, en supposant toutefois, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que des causes morales aient rendu cet organe très impressionable dans le sens de ses fonctions spéciales; car autrement il serait alors plus particulièrement exposé à l'apoplexie, ou à une inflammation de sa substance et de ses enveloppes.

Enfin, pour prévenir ces différens inconvéniens, on est dans l'usage d'employer, afin de remplacer l'évacuation ou mieux la sécrétion du lait, et tarir sa source, des médications assez énergiques, appelées *antilaiteuses*, et qui ne sont, ainsi que nous le savons déjà, que des révulsifs puissans dont l'action se porte sur les intestins, les reins, la peau. Tous ces moyens, qui n'ont pour effet que d'établir une excitation momentanée, et par suite une sécrétion dans un point, pour la supprimer dans un autre, ne présentent pas toujours dans la pratique des résultats avantageux, et sont quelquefois, comme l'expérience le confirme, suivis d'accidens pires que ceux auxquels on voulait remédier; car si dans quelques cas on est assez heureux pour contre-balancer la tendance qu'a la vitalité superflue à se porter vers quelque organe disposé à la recevoir, il arrive souvent aussi que toute l'excitation que l'on porte ailleurs est reversible sur lui, et son état se trouve par ce moyen aggravé. Une méthode débilitante, ou anti-exci-

tante, s'il est possible de parler ainsi, me semblerait beaucoup plus rationnelle dans une foule de circonstances.

Telles sont les raisons déduites des véritables lois de l'organisme et de l'enchaînement naturel des fonctions, qui devraient imposer à la plupart des femmes l'obligation de nourrir elles-mêmes leurs enfans; mais les raisons morales qui semblent les astreindre à l'accomplissement de ce devoir ne sont pas d'un moindre poids pour celles dont le cœur est droit et l'âme sensible. Quels motifs en effet ne trouveront-elles pas de ne point se dérober à ce soin naturel, dans le plaisir que leur procure ce sentiment exquis dont la nature les a douées pour leurs enfans, dans cet attachement véritable et ces complaisances continuelles auxquelles cette soumission aux lois de la nature conduit leurs époux, dont les soins augmentent sans cesse à la vue de ce vrai lien de l'union conjugale?

La femme qui aurait une fois apprécié le plaisir délicieux qu'une mère éprouve à être le témoin des premiers sourires et l'objet des premières caresses de son enfant, renoncerait pour toujours à partager avec une étrangère le droit de mère; elle s'éviterait par là la douleur de voir son enfant aimer une autre femme autant et plus qu'elle, et « le regret de sentir que la tendresse qu'il conserve pour sa propre mère est une grâce, et que celle qu'il a pour sa mère adoptive est un devoir. » Non, je ne crois pas qu'il y ait une femme sensée qui,

en recevant son enfant des mains d'une nourrice mercenaire, soit restée indifférente et n'ait été vivement émue au moment de leur douloureuse séparation; il n'en est pas une qui n'ait éprouvé une secrète jalousie capable de lui faire payer bien cher l'oubli de ses devoirs, l'espoir chimérique de conserver la fraîcheur de ses vains appas et la crainte qu'elle a éprouvée de ne pouvoir s'abandonner librement aux travers ou à la folle dissipation de la vie. Telle a quelquefois été la force de ce sentiment de jalousie, qu'on a vu des femmes faire un crime à leurs enfans, et même les punir, de pleurer la mère qui les a nourris, et de fuir celle qui leur a donné la vie. La vie; insensées! Eh! que doit un enfant à la mère qui ne lui a encore donné que cela? Sait-elle quand elle la lui donne? Prétend-elle lui rendre un service important, alors qu'elle ne connaît pas même l'être qu'il plaira à la nature de lui envoyer, et dont elle a mille fois regardé le fardeau comme un malencontreux accident, pendant la durée de sa grossesse? Ah! le bonheur répandu sur le moment le plus pénible de la vie, est seul un bienfait; les soins prodigués à un enfant forment seuls des droits positifs à son attachement. Si les impressions du premier âge étaient moins fugitives, de quelle indifférence les enfans ne paieraient-ils pas les mères qui, sans raisons légitimes, et pour de simples motifs frivoles, les ont ainsi inhumainement exilés à l'instant même de leur naissance?

2^o. Avantages que l'enfant retire de l'allaitement maternel.

Les liens qui unissaient la mère avec son enfant sont loin d'être rompus au moment de la naissance de celui-ci; leurs rapports, pour être moins intimes, n'en sont pas moins indispensables. Avant de naître il jouissait dans le sein de sa mère d'une chaleur douce et bienfaisante; mais lorsqu'il a vu jour, il ne lui reste plus qu'une chaleur au dessous des besoins de sa vie, et il périrait infailliblement si sa mère ne suppléait à ce défaut en lui transmettant de sa propre chaleur. Elle le presse doucement contre son sein, le réchauffe de son haleine, et par cette sorte d'incubation maternelle elle lui continue, pour ainsi dire, son influence calorifique, à laquelle elle le soumettait pleinement pendant le temps qu'il faisait encore partie d'elle-même. Elle l'éloigne de tout danger, devine ses moindres besoins, se prête avidement à son langage, et cette communication morale si touchante qui s'établit entre eux supplée aux liens seulement relâchés, mais non détruits, de la communication physique. C'est cette sympathie qui a pris naissance dans son sein et qui doit durer jusqu'au moment où l'enfant, devenu plus fort, peut se passer d'elle, qui établit ce commerce de doux sentimens, d'affections, de prévenances continuelles, qui sont indispensables au nouveau-né et auxquelles une mère seule peut fournir.

Comment, après cela, une mère osera-t-elle, sans de puissans motifs, déposer ce fardeau précieux entre les mains d'une nourrice étrangère, et confier à un devoir gagé l'existence frêle et délicate d'un enfant auquel elle vient de donner le jour? Au lieu de rencontrer cette prodigalité de soins, de tendresse et d'attentions, qui sont des sentimens innés dans une mère; abandonné à l'intérêt précaire d'une nourrice salariée, il ne trouvera qu'un genre d'affection qui, s'il existe réellement, ne peut être que l'effet de l'habitude, puisque la nature n'en a pas fait les premiers frais.

Mais en supposant qu'une nourrice étrangère, comme on en rencontre bien souvent, possédât toutes les qualités morales nécessaires pour soigner convenablement l'enfant qui lui serait confié, elle pourrait très souvent ne pas se trouver dans toutes les conditions physiques requises pour l'allaiter. C'est ainsi qu'elle peut être affectée, même à son insçu, de plusieurs maladies inapparentes qui peuvent avoir une influence fâcheuse sur la nature de son lait. Plusieurs circonstances peuvent faire aussi qu'une nourrice qui a du lait pendant quelque temps, n'en ait bientôt plus ou que d'une très mauvaise qualité : c'est ce qui arrive à celle qui devient enceinte en nourrissant, et que la crainte de voir lui être retiré l'enfant qui lui est confié, engage toujours à dérober cet incident à ses parens. Souvent elle nourrit à la fois ce dernier et

son propre enfant; et son lait ne suffisant pas pour eux deux, elle est obligée d'employer un allaitement artificiel que le premier supporte, mais qui devient très souvent funeste au second. Celles qui ne reçoivent que de faibles gages sont ordinairement obligées d'abandonner leurs enfans, à plusieurs reprises dans la journée, pour s'occuper des travaux de la campagne. Forcées alors d'adopter des heures fixes pour leur offrir leur sein, et changer leurs linges, elles les condamnent, malgré l'amitié qu'elles leur vouent, à des cris continuels, et les exposent ainsi à des hernies, des convulsions, et même à des apoplexies.

Il existe encore une raison physiologique assez importante à elle seule pour condamner l'allaitement étranger, c'est le défaut de rapport qui se trouve entre les premiers besoins d'un nouveau-né et la nature du lait que peut lui offrir une femme accouchée depuis fort long-temps. L'enfant, en effet, apporte dans ses intestins, en naissant, une mucosité visqueuse, connue sous le nom de méconium; le séjour prolongé de cette substance peut être suivi d'accidens, et lorsqu'il ne la rejette pas naturellement, rien n'est plus propre à remplir cette importante indication que le lait formé immédiatement après l'accouchement, et qui semble à cette époque n'avoir que des qualités appropriées à cet usage. Mais comme cette qualité éminemment purgative est de courte durée, on ne peut la rencontrer dans une nourrice étrangère

que lorsqu'elle prend un enfant immédiatement après être accouchée elle-même. A mesure que l'enfant croît et que ses besoins croissent aussi, le lait prend plus de consistance et devient plus nourrissant. Amené ainsi par une transition insensible à pouvoir user d'un aliment plus solide, il n'est pas mis brusquement en rapport avec un lait trop substantiel pour lui, et que son estomac ne peut digérer. Quelle autre preuve faut-il de son impuissance à cet égard, que les vomissemens qu'éprouvent, les premiers jours de leur naissance, la plupart des enfans confiés à des nourrices étrangères ?

3°. Circonstances qui rendent l'allaitement étranger préférable à l'allaitement maternel.

Quelque immenses et tout à fait incontestables que soient réellement dans le plus grand nombre des circonstances, les avantages de l'allaitement maternel, on ne peut cependant pas, dans l'état actuel des choses, étendre cette obligation à toutes les femmes indistinctement, et répéter avec Rousseau qu'un enfant n'a jamais rien à craindre du sang qui l'a formé. C'est là une métaphore que pouvait se permettre l'illustre auteur d'*Émile* dans la chaleur du mouvement oratoire ; mais dont il serait aussi ridicule qu'imprudent de s'appuyer en médecine. Est-il donc possible pour nous aujourd'hui de quitter aussi brusquement qu'on a voulu le prescrire, la sphère où les siècles nous ont insensiblement

ment amenés? Nous vivons dans la société, et des avantages de l'état de civilisation dont nous jouissons effectivement, pouvons-nous séparer les abus qui sont également de son essence? Que penser après cela du précepte exclusif qui voudrait faire une loi à toute femme d'allaiter son enfant? Je sais qu'on a dit que de l'accomplissement de ce premier devoir, découlerait l'accomplissement des autres, et que toute la société s'épurerait insensiblement par cette réforme. Je doute fort que la perfectibilité humaine puisse suivre cette progression, et dépendre d'une semblable cause; et pour tout homme qui veut sérieusement réfléchir, il est évident que les choses sont malheureusement telles aujourd'hui, que dans un grand nombre de cas la mère et l'enfant commenceraient par perdre au lieu de gagner.

10. C'est ainsi qu'une femme qui n'a qu'une très faible quantité de lait, ne doit pas nourrir son enfant; car les premiers besoins d'un être vivant sont matériels avant tout, et quelque tendresse que sa mère eût pour lui, elle ne le dédommagerait jamais d'une nourriture insuffisante. Cette espèce d'atrophie ou d'inactivité de la glande mammaire se remarque le plus ordinairement chez les femmes qui se sont mariées trop jeunes, et chez celles qui ne conçoivent que dans un âge très avancé. Les premières doivent cet inconvénient au développement incomplet de leur organisation physique, les autres à cette espèce d'habitude que les mouvemens de la vie ont depuis long-temps

contractée de se porter et même de se concentrer sur des organes autres que ceux dont les fonctions n'ont point été sollicitées dans le temps voulu par la nature. Cependant une femme qui aurait très peu de lait immédiatement après son accouchement, ne devrait pas pour cela renoncer sur-le-champ à nourrir; souvent au bout de quelques jours la succion de l'enfant détermine un plus grand orgasme dans les mamelles, et les conduit à fournir une quantité suffisante de lait. Un régime tonique, l'emploi des émulsions, des bains tièdes et même quelquefois l'usage modéré des plaisirs de l'amour, ont souvent, selon les cas, entretenu cette heureuse disposition. Une femme dont le lait est trop séreux, ne doit pas non plus allaiter; outre que son enfant ne recevrait pas une nourriture assez substantielle, il deviendrait sujet à des diarrhées séreuses et à des coliques toujours fort inquiétantes.

On ne doit jamais permettre à une mère affectée d'une de ces maladies que l'expérience a démontrées transmissibles, de nourrir son enfant; mais si, comme cela arrive le plus ordinairement, cette maladie, telle que la syphilis, la gale, existait chez elle avant son accouchement, elle devrait au contraire se faire un devoir religieux de ne pas confier son enfant à une nourrice étrangère, à laquelle il pourrait communiquer cette maladie; elle devra se traiter elle-même, et ce traitement profitera à son enfant aussi bien qu'à elle, sans que l'al-

laitement exerce sur lui aucune influence nuisible.

La phthisie pulmonaire dûment déclarée et parvenue à cet état que les auteurs nomment le second degré, doit être regardée comme une contre-indication à l'allaitement; non pas que le lait puisse contenir aucun principe capable de transmettre la maladie, comme le donne à croire un préjugé que partagent encore un grand nombre d'accoucheurs distingués tels que M. Gardien (1); mais uniquement parce que l'irritation désorganisatrice du parenchyme pulmonaire, absorbant la vitalité dont la glande mammaire doit se pourvoir pour remplir convenablement ses fonctions, forme un obstacle à une sécrétion suffisante de lait. Indépendamment de cela, les forces de la femme ne pourraient faire en même temps les frais d'une inflammation que rien ne peut plus arrêter, et ceux d'une fonction nouvelle.

Le plus ordinairement néanmoins une femme dans cette dernière position ferait très bien de nourrir pendant quelques jours; parce qu'on a constamment observé qu'à la suite de l'accouchement, chez les femmes phthisiques qui n'allaitent pas, les symptômes de la maladie s'aggravent: aussi a-t-on conseillé dans quelques cas de faire téter la femme par des chiens nouveaux-nés. Mais c'est priver par là l'enfant de l'avantage qu'il retirerait de recevoir de sa mère le lait qui est proportionné à son état, et il me semble qu'on com-

(1) *Diction. des sc. médi.*, art. allaitement.

met une erreur en avançant, comme tous les accoucheurs le répètent à l'envi, que le changement de lait est plus nuisible à l'enfant quand il a lieu un ou deux mois après la naissance, que ne le serait l'allaitement étranger commencé de prime abord. En parlant ainsi on met en doute la nécessité du premier lait dont on s'est appuyé tant de fois, et on soutient que la force de réaction de l'enfant n'est pas en raison directe de la force de ses organes.

Mais les femmes qui n'auraient qu'une simple disposition à la phthisie pulmonaire, ou chez lesquelles elle ne serait encore qu'à son premier degré, se trouveront toujours très bien de nourrir. L'allaitement opérera une révulsion salutaire, et maintiendra éloignée des organes malades, l'excitation que la matrice s'était naturellement appropriée pendant la grossesse, et qui, après l'accouchement, tend toujours, comme nous le savons, à faire irruption sur les parties les plus irritables.

Quant aux femmes rachitiques, elles peuvent nourrir sans inconvénient quand leurs seins fournissent la quantité de lait suffisante, et que leur conformation leur permet de donner à leurs enfans tous les soins que leur position exige. La fausse opinion qu'on a généralement sur la véritable nature des maladies scrofuleuses, a seule pu engager l'auteur que j'ai nommé il y a un instant, à penser le contraire. L'hystérie, l'épilepsie, et en général toutes les maladies nerveuses, n'obli-

gent pas toutes les femmes à renoncer à l'allaitement. Un état de faiblesse extrême ne s'y oppose pas non plus toujours; on a vu des femmes très délicates jouir d'une santé parfaite pendant toute la durée de la lactation, en se soumettant toutefois à un régime conforme à leur état.

Enfin la mauvaise conformation du mamelon peut former une contre-indication à l'allaitement. Mais cet accident est rarement durable; car on parvient presque toujours à allonger cette partie, quand on s'y prend quelque temps avant l'accouchement. Pour former le mamelon on emploie différens moyens mécaniques, tels que des suçoirs de verre, des pipes, des pompes aspirantes; mais le moyen le plus doux, et sans contredit le plus certain, est la succion opérée par des chiens nouveaux-nés de grosse espèce. Les bouts de seins ainsi allongés deviennent sensibles, ce qui a déterminé à les enfermer dans des chapeaux faits avec la cire vierge. Cette espèce d'étui doit être percé de plusieurs trous destinés à donner issue au lait. Si le mamelon était douloureux, on devrait l'enduire d'un cérat légèrement opiacé.

2°. Par toutes ces considérations nous avons prouvé, du moins je le pense, que s'il ne s'agissait que de nourrir leurs enfans, peu de femmes trouveraient en elles-mêmes un obstacle à l'acquittement de ce devoir. Quelques précautions de plus ou la privation de quelques plaisirs, et une mère, qui veut l'être entièrement, n'aura pas consenti à

partager avec une autre femme l'honneur de ce nom qu'elle doit ambitionner par dessus tout , et qu'elle a déjà acquis par une grossesse longue et laborieuse , et par le douloureux travail de l'enfantement. Celle surtout qui jouit de toutes les aisances de la vie , et que sa fortune met à même de suivre un régime convenable , devrait même regarder comme un outrage , cette espèce d'exception ridicule qu'on a voulu établir à son égard sur l'élévation des rangs et sur certaines bienséances consacrées dans la société par l'usage.

Mais la vie d'un enfant qui vient de naître ne repose pas uniquement sur la quantité suffisante ou sur les bonnes qualités du lait que peut lui offrir sa mère ; son existence et le développement de son organisation sont encore subordonnés à plusieurs conditions hygiéniques , dont l'oubli effacerait toutes les chances favorables de bien être et même de conservation , qu'il pourrait rencontrer dans l'allaitement maternel. Toutes les femmes à la position desquelles l'absence de ces conditions est inhérente , ne doivent pas balancer un seul instant de renoncer à nourrir elles-mêmes leurs enfans ; à moins qu'elles ne veuillent leur faire payer au prix de la vie les douceurs de leur tendresse maternelle , et le plaisir qu'elles éprouveraient de leur prodiguer leurs soins.

Cette observation , si importante dans ses résultats , s'adresse à la plupart des femmes qui habitent les grandes villes , et à toutes celles qui , quoi-

que dans une honnête aisance , sont obligées d'habiter les logemens bas, humides et obscurs des rues étroites, et d'entasser toute leur famille dans cette partie de la maison qu'on nomme l'arrière-boutique , ou dans les entresols , où elle reste étiolée , et dont chaque individu souffre en raison directe de son immobilité et de la faiblesse de ses moyens de récréation. Les enfans appartenant à la classe des ouvriers y sont quelquefois affranchis de cet inconvénient en habitant les parties les plus élevées des maisons ; mais ce qu'ils gagnent sous le rapport de la lumière et de l'absence de l'humidité, ils le perdent évidemment par l'étroitesse des pièces , où ils disputent à des chiens, des chats, des cabiais et des lapins, l'avantage de respirer quelques centaines de pieds carrés d'un air que corrompt déjà l'entassement des matières sur le façonnement desquelles repose toute l'existence du ménage.

Hommes philanthropes en pratique , et non en exclamations , visitez dans toutes les grandes cités les quartiers habités par ces deux classes aussi nombreuses qu'intéressantes de la société ; et quand vous aurez vu par vous-mêmes l'état affreux de détérioration dans lequel sont plongés la plupart de leurs enfans , vous n'hésitez pas à reconnaître que l'allaitement de ces derniers , confié à des nourrices étrangères , mais habitant la campagne , serait mille fois préférable au lait qu'ils reçoivent de leurs propres mères, au milieu de tant de causes

capables d'agir si défavorablement sur leur frêle organisation. Les médecins expliqueront ensuite facilement, par cette espèce d'étiollement, ou par cette privation continuelle des excitans naturels de l'organisme, la fréquence des affections scrofuleuses chez ceux de ces enfans qui sont en bas âge, et la difficulté qu'on éprouve dans la pratique à donner sans danger à leurs système circulatoire sanguin la force de rétablir dans l'économie, l'équilibre détruit par l'énergie malade qu'ont acquise les différentes parties du système absorbant et lymphatique.

Ce ne sont point ici des craintes chimériques, ou des conséquences déduites d'une simple théorie ; mais c'est une vérité dont la démonstration appartient toute entière à la science irrécusable des nombres, à l'attestation toute puissante des règles de l'arithmétique. Si nous ouvrons, en effet, les registres de l'état civil de la ville de Paris, nous trouvons que sur le nombre annuel de vingt-quatre mille naissances, trois mille deux cents enfans périssent dans la première année ; ce qui établit, entre la mortalité de cet âge et les naissances, le rapport de trois, plus une légère fraction à huit : d'où l'on pourrait conclure au premier abord, comme on a eu l'imprudence de le faire quelquefois, que les nouveaux-nés trouvent dans les grandes villes des chances favorables de conservation. Mais on revient bientôt de cette erreur quand on remarque que les trois mille

deux cents décès qui se présentent pour cet âge ne portent que sur les enfans qui sont restés dans le département de la Seine, et qui ne forment qu'un tiers environ du nombre total de ceux qui y sont nés. Ainsi, en admettant d'un côté que, sur ces trois mille deux cents, trois mille seulement appartenissent directement à la ville de Paris (le reste étant réparti sur les environs qui forment la banlieue), et de l'autre côté que les deux tiers que nous savons en sortir y restassent, ceux-ci fourniraient nécessairement une quantité proportionnellement égale. On aurait alors une mortalité annuelle de neuf mille enfans de la première année; c'est-à-dire une quantité qui ne se bornerait pas à égaler, mais qui dépasserait de beaucoup le tiers des naissances, qui n'est que de huit mille, même pour tout le département. Or, nous faisons évidemment une très grande concession en supposant pour les enfans qu'on a envoyés à la campagne le sort de ceux qui sont restés à la ville; car ces derniers, qui appartiennent en grand nombre à des familles aisées, reçoivent des soins qui manqueraient aux autres; donc la mortalité des premiers serait, de toute nécessité, plus grande.

C'est avec de semblables argumens qu'on peut triompher de l'opinion toute exclusive qu'on a tant de fois émise sur les avantages de l'allaitement maternel, et montrer qu'il n'est pas d'idée si juste, dont on ne puisse abuser en la poussant subtile-

ment jusque dans ses dernières conséquences, et point de vérité déduite de la nature de l'homme et applicable à la société, qui ne souffre de nombreuses exceptions. Je m'estime heureux d'avoir, un des premiers, fait servir à la solution de cette question importante les documens fournis par les données positives de la statistique, dans la partie de ma topographie médicale de Paris, que j'ai consacrée aux différentes réflexions médicales que fait naître l'examen détaillé du mouvement général de la population de cette immense capitale.

Les personnes les plus étrangères aux connaissances physiques savent, par la seule observation, que l'air de la campagne est infiniment plus salubre que celui des grandes villes, et il n'est pas de médecins exerçant à Paris, qui ne soient à même de remarquer tous les jours l'insuffisance des médicamens stimulans administrés par les voies gastriques chez les enfans scrofuleux qui fourmillent ici, et l'influence favorable qu'exerce promptement sur le rétablissement de leur santé un séjour de quelque temps à la campagne. Rousseau, qui ne se pique pas d'être toujours d'accord avec lui-même, fait à ce sujet des réflexions qui prouvent que son appel à toutes les femmes, sans aucune exception, pour les rendre à leur devoir, n'était qu'un de ces traits éblouissans d'éloquence qui lui étaient si familiers, et auxquels il sacrifiait quelquefois jusqu'à sa propre opinion. « Les villes, dit-il, sont des gouffres de

l'espèce humaine ; au bout de quelques générations les races y périssent et dégénèrent ; il faut les renouveler , et c'est toujours la campagne qui fournit à ce renouvellement. Envoyez donc vos enfans se renouveler , pour ainsi dire , à la campagne , et reprendre au milieu des champs la vigueur qu'on perd dans les lieux trop peuplés... (1) Plus les hommes se rassemblent , plus ils se corrompent. »

N'adoptons donc qu'avec une sage réserve , et jamais sans examen préalable , les opinions des hommes exclusifs dans leurs idées. Ne reconnaissant souvent qu'un petit nombre de principes , sans vouloir en apercevoir les nuances , ils sont toujours disposés à voir toutes les circonstances sous un même point de vue , et à chercher la nature dans leurs opinions , plutôt que leurs opinions dans la nature.

Ainsi , des différens aperçus qui précèdent , nous devons tirer ces conséquences : l'allaitement maternel , étant essentiellement dans les vues de la nature , est une chose avantageuse pour une femme qui jouit d'une bonne santé , toutes les fois que ses habitudes lui permettent de suivre un régime convenable ; et il en est fort peu qui trouvent dans leur constitution un obstacle à l'acquiescement de ce devoir. Il est également incontestable que les enfans retirent d'immenses avantages de cet allaitement et des soins qu'ils reçoivent

(1) *Emile* , page 69.

directement de leurs parens ; mais tout ici se réduit presque à un bien physique ; car on pourrait contester son effet sur le caractère moral de l'enfant, et prouver qu'il ne voit avec plaisir celle qui le nourrit, que parce qu'il associe à son image le souvenir d'un besoin satisfait. Aussi la privation de ces avantages a-t-elle sur sa santé, et par suite sur sa vie, une influence infiniment moins fâcheuse que l'absence de certaines conditions hygiéniques, tel surtout que le manque d'un air renouvelé et épuré par la lumière du soleil ; d'où résulte cette espèce d'étiollement que subit le plus grand nombre de ceux qu'on élève dans les grandes villes. Ainsi donc, confier leurs enfans à des nourrices de la campagne est une obligation pour une grande partie des mères qui habitent les grandes villes et pour toutes celles qui se trouveraient dans de semblables circonstances, aussi bien que l'allaitement maternel est un devoir pour le plus grand nombre des femmes prises indistinctement. L'absence dans Paris d'un établissement public destiné à faciliter les rapports des mères et des nourrices de la campagne, serait, à mon avis, une imperfection dans l'ordre actuel de la société. De semblables établissemens, subissant toutes les améliorations dont ils sont encore susceptibles, produiraient infailliblement sur la population des grandes villes, un bien comparable à l'influence qu'exerce la vaccine sur le bonheur et les chances de longévité de l'espèce en général.

§ V.

Du régime convenable aux femmes qui allaitent, ou des moyens de mettre l'allaitement en harmonie avec les autres actes physiologiques dont l'exécution régulière constitue l'état de santé.

Nous avons démontré aux mères que l'allaitement maternel est dans le vœu de la nature ; et après avoir tracé le tableau des inconvéniens qui résultent, pour elles et leurs enfans , de l'omission de ce devoir , nous avons exposé les circonstances qui leur permettent et celles qui leur imposent la nécessité de s'en affranchir ; examinons maintenant quelles sont les précautions sur lesquelles reposent la santé de celles qui se décident à nourrir, et l'intégrité de la nouvelle fonction à laquelle elles se soumettent.

Si l'allaitement maternel prévient une foule de maladies , il peut aussi en occasionner chez la femme qui refuserait de subir le joug de toutes les obligations qu'il entraîne nécessairement à sa suite ; il faut donc que la médecine prête aux femmes qui nourrissent l'appui de ses lumières , et que par ses salutaires conseils elles les mettent dans le cas d'échapper aux dangers dont l'omission des devoirs qu'elles veulent remplir, menacerait leurs charmes, leur santé et même leur existence. Car s'il est des femmes qui, déjà fatiguées du fardeau de la grossesse , regardent l'allaitement comme une tâche

trop pénible , il en est d'autres , au contraire , chez qui le sentiment de mère commande si impérieusement que , malgré leur santé délicate et d'autres obstacles difficiles à vaincre , elles ne peuvent se décider à confier leurs enfans à des mains étrangères : l'idée de se séparer de ce qu'elles ont de plus cher est si désespérante pour elles , qu'il faut bien céder à un attachement aussi marqué. Dans cette nécessité , c'est participer au mérite de ces mères estimables que de chercher les moyens d'éloigner d'elles les difficultés qui peuvent entraver l'accomplissement d'un devoir si doux , mais en même temps si fatigant pour elles. Traçons donc l'ensemble du régime approprié à la position d'une femme qui nourrit , en le réduisant toutefois à un petit nombre de propositions générales , et en suivant l'ordre que nous avons adopté pour l'examen des précautions hygiéniques applicables à plusieurs autres circonstances de la vie de la femme.

1^o. Une femme qui nourrit doit éviter avec soin l'air trop froid , aussi bien que celui qui serait trop chaud ; l'un et l'autre lui seraient également dangereux : l'impression subite d'un air froid peut arrêter la transpiration , faire cesser la sécrétion laiteuse , et par suite occasionner un engorgement des seins , ou bien transporter sur quelque organe important la vitalité dont ils sont le siège. Cette précaution est surtout applicable aux femmes qui , avant leur accouchement , se seraient aperçu que

quelque partie jouit chez elles d'une excessive irritabilité ; car ce serait toujours au préjudice de cette partie que se ferait le déplacement d'une excitation naturelle. L'air trop chaud fait éprouver un état de gêne , détermine des transpirations abondantes qui nuisent à la sécrétion du lait , et diminuent nécessairement sa quantité. Une nourrice robuste , qui a le choix de son habitation , doit occuper de préférence un lieu élevé , bien aéré ; car l'expérience prouve que dans cette position les forces digestives augmentent , et que la sécrétion du lait est plus abondante. Les femmes délicates , et surtout les femmes chez lesquelles prédomine la susceptibilité nerveuse , devraient respirer l'air pur et tempéré des plaines , des vallées et même des quartiers légèrement humides des grandes villes.

Dans les saisons chaudes qui présentent peu de vicissitudes , elles doivent se couvrir légèrement , dans la crainte de provoquer des sueurs affaiblissantes : une chaleur excessive énerve par un excitation trop vif. Dans tous les temps , elles éviteront , après avoir été suffisamment couvertes , de diminuer sans précautions le nombre de leurs vêtements , et d'exposer directement aux influences de l'air certaines parties que la mode , en dépit des lois de l'hygiène , et sans doute aussi de la décence , veut qu'on expose aux injures du temps ; tels que le cou , le dos , les bras et la moitié supérieure de la poitrine. Ce sont les seins surtout qui ont

particulièrement besoin d'être garantis même pendant l'acte de l'allaitement.

20. L'observation journalière prouve que la bonne ou la mauvaise qualité du lait peut, dans le plus grand nombre des cas, dépendre du régime qu'une femme observe en nourrissant, et de la nature des alimens dont elle fait usage; et c'est une vérité incontestable, reconnue par tous les praticiens, qu'un enfant porte la peine des erreurs que sa nourrice commet dans le régime. Le lait sécrété dans les mamelles présente des propriétés analogues à la nature des substances dont une femme a fait usage : si elle prend des matières purgatives, l'enfant se trouve aussi purgé; si elle boit une préparation d'absinthe, le lait devient amer; le mercure, administré à une nourrice, porte ses effets jusque sur l'enfant qui se guérit de l'affection syphilitique. Ces faits, devenus irrécusables, prouve que l'on doit être très scrupuleux sur l'administration des médicamens chez une femme qui nourrit, et ne les mettre en usage qu'autant que leur indication est bien évidente.

Elle doit éviter les alimens salés, âcres et astringens. Plusieurs accoucheurs disent avoir observé que des femmes, mises au régime purement végétal, donnent plus de lait et de meilleure qualité; ils assurent avoir remarqué que la viande prise exclusivement chez des femmes qui n'y étaient pas habituées, altérerait la bonté de ce liquide, et que les enfans s'en trouvaient toujours incommodés. Le

régime végétal ne doit cependant pas être exclusif. La nourriture en général doit être succulente, mais facile à digérer : un pain bien fermenté et cuit à propos, des viandes bouillies et rôties; des crèmes faites avec le lait, les jaunes d'œuf, le sucre et la farine d'orge de préférence; des poissons délicats, comme la sole, le merlan, la raie, la carpe; les fruits de la saison bien mûrs; les légumes frais, sont à peu près les alimens les plus convenables à la position des femmes qui allaitent. L'usage du vin et des liqueurs spiritueuses leur est également nuisible; aussi le premier doit être constamment coupé; la bière et le cidre légers seraient convenables à celles qui ne seraient pas accoutumées à son usage. Enfin une nourrice ne doit jamais changer brusquement sa nourriture habituelle, et prendre une grande quantité d'alimens dans un seul repas, afin d'éviter les irritations d'estomac qui seraient toujours préjudiciables à la sécrétion du lait; elle doit aussi se faire, autant que possible, une loi de ne pas donner son sein à son enfant immédiatement après avoir mangé, et surtout ne point transiger avec ce précepte après un repas copieux.

3°. Une femme qui veut conserver son lait et le maintenir dans un état favorable, relativement à la quantité, doit fuir l'oisiveté et le repos : rien n'est plus convenable à sa position qu'un exercice modéré, telle que la promenade en plein air, et surtout l'action des membres thorachiques ou des bras, qui,

maintenant la vitalité dans les parties supérieures du corps, réveille le ton des organes mammaires. Celles qui, ayant l'habitude de faire de l'exercice, se condamneraient à l'oisiveté, comme cela arrive à quelques femmes trop attentives à s'éviter les plus légères incommodités, aussi bien qu'aux nourrices qui viennent allaiter dans les grandes villes chez des personnes riches, ne font pas une perte assez grande de la vitalité générale ou ne favorisent pas sa juste répartition, et voient très souvent réparaître leurs règles qui, augmentant insensiblement, finissent quelquefois par absorber, dans le temps de leur écoulement, toute l'énergie vitale, laquelle également distribuée entre les glandes mammaires et les autres parties, entretient la santé et maintient la sécrétion laiteuse dans une juste mesure. Un travail forcé serait également nuisible, pour des motifs absolument opposés. Mais les femmes auxquelles les usages du grand monde font une espèce de nécessité de fréquenter les bals, les spectacles et toutes les réunions où l'on fait le jour de la nuit, doivent songer plus que jamais que les habitudes consacrées par l'étiquette ne sont pas conformes au vœu de la nature dont elles se sont décidées à supporter momentanément le joug, et choisir entre de frivoles passe-temps et la véritable manière de vivre sur laquelle repose leur santé, aussi bien que celle de leurs enfans.

Une chose qu'une nourrice devrait bien observer, et qui se trouve malheureusement négligée

par la plupart des femmes de la campagne , c'est de ne jamais présenter son sein à l'enfant immédiatement après s'être livrée à quelque exercice fatigant, et lorsqu'elle est encore baignée de sueur. Les glandes mammaires ont été distraites de leur fonction , et le lait qu'elles donnent alors , loin d'être convenablement élaboré, ne fournit qu'un aliment indigeste et insuffisant. Le sommeil est essentiel aux femmes qui allaitent : fatiguées par les soins qu'exige la première éducation de l'enfance , elles ne doivent pas , par une sollicitude mal placée , interrompre leur repos à chaque instant de la nuit pour allaiter leurs enfans à qui cette habitude deviendrait aussi nuisible qu'à elles-mêmes.

4°. Les fonctions désignées sous le nom de sécrétions et d'excrétions méritent d'être soigneusement entretenues pendant l'allaitement : leur exécution hors de la sphère de leur rythme naturel , entraîne toujours quelques désordres dans l'économie. Quand elles sont trop abondantes , elles font non seulement converger les forces de la vie vers l'organe dont l'énergie est augmentée , mais elles soustraient quelquefois tous les matériaux de la nutrition (comme on en voit une preuve assez frappante dans l'affection connue sous le nom de diabète sucré), d'où naît l'amaigrissement et la faiblesse , phénomènes naturels scolastriquement désignés par le terme abstraitif de *fièvre hectique* , et qui ne sont que des effets secondaires , et non une maladie concomitante , existante par

elle-même. Il est donc de la plus haute importance que ces fonctions s'exécutent librement chez les nourrices ; leur dérangement entraînerait nécessairement des changemens notables dans la préparation du lait, qui appartient à leur ordre. Ainsi, pour maintenir la transpiration dans un état normal, les femmes qui nourrissent doivent, comme nous l'avons déjà dit, éviter de passer brusquement d'un air chaud et humide à un air froid. Elles doivent toujours faire en sorte d'avoir le ventre libre ; car la constipation serait fatigante pour elles. L'état de diarrhée continuelle, dans lequel se trouvent quelques femmes, est toujours nuisible à leurs enfans qui ne trouvent jamais chez elles une quantité suffisante de lait. Il faut alors chercher dans le choix des alimens les moyens de corriger ce dérangement, en les soumettant aux indications que fournissent la nature du régime antérieur comparé au régime actuel, les phénomènes des digestions, la qualité et la quantité du lait, la manière dont s'exécutent les autres fonctions du même ordre ; et on doit surtout se guider à cet égard sur l'état des différentes parties de l'appareil digestif.

Une nourrice doit encore surveiller ses menstrues, à moins qu'elle ne soit très forte et très sanguine. Un semblable écoulement, pendant la lactation, est toujours contre nature ; il épuise, fatigue la femme, altère la quantité de son lait et s'oppose toujours à sa sécrétion : la nature, occu-

pée de ce dernier acte , ne peut être distraite sans danger par la présence des phénomènes de la menstruation. Une des causes qui déterminent le plus communément l'apparition des règles avant le temps requis, c'est l'abus des relations conjugales; elles agissent alors en appelant vers l'utérus une vitalité qu'elle ne doit point encore avoir. Dans ce cas , ce n'est qu'en faisant cesser la cause , qu'on prévient les dangers qui peuvent en résulter. Quand le motif qui a provoqué le retour de la menstruation est obscur, et que la femme est délicate et faible , il devient alors rigoureusement nécessaire de sevrer l'enfant. Quelques femmes cependant douées d'une forte constitution, qui, avant la grossesse étaient abondamment réglées, peuvent l'être encore pendant l'allaitement, parce que leur enfant ne consomme pas assez. Celles-là peuvent continuer à allaiter, pourvu toutefois que la santé de l'un ou de l'autre n'en reçoive aucune atteinte.

Très souvent l'exécution régulière des autres sécrétions ne suffit pas pour entretenir celle du lait dans ses bornes naturelles. Une trop faible quantité de ce liquide peut tenir à un défaut d'action direct des mammelles, ou à leur peu de développement, de même qu'au tempéramment trop irritable d'une femme. La succion, de légères frictions sur le sein, réveillent l'action de cet organe. Il est très-important d'exercer sur le mamelon qui jouit d'une faible sensibilité, un léger chatouillement propre à déterminer un état d'érection qui

y attire le lait. Sans cette condition , les mamelles peuvent devenir stériles pour un nourrisson , tandis que le meilleur lait s'y forme et coulerait sous la pression d'un enfant plus heureux ou plus adroit.

La trop grande quantité de lait n'est pas moins nuisible à la mère qu'à l'enfant : à ce dernier, parce que la partie séreuse y prédomine ; à la mère , parce qu'elle est exposée au trouble que jette dans l'économie une fonction qui s'exécute au préjudice de toutes les autres. Le mot épuisement, par lequel on explique encore ici la phthisie pulmonaire, et diverses autres affections qui constituent ce trouble , est loin de donner une idée juste du mode d'action de la cause qui le détermine ; car on prétend dire par là que les organes qui s'altèrent perdent leur action et se flétrissent. S'il en était ainsi , comment s'enflammeraient-ils au point de devenir le siège de vastes foyers purulens, comme cela se remarque le plus communément dans ces circonstances ? Il faut donc renoncer à cet emploi de mots insignifiants et chercher à expliquer les altérations pathologiques par des faits physiologiques. Or, au lieu de dire que dans le cas qui nous occupe les organes s'épuisent , nous dirons : le trouble dépend de l'énergie que les principales fonctions sont obligées de déployer pour faire les frais de la sécrétion dominante, et cette énergie , passant à l'exaltation , entraîne l'inflammation de l'organe qui en est le siège et qui

se trouvera toujours celui qui était naturellement un des plus irritables.

Le principal moyen de modérer la sécrétion exubérante du lait, est de diminuer la nourriture de la femme et de ne lui donner pour alimens, que des substances qui contiennent peu de principes nutritifs, tels que l'épinard, la chicorée, les divers légumes, les fruits cuits; mais je pense qu'il serait dangereux de suivre le conseil que donnent plusieurs accoucheurs, de pratiquer des succtions artificielles sur les seins pour prévenir leur engorgement, et enlever à l'enfant le surcroît d'un aliment qui lui serait nuisible. Ce moyen, en effet, n'est propre qu'à augmenter l'action des organes mammaires, et qu'à accroître le produit de leur fonction. Quelques praticiens ont conseillé, dans de semblables circonstances, d'appliquer sur les seins des topiques astringens : Mercurialis et d'autres auteurs rapportent avoir modéré des sécrétions laiteuses trop abondantes, dans l'espace d'une seule nuit, par le moyen d'une éponge imbibée de cumin. De semblables ressources sont dangereuses, et le succès ne justifie pas toujours la hardiesse d'une semblable médication. Les médecins qui rapportent de semblables exemples devraient les citer plutôt comme une preuve des forces de la nature, que comme une attestation de la puissance de l'art. Comme cette méthode est contraire à l'obligation que nous avons contractée de n'agir qu'avec prudence et d'après les vues

d'une saine physiologie , nous pensons qu'on ne doit y avoir recours que quand on a vu échouer tous les moyens vraiment rationnels.

5°. Une violente excitation du cerveau , de quelque nature qu'elle soit , produit sur les autres organes des désordres plus ou moins graves , et entretient quelquefois une agitation continuelle qui bouleverse tout l'organisme. Cette excitation entraîne surtout des changemens très remarquables dans l'action des organes sécréteurs. Un chagrin ou une joie subits font couler les larmes en abondance ; la salive est sécrétée en plus grande quantité , ou tout à coup suspendue , par l'amour ou la colère ; un effroi subit occasionne brusquement l'engorgement des mamelles , et un violent chagrin produit leur affaissement. Je ne sais cependant jusqu'à quel point peut être vraie cette assertion , qu'on trouve dans tous les livres d'accouchemens , que la colère , la fureur , l'amour excessifs , donnent instantanément des qualités délétères au lait et le rendent dangereux au point de produire à l'enfant auquel il est présenté , non seulement des coliques , mais d'horribles convulsions. Je pense qu'il n'y a ici qu'une vive révolution opérée sur le cerveau aux dépens des seins qui n'ont pu fournir qu'un lait mal sécrété , séreux , par fois même sanguinolent , et par conséquent très indigeste ,

Quoiqu'il en soit de l'explication de ce fait , une nourrice ne doit jamais présenter son sein à

son enfant immédiatement après s'être laissé entraîner à un emportement de colère, ou après avoir éprouvé une joie vive, une frayeur subite. Il est de la plus grande nécessité qu'elle attende que le calme soit rétabli; mais je regarde comme absolument inutile le précepte que donnent la plupart des accoucheurs, de faire rejeter par une succion artificielle le lait *qui porte avec lui le germe d'une prompte destruction*; car s'il en était ainsi, elle ne résisterait certainement pas à la résorption inévitable de ce prétendu agent délétère.

La tristesse, l'inquiétude et la crainte, sont également nuisibles à une femme qui allaite, parce qu'elles s'opposent à une élaboration convenable du lait. Elle ne doit pas éviter avec moins de soin les lectures prolongées et les spectacles capables de produire de vives impressions; en un mot toute espèce d'exercice violent des facultés intellectuelles.

« L'enfant qui vous tend les bras,
Vous demande un lait pur et non l'eau d'Hypocrène..
Ah! tarisse à jamais la poétique veine,
Plutôt qu'un sein pressé par ses doigts délicats! »

Enfin, les plaisirs de l'amour ne doivent pas être entièrement interdits. Quoique quelques auteurs les proscrivent absolument, une femme forte et vigoureuse ne doit pas s'imposer une entière privation; car la violence qu'elle serait obligée

de se faire pour éteindre ses désirs, pourrait la jeter dans un état de tristesse et de mélancolie, toujours nuisible à sa position. Mais ce qu'elle doit toujours observer, c'est d'user modérément des plaisirs de l'hymen et de mettre un intervalle raisonnable entre le moment où elle s'y livrera, et celui où elle présentera le sein à son enfant.

§ VI.

Des précautions que doit prendre une femme qui cesse de nourrir, et des principales qualités qu'elle doit rechercher dans l'étrangère sur laquelle elle se reposerait du soin de l'allaitement.

Il en est de la sécrétion du lait comme de toutes les autres fonctions à l'ordre desquelles elle appartient ; si on en arrête le cours brusquement et sans précautions, on expose les femmes qui s'y sont soumises à une foule d'accidens capables d'altérer profondément leur santé et de compromettre leur existence. Il est reconnu en physiologie que plus un organe est exercé, sans sortir néanmoins des limites assignées à son action, plus il a de force et de vigueur. C'est d'après ce principe que doit se conduire une femme qui veut mettre fin à l'allaitement, ou en un mot sevrer l'enfant qu'elle nourrit ; ce à quoi elle ne doit guère, en général, se décider avant le dixième, ou même le douzième mois, suivant les circonstances. Ainsi, dans la première semaine, à dater de cette époque, elle

présentera son sein à son enfant une fois de moins par jour ; elle diminuera encore la semaine suivante de la même quantité de fois , jusqu'à ce qu'il ne tette plus qu'une fois dans la journée , et elle laissera ensuite un , deux , puis trois jours d'intervalle. Dans le courant du mois où elle veut cesser d'allaiter , elle devra diminuer un peu la quantité de sa nourriture habituelle , et ne faire usage que des alimens les moins succulens , qui sont nécessairement moins propres à favoriser la formation du lait. Elle fera entrer dans ses boissons quelques substances capables de réveiller légèrement la vitalité de quelque autre organe sécréteur , comme les reins , par exemple , au moyen du nitrate de potasse pris à faible dose dans une infusion quelconque de plante amère. Elle garantira ses seins du froid et du contact de l'air extérieur ; car ils semblent alors devenir plus irritables par la réaction momentanée qu'ils opposent aux diverses tentatives qu'on dirige contre eux pour faire cesser leur fonction (j'entends leur fonction spéciale) ; mais elle devra prendre garde aussi d'y entretenir une trop grande chaleur.

Un préjugé assez commun fait une loi de purger les femmes qui cessent d'allaiter. Dans cette circonstance , comme dans une foule d'autres , on doit s'abstenir de cette méthode , quand aucune raison n'en indique la nécessité ; c'est-à-dire quand la cessation de la sécrétion du lait s'opère sans trouble , et que cette fonction cesse insensible-

ment sous l'influence des moyens précédemment énumérés. En vain on dira que fréquemment, à cette époque, il se développe un état saburral des premières voies; cette prétendue indication naît d'une ignorance des lois physiologiques, dont la connaissance apprendrait que si l'estomac paraît souvent irrité dans ce moment, cet incident n'est pas le résultat d'un amas de saburre, mais dépend du transport de la vitalité des seins sur les voies digestives, dont les irritans ne feraient alors qu'aggraver l'état. Cependant quand, malgré les précautions ordinaires, la sécrétion laiteuse continue à se faire, on peut et l'on doit même employer quelques purgatifs ou de légers diaphorétiques, suivant que la vitalité a plus ou moins de tendance à suivre la voie des organes digestifs ou celle de la peau. Pour arriver à un semblable but, on fera usage tantôt de quelque infusion amère dans laquelle on fera dissoudre deux ou trois gros de sulfate de magnésie, de soude ou de potasse; tantôt d'un thé très léger, d'une infusion de bourrache ou de fleurs de sureau.

Ces différens moyens suffisent ordinairement pour assurer la cessation de la fonction au développement et à l'exécution de laquelle nous avons consacré le paragraphe précédent, et pour prévenir les suites dangereuses de sa subite suppression. Esquissons maintenant d'une manière rapide les qualités qu'une mère doit rechercher dans la nourrice sur laquelle elle se reposerait du soin

d'allaiter son enfant, que quelques circonstances la mettraient dans l'impossibilité de nourrir elle-même.

Les qualités que demandent la condition de nourrice méritent la plus grande attention; car il ne suffit pas seulement qu'elle soit exempte de tous les vices que nous avons reconnus pouvoir dispenser une mère de nourrir son enfant; mais il faut encore qu'elle possède de nouvelles qualités pour compenser, autant que possible, les inconvéniens toujours attachés à l'allaitement étranger. Il est nécessaire qu'elle soit nouvellement accouchée, et indispensable que son lait soit bon et en quantité suffisante. Il faut qu'elle soit à la fleur de l'âge, c'est-à-dire qu'elle ait de vingt à trente ans, rarement au dessus; qu'elle soit d'un embonpoint médiocre, d'une bonne constitution, et exempte, autant que possible, de difformités. Qu'elle soit brune plutôt que blonde, mais jamais rousse; non pas que le lait d'une femme qui se trouverait dans cette dernière circonstance puisse offrir par lui-même aucun principe nuisible à l'enfant; mais c'est parce que les exhalans de la peau jouissent ordinairement chez elle d'une activité qui donne au produit de leur excrétion une odeur capable d'affecter l'odorat d'un enfant, au point de le porter à refuser ou à ne recevoir qu'avec peine le sein qu'elle lui présenterait. Que sa bouche soit garnie de belles dents, ses gencives vermeilles, son haleine douce; enfin, que ses

seins ne soient pas trop volumineux, et que les mamelons s'irritent et se relèvent promptement par la succion. Avec des qualités physiques égales, même avec quelque léger désavantage sur les points peu importants, bien entendu, celle qui aurait un caractère doux, de la gaieté et de bonnes mœurs, doit toujours être préférée. Ce que j'ai dit à ce sujet, page 371 me dispenserait presque de répéter ici que les motifs de cette préférence sont uniquement basés sur les avantages physiques qui peuvent en résulter pour l'enfant.

J'ai dit qu'il était nécessaire qu'une nourrice fût récemment accouchée : cette considération est importante, parce que, quoiqu'il existe plusieurs exemples de femmes qui ont nourri jusqu'à trois, et même cinq fois, on doit cependant établir en règle générale, sanctionnée par l'expérience, qu'il y a toujours de l'inconvénient, et quelquefois du danger, à donner du lait trop ancien à un nouveau-né. Aussi puisqu'il est très rare qu'une mère trouve une nourrice accouchée en même temps qu'elle, elle doit toujours en chercher une qui n'ait encore allaité que son propre enfant, et s'assurer qu'en commençant à allaiter l'un, elle servira l'autre. Sans doute le lait ne s'altère pas par l'acte de la lactation ; mais il est certain que plus il est vieux, plus il est consistant, et par là moins il est proportionné à la faiblesse des forces digestives d'un nouveau-né. Il est bon de signaler ici

un erreur assez généralement répandue , c'est que l'enfant renouvelle le lait et en diminue la consistance. Si les soins que requièrent les nouveau-nés devaient nous occuper, nous prouverions facilement que bien que le lait d'une femme soit ancien , il doit toujours être préféré à celui de vache , de chèvre , quelque récent qu'il soit ; car, d'après toutes les expériences comparatives faites par les plus habiles chimistes , le lait de femme , même ancien , est celui qui contient le moins de matière caséuse et de parties butyreuses, et par suite naturelle, est le moins réfractaire aux organes digestifs.

Si l'on veut juger des qualités du lait d'une nourrice , on doit se rappeler qu'il doit avoir d'autant moins de consistance et s'éloigner du blanc mat qui constitue sa bonne qualité , que la femme est moins éloignée du moment de l'accouchement. Dans le premier mois il est aqueux , peu coloré ; à six semaines ou deux mois , sa couleur est encore d'un blanc tirant sur le bleu ; ce n'est guère qu'au quatrième ou cinquième mois qu'il doit être blanc , doux et sucré. Le bon lait doit tenir le milieu entre le séreux et celui qui est très consistant. En général , on présume qu'il est doué des qualités requises, quand l'enfant auquel on le destine le suce avidement et s'en trouve bien. C'est peut-être là un moyen beaucoup plus sûr de constater la bonté du lait, que d'en faire couler sur l'ongle pour en examiner la consistance , ou de le soumettre à l'é-

bullition pour savoir s'il tourne à l'aigre, ou même enfin de le recevoir dans la bouche pour chercher à en connaître le goût et l'odeur.

Telles sont les principales qualités qu'on doit rechercher dans une nourrice étrangère. Il est inutile de dire que l'exécution régulière de la lactation repose chez elle sur les mêmes conditions que si elle élevait son propre enfant. Comme la plupart des femmes qui nourrissent des enfans étrangers habitent la campagne, où, privées des conseils salutaires que sont à même de rencontrer dans la société celles qui habitent les grandes villes, elles sont exposées à commettre quelques erreurs aussi funestes aux enfans qui leur sont confiés qu'à elles-mêmes; une mère prudente, en confiant à une autre femme les droits et les premiers devoirs de la maternité, doit lui faire sentir l'étendue de l'obligation qu'elle contracte, et lui tracer le plan des précautions dont cette obligation lui impose la nécessité.

QUATRIÈME SECTION.

DE L'ÂGE CRITIQUE, ET DES MOYENS DE PRÉVENIR LES MALADIES QUI PEUVENT SURVENIR, A CETTE ÉPOQUE DE LA VIE, SOUS L'INFLUENCE DE LA CESSATION DE L'HÉMORRHAGIE PÉRIODIQUE A LAQUELLE LA FEMME EST ASSUJETTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'âge critique envisagé sous le rapport physiologique.

§ I.

Des signes précurseurs de l'âge critique.

UNE plante a percé la surface de la terre, elle y croît d'abord inaperçue, protégée par tous les corps qui l'environnent; mais se développant, elle frappe bientôt les regards par le port majestueux de sa tige, l'éclat de ses fleurs et l'abondance de ses fruits. Reproduisant chaque année ce brillant appareil, elle cesse enfin de s'élever; mais elle s'étend en largeur, et donne ainsi, par le déploiement de ses rameaux, un abri tutélaire aux jeunes plantes que la chute de ses fruits a disséminées autour d'elle, et auxquelles elle cède un jour toute la place qu'elle occupait. Telle est la vie de

l'homme; mais telle est plus particulièrement encore celle de son aimable compagne, dont l'existence toute entière semble être vouée à l'acte éternel de la reproduction. Nous l'avons vue, dès sa plus tendre enfance, manifester les goûts de son sexe, et marcher ainsi de suite vers sa destination, se parer bientôt des attributs tout puissans de la beauté, et s'en servir pour payer à la nature la dette sacrée que tout être contracte en recevant la vie. Il nous reste maintenant à l'examiner dans le moment où dégagée, par la perte de ses principales attributions, des liens qui l'unissaient à l'espèce, elle rentre dans la vie individuelle.

Cette époque, communément désignée sous le nom d'âge critique, d'âge de retour, de retour d'âge, de cessation de règles ou des mois, etc., n'est pas la moins remarquable de toutes celles qui signalent la vie de la femme. Les changemens qui s'opèrent alors dans sa constitution physique et dans son organisation intellectuelle, les altérations plus ou moins graves qui peuvent survenir dans sa santé, méritent, sous plus d'un rapport, toute l'attention du médecin physiologiste.

Nous possédons sur l'âge critique moins d'ouvrages qu'on ne semble le croire, et tout ce qu'on a dit à ce sujet, de l'avis même des praticiens les plus distingués, est généralement imparfait. Parmi les auteurs qui ont écrit sur cette matière, les uns l'ont traitée *ex professo*, et de ce nombre je ne trouve que Fothergill et Jeannet-

des-Longrois ; d'autres en ont plus ou moins longuement parlé dans des traités généraux sur les maladies des femmes, envisagées comme un sujet accessoire à l'art des accouchemens ; mais se sont pour la plupart contentés d'extraire leurs descriptions des ouvrages des auteurs précédemment désignés.

Le docteur Gardanne a bien publié, en 1816, sur l'âge critique, un ouvrage qui est le développement de sa thèse inaugurale ; mais comme il le destinait uniquement aux femmes et nullement aux médecins, il s'est abstenu d'y porter aucune vue philosophique. Cherchant à exploiter l'opinion vulgaire qui fait de ce moment l'époque la plus désastreuse de la vie de la femme, il s'en est tenu à une longue description des maladies qui peuvent survenir alors, depuis le furoncle jusqu'aux désorganisations cancéreuses, et a recouvert le tout d'une apparence scientifique, au moyen de quelques digressions sur l'examen des tempéramens, beaucoup mieux décrits dans les traités élémentaires de physiologie.

La cause de l'imperfection qu'on trouve en général dans les ouvrages des médecins qui ont écrit sur l'âge critique, me semble pouvoir être attribuée d'abord à ce qu'on a généralement beaucoup exagéré le nombre et le danger des maladies qui surviennent à la fin de la période menstruelle ; ensuite à ce qu'on ne s'est jamais attaché à distinguer les affections résultant essentiellement de la cessation des règles, de celles qui se déclarent à peu

près à l'époque de cette cessation, et dont la cause principale lui est tout à fait étrangère.

Je ne m'arrêterai pas ici à rechercher la cause première de la cessation, à une époque à peu près fixe, de l'éruption menstruelle, et à examiner les différentes théories proposées pour expliquer ce phénomène naturel. Ces explications sont presque toutes puisées dans les lois de la mécanique, si souvent incertaines quand on veut les appliquer aux fonctions des corps vivans, et surtout à ceux dont l'organisation est aussi compliquée que celle de notre espèce. Contentons-nous d'établir en principe, que la concentration des propriétés vitales, ou mieux la fixation de la plus grande partie de l'excitabilité générale sur l'utérus, pendant tout le temps destiné à la reproduction, occasionne l'abord du sang vers cet organe, et par suite l'éruption des règles. Au contraire, la détermination de cette vitalité vers d'autres organes, ou sa plus juste répartition dans toute l'économie, à l'époque où la femme perd la faculté de pouvoir donner naissance à un nouvel être, doit faire cesser cette pléthore locale et le phénomène qu'elle produit.

De même que les phénomènes de la puberté ne se développent pas au même âge chez toutes les femmes, de même aussi la disparition du flux utérin, qui est le signe caractéristique de la puberté, s'effectue plus tôt ou plus tard chez les unes que chez les autres. Cette différence paraît tenir principalement au climat qu'elles habitent, au genre

de vie qu'elles mènent, et à leur constitution : c'est ainsi qu'au rapport des voyageurs, dans l'Inde, au Chili, et dans tous les pays très chauds, à la puberté qui se manifeste vers dix et onze ans, succède l'âge critique dès la trentième ou trente-cinquième année. Il paraît que la fécondité dure d'autant moins qu'elle s'est montrée plutôt ; mais cette règle souffre certainement des exceptions.

Dans nos climats, c'est ordinairement de la quarante-quatrième à la cinquantième année de leur existence, que les femmes voient disparaître l'évacuation sanguine à laquelle la nature les a assujetties. On rencontre çà et là des observations qui font connaître que des femmes ont cessé d'être réglées entre la trente-cinquième année, tandis que d'autres ont eu leurs règles jusqu'à l'âge de soixante, soixante-dix ans et même plus tard. Mais ces exceptions rares et curieuses ne nuisent en rien à la généralité des faits établis plus haut ; elles prouvent seulement que le temps de la cessation des menstrues n'est pas rigoureusement limité. Au surplus, ce terme n'est pas aussi variable qu'il le paraît, même dans l'ordre naturel, parce qu'il est d'observation que les femmes qui ont été réglées de bonne heure cessent plutôt de l'être ; de manière qu'au moyen de cette espèce de rapport entre l'apparition des règles et leur disparition, toutes les femmes sont réglées pendant un espace de temps à peu près égal. Mais une remarque que j'ai faite, et qui ne me semble avoir été faite par

aucun auteur, c'est que les femmes qui ont dû leur précocité à une action cérébrale hâtivement développée, conservent beaucoup plus long-temps la faculté de reproduire, que celles qui étaient redevables de cette précocité à l'influence directe du climat. Ainsi nous voyons tous les jours à Paris des femmes qui ont été réglées à treize et même douze ans, et qui ne cessent de l'être qu'à quarante-huit, tandis que les femmes qui habitent sous le climat brûlant des environs de Naples, nubiles au même âge, cessent d'être réglées à quarante et même à trente-huit ans. La comparaison des femmes de nos campagnes, avec celles des grandes villes, fournit un résultat semblable.

La fin de la période menstruelle s'annonce par des signes qu'il est important de noter et que le médecin surtout doit connaître, pour éviter les erreurs de diagnostic, et pronostiquer la révolution qui menace toutes les femmes vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans. Il faut ici une extrême attention; les fautes journalièrement commises sur ce point en sont une preuve malheureusement incontestable. Combien de fois n'est-il pas arrivé de prendre la suppression naturelle des menstrues pour un signe de grossesse ou pour une aménorrhée? Ces signes peuvent se réduire aux suivans : Diminution progressive du flux menstruel, dérangemens de la menstruation, écoulement blanc par l'utérus, bouffées de chaleur, troubles de la digestion, douleurs dans les régions lombaires.

Dans l'ordre le plus naturel , les règles diminuent peu à peu , à mesure que la femme approche du moment où elle doit définitivement les perdre. D'abord le sang est évacué en moindre quantité aux époques accoutumées ; il ne l'est ensuite qu'à des époques de plus en plus reculées ; enfin elle cesse entièrement de l'être. Suivant cette marche lente , méthodique , pour ainsi dire , la nature enlève à la femme , sans porter le moindre trouble dans sa santé , les attributs extérieurs de la fécondité. Cette terminaison , la plus heureuse possible , se remarque chez quelques femmes des grandes villes , qui se sont le moins soustraites aux lois de la nature , et il n'y a nullement à douter , comme on le dit généralement , que cela ne s'observe plus souvent chez les femmes qui habitent les campagnes. Il serait à souhaiter que cette terminaison la plus naturelle fût aussi la plus commune ; mais le plus ordinairement l'écoulement menstruel à cette époque est sujet à des anomalies dans son retour , sa durée et son abondance. Tantôt il est plus fréquent , plus abondant et de plus longue durée que de coutume ; tantôt il se montre à peine , dure quelques heures seulement , cesse pour ne revenir qu'à de longs intervalles et disparaître pour toujours.

Le signe le plus certain de la cessation des règles est donc leur irrégularité qui porte sur l'époque , la durée ou sur la quantité de l'évacuation. Ainsi les femmes sont deux , quatre , six mois ,

un an même , sans perdre de sang ; ou bien elles en perdent tous les dix , quinze , vingt jours. Elles sont réglées pendant un , deux jours seulement ; ou bien au contraire pendant huit , dix jours. Souvent au lieu de perdre la quantité de sang habituelle , elles n'en laissent échapper que quelques gouttes ; quelquefois aussi elles éprouvent de véritables hémorrhagies qui réclament les secours les plus prompts et souvent les moyens les plus énergiques. Ces espèces de dérangemens dans la menstruation , sont des accidens si ordinaires chez les femmes arrivées à l'âge critique , qu'il est rare d'en rencontrer qui ne les éprouvent pas ; aussi les regardai-je comme des phénomènes naturels dépendant de la cessation des menstrues.

Vers la fin de la période menstruelle , il arrive quelquefois que l'évacuation sanguine est suppléée par un écoulement blanc , inodore et nullement dangereux. Vers cette époque aussi, dit Fothergill, les femmes sont pour la plupart attaquées de chaleur et de feux qui se succèdent et reviennent plusieurs fois dans la journée. Elles sont plus mal après leurs repas, dans une chambre échauffée , au milieu des assemblées , dans leurs lits. La nuit elles sont agitées et ont des rêves affreux. Ce qui s'explique très bien par l'abord du sang vers le cerveau et les poumons. Les sympathies qui unissent l'utérus aux viscères gastriques , aux intestins et à l'estomac particulièrement , et qu'on observe surtout dans la grossesse , sont encore mises en évi-

dence par la cessation de la période menstruelle. Il est vrai que les personnes qui aiment mieux expliquer les phénomènes de l'organisation par des lois physiques, que par le mot tant soit peu abstrait de sympathie, disent qu'à l'époque qui nous occupe, si les voies gastriques sont altérées, elles ne le sont que parce qu'elles deviennent le siège de l'afflux sanguin qui abandonne l'utérus, ou parce qu'elles prennent part au trouble général qui résulte de la tendance qu'a la vitalité de ce dernier organe à se répartir uniformément; aussi bien que les mêmes altérations, durant les premiers temps de la grossesse, résultent du déplacement qu'éprouvent alors la plupart des viscères abdominaux. Enfin, les douleurs lombaires qui se remarquent dans les différentes affections de la matrice, à l'époque de la première menstruation, et lors de l'accouchement, tourmentent encore les femmes à leur époque critique.

Tel est l'exposé des phénomènes physiologiques qui annoncent et accompagnent le plus ordinairement la cessation naturelle des menstrues. Nous signalons, comme l'indiquant spécialement, la diminution progressive des règles, les dérangemens de la menstruation, les bouffées de chaleur et les céphalalgies ou migraines chez les femmes de quarante-cinq ans, surtout quand le temps, le toucher et l'absence des signes propres à la grossesse, éloignent toute idée de cette circonstance. Ne terminons pas sans parler de ces femmes chez lesquelles la menstruation

se prolonge beaucoup au delà du terme naturel, et dont les auteurs citent de nombreux exemples. Astruc et Haller remarquent avec raison qu'il faut se défier d'un écoulement qui déroge au terme qui lui est assigné dans la presque totalité des cas. Les règles qui continuent à couler après la cinquantième année sont le plus ordinairement un état de maladie, et proviennent très souvent d'une ulcération ou de quelque inflammation chronique de la matrice, de quelque disposition variqueuse de ses veines, ce qui arrive surtout chez les femmes qui ont eu un grand nombre de grossesses; et la plupart de celles chez lesquelles les menstrues durent si long-temps, finissent par être affectées d'un cancer ou d'un ulcère de la matrice, qui ne confirme que trop le pressentiment défavorable que cet écoulement extraordinaire avait donné de l'état de ce viscère.

§ II.

Des changemens que subissent la constitution physique et l'organisation intellectuelle de la femme à l'époque critique.

Parvenue à l'âge où les règles cessent de couler, la femme offre un intérêt nouveau. L'ensemble de son organisme éprouve alors des changemens qui ne se bornent pas à modifier l'apparence extérieure de son corps; mais qui soumettent à d'autres lois différens actes de sa constitution intime, et impriment même une nouvelle direction à ses

facultés intellectuelles. Elle se repose des fatigues de la maternité et arrive insensiblement au point de voir sans peine, aux illusions agréables de l'âge qui vient de finir, succéder, je n'ose dire les jouissances ni même les avantages, mais du moins la douce tranquillité de l'âge mûr.

Donnerons-nous la disparition des menstrues comme la cause unique de ces différens changemens? Non, pas plus que nous n'avons regardé l'ensemble des phénomènes de la puberté comme le résultat de l'écoulement sanguin ou de la vitalité particulière dont l'utérus est devenu le siège à cette époque. Ces changemens ne sont que des effets communs de ces puissances inconnues qui président à tous les phénomènes de notre organisation, les dirigent, les modifient et les changent, suivant la tâche qu'il leur est imposé de remplir. Il y a, entre les organes chargés d'exécuter ces phénomènes, *consensus* d'action, plutôt que réaction réciproque ou domination exclusive d'un seul.

En même temps que la femme cesse d'être réglée, elle perd donc la faculté d'engendrer; en un mot, elle ne vit plus pour l'espèce et rentre dans la vie individuelle d'où l'avait retirée l'apparition de l'écoulement périodique. Les ovaires qui, par un travail organique tout à fait au dessus de notre intelligence, formaient ou rassemblaient les élémens de l'homme, qu'un acte tout aussi incompréhensible vivifiait, sont actuellement frap-

pés d'impuissance. Par suite, l'état d'éréthisme qu'on remarquait dans l'utérus se dissipe; cet organe ne se flétrit pas, comme on le dit, mais diminue de volume et de poids; la substance qui le compose devient plus dense et plus ferme; ses parois perdent de leur épaisseur, sa cavité augmente un peu d'étendue, mais son col ne change pas, seulement il se rapproche un peu de la vulve.

Les changemens que l'organisme éprouve à l'époque de la cessation des règles ne se bornent pas aux parties de la génération. La vitalité dont ces dernières étaient le siège se portent alors sur les agens de la force assimilatrice. La sensibilité et la perméabilité de la peau sont augmentées; la circulation capillaire y devient plus active, et elle présente une couleur rosée dans toute son étendue, surtout au visage. Le cœur, devenu momentanément plus irritable, communique au sang une impulsion plus énergique qui donne au pouls de la force et de la fréquence. Tous les organes trouvent dans le sang qui les pénètre alors des matériaux abondans, susceptibles de s'assimiler davantage à leur propre substance.

D'un autre côté, les viscères abdominaux commencent à prendre plus d'empire; la nutrition devenant tout à coup plus énergique, détermine dans les tissus extérieurs, et jusque dans les glandes mammaires, une fermeté qui n'existait plus depuis long temps et qui simule l'éclat de la jeunesse; aussi a-t-on nommé ce moment l'âge de

retour; il y a cette différence ici que l'élasticité dont sont doués les tissus à l'époque brillante de la puberté, était un état d'éréthisme, une sorte d'exaltation de sensibilité, et que maintenant ce n'est qu'un embonpoint, un surcroît de nutrition. Mais ces charmes ne sont que passagers : l'accumulation d'une graisse molle et surabondante enlève bientôt aux formes leur rondeur et leur grâce, à la taille son élégance et sa légèreté; la peau perd son coloris, sa souplesse et sa douceur; l'embonpoint lui-même disparaît ou devient excessif, et entraîne dans les tissus une flaccidité désagréable. On ne retrouve plus la même grâce dans les mouvemens, les mêmes attraits dans la voix, et la même expression dans le regard; le léger duvet de la jeunesse acquiert sur le visage, comme ailleurs, un épaissement, une longueur et une consistance qu'on ne lui trouve que dans l'homme. Enfin, quelque terrible que soit cet aveu, la vieillesse est imminente.

La constitution physique n'est pas la seule à recevoir l'influence de l'âge critique : le système cérébral ou intellectuel en éprouve aussi les effets. La nature, ayant rempli son but, néglige tout ce qu'elle avait employé pour y parvenir; par un calcul qu'on pourrait traiter d'égoïsme, elle a jugé convenable de ne pas laisser l'attrait des plaisirs survivre aux moyens qui pourraient les rendre fructueux. Aussi toutes les femmes qui n'ont pas reçu les impressions funestes des grandes

sociétés, ou, pour parler physiologiquement, les femmes dont les facultés intellectuelles, et particulièrement celles qui portent aux voluptés, n'ont pas été exercées au delà de leurs limites naturelles, renoncent alors à tous les moyens que l'instinct et l'étude imaginèrent pour fixer nos regards et notre admiration, s'occupent presque exclusivement du soin de leur ménage, du bonheur de leurs enfans, se contentent d'une parure simple, se soumettent sans violence à leur nouvelle position, et cherchent moins à dissimuler les sentimens qui les agitent. Se mettant bientôt tout à fait au dessus de la perte inévitable de quelques charmes, elles se préparent à faire une retraite honorable et à chercher de nouveaux plaisirs dans les délices de l'intimité. Les différens actes de leur entendement n'étant plus dominés par l'influence, quelquefois si tyrannique, du besoin des voluptés, se régularisent et s'accroissent de l'énergie qui vient d'abandonner les organes qui produisaient ce besoin. Aussi jouissent-elles alors de cette profondeur de vues, de cette facilité d'esprit et de cette justesse de jugement, qui leur assurent encore le premier rang dans la société, et ne commandent pas moins notre admiration que nos respects.

Parvenue à l'âge critique, la femme ne perd pas les goûts de son sexe, comme on le dit dans la plupart des traités de physiologie; cette ridicule erreur provient encore de l'influence qu'on accorde gratuitement à la matrice sur la production

des attributs intellectuels de la femme ; mais elle est évidemment contraire à tout ce que l'observation journalière démontre. La femme est toujours femme ; seulement ses facultés affectives prennent alors une autre direction. Son cœur est moins accessible aux douceurs de l'amour ; mais il le devient davantage à celles de l'amitié. Jamais même sa qualité dominante, le besoin de l'attachement, ne fut plus prononcée. Elle choisit alors indistinctement les objets de son affection dans l'un et l'autre sexe ; elle acquiert un degré d'indulgence qui la porte à excuser ce qui, quelques années avant, aurait été pour elle l'objet de la critique la plus amère ; elle aime et protège l'inexpérience, se plaît à l'instruire et à la diriger en lui transmettant ce qu'une longue habitude du monde lui a appris. Enfin, celles qui ont vécu dans le célibat ne peuvent résister au besoin de porter leur affection sur les enfans d'autrui : eh ! la femme a-t-elle donc alors tant changé, qu'on puisse dire qu'elle s'éloigne tout à fait des goûts de son sexe ?

Cependant, il s'en faut que toutes les femmes se voient dans cette position sans faire un retour sur le passé. Combien n'en est-il pas qui, affectées de vifs regrets pour ce qu'elles ont perdu, ne voient pas sans tourmens les torts affreux que l'impitoyable temps a faits à leur empire. Toutes celles, surtout, qui attachaient beaucoup d'importance à leur beauté et aux jouissances qu'elle leur procurait, reconnaissant que leurs charmes

s'évanouissent, deviennent inquiètes, irritables et même méchantes : il semble qu'elles cherchent à se venger, sur tous ceux qui les environnent, des rigueurs de l'âge et des chagrins qu'elles leur causent. L'avenir même les tourmente ; leur imagination frappée n'y entrevoit qu'une longue suite de maux inévitables : ces terreurs imaginaires, ces regrets amers, les rendent tristes, moroses et taciturnes.

Mais il n'est point de femmes qui soient plus à plaindre et plus malheureuses, que celles qui, touchant à leur retour d'âge, se laissent maîtriser par leurs derniers feux. « J'ai vu, dit Cabanis, de ces
« femmes qui, dix ou douze ans après la cessation
« de leurs règles, ressentaient encore chaque mois
« une pléthore locale et des pressions à l'utérus,
« avec divers autres symptômes dont la menstrua-
« tion véritable est accompagnée. Dans ce cas les
« changemens généraux qui doivent s'en suivre
« de la cessation définitive de ce flux m'ont paru
« moins évidens, et alors la femme reste malheu-
« reusement femme à trop d'égards, encore jusque
« bien avant dans la vieillesse. Ces dispositions
« particulières, si funestes au bonheur, ne seraient-
« elles pas dues à de mauvaises habitudes, ou aux
« écarts coupables d'une imagination dérégulée? ».

CHAPITRE II.

De l'âge critique envisagé sous le rapport hygiénique.

§ I.

Examen des dangers véritablement attachés à l'âge critique ;
et réfutation de l'opinion qu'on a généralement à cet égard,
déduite des tableaux de mortalité propres à cette époque
observée dans différens climats.

ON croit encore généralement que l'âge critique est nécessairement funeste aux femmes. C'est une opinion fausse et dangereuse, que les médecins même ne cherchent pas toujours assez à combattre, et cependant qu'ils ne devraient trop s'efforcer de détruire. Cette opinion, ou plutôt cette erreur populaire, tire probablement son origine de l'idée que Pline et, après lui, Graaf, Fernel et une infinité d'autres, s'étaient formée de la nature du sang menstruel, auquel ils supposaient des qualités morbifiques et malfaisantes, qui déployaient toute leur action à l'époque où l'écoulement cessait d'avoir lieu. Malheureusement cette idée, tout à fait erronée, ayant quelquefois paru confirmée par la fin déplorable de quelques femmes, a pris tous les caractères d'une vérité démontrée, et il a fallu des siècles pour la renverser.

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit ailleurs, c'est une chose universellement reconnue que le sang des règles ne possède aucune qualité morbifique, et qu'il est tout aussi pur que celui qui coule dans toutes les autres parties du corps. Si, maintenant, pour reconnaître les dangers véritablement attachés à la cessation du flux menstruel, nous examinons la marche de la nature chez les femmes qui sont à la veille de perdre leurs règles, nous verrons bientôt les unes en être délivrées sans éprouver le moindre accident; d'autres n'éprouver, pendant toute la durée de cette époque, que des dérangemens dans la menstruation, des bouffées de chaleur, quelques troubles passagers des fonctions digestives, respiratoires et sensoriales. Quelques unes, moins heureuses, nous présenteront différentes maladies et échapperont, pour la plupart, au naufrage dont elles se croyaient menacées. Enfin, on en rencontre, en très petit nombre, il est vrai, qui, ayant souffert pendant la plus grande partie du temps de leurs règles, paraissent reprendre une santé et une vigueur qu'elles ne connaissaient point avant. Mais il faut avouer que toutes les femmes ne jouissent pas d'un pareil sort, car on en voit qui éprouvent à cette époque des maladies dont les secours les plus énergiques ont quelquefois de la peine à arrêter la marche.

Pour expliquer ces variétés dans les résultats de l'âge critique, il suffit de vouloir bien considé-

rer que, quoique la position des femmes soit absolument la même du côté de la cessation du flux menstruel, il est cependant une foule de circonstances qui doivent modifier le pronostic à porter sur chacune d'elles à cette époque. Ainsi, on rencontrera souvent un contraste frappant entre la situation dans laquelle se trouvera la femme qui a vécu suivant le vœu de la nature, et qui était modérément réglée, et celle qui s'est livrée avec excès aux plaisirs de l'amour et de la table; entre celle dont la constitution est saine, et celle qui porte quelque vice organique ou une disposition à quelque maladie; entre celle, enfin, qui a des préjugés sur la nature des règles, ou s'alarme de toutes les pertes que leur disparition entraîne avec elle, et celle qui a une pleine confiance dans les efforts conservateurs de la nature et de la médecine, ou se met au dessus des outrages que le temps fait à sa beauté.

Il serait sans doute très intéressant d'examiner avec le plus grand détail les circonstances particulières capables d'influer sur les suites variées de la cessation des règles; je m'en tiens ici cependant à un très petit nombre de considérations; le paragraphe suivant, consacré aux maladies qu'on attribue généralement à l'âge critique, complètera ce que je viens de dire à ce sujet. Ainsi, je pense donc pouvoir établir de suite les propositions suivantes :

1°. Le sang des règles, ne contenant aucun

principe morbifique , n'entraîne pas nécessairement des maladies par sa suppression naturelle.

2°. Le pronostic à porter sur toutes les femmes parvenues au terme de la période menstruelle , doit varier suivant une foule de circonstances.

3°. L'âge critique est infiniment moins fatal aux femmes qu'on ne le pense communément.

C'est cette dernière proposition , sans contre-dit la plus importante de toutes , et que j'avais déjà positivement établie ailleurs pour Paris , dont je vais essayer de prouver toute l'exactitude.

Par quelle étrange inadvertance , les médecins, et surtout ceux qui se sont particulièrement occupés d'hygiène , se sont-ils donc totalement abstenus de faire les véritables recherches qui pouvaient résoudre la question ? La vie des femmes n'est-elle donc pas traversée par assez d'orages ; et dans ce moment surtout , n'éprouvent-elles pas d'assez grandes pertes , pour que nous ne cherchions pas à les affliger encore par de fausses allarmes ?

Déjà des savans qui n'étaient pas médecins , mais qui avaient cherché à constater d'une manière rigoureuse la mortalité propre à chaque âge , avaient avoué n'avoir rien trouvé dans les tableaux des décès , qui annonçât pour la femme les ravages d'un temps vraiment critique. Muret , auteur d'un ouvrage sur la population du pays de Vaud , se demandait s'il y avait pour les femmes un âge

dangereux, et reconnaissait que l'âge de quarante à cinquante n'est pas plus critique pour elles que celui de dix à vingt. A Genève, M. Odier établissait que, dans toutes les époques de leur existence, les femmes étaient plus vivaces que les hommes (1). Enfin, à Paris, M. Deparcieux (2), ne craignait pas d'avancer que l'écueil de l'âge critique pourrait bien être encore une de ces choses que l'on croit sans fondement comme bien d'autres; et je me servis moi-même (3) des tables de mortalité de cette ville pour réaliser en partie le pressentiment de cet observateur.

Mais il était réservé à M. Benoiston de Chateaufort de dissiper tous les doutes à cet égard, en joignant aux résultats de ses nombreuses recherches les travaux statistiques que Wargentin, Krafft, Sussmilch et Muret avaient entrepris, le premier pour la Suède, le second pour la Russie, le troisième pour la capitale du royaume de Prusse, et le quatrième pour le pays de Vaud. Voici quel est le résultat de ses recherches et l'ordre dans lequel s'effectue la mortalité des femmes arrivées à leur trentième année, du 43^e degré de latitude au 60^e; c'est à dire sur une ligne qui s'étend de Marseille à Pétersbourg, en passant par Vévaï, Paris, Berlin et Stockholm.

(1) *Bibliothèque britannique*, tome iv, partie des sciences.

(2) *Essai sur les proba. de la vie hum.*, page 83.

(3) Ouvrage cité, page 224 et suivantes.

TABLEAU

DE LA MORTALITÉ DES FEMMES.

	En PROVENCE.	En SUISSE.	A PARIS.	A BERLIN.	En SUÈDE.	A PÉTERS- BOURG.
	Sur 20,916	Sur 4851	Sur 57641	Sur 2680	Sur 46266	Sur 9065
	arrivées à 30 ans ,	arrivées à 30 ans ,	arrivées à 30 ans ,	arrivées à 30 ans ,	arrivées à 30 ans ,	arrivées à 30 ans ,
	la mortalité était de :	la mortalité était de :	la mortalité était de :	la mortalité était de :	la mortalité était de :	la mortalité était de :
AGE.						
à 35 ans	1260	189	4371	234	3311	1107
40...	1420	279	4324	348	2598	1118
45...	1429	247	4384	214	3321	949
50...	1680	402	4759	231	2702	834
55...	1694	318	4789	234	3221	843
60...	1891	688	4978	281	3504	719

Ainsi, la période comprise entre quarante et cinquante ans, qui répond à l'âge généralement regardé comme critique pour les femmes, n'offre sur la mortalité des dix années qui précèdent que l'excédant suivant, savoir : pour la Provence 429; pour la Suisse 181; pour Paris 448; pour la Suède 114. Pour Berlin et Pétersbourg la mortalité de ces dix années est inférieure à celle des

dix qui précèdent; même, si l'on voulait placer pour le Nord l'âge de retour entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans, l'époque de la plus grande mortalité pour ces deux villes serait, pour Berlin, la période de trente-cinq à quarante, et pour Pétersbourg, celle de trente à trente-cinq où elle est excessive.

Ce tableau prouve mieux que tous les raisonnemens, que la mortalité fournie par chacun des quatre espaces de cinq ans, qui séparent la trentième de la cinquantième année, conserve une sorte de régularité qui exclut les différences trop fortes et maintient entre chaque époque une transition insensible. L'excédant qui se montre au bout de cinq années, et qui doit être réparti sur chacune d'elles, ou bien est absolument nul, ou bien, dans quelques autres circonstances, est trop faible pour constituer un âge véritablement critique.

Maintenant, si, pour soumettre aux mêmes calculs une plus grande quantité d'individus et opérer en même temps sur de fortes masses, nous ne formons qu'une seule table de tous les nombres fournis par les lieux désignés dans le tableau précédent, nous trouverons de nouveaux rapports qui ne constateront d'aucune manière un âge critique pour les femmes. Bien plus, si nous mettons en opposition un tableau semblable qui offre le résumé des recherches faites dans les mêmes lieux sur un nombre à peu près égal d'individus du sexe

opposé, nous rencontrerons partout une perte plus grande pour les hommes.

MORTALITÉ DES FEMMES		MORTALITÉ DES HOMMES.	
DE 30 A 60 ANS.		DE 30 A 60 ANS.	
SUR 142,419 FEMMES DE 30 ANS,		SUR 147,423 HOMMES DE 30 ANS,	
Il n'en restait que :	Donc il en était mort :	Il n'en restait que :	Donc il en était mort :
à 35 ans, 130,947	de 30 à 35, 10,472	à 35 ans, 134,832	de 30 à 35, 12,591
à 40..... 120,860	de 35 à 40, 10,087	à 40..... 123,771	de 35 à 40, 11,061
à 45..... 110,316	de 40 à 45, 10,544	à 45..... 111,002	de 40 à 45, 12,760
à 50..... 99,708	de 45 à 50, 10,608	à 50..... 99,922	de 45 à 50, 14,080
à 55..... 88,609	de 50 à 55, 11,099	à 55..... 82,619	de 50 à 55, 14,303
à 60..... 76,548	de 55 à 60, 13,611	à 60..... 67,943	de 55 à 60, 14,676

Ici toutes les différences s'effacent, toutes les nuances se confondent, et on ne voit pour le sexe féminin aucune époque éminemment dangereuse. Mais si tous ces faits établissent que la

mortalité des femmes de quarante à cinquante ans ne présente pas un accroissement qui puisse justifier la dénomination de critique, sous laquelle on désigne généralement cette période de leur vie, il faut avouer, comme l'observe avec raison M. Benoiston de Châteauneuf, qu'ils n'apprennent pas combien parmi celles qui meurent à cet âge, il en est qui périssent des suites du changement que subit leur constitution.

Cependant, je ne pense pas que l'excédant de ces dix années sur les dix qui les précèdent ne soit que l'expression d'un accroissement nécessairement voulu par les progrès de l'âge, comme le dit cet auteur dans plusieurs endroits de son savant Mémoire. Il est, en effet, très évident que la femme, une fois affranchie des dangers que court sa santé dans les différentes positions où la place tout ce qui se rattache à la reproduction, devrait recouvrer des chances favorables de vie, pendant les dix années qui suivent la cessation entière de tous les phénomènes relatifs à cette fonction; car bien qu'en général chaque pas qu'on fait diminue la probabilité de vie; à quarante ans, et pendant les huit ou dix années suivantes, l'économie, parvenue au *summum* de sa force, ne devrait pas trouver dans le progrès de l'âge une cause d'accroissement bien évidente de mortalité. Qu'on y prenne bien garde, quand on compare la mortalité d'une époque de la vie à celle d'une autre époque, le nombre des décès fournis par chacune

d'elles n'est pas la seule chose à considérer; il faut observer que les calculs roulant sur une même masse d'individus, le contingent donné par l'époque la plus avancée dans la vie, à nombre égal, se trouvera d'autant plus fort que l'autre époque aura fourni davantage, parce qu'il portera sur une quantité diminuée de l'un des nombres qu'on met en parallèle. Ainsi, par exemple à Paris, la mortalité de quarante à quarante-cinq ans est ordinairement de quatre mille trois ou quatre cents; et, pour les cinq années suivantes, de quatre mille sept ou huit cents; mais la première période porte sur 48,946, et la seconde seulement sur 44,562.

De toutes ces considérations, et des faits sur lesquels elles reposent, nous devons donc en déduire cette conséquence, que si d'un côté le nombre des femmes qui succombent de quarante-cinq à cinquante ans ne justifie pas les dangers qu'on suppose ordinairement attachés à cette période de leur vie; d'un autre côté aussi, ce nombre, dépassant réellement en général la quantité voulue par les progrès de l'âge, montre aux femmes que le changement que subit alors leur constitution doit en entraîner un dans leur manière de vivre, prouve en un mot qu'au moment de la cessation des règles elles doivent se soumettre à une nouvelle série de précautions dont les infractions mettent leur santé en péril.

§ II.

Des nombreuses maladies improprement attribuées à l'âge critique, et de celles qui en sont essentiellement dépendantes.

Après avoir exposé l'état physiologique de la femme arrivée à l'âge critique, et avoir prouvé par des faits positifs et irrécusables dans leur dernière expression, qu'on a constamment exagéré les chances de mortalité attachées à cette époque, nous sommes naturellement conduits à examiner les maladies qu'on s'est plu à rapporter à la cessation des règles.

On divise ordinairement ces maladies en locales et en générales, suivant qu'elles attaquent tout l'organisme ou qu'elles ont leur siège dans l'utérus ou dans ses dépendances. Au nombre de ces dernières on a placé l'hémorrhagie utérine, la métrique aiguë et chronique, le carcinôme, le squirre et les ulcères de la matrice; l'hydropisie, les hydatides et les polypes de cet organe; les flueurs blanches, l'hydropisie des trompes utérines et des ovaires, le squirre de ces mêmes parties et le cancer mammaire. Les maladies qu'on a désignées sous le nom de générales, sont ces différentes abstractions pathologiques qu'on a qualifiées du nom de fièvres, des phlegmasies de tous les tissus et de tous les organes parenchymateux, des épistaxis, des hémoptysies, des hématomèses, des

mœlenas, des hématuries, des tumeurs ou fluxions hémorrhoidales, des anévrismes du cœur et des gros vaisseaux, des attaques d'apoplexie, des affections rhumatismales ou goutteuses variées, des accès d'asthme, des dartres, des érysipèles, des furoncles, des abcès, des ulcères cutanés. Enfin, on a encore mis au nombre de ces dernières les cephalalgies, les migraines, la manie, l'hypocondrie, l'hystérie, la nymphomanie, les convulsions, les paralysies. Enfin, au rapport des auteurs qui ont écrit sur les maladies des femmes, les hydropisies, l'anasarque, le squirre de l'estomac et du pylore, sont encore très souvent le résultat de la cessation de la menstruation.

Telle est la triste nomenclature ou mieux la liste effroyable des prétendues maladies de l'âge critique. Elle forme un tableau capable d'épouvanter la femme la plus courageuse, si elle n'était pas prévenue qu'on s'est plu à rassembler autour de cette époque toutes les maladies qui affectent les femmes depuis la cessation de leurs règles jusqu'à la fin de leur carrière. Envisagé sous ce rapport, l'âge critique est sans contredit l'enfer de la femme.

Il est donc bien évident qu'on attribue à cet âge une foule de maladies qui n'ont avec la cessation des règles d'autre rapport que celui de leur avoir succédé. Aussi, pour concilier ces désordres variés avec leur prétendue cause unique, il faut nécessairement admettre, pour les bien expliquer,

d'autres causes qui les produisent essentiellement. Ainsi, bien que nous concevions que la cessation des règles puisse déterminer, chez les femmes que la nature a assujetties à cet écoulement depuis trente ans, une surabondance sanguine capable de mettre tout l'organisme dans un état d'excitation qui s'élève quelquefois jusqu'à l'état fébrile, et donne lieu à des hémorrhagies ou même à de véritables inflammations; bien que nous reconnaissons que cette révolution rappelle par fois les maladies auxquelles les femmes ont été sujettes dans leur jeunesse, et qu'elle aggrave celles dont elles sont actuellement atteintes, nous devons être persuadés que les prédispositions suivantes doivent être regardées comme les causes principales des maladies funestes qui ont suivi plus ou moins immédiatement la fin de la menstruation, et qu'on a attribuées à la cessation des règles. Ces prédispositions se rencontrent dans les altérations locales, dont l'écoulement sanguin diminuait toujours l'intensité, dans la prédominance de quelque organe ou de quelque système d'organes dont il tendait à modérer l'énergie, dans l'excès ou la privation des plaisirs de l'amour, dans le genre de vie passé ou actuel, dans des dispositions intellectuelles particulières, dans les maladies antérieures.

Si on réfléchit sur l'existence réelle de ces prédispositions et sur leur influence morbifique qui n'attend que le plus léger motif pour être mise en jeu, on admettra comme une vérité incontestable

qu'on a gratuitement taxé la cessation des règles d'être la cause d'une foule de maladies qui peuvent se manifester pendant et après l'époque de cette cessation.

Ces considérations devraient donc engager à diviser les maladies imputées à l'âge critique, en accidentelles et en essentielles. Les premières seraient celles qu'on peut rapporter aux prédispositions dont nous venons de parler, et qu'on doit regarder comme des accidens ou comme des complications de l'âge critique. Les maladies essentielles seraient celles qui dépendent évidemment de la cessation des règles ; telles sont la pléthore sanguine , ou cet état d'excitation générale qui peut facilement se fixer sur un organe et le rendre le siège d'une plegmasie aiguë , l'hémorrhagie utérine , le catharre utéro-vaginal ou les flueurs blanches , et plusieurs affections cérébrales et nerveuses. On est fondé à regarder ces affections comme dépendantes essentiellement de l'âge de retour ; 1°. parce qu'elles ont avec la cessation des règles des rapports évidens et faciles à expliquer par les lois de l'organisme ; 2°. Parce qu'on les observe chez presque toutes les femmes ; 3°. Parce qu'elles précèdent et accompagnent la cessation des règles ; 4°. Enfin , parce qu'elles disparaissent lorsque la révolution produite par l'âge critique est opérée , et que l'équilibre est rétabli.

§ III.

Des moyens de disposer l'économie à subir sans trouble les changemens que lui imprime la cessation des règles.

Pour éviter les répétitions dans lesquelles nous entraîneraient infailliblement des détails hygiéniques, disons de suite que toutes les précautions que doivent prendre les femmes arrivées à leur âge de retour, doivent avoir pour résultat principal de prévenir cette espèce de surabondance sanguine, ou d'excès d'excitation, qui tend à s'établir dans tout l'organisme par suite de la disparition des menstrues. Toutes les précautions doivent particulièrement être dirigées vers les organes qui jouissent alors de la plus grande excitabilité, et sont surtout applicables aux femmes d'une constitution éminemment sanguine, et qui étaient sujettes à des évacuations périodiques très copieuses. Cependant celles qui jouissent d'une susceptibilité cérébrale et nerveuse extrême, auraient tort de croire que la disposition physique qui coïncide ordinairement avec cet état, doit les affranchir de la nécessité de ces précautions, car elles y trouveront plus qu'ailleurs les moyens de prévenir ou de dissiper les céphalalgies, les palpitations, les irritations intestinales dont elles sont fréquemment affectées.

Je conseille donc à ces femmes, et en général

à toutes celles qui approchent de l'âge critique , de se soumettre à un régime assez sévère , de rejeter les viandes fortes ou excitantes , les ragoûts indigestes , les mets fortement épicés , pour leur préférer les chairs blanches et par conséquent peu excitantes de certains animaux. Les poissons de facile digestion qui sont recommandés par quelques médecins, seraient nuisibles si , comme disent l'avoir remarqué plusieurs auteurs , et notamment le docteur Tourtelle , ils augmentent l'action des fonctions génitales et excitent aux plaisirs de l'amour. Les femmes dont le sommeil est troublé par des agitations , des rêves affreux , et qui éprouvent quelques unes de ces irritations incertaines , désignées sous le nom vague de paroxismes fébriles , se trouveront bien de ne pas charger leur estomac avant de se mettre au lit. Mais toutes doivent fuir l'usage habituel , et à plus forte raison l'abus des vins stimulans , des liqueurs spiritueuses et du café , quelque habitude qu'elles en puissent avoir.

L'exercice est tout à fait indispensable aux femmes qui entrent dans la période critique : c'est un moyen propre à disséminer sur tous les organes, l'excitabilité qui abandonne ceux qui formaient les instrumens de la reproduction. Le plus favorable est celui qu'elles prennent à pied ou en voiture , avec des personnes dont la conversation et les manières leur sont agréables. Pendant le printemps et l'été , rien ne leur serait plus avantageux

que d'aller respirer dans la campagne la fraîcheur bienfaisante de l'air du matin. Elles feront bien d'éviter les lieux bas et humides, les spectacles, les sociétés bruyantes, les assemblées nombreuses quelles qu'elles soient, les appartemens chauds et fermés, et cela principalement vers l'époque accoutumée de l'éruption menstruelle. Elles ne doivent pas non plus se livrer au sommeil au delà de sept et huit heures; car un sommeil trop prolongé, surtout dans un lit mou, favorise la pléthore sanguine et dispose aux hémorrhagies utérines. Les veilles excessives leur seraient également nuisibles.

Toute forte excitation cérébrale doit être soigneusement évitée par les femmes qui arrivent au terme de l'écoulement périodique; aussi devons-nous les engager à fuir tout ce qui pourrait réveiller en elles de vives émotions, le souvenir de tendres sentimens, des pensées érotiques, et tout ce qui peut augmenter les regrets que leur inspirent naturellement les pertes qu'elles vont faire. Comme l'approche de l'âge critique occasionne ordinairement aux femmes les plus vives inquiétudes, il est important de les rassurer sur leur position. La plupart s'imaginent que par la suppression de leurs règles, le virus ou principe morbifique, qu'elles supposaient s'écouler tous les mois, va se concentrer en elles et devenir la source d'une foule de maladies. Qu'elles sachent que ce sang n'a rien de malfaisant et rien d'impur, en un mot, que c'est

celui dont elles furent nourries pendant neuf mois.

Le médecin instruit de cette dernière vérité, et bien convaincu de l'exagération qu'on a apportée dans l'exposition des dangers attachés à l'âge critique, rassurera toutes les femmes qui le consulteront, et leur peindra l'avenir sous les couleurs les plus riantes : il ne leur dira que la vérité la plus exacte, en leur exposant que ce moment une fois passé, leur sexe acquiert des chances de longévité bien supérieures à celles qui sont dévolues au nôtre. Il les engagera à chercher des distractions dans les soins de leur ménage, dans des conversations enjouées avec leurs véritables amis ; à abandonner pour quelque temps la fréquentation du monde, où elles trouveraient souvent des motifs de contrariétés, de gêne ou de contrainte, toujours préjudiciables à leur position ; à ne s'occuper enfin que de matières gaies, frivoles même, qui n'exigent qu'une légère attention.

L'amour, ce sentiment si doux et en même temps si naturel aux femmes pendant le terme moyen de leur vie, doit être banni à jamais du cœur de celle qui est parvenue à l'âge critique. Tout ce qui en rappellerait le souvenir doit être soigneusement évité. L'amitié, la douce amitié, devra seule désormais avoir accès dans un cœur pour qui aimer est un besoin à toutes les époques de la vie. Par cette noble affection et les doux sentimens qu'elle suggère, les femmes peuvent conserver toute l'étendue de leur empire, et faire

encore le charme de notre existence , alors même que toute idée , tout souvenir d'amour sont éteints.

Quelques soient les avantages d'une semblable conduite , peu de femmes pourraient s'en tenir à de tels moyens , la santé de la plupart d'entre elles dépend encore de l'observation rigoureuse de plusieurs précautions plus directes dont je vais tracer l'esquisse. C'est ainsi que non seulement elles doivent se mettre soigneusement à l'abri des influences dangereuses d'une atmosphère froide et humide , par des vêtemens chauds et secs , surtout particulièrement appréciables dans ce moment où le sang tend à se répartir également dans chaque partie du corps. Les lavemens , les bains tièdes entiers ou partiels , les boissons acidulées , le petit lait , les infusions légères de fleurs de tilleul et d'oranger , sont des moyens prophylactiques dont les femmes de quarante-cinq à cinquante ans peuvent retirer d'heureux résultats. Cependant les bains doivent être employés avec quelque circonspection ; car ils pourraient devenir très nuisibles dans les cas d'hémorrhagie utérine.

Ce qu'on ne doit jamais perdre de vue , à cette époque , c'est cet état de pléthore ou d'excitation générale qui tend constamment à s'établir dans l'économie , et qui nous a servi à expliquer les principaux désordres dont peut être suivie la disparition des menstrues. On parviendra à combattre et à prévenir les accidens auxquels il peut donner lieu , en ayant recours de bonne heure à la saignée

qu'on répètera dans le commencement de la disparition des règles, à peu près à l'époque où elles paraissaient habituellement, et insensiblement à des intervalles plus éloignés, suivant la gravité des circonstances, qui doivent aussi déterminer le lieu où elle doit être pratiquée, sa fréquence ainsi que la quantité de sang à évacuer. Les purgatifs doux, comme les sels neutres à faible dose et dissous dans le jus de pruneaux, le petit lait et autres boissons de cette espèce, seront avantageusement associés à la saignée, surtout chez les femmes qui ont le ventre habituellement serré.

Les femmes dont la constitution serait marquée par la prédominance du système nerveux, feront bien d'adopter un régime doux et modéré, de s'abstenir de farineux qui sont toujours d'une digestion peu facile, et ne sont propres qu'à entretenir ces flatuosités auxquelles elles sont habituellement sujettes; elles se trouveront bien des légers antispasmodiques, des bains et des lavemens. C'est le plus ordinairement chez les femmes de ce tempérament que se remarque alors cette foule de désordres nerveux qui caractérisent si bien l'hypochondrie et l'hystérie: ce sont quelquefois des douleurs spasmodiques, des palpitations, des syncopes et des mouvemens convulsifs; d'autres fois des flatuosités incommodes, des éructations continuelles; un sentiment de suffocation ou d'étranglement vers la région précordiale, dans le larynx et l'œsophage, des distensions flatueuses des intes-

tins, des resserremens spasmodiques du rectum, ou même des spasmes douloureux de l'utérus ; affections qu'accompagne toujours un trouble plus ou moins marqué et persistant des facultés intellectuelles , et contre lesquelles les agens de la pharmacie et même de l'hygiène échoueraient, si le médecin ne savait seconder adroitement leurs effets par les ressources puissantes de la médecine morale.

Les femmes qui , dans leur jeunesse , ont été sujettes à des éruptions cutanées , à des ophthalmies , à des gonflemens des ganglions lymphatiques , à des douleurs rhumatismales , et chez lesquelles ces différentes affections avaient disparu au moment où leurs menstrues sont devenues régulières , agiraient très prudemment , lorsqu'elles s'aperçoivent que les organes qui avaient souffert à l'époque de la puberté deviennent très irritables à l'âge critique , en établissant sur la peau un point d'irritation , au moyen d'un cautère ou d'un vésicatoire placés dans un lieu d'élection. Lorsque les accidens relatifs à la disparition des règles auront cessé, elles pourront supprimer ce moyen dérivatif , en se soumettant toutefois aux précautions nécessaires en pareil cas. Celles qui se trouveraient affectées de phthisie pulmonaire ou de toute autre phlegmasie parenchymateuse , à quelque degré qu'elle fût , retireraient aussi de grands avantages d'une semblable conduite ; elles préviendraient par là que l'excitation qui abandonne l'utérus et ses dépen-

dances , ne se portât sur les organes qui sont actuellement le siège de la phlegmasie , et qui , par cela même , sont tout à fait disposés à attirer sur eux cette excitation nouvelle , et à s'avancer rapidement vers leur désorganisation.

Voilà le plan suivant lequel doivent être dirigées les précautions qui peuvent affranchir les femmes des accidens auxquels les expose le changement que subit leur constitution , au moment où elles perdent les attributs de la fécondité. Pourquoi cette perte est-elle donc pour la plupart d'entre elles un objet de terreur et des plus amers regrets ? Si le temps traite avec quelque rigueur celles même qui ont le plus respecté les lois de l'ordre dans lequel la nature les a placées , ne leur a-t-il pas donné le bonheur de leurs enfans comme la plus douce compensation qu'elles puissent éprouver ?

§ IV.

Quelques considérations sur l'emploi des cosmétiques.

L'art d'embellir les formes , de réparer les ravages du temps et les outrages de la nature , n'est pas nouveau ; il n'est aucune nation ancienne , aucun peuple sauvage , qui n'en ait fait une étude et n'ait cherché à en reculer les limites ; et si parmi les nations modernes les plus civilisées , nous comparions l'état de cet art au point où il était chez les Romains , au temps même de César

et d'Auguste , nous trouverions que nous sommes restés en arrière à son égard, ou mieux, nous nous applaudirions d'un pas fait vers le bien.

Les femmes, bien convaincues de l'espèce d'ascendant qu'exerce la beauté parmi nous, ont accueilli avec avidité tout ce qui leur donne l'assurance ou l'espoir de le conquérir, de le conserver, ou enfin de pouvoir en imposer sur les qualités qui lui servent de fondement. Malheureusement en cela elles ont toujours oublié, ou n'ont jamais voulu entendre, que la beauté n'existe pas sans la santé, et que le meilleur moyen d'entretenir la première est de conserver la seconde. Si pourtant elles savaient à quels dangers les exposent les écarts et les excès de la coquetterie, et surtout si celles qui ont payé de nombreux tributs à l'âge, ou qui ne sont point avantagées de la nature, pouvaient comprendre qu'il n'est aucun cosmétique qui puisse cacher aux hommes, quelque peu clairvoyans qu'ils fussent, leurs prétendus défauts, ni les sauver du ridicule dont les couvre l'emploi de ces moyens, il est certain qu'elles rejetteraient loin d'elles cet art trompeur dont le moindre inconvénient est de détruire la douceur et la fraîcheur naturelles de la peau pour procurer une vieillesse prématurée ou marquer davantage les injures du temps.

Mon intention n'est pas de faire l'histoire de tous les cosmétiques qui sont en vogue aujourd'hui, et encore moins de rapporter les coutumes des différens peuples qui se forment chacun à leurs

caprices un modèle idéal du vrai beau. De semblables détails, plus curieux qu'utiles, m'éloigneraient évidemment de la brièveté que je dois m'imposer dans cet article, particulièrement destiné à montrer à quels inconvéniens s'exposent les femmes qui céderaient sans réserve au désir illusoire de paraître posséder, au delà du temps prescrit par la nature, des avantages physiques qui ont commencé à disparaître avec la faculté propagatrice. Aussi vais-je me borner à indiquer d'une manière générale ceux qui, étant les plus accrédités parmi nous, sont cependant susceptibles de causer des accidens plus ou moins funestes, et ceux dont on peut faire usage sans danger.

Comme les défauts de la figure sont celles que les femmes, arrivées à l'âge dont nous nous sommes occupés dans ce chapitre, cherchent à dissimuler avec le plus grand soin, les fards occupent la place la plus distinguée parmi les objets dont se compose leur toilette. Ces cosmétiques ont très souvent pour bases des substances minérales comme l'antimoine, le bistume, l'étain, le mercure, le plomb oxidés, autant de poisons qui ne se bornent pas à altérer la douceur, le velouté et la finesse de la peau, mais qui peuvent, ainsi qu'on l'a observé et dit mille fois, produire une foule d'accidens généraux. Les fards composés de substances végétales telles que le carthame, le sceau de Salomon, sont à craindre par leur action mécanique et astringente : ils irritent la peau et y

entretiennent fréquemment des éruptions rebelles. Ces différens cosmétiques sont aujourd'hui peu employés par les femmes de condition, et presque entièrement abandonnés aux courtisannes et aux comédiennes. Cependant les femmes qui voudraient, à quelque prix que ce pût, réparer les ravages des années, ou celles qui seraient forcées par leur position à en faire usage, devraient se servir de préférence du blanc de fard préparé avec la stéatine, et des rouges tirés des végétaux, tels que le carthame, le bois de santal, la racine d'orcanette et autres.

Un cosmétique des plus vantés est le lait virginal, qui est encore ordinairement une préparation dangereuse; il se confectionne de deux manières; la première consiste à faire infuser dans l'alcool le benjoin, le storax, la cannelle, la noix muscade, la gérofle, l'ambre et le musc; la seconde à faire bouillir dans le vinaigre blanc de la litharge, à laquelle on ajoute une dissolution de sel marin dans une quantité déterminée d'eau de rose. La première est, sans contredit, la moins mauvaise et la moins dangereuse de ces deux préparations.

On fait encore pour la toilette un fréquent usage de plusieurs eaux qu'il serait souvent sage d'éviter ou qu'on ne devrait employer qu'avec réserve; les unes sont spiritueuses et aromatiques, telles que celles de Cologne, de Ninon, d'Ispahan; les autres sont plus compliquées, comme celles de la Reine de Hongrie, des Sultanes, des Odalisques, des

Athéniennes, celles à la Duchesse, à la Maréchale ; ces dernières contiennent ordinairement du muriate suroxigéné de mercure, ou du muriate de plomb, qui doivent les faire rejeter. On peut en dire autant d'une foule de préparations secrètes qui font quelquefois disparaître les boutons et les taches de la peau ; mais qui ne doivent cette vertu qu'à la présence de quelques oxydes ou sels métalliques, et qui ne produisent jamais aucun résultat sans que ce soit au détriment de la santé.

On trouve dans plusieurs ouvrages consacrés aux cosmétiques, et particulièrement dans une espèce de roman intitulé *Abdeker*, ou l'art de conserver la beauté, une foule de recettes plus ou moins bizarres, par exemple, contre la flaccidité des tégumens de la face, les rides, les varices, les cicatrices du sein, les excroissances, l'obésité générale, l'émaciation ; elles sont toutes aussi monstrueuses que ridicules. Les auteurs de ces différens ouvrages préconisent aussi plusieurs remèdes auxquels ils accordent la propriété d'agir par astriction sur certaines parties. Ces préparations ont toutes pour base l'alun, la noix de gale, la grenade, le vitriol, les roses de Provins, et plusieurs autres acides végétaux et minéraux, qui ressèrent, il est vrai, par leur stipticité ; mais leur effet n'est que momentané et donne souvent lieu à de graves accidens ; d'ailleurs les parties reprennent leur flaccidité ou leur largeur naturelles, et elles laissent toujours des preuves convaincantes que l'a-

mour a passé par là , comme l'a dit Fontenelle. Enfin , toutes ces compositions mystérieuses , que les parfumeurs ont le talent de produire sous mille formes différentes , et de prôner sous des noms aussi nouveaux que pompeux , à mesure que la crédulité trompée les repousse avec dédain , doivent être exclus des cabinets de toilette des femmes qui aspirent à conserver leur santé.

Les seuls cosmétiques que l'hygiène approuve sont en petit nombre ; le premier de tous et le plus parfait est l'eau pure , employée en ablutions ou en bains. Les bains pris convenablement sont les meilleurs moyens que l'on puisse employer pour agir avantageusement sur la peau ; ils forment une atmosphère artificielle qui modifie la sensibilité et la température du corps ; ils assouplissent toutes les parties , favorisent la transpiration et débarrassent de la matière onctueuse exhalée à sa surface ; ils procurent le délassement et donnent ou font recouvrer à la peau toute la finesse , le poli , la blancheur et l'éclat dont elle est susceptible. Les bains , pour procurer tout le bien qu'on doit en attendre , quand ils sont employés comme moyens hygiéniques , doivent être pris à la température de vingt à vingt-quatre degrés (Réaumur) ; plus chauds ils crispent la peau , empêchent la transpiration et occasionnent quelquefois des congestions sanguines et des exanthèmes ; trop froids ils suppriment aussi la transpiration , concentrent les propriétés vitales à l'intérieur , et sont

sujets à produire des réactions vitales dangereuses. Leur abus, cependant, aurait aussi ses dangers ; car alors ils affaibliraient leur système musculaire et permettraient par suite au système nerveux d'acquiescer une énergie extrême.

Quand l'eau pure n'est pas suffisante pour rendre à la peau son éclat et sa souplesse ordinaires altérés, soit par l'action simultanée de l'air et du soleil, l'abus des plaisirs, l'application de quelques corps irritans, on se sert avec avantage de quelques lotions douces, telles que les eaux distillées de roses, de fraises, de plantain, de fèves, ou même de plusieurs linimens onctueux, tels que les pommades de cacao, d'amandes douces, de concombres, de baume de la Mecque, etc., ayant soin que le corps gras qui fait la base de ces dernières ne soit pas oxygéné (rance), et qu'il ne contienne aucune de ces substances métalliques que les parfumeurs ont assez souvent la précaution d'y incorporer. On peut aussi employer avec succès, pour enlever complètement sur l'épiderme les corps qui s'y agglutinent, ou pour rendre la peau moins sèche et moins rugueuse, un mélange de quelques gouttes de baume de la Mecque, d'un gros de sucre et d'un jaune d'œuf, sur lequel on verse peu à peu six onces d'eau de rose distillée. On a fait disparaître assez souvent les taches produites par le hâle, en appliquant sur la figure, pendant une nuit entière, une espèce de masque composé de fleur de farine et

de blanc d'œuf, qu'on enlève le matin avec de l'eau de cerfeuil. Les cosmétiques recommandés pour la propreté des mains et des bras se préparent simplement avec des amandes, des féculs, quelquefois le miel, les baumes, les aromates, un peu de savon, quelques essences. Les savons, même ceux de Windsor et de Palmyra, tant vantés, sont moins propres à conserver la blancheur et la souplesse de la peau, parce que les alcalis qui les composent ne peuvent que la dessécher et la rendre âpre.

Ce sont là les seules considérations dans lesquelles nous puissions entrer à l'égard des cosmétiques, sans empiéter trop ouvertement dans le domaine de l'hygiène générale. Reconnaissons, en terminant, que la plus grande partie des ressources qu'ils fournissent ne sont que de faibles moyens auxiliaires pour entretenir la beauté ou pour effacer les traces de l'âge; ils sont insuffisans et tout à fait inutiles toutes les fois que la santé est troublée. Une femme veut-elle donc être fraîche et vermeille et jouir long temps d'un aussi précieux avantage? Qu'elle suive les préceptes que nous avons émis dans chacune des parties de cet ouvrage, et elle verra que le moyen de remplir heureusement et de prolonger le cours de la vie, consiste pour elle à s'écarter le moins possible de la destination que lui a fixée la nature, qui a décidé qu'une bonne constitution ne se trouverait que là où les organes, n'éprouvant ni

privation, ni épuisement, seraient dans une harmonie parfaite de développement et d'action.

Avouons, cependant, à l'honneur de notre époque, et à la louange du sexe dont la santé, ou mieux le bonheur, a été l'objet de nos vœux et de nos recherches, que les femmes, pour les avantages extérieurs, ont presque entièrement renoncé à tout cet attirail d'une ridicule supercherie, dont l'étude les occupait exclusivement dans d'autres temps assez rapprochés de nous. Elles consentent aujourd'hui à paraître telles qu'elles sont. Jalouses de conserver le rang honorable que la raison et la justice leur ont accordé en les appelant à partager, en communauté parfaite avec nous, les plaisirs et les peines de cette vie, elles n'ambitionnent que la gloire de rehausser l'éclat des noms si doux de mères et d'épouses. Abandonnant aux femmes que l'ignorance et la barbarie de quelques peuples condamnent encore à l'esclavage, le culte exclusif des voluptés, elles attachent plus de prix à entretenir le feu sacré des bonnes mœurs, dont notre siècle les a rendues les dépositaires, qu'à mener une existence inutile sur le duvet d'un divan, et dans des nuages de parfums. Et lorsque l'âge vient les avertir qu'il faut enfin mettre un terme aux bruyans plaisirs du milieu de la vie, elles écoutent la voix de la nature et subissent avec un noble courage les changemens qu'il lui plaît de leur imposer, se persuadant bien, qu'en faisant succéder de nouvelles vertus aux charmes

de la beauté, le temps a respecté leurs droits et n'a fait que changer la forme de leur empire, auquel il ne saurait porter atteinte.

Pourquoi, malheureusement, laissons-nous à l'expérience le soin de leur apprendre que la disproportion des qualités physiques et morales qui existe entre leur sexe et le nôtre, loin d'être une injustice, n'est qu'un effet de la prévoyance de la nature qui a tout disposé pour le bien des deux. Arrivées à l'âge des souvenirs, il ne leur reste souvent que le pénible et stérile regret de reconnaître que les maux qui ont traversé le cours de leur vie sont le résultat de la nécessité où nous les plaçons trop souvent de rompre la chaîne de cet ordre admirable, en cherchant le bonheur au delà de tant de moyens qui sont à leur disposition pour l'obtenir.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

LES lois d'accroissement et de dépérissement auxquelles notre espèce est assujettie , aussi bien que tous les êtres organisés , s'effectuent différemment dans les deux sexes..... Page. j

Chez la femme , la secousse qu'éprouve l'organisme à certaines époques de l'existence est plus marquée que chez l'homme , et rend nécessairement sa vie plus orageuse..... ij

Les tableaux de la mortalité des femmes fournissent une preuve à l'appui de cette opinion..... iv

La nature , dans l'organisation de la femme , semble n'avoir eu en vue que l'acte de la reproduction ; et il n'est aucune époque de sa vie , où les soins sur lesquels repose sa santé , ne doivent être modifiés par l'état particulier des phénomènes qui expriment son aptitude à cette fonction..... x

L'opinion contraire à cette idée me semble être une des causes qui ont le plus retardé la connaissance des maladies des femmes , et les progrès de leur traitement. xj

Examen et réfutation des principaux ouvrages écrits sur le système naturel de la femme..... xiiij

Leurs auteurs ont plus cherché à briller par la forme que par le fond , et ont plus ambitionné la gloire d'être lus que d'être utiles..... xix

Le seul point sur lequel ils s'accordent est précisé- Page.
ment, selon moi, ce qu'il y a de plus erroné dans
toute leur doctrine..... xxij

Exposé du plan que j'ai adopté dans cet ouvrage et
des motifs qui me l'ont fait paraître préférable à tout
autre..... xxiiij

PREMIÈRE SECTION.

DE LA FEMME CONSIDÉRÉE PENDANT SON ENFANCE.

CHAPITRE PREMIER.

*Examen des différens points de l'organisation physique et
intellectuelle de la femme, qui doivent fixer les règles
sur lesquelles repose sa santé aux diverses époques de sa
vie, et particulièrement durant son enfance.*

§ I.

Considérations générales relatives au moment où les différences
sexuelles se prononcent.

Les caractères différentiels des sexes sont plus pro-
noncés dans l'espèce humaine que dans aucune autre Page.
espèce..... 1

La nature respective de leur organisation ne dé-
pend pas des progrès de la vie; mais elle s'exprime
irrévocablement à l'instant même de la conception... 2

Erreur de la plupart des physiologistes à cet égard,
et conséquences de cette erreur..... 3

L'organisation des sexes diffère dans toutes les
époques de leur vie, les conditions sur lesquelles re-

pose l'intégrité de leurs fonctions doivent également	Page.
différer en toutes circonstances.....	5

§ II.

Considérations générales sur l'organisation physique de la femme.

Examen comparatif de la constitution physique des	Page.
sexes , observée dans ses proportions générales.....	6

Différences de leur système splachnique.....	9
--	---

Du tempérament le plus ordinaire à la femme.....	10
--	----

Réfutation de l'opinion générale qui consiste à re- garder la disposition physique des tempéramens comme la cause des attributions intellectuelles qui coïncident avec elle.....	11
---	----

Conformation du crâne de la femme , et consé- quences générales que cette conformation entraîne dans ses facultés morales, suivant la doctrine de Gall.	13
---	----

§ III.

Disposition du système nerveux et intellectuel de la femme ; de la
nécessité et des moyens de mettre son développement en harmo-
nie avec l'ensemble de son organisation et la nature des rapports
sociaux auxquels cette organisation l'appelle.

Le système nerveux , pris dans son ensemble , est	Page.
moins considérable chez la femme que chez l'homme.	14

Des motifs qui éclipsent les effets de cette infério- rité en développement.....	15
---	----

Des raisons qui expliquent la mobilité morale de la femme , sa disposition aux affections spasmodiques , à la superstition , etc.....	16
---	----

La pudeur et la coquetterie doivent être regardées, malgré l'opinion de Buffon à cet égard, comme des attributions naturelles de la femme.....	Page. 19
Des dangers auxquels on expose les jeunes filles en exerçant leur cerveau prématurément et au delà de sa portée réelle.....	21
De l'étendue que l'état actuel de notre civilisation exige qu'on donne à l'éducation intellectuelle des femmes.....	22
Supériorité de la femme dans tout ce qui tient aux qualités affectives.....	25
Des heureux résultats de cette disposition.....	27
De l'influence défavorable qu'exerce sur la santé des jeunes filles, la lecture des romans, la fréquentation habituelle des spectacles, et en général toutes les émotions vives et les sentimens trop pathétiques..	30

CHAPITRE II.

Principaux moyens de favoriser la régularité du développement de l'organisation physique de la femme.

§ I.

De l'exercice appliqué à l'éducation des jeunes filles.

Des raisons qui prouvent que c'est la nature elle-même, et non notre état de civilisation, qui assujettit la femme à une vie sédentaire, à la décence et à une réserve soutenue.....	Page. 35
--	-------------

Avantages que les anciens tiraient des exercices gymnastiques, introduits dans le plan de l'éducation

nationale des jeunes filles , comme le véritable moyen
de perpétuer le germe des grâces et de la beauté des
formes. Page. 40

Dangers de l'immobilité physique à laquelle on
condamne la plupart des jeunes filles..... 42

Avantages des exercices corporels employés pour
prévenir le penchant à l'onanisme , et le détruire
quand il s'est manifesté..... 43

§ II.

De la nourriture des jeunes filles , et des moyens de régulariser
leur accroissement.

Alimens dont la nature est conforme à leur consti- Page.
tution. 48

Dangers des jeûnes auxquels , par une vicieuse in-
terprétation des lois de la religion , on condamne
assez souvent les jeunes filles , et inconvéniens du
régime auquel on astreint quelques unes de celles
qui paraissent disposées à acquérir de l'embonpoint.. 50

De la tendance qu'ont quelques parties de leur
corps à prendre un développement vicieux... 52

De l'importance qu'on doit apporter à remédier
promptement aux effets de ce développement irrégu-
lier ; et des dangers que courent la plupart des parens
en s'adressant à des mécaniciens bandagistes , étran-
gers aux connaissances physiologiques..... 53

De la nécessité de régler chez les jeunes filles , les
momens destinés au repos et ceux que réclame la veille. 55

§ III.

Des vêtemens des jeunes filles , et des règles qui doivent présider à leur ajustement et à leur confection.

Inconvéniens des corsets garnis de baleines ou de lames d'acier..... Page. 58

Des substances dont ils devraient être composés , et des avantages que les femmes gagneraient à cette réforme..... 59

Il serait aussi ridicule de détourner une jeune fille des soins qu'elle mettrait à rechercher à relever ses attraits par une parure élégante , qu'il serait imprudent de ne pas lui faire sentir de bonne heure à quel danger l'exposerait toute exagération à cet égard.... 61

§ IV.

Des vues générales suivant lesquelles la destination sociale de la femme exige qu'on dirige son éducation morale.

Dangers de l'habitude qu'ont la plupart des parens fortunés de confier entièrement à des étrangers le soin d'élever leurs filles..... Page. 64

Avantages de la position dans laquelle se trouveront celles dont l'éducation se fera sous les yeux même de leurs mères , et qui, apprennant ainsi à n'attacher qu'une faible importance aux études frivoles dont on les occupe dans les pensionnats , se formeront de bonne heure une idée exacte des devoirs qu'impose la direction d'un ménage..... 67

Une jeune fille ne devrait avoir d'autre confidente et d'autre guide que sa mère.....	Page. 68
--	-------------

DEUXIÈME SECTION.

DE LA PUBERTÉ , ET DES MOYENS DE FAVORISER LE LIBRE
DÉVELOPPEMENT DE SES PHÉNOMÈNES.

CHAPITRE PREMIER.

*Histoire des phénomènes de la puberté et de la première
menstruation.*

§ I.

Considérations générales.

Qu'est-ce que la puberté et quels changemens ap- porte-t-elle dans l'économie.....	Page. 71
---	-------------

Les attributs cérébraux propres à la puberté se dé- veloppent presque toujours avant les attributs désignés sous le nom de physiques.....	72
---	----

§ II.

Des attributs intellectuels ou cérébraux de la puberté.

Description détaillée des nuances différentes dont se revêt successivement l'organisation intellectuelle d'une jeune fille au moment de la puberté.....	Page. 75
---	-------------

Moment où son caractère prend la teinte qu'il portera toute sa vie.....	78
--	----

Étude que la jeune fille cherche alors à faire de la dissimulation , expliquée par la nécessité.....	79
---	----

§ III.

Des attributs physiques de la puberté.

De l'époque où les organes générateurs de la femme commencent à sortir de la stupeur, dont la nature semblait les avoir frappés pendant la première période de la vie.....	Page. 82
Des signes précurseurs du flux menstruel.....	84
Première apparition de cet écoulement périodique..	85
Durée des règles, et quantité de sang qu'elles produisent.	87
Époque de la première menstruation.....	<i>id.</i>
Des changemens que diverses circonstances apportent dans cette époque.....	89
Parmi les causes qui peuvent l'accélérer, celles qui agissent sur le cerveau ont une action plus forte et plus prompte que celles qui agissent sur toute autre partie de l'économie.....	90
Remarques que j'ai faites à ce sujet dans le royaume de Naples.....	92
Nature du sang des règles.....	93
Cause du flux menstruel.....	95
Réfutation de l'opinion de Roussel à cet égard.....	96

§ IV.

Considérations physiques qui découlent de la détermination exacte des différens attributs de la puberté.

La femme est appelée plutôt que l'homme à l'œuvre de la reproduction, fonction à laquelle répondent tous les points de son organisation.....	Page. 100
--	-----------

Définition de la beauté , basée sur la nature positive	Page.
des choses.....	100

C'est à tort qu'on a regardé la matrice comme imprimant à toute l'économie de la femme les différens changemens physiques et moraux qu'elle éprouve à l'époque de la puberté.....	101
---	-----

Différentes preuves à l'appui de cette opinion.....	103
---	-----

CHAPITRE II.

Application des principes généraux de l'hygiène au système naturel de la femme au moment de la puberté , et durant la menstruation.

§ I.

Quelques réflexions sur la nature réelle des dangers qui menacent la vie de la femme au moment de la puberté.

Solution de la question relative à ces dangers , déduite des tables des décès propres à cet âge.....	Page.
	107

Erreur de raisonnement de quelques physiologistes à cet égard.....	108
--	-----

§ II.

Des moyens de régulariser et de rendre salulaire le développement des différens phénomènes de la puberté.

Les facultés intellectuelles méritent les premières l'attention.....	Page.
	111

De la nécessité de retirer les jeunes filles des pensions à cette époque.....	113
---	-----

Examen des ouvrages dont on peut leur permettre ou leur interdire la lecture.....	Page. 117
---	--------------

Des avantages qu'elles retirent des exercices physiques sagement ordonnés.....	122
--	-----

De la nourriture des jeunes filles parvenues à la puberté.....	126
--	-----

De l'emploi des bains et de la saignée.....	127
---	-----

Des dangers qu'entraînent les vêtemens trop serrés.	132
---	-----

§ III.

De l'inapparition des règles, et des autres phénomènes de la puberté à l'époque accoutumée, résultant d'une constitution vicieuse; et des moyens de ramener les fonctions physiologiques à leur type naturel et à leur rythme normal.

De la chlorose et de l'erreur que les nosologistes ont commise dans la désignation du siège de cette maladie.....	Page. 135
---	--------------

Des moyens de donner une nouvelle énergie aux systèmes nerveux et intellectuels, quand leur apathie semble être la cause de l'inapparition des signes de la puberté et surtout des règles.....	143
--	-----

Des autres moyens hygiéniques et pharmaceutiques propres à conduire au même résultat.....	145
---	-----

§ IV.

Des maladies guéries par l'apparition des règles, et des autres phénomènes de la puberté, convenablement dirigés.

Disparition de plusieurs maladies nerveuses et cérébrales.....	Page. 151
--	--------------

Guérison des scrophules et de plusieurs autres af- fections.....	Page 153
---	-------------

§ V.

Des précautions hygiéniques que requiert le moment du retour pé-
riodique de la menstruation.

De la suppression des règles , de ses causes et de ses effets.....	Page. 156
---	--------------

Réfutation de l'opinion que le docteur Georget a émise à ce sujet.....	157
---	-----

Explication physiologique du véritable mode d'ac- tion des causes et des effets de cette suppression....	159
---	-----

De l'augmentation ou de la diminution des règles.	161
---	-----

Dangers de l'ignorance absolue dans laquelle on tient les jeunes filles parvenues à la nubilité , sur les suites de l'amour et sur le véritable sens des obliga- tions que le mariage leur imposera bientôt.....	168
---	-----

TROISIÈME SECTION.

DE LA FEMME CONSIDÉRÉE DANS L'UNION DES SEXES ET DANS LES
DIFFÉRENTES POSITIONS OU LA PLACE CETTE UNION.

CHAPITRE PREMIER.

*Du mariage envisagé sous le rapport de l'hygiène et de
la médecine légale.*

§ I.

De l'utilité du mariage relativement à la santé de la femme et aux
chances de longévité qui lui sont dévolues.

De l'opinion qu'ont eue la plupart des peuples sur l'utilité du mariage.....	Page. 171
---	--------------

Des preuves irrécusables que les tables de morta-
lité ont données des avantages du mariage sur les

chances de longévité de l'espèce humaine.....	Page 173
De la monogamie, et de son heureuse influence sur les progrès de la civilisation et le juste rapport numérique des sexes.....	177
Différences bien tranchées qui existent entre la nature des désirs amoureux de la femme et ceux de l'homme.....	179
Différentes preuves à l'appui de cette nouvelle opinion.....	182
Tableau des maladies qu'engendre la continence chez la femme.....	186
Véritable siège de l'hystérie, et réfutation de l'opinion généralement admise à cet égard.....	189
Distinction importante à faire entre l'état de célibat et la continence proprement dite.....	192
Des moyens de remédier aux effets de la continence chez la femme, et de prévenir les maladies qu'elle peut occasionner.....	193
Des circonstances dans lesquelles la femme peut contracter le mariage, et des causes qui doivent le lui interdire.	
	Page.
Dé l'âge où il convient de marier une jeune fille...	199
Abus des mariages contractés par des individus disproportionnés en âge.....	203
Des difformités qui doivent former un obstacle au mariage chez la femme.....	206
Moyens d'apprécier les plus nuisibles de ces difformités.	209
Maladies graves qui doivent être regardées comme des motifs suffisans d'opposition au mariage.....	211
Explication physiologique du mode d'action des jouissances sexuelles sur le développement et la marche de la phthisie pulmonaire.....	212

CHAPITRE II.

De la femme dans les fonctions dont l'enfantement est le résultat.

§ I.

Des modifications que le mariage imprime à toute l'économie de la femme , et des conditions sur lesquelles repose la conception.

Effets physiques et moraux des premières jouissances de l'amour..... Page. 221

Vices de conformation des organes génitaux de la femme , qui peuvent la rendre inhabile à la reproduction..... 223

Dispositions du système nerveux et intellectuel , les plus favorables à la conception..... 229

Erreur que M. Virey a commise à cet égard , et conséquences dangereuses de cette erreur 233

Circonstances qui , chez la femme , font en général présumer l'aptitude à la génération..... 236

Des moyens les plus rationnels de remédier à la stérilité 238

§ II.

De l'influence défavorable qu'excite l'abus des plaisirs de l'amour , sur la santé de la femme.

Cette influence est , à peu de chose près , la même dans les deux sexes..... Page. 240

Les auteurs se sont étrangement trompés en copiant jusqu'ici , sans examen , tout ce que Tissot avait écrit sur les suites de l'abus des jouissances vénériennes 241

Véritable mode d'action de ces jouissances 242

Elles accélèrent la marche de la phthisie pulmonaire ; mais pour des raisons qu'on a partout vicieusement expliquées 246

CHAPITRE III.

De la grossesse et de l'accouchement , et des règles d'hygiène applicables aux différens phénomènes physiologiques qui s'y rapportent.

§ 1.

De la grossesse et des soins que réclame la santé de la femme pendant toute la durée de la gestation.

Respect des peuples anciens pour les femmes en-	Page.
ceintes.....	250

Quelques femmes enceintes portent sur leur position une indifférence aussi immorale que dangereuse pour elles	254
---	-----

L'état de grossesse n'entraîne pas pour la santé les conséquences heureuses que tous les médecins lui ont accordées jusqu'ici	255
---	-----

Des exercices intellectuels ou cérébraux proportionnés à l'état de grossesse	258
--	-----

Influence des affections morales d'une femme enceinte sur son enfant.....	260
---	-----

Attention qu'elle doit apporter dans le choix de son habitation , et dans les exercices physiques qui sont conformes à sa position	264
--	-----

Des conditions sur lesquelles elle doit régler sa nourriture	268
--	-----

Précautions qu'elle doit apporter dans le choix de ses vêtemens.....	271
--	-----

De l'emploi rationnel des bains , de la saignée et des évacuans pendant la grossesse.....	274
---	-----

§ II.

Du terme ordinaire de la grossesse ; de l'accouchement naturel , et des phénomènes qui le précèdent et l'accompagnent ; des soins à donner à la femme pendant le travail de l'enfantement.

	Page.
Du terme naturel de la grossesse	279
De la possibilité d'un devancement ou d'un retard sur le terme de neuf mois , époque ordinaire de l'accouchement.....	281
Exemples authentiques de ces différens cas.....	284
Explication physiologique plausible des naissances précoces et tardives.....	287
État de notre législation sur ce sujet.....	291
Recherches propres à constater la partie de l'année la plus productive en naissances	295
De l'accouchement naturel , et des phénomènes qui le précèdent ou l'accompagnent.....	297
Des soins que demande l'état de la femme pendant le travail de l'enfantement.....	309
Exposé exact des véritables motifs qui devraient engager toutes les femmes à réclamer le ministère des médecins dans l'accouchement	310
Examen critique de quelques moyens qu'on a tour à tour proposés pour accélérer ou retarder les contractions de la matrice.....	318

§ III.

Des règles suivant lesquelles doivent être dirigés les soins appropriés à l'état de la femme nouvellement accouchée.

État physiologique de la femme immédiatement après l'accouchement.....	Page. 327
Des différentes indications hygiéniques que prescrit d'abord cet état.....	330

Des soins secondaires que requiert la position de la nouvelle accouchée.....	Page. 332
Des médicamens prétendus antilaiteux.....	335
Des accidens que pourrait entraîner dans ce moment tout exercice irrationnel des fonctions cérébrales.....	339
Nouvelle réfutation de l'opinion du docteur Georget à cet égard.....	341
Roussel s'est étrangement trompé lorsqu'il a avancé que le régime auquel nous astreignons les femmes en couches, tient plus à l'étiquette qu'à la nécessité.....	343

§ IV.

De l'allaitement.

Des avantages de l'allaitement maternel.....	345
Raisons physiologiques qui le rendent avantageux pour la mère.....	346
Raisons physiologiques qui le rendent avantageux pour l'enfant.....	356
Circonstances qui rendent l'allaitement étranger préférable à l'allaitement maternel.....	359
Position défavorable dans laquelle se trouvent la plupart des enfans élevés dans le sein des grandes villes	365

§ V.

Du régime convenable aux femmes qui allaitent, ou des moyens de mettre l'allaitement en harmonie avec les autres actes physiologiques, dont l'exécution régulière constitue l'état de santé.....	372
--	-----

§ VI.

Des précautions que doit prendre une femme qui cesse de nourrir.....	Page. 385
Principales qualités qu'elle doit rechercher dans	

l'étrangère sur laquelle elle se reposerait du soin de	Page.
l'allaitement.....	388

QUATRIÈME SECTION.

DE L'ÂGE CRITIQUE, ET DES MOYENS DE PRÉVENIR LES MALADIES
QUI PEUVENT SURVENIR, A CETTE ÉPOQUE DE LA VIE, SOUS
L'INFLUENCE DE LA CESSATION DE L'HÉMORRHAGIE PÉRIODIQUE
A LAQUELLE LA FEMME EST ASSUJETTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'âge critique, envisagé sous le rapport physiologique.

§ I.

Des signes précurseurs de l'âge critique.

Des causes de l'imperfection que présentent la plu-	
part des ouvrages qui ont été écrits sur l'âge critique ..	393
De l'époque de la cessation du flux menstruel.....	396
Des signes qui font pressentir cette cessation.....	397

§ II.

Des changemens que subit la constitution physique	
de la femme à l'époque critique	401
Des modifications qu'en reçoit son organisation	
intellectuelle	404

CHAPITRE II.

De l'âge critique, envisagé sous le rapport hygiénique.

§ I.

Examen des dangers véritablement attachés à l'âge critique.

Réfutation de l'opinion qu'on a généralement sur	Page.
la nature de ces dangers	408
Tableaux de la mortalité des femmes parvenues à cet	
âge, propres à détruire ce pressentiment dévaforable.	413

§ II.

Aperçu des maladies improprement attribuées à l'âge critique.....	Page. 418
Exposé de celles qu'on peut justement lui imputer.	421

§ III.

Des moyens de disposer l'économie à recevoir sans trouble les changemens que lui impose la cessations des règles.

Régime que doivent suivre les femmes parvenues à leur âge critique.....	422
De la nature des exercices physiques et intellectuels qui sont conformes à leur état.....	423
Des règles suivant lesquelles doit être dirigé l'emploi de la saignée , et de quelques moyens propres à dissiper ou à régulariser l'état de pléthore générale qui tend à s'établir momentanément à cette époque chez elles....	426

§ IV.

Quelques considérations générales sur l'emploi des cosmétiques.

De ceux dont les femmes , arrivées à leur âge de retour, font particulièrement usage.....	Page. 429
Des seuls cosmétiques approuvés par l'hygiène.....	434
Des véritables moyens de conserver la beauté et de reculer, autant que possible , les ravages du temps.	436

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA :

Page 110 , ligne 9 :	enlevez la virgule qui sépare les mots systèmes et organiques.
— 119 , — 20 :	qu'il suffise , lisez , qu'il suffit.
— 188 , — 7 :	au lieu de Falret , lisez , Falret.
— 289 , — 2 :	enlevez la virgule qui sépare les mots point et que.
— 301 , — 19 :	au lieu de poche aux eaux , lisez , poche des eaux.
— 431 , — 22 :	au lieu de bistume , lisez , bitume.



Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

Journal of the

